



FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Francophonie d'Amérique,
francophonies des Amériques

sous la direction de Janaína Nazzari Gomes,
Christophe Traisnel et Haydée Silva Ochoa

avec la collaboration du Centre de la francophonie des Amériques

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

FRANCOPHONIES
D'AMÉRIQUE

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Automne 2022

Numéro 54

Centre de recherche sur les francophonies canadiennes

FRANCOPHONIES

D'AMÉRIQUE

Automne 2022

Numéro 54

Directeur :

RÉMI LÉGER
Université Simon Fraser
Courriel : rleger@sfu.ca

Conseil d'administration :

JULES ROCQUE, président
Université de Saint-Boniface

LUCIE HOTTE
CRCCF, Université d'Ottawa

SIMON LAFLAMME
Université Laurentienne

EMMANUELLE LE PICHON-VORSTMAN
CREFO, Université de Toronto

MARTIN NORMAND
ACUFC

MARTIN PÂQUET
Université Laval

MICHAEL POPLYANSKY
Cité universitaire francophone,
Université de Regina

JIMMY THIBEAULT, président sortant
Université Sainte-Anne

CHRISTOPHE TRAISNEL
Université de Moncton

Comité éditorial :

LAURENCE ARRIGHI
Université de Moncton

CLINT BRUCE
Université Sainte-Anne

ÉRIK LABELLE EASTAUGH
Université de Moncton

VALÉRIE LAPOINTE-GAGNON
Campus Saint-Jean
Université de l'Alberta

NICOLE NOLETTE
Université de Waterloo

AMADOU OUÉDRAOGO
Université de Louisiane à Lafayette

SUSAN PINETTE
Université du Maine

OLIVIER PULVAR
Université des Antilles

CÉCILE SABATIER
Université Simon Fraser

ANNE-JOSÉ VILLENEUVE
Université de l'Alberta

Recensions :

ÉMILIE URBAIN
Université Carleton
Courriel : EmilieUrbain@cunet.carleton.ca

Révision linguistique : JOSÉE THERRIEN

Coordination : OLIVIER LAGUEUX

Correction d'épreuves

OLIVIER LAGUEUX ET RAPHAËL PELLETIER

Mise en page et montage de la couverture :

RAPHAËL PELLETIER

En couverture : Guy Pierre Tur, *Mandala*
hiéroglyphe, acrylique sur papier Amate, 80 cm x
80 cm, 1987 (photographie : Guy Pierre Tur).

Cette revue est publiée grâce à la contribution financière des institutions suivantes :

Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) • CRCCF, Université d'Ottawa • CREFO, Université de Toronto • La Cité universitaire francophone, Université de Regina • Université de Moncton • Université de Saint-Boniface • Université Laurentienne • Université Laval • Université Sainte-Anne

ISBN : 978-2-7603-4451-8 (PDF)

ISBN : 978-2-7603-4452-5 (ePub)

ISSN : 1710-1158 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2022

Les Presses de l'Université d'Ottawa / Centre de recherche sur les francophonies canadienne, 2022

Imprimé au Canada

Comment communiquer avec

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

POUR LES QUESTIONS D'ABONNEMENT, DE DISTRIBUTION
OU DE PROMOTION :

Centre de recherche
sur les francophonies canadiennes
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5800, poste 4007
Télécopieur : 613 562-5143
Courriel : crccf@uOttawa.ca
Facebook : @francophonieDAmerique
Twitter : @DFrancophonies

POUR TOUTE QUESTION RELEVANT DU SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :

Olivier Lagueux
Secrétariat de rédaction, *Francophonies d'Amérique*
Centre de recherche
sur les francophonies canadiennes
Université d'Ottawa
65, rue Université, bureau 040
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5800, poste 4001
Télécopieur : 613 562-5143
Courriel : publications.crccf@uOttawa.ca

Francophonies d'Amérique est disponible sur la plateforme Érudit à l'adresse suivante :
<https://www.erudit.org/fr/revues/fa>

***Francophonies d'Amérique* est indexée dans :**

Klapp, *Bibliographie d'histoire littéraire française* (Stuttgart, Allemagne)

International Bibliography of Periodical Literature (IBZ) et *International Bibliography of Book Reviews (IBR)* (Hasbergen, Allemagne)

International Bibliography of the Social Sciences (IBSS), *The London School of Economics and Political Science* (Londres, Grande-Bretagne)

MLA International Bibliography (New York)

REPÈRE – Services documentaires multimédia

Table des matières

Rémi LÉGER

<i>Présentation</i>	9
---------------------------	---

DOSSIER

Janaína Nazzari Gomes, Christophe Traisnel et Haydée Silva Ochoa

<i>Introduction</i>	13
---------------------------	----

Jéssica Pozzi

<i>Ina Césaire et la traduction du conte créole vers le français : conservatrice de l'imaginaire antillais</i>	23
--	----

Jean-Philippe Croteau

<i>Un Canada français à la croisée des chemins. Le discours de L'Action française et de L'Action nationale sur la question de l'immigration (1917-1967) : méfiance, refus et ouverture</i>	43
--	----

Marc Gonzalez et Georges Kliebenstein

<i>Approches ethno-sociolinguistique et énonciative d'un recueil poétique militant : Je suis Cadien de Jean Arceneaux</i>	73
---	----

Éric Forgues, Laurence Arrighi, Tommy Berger, Clint Bruce,
Audrey Paquette-Verdon, Christine Paulin, Christophe Traisnel et
Émilie Urbain

<i>Rassembler les Acadies d'ici et d'ailleurs : le cas du Congrès mondial acadien</i>	95
---	----

Guillaume Durou

<i>Langue, capital et pouvoir social : reconstituer l'assimilation linguistique des francophones de l'Alberta au début du XX^e siècle</i>	127
---	-----

NOTES DE RECHERCHE

Iveth Lozano Palacios

<i>Panorama de la francophilie et de l'enseignement du français au Mexique</i>	157
--	-----

Patrick Chardenet, Eliane Lousada et Aline Hitomi Sumiya

<i>Vers un observatoire des pratiques et des apprentissages du français en Amérique latine : contexte et motivations</i>	173
--	-----

RECENSIONS

Jonathan Livernois (dir.). <i>Écrire pour gouverner, écrire pour contester.</i>	
Isabelle Kirouac Massicotte	191
Massicotte, Julien (dir.). <i>Saisir le présent, penser l'avenir : réflexions sur l'Acadie contemporaine.</i>	
Michelle Landry	194
 <i>Politique éditoriale</i>	 199

Présentation

Rémi Léger

Université Simon Fraser

Je signe aujourd'hui mon dernier numéro à titre de directeur de *Francophonies d'Amérique*. Et le hasard fait parfois bien les choses, puisque que j'ai le privilège de présenter un numéro thématique qui nous invite à élargir notre conception de la francophonie des Amériques. Le présent numéro est en effet le fruit d'une belle et fructueuse collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques. Je remercie d'emblée le Centre pour cette initiative qui remonte à plus de deux ans et, surtout, les trois directeurs et directrices du présent numéro, soit Janaína Nazzari Gomes, Haydée Silva Ochoa et Christophe Traisnel, pour leur générosité et leur soutien nécessaires durant les différentes étapes de la préparation du numéro.

L'idée à la base de cette collaboration était d'ouvrir les pages de la revue à de nouvelles voix, notamment à des chercheuses et des chercheurs issus de l'hémisphère sud, ainsi que d'élargir notre conception de la francophonie des Amériques pour y inclure le Mexique, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Le nombre important d'articles et de notes de recherche reçus a confirmé tout l'intérêt de concevoir notre objet d'étude dans le sens le plus large possible. Au fait, l'intérêt pour un tel numéro était si grand que *Francophonies d'Amérique* envisage de préparer un deuxième numéro thématique en collaboration avec le Centre de la francophonie des Amériques. En ce qui me concerne, je suis rassuré de constater que la francophonie et le français continuent d'inspirer et de mobiliser malgré le poids des réseaux américains et de la langue anglaise au sein de plusieurs disciplines.

Je profite aussi de ce dernier texte de présentation pour partager quelques observations et réflexions sur le champ de recherche sur les francophonies nord-américaines et le milieu universitaire plus généralement. En premier lieu, notre champ de recherche est dynamique, profondément pluridisciplinaire et reste des plus motivants. De nombreux collègues d'un bout à l'autre du pays, pour ne pas dire d'un bout à l'autre des Amériques, sont dévoués, attachés aux enjeux touchant aux milieux francophones et

rigoureux dans leurs recherches. Autant à *Francophonies d'Amérique* que dans d'autres revues, je ne cesse de voir passer de nouvelles recherches sur les milieux francophones mobilisant des approches de l'ensemble des sciences sociales et humaines. Le défi de notre champ de recherche n'est pas le manque d'enjeux ou d'intérêt, mais plutôt le manque de postes permanents ou menant à la permanence, ainsi que le manque de fonds pour mener ses recherches. Les universités et les agences de financement doivent mieux appuyer les chercheurs et les chercheuses qui travaillent sur et dans la francophonie canadienne.

En deuxième lieu, je retiens de mon mandat à la revue que derrière les institutions se cachent des personnes sans lesquelles ces institutions s'écrouleraient. Cela est d'autant plus vrai dans nos milieux francophones où nos institutions sont petites et souvent fragilisées. À *Francophonies d'Amérique*, il y a une direction, un comité éditorial, mais plus important encore, il y a l'équipe du CRCCF et, surtout, Olivier Lagueux sans qui rien de tout ça ne serait possible. En tant que politologue et professeur de sciences politiques, je ne suis pas sans apprécier l'importance des institutions, notamment pour le développement des minorités nationales et linguistiques. La théorie de la complétude institutionnelle, par exemple, postule que le nombre d'institutions que possède une minorité a une incidence directe sur son développement. Mon expérience à la direction m'incite à penser que notre champ de recherche doit s'intéresser davantage aux hommes et aux femmes qui travaillent dans ces institutions, à celles et à ceux qui orientent l'action des institutions, qui leur donnent leur saveur et leur dynamisme.

Je constate, en troisième lieu, que le monde de la recherche et surtout des publications est en manque de collégialité et de bienveillance. Dans mon expérience, nos milieux sont trop souvent traversés de conflits entre les disciplines, entre les champs, entre les méthodes et peut-être surtout, entre les paradigmes. L'idéologie du *publish or perish* alimente ces conflits et oppose les uns aux autres. De plus, les ressources pour mener ces recherches sont rares, parfois inexistantes, une réalité qui exacerbe la compétition. Or, un autre monde est possible, un monde à construire où les collègues acceptent que toutes et tous, peu importe la formation disciplinaire ou les ancrages épistémologiques, travaillent à mieux comprendre nos sociétés dans toute leur diversité. Un monde où un financement de base en recherche est garanti à tous et à toutes. *Francophonies d'Amérique* ne peut pas à elle seule renverser la donne, mais en tant que son directeur pendant

cinq ans, je considère avoir fait une petite contribution à l'émergence de ce monde en effectuant le travail requis à la fois avec rigueur et générosité. On peut demander des modifications à un article, même des modifications majeures, sans dénigrer ni rabaisser. On peut aussi épauler la nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses, notamment les doctorants et les doctorantes, en les accompagnant dans le processus de révision d'un article. Bref, on peut faire émerger la collégialité et le respect au détriment de la compétition et de l'antagonisme.

En quatrième lieu, et plus personnellement, ce mandat à la direction de *Francophonies d'Amérique* m'a permis de renouer avec le côté humain du milieu universitaire et, surtout, du champ de recherche sur les francophonies nord-américaines. La revue publie plusieurs numéros thématiques et chacun de ces numéros est l'occasion de côtoyer et d'apprendre à connaître des collègues d'un bout à l'autre du pays, voire des Amériques. Durant mon mandat, la revue a publié sept numéros thématiques dirigés ou codirigés par quinze collègues rattachés à huit universités différentes. Chaque numéro a son histoire, ses anecdotes, comporte son lot de défis et, surtout, marque les réussites et les succès des personnes impliquées. Une revue universitaire ne peut fonctionner sans des évaluateurs et des évaluatrices et le processus d'évaluation par les pairs m'a permis de mieux apprécier les expertises des uns et des autres et d'en apprendre davantage sur les spécificités des disciplines, des champs et des approches. J'ai eu la chance de collaborer avec plusieurs collègues généreux de leur temps et dans leur soutien aux auteurs et aux autrices des articles et des notes de recherche soumis à la revue. Malgré les défis qui guettent le milieu universitaire et, surtout, la recherche en français au pays et à l'international, cela est rassurant de savoir que notre champ de recherche peut compter sur plusieurs collègues investis qui sont prêts à mettre l'épaule à la roue.

Dans cette optique, je tiens ici à exprimer ma gratitude et mes remerciements à quelques personnes en particulier. Tout d'abord, je remercie chaleureusement le conseil d'administration de la revue de m'avoir offert cette chance. La décision de nommer un « jeune » chercheur à la direction de la revue n'était pas sans risque, mais cette décision m'a mis en confiance et m'a motivé à m'investir pleinement dans les responsabilités qui m'étaient attribuées. Pour leur soutien indéfectible et leurs conseils avisés, je remercie Jimmy Thibeault et Lucie Hotte, respectivement président du conseil d'administration et directrice du CRCCF pour la majeure partie de mon mandat. Martin Normand était sur papier le responsable des comptes rendus,

mais, dans la réalité, il fut l'équivalent d'un codirecteur, surtout pendant les premières années où plusieurs décisions importantes ont été prises pour reconstruire la réputation de la revue. Je le remercie pour son écoute attentive, son jugement et sa grande disponibilité. Mille mercis à Olivier Lagueux qui est le véritable maître d'œuvre de la revue. Une revue ne peut fonctionner sans comité éditorial et j'ai eu le plaisir de travailler avec plusieurs collègues hors pair depuis 2017. Je dois souligner les apports indispensables de trois membres en particulier, soit Laurence Arrighi, Valérie Lapointe-Gagnon et Nicole Nolette. Et un merci tout spécial à cette dernière qui a pris la direction intérimaire de la revue durant mon congé parental, à l'hiver 2019. Enfin, il ne me reste qu'à offrir mes meilleurs souhaits et toute ma solidarité à la nouvelle directrice de la revue, la professeure Karine Gauvin de l'Université de Moncton. J'espère que son mandat à la revue sera tout aussi heureux et enrichissant que le mien l'aura été.

Introduction

Janaína Nazzari Gomes

Université fédérale du Rio Grande do Sul et Université d'Ottawa

Christophe Traisnel

Université de Moncton

Haydée Silva Ochoa

Université nationale autonome du Mexique

*Un arbre est plus qu'un arbre : il est
tronc, racines, sève, feuilles, fruits, vent
dans les branches, nids d'où s'échappent
les oiseaux du ciel. C'est la plus belle
image que m'inspire la francophonie.*

ANTONINE MAILLET

Composées de plus de 30 millions de francophones et de francophiles, les francophonies des Amériques se caractérisent par de multiples traits historiques, culturels et sociolinguistiques singuliers. Métis du Manitoba, Barcelonnettes au Mexique, Franco-Yukonnais, Acadiens, Cajuns de Louisiane, Franco-Américains du Vermont, expatriés belges de Toronto, résilience et diaspora haïtiennes, communautés créoles des Antilles et de Guyane, métropole de Montréal, nation québécoise, chercheurs et enseignants mais aussi tous publics francophones et francophiles de l'Amérique latine : tous ces peuples et ces communautés participent à la construction d'un ensemble « francophone » marqué par de profonds contrastes, mais aussi par de multiples points de rencontre. Il s'agit bien de groupes qui débordent largement les frontières des territoires canadien, québécois, antillais, guyanais, saint-pierrais, où le français bénéficie d'un statut officiel.

Or, on peut se demander si cette « francophonie américaine » déclinée

au pluriel existe en tant que telle et, si oui, sous quelle(s) forme(s). *A priori*, dans les Amériques, les francophonies sont tout à la fois archipel, millefeuille et mosaïque.

Des francophonies archipels car, à l'échelle de ce vaste continent, on trouve des communautés numériquement fortes, comme le Québec, avec ses près de 8 millions de locuteurs de français, mais aussi des communautés plus disparates, parfois à l'échelle d'une petite ville ou même d'un village, comme certaines communautés rurales ou semi-rurales en Ontario ou dans l'Ouest canadien ou encore San Rafael, au Mexique, et Pelotas, au Brésil.

Des francophonies millefeuilles, allant de l'hyperlocal au plus global, puisqu'il est possible de parler de francophonie nord-américaine, de francophonie acadienne, de francophonie néo-brunswickoise, de francophonie cajun, de francophonie du Madawaska, de francophonie latino-américaine, de francophonie antillaise ou encore de francophonie mexicaine ou de francophonie du quartier Vanier d'Ottawa. Chacune d'entre elles connaît des enjeux sociolinguistiques qui lui sont propres et qui vont contribuer à en définir la singularité.

Des francophonies mosaïques et plurisectorielles, aux enjeux bien différents, également. Ces enjeux sont surtout culturels, artistiques et sociolinguistiques pour les francophonies en Amérique latine; ils concernent le respect du droit des minorités linguistiques pour les francophonies canadiennes de l'Ouest; ils portent une attention particulière aux questions du renouvellement de la *Loi sur les langues officielles* au Nouveau-Brunswick; ils sont identitaires et posent directement la question de la reconnaissance pour la nation acadienne, ou même de la souveraineté pour la nation québécoise... Et cela sans compter les secteurs économiques, diplomatiques, le domaine de l'immigration et des mobilités : autant de lieux ou de milieux eux aussi concernés par les enjeux sociolinguistiques, dans lesquels la francophonie porte parfois une parole « à part », « en marge », convergente ou divergente, concordante ou discordante avec son environnement proche.

Ce constat a amené le Centre de la francophonie des Amériques et la revue *Francophonies d'Amérique*, en partenariat avec la Chaire Senghor en francophonies comparées de l'Université de Moncton et la Chaire Margaret Atwood/Alanis Obomsawin/Gabrielle Roy de l'Université nationale autonome du Mexique, à lancer un numéro spécial sur la diversité des francophonies des Amériques, ayant pour but d'explorer les contrastes et les similitudes qui caractérisent les différentes manifestations de l'expression

en français sur le continent américain. Dès lors, la revue *Francophonies d'Amérique* s'ouvre encore plus au fait francophone en ciblant sa pluralité : **les** francophonies **des** Amériques.

Ce numéro est donc en quelque sorte la rencontre entre deux pluriels : celui porté par le Centre de la francophonie **des Amériques** et celui porté par la revue ***Francophonies** d'Amérique*. Ces « pluriels croisés » ne nous semblent pas anodins dans leur rencontre et posent clairement l'enjeu central de la place des multiples diversités à l'œuvre dans ce qui constitue le creuset des rencontres possibles entre Amériques en francophonie, mais aussi entre francophonies en Amérique.

Le défi était de taille, et en soi passionnant pour l'équipe issue de milieux, de cultures et d'espaces linguistiques fort divers, qui s'est constituée autour de ce projet. Il s'agissait pour nous de voir si, au-delà du fait de partager une langue, des lignes de force pouvaient être repérées quant à l'idée d'une « communauté linguistique », et *a fortiori* quant à l'idée d'une communauté scientifique ayant le français en partage en sciences sociales et humaines, dans les Amériques. Il s'agissait aussi de refléter les grands contrastes qui touchent nos communautés francophones, de saisir les mouvements qui les font converger; le but étant de mieux comprendre si cette constellation de francophones nous permet de « faire francophonie » dans le continent et si ce « faire francophonie » peut se refléter dans la production et la diffusion de la recherche en français.

Les textes attendus devaient donc présenter des recherches en cours ou des recherches abouties portant soit sur les francophonies américaines dans leur ensemble, soit sur les dimensions archipélagique, multiscalaire ou multisectorielle évoquées plus haut, en abordant des thématiques, telles que (et la liste proposée aux chercheurs intéressés n'était, bien sûr, pas exhaustive) l'état des recherches sur les francophonies du continent américain; les migrations et les mobilités francophones à l'échelle continentale; les francophonies minoritaires ou majoritaires, leurs enjeux et leurs possibles rapports; les relations diplomatiques et l'apport des réseaux francophones et francophiles; les formes d'art et de littérature dans leur métissage et leurs ancrages; les réseaux d'enseignement de français langue étrangère et/ou de français langue seconde; les coopérations interuniversitaires entre francophonies américaines; les réseaux littéraires et artistiques établis par les francophones des Amériques; les initiatives d'acteurs locaux qui ont un lien avec des francophonies; les politiques de reconnaissance des francophonies ainsi que les représentations identitaires

et les revendications socioculturelles; le rôle des institutions internationales; la place de la (ou les besoins de) coopération entre les francophonies américaines; et, enfin, le statut de la langue française à l'échelle locale, régionale, nationale ou continentale.

Cette approche et ce (large) panorama de thèmes possibles nous permettaient d'espérer des textes variés, avec des contributions transversales et d'autres plus contextualisées, des analyses de cas ou de secteurs, dans des perspectives plutôt comparatives. Traditionnellement, la revue *Francophonies d'Amérique* couvre surtout des recherches concernant les francophonies canadiennes, même si, numéro après numéro, les francophonies antillaises, états-uniennes ou latino-américaines y trouvent parfois leur place. L'objectif était donc d'ouvrir le plus grand possible les portes de la revue, en étant résolument transdisciplinaire et réceptif à toute forme de travaux.

Les propositions reçues ont largement dépassé nos attentes. Elles nous ont permis de faire un tour d'horizon sur la richesse de la production scientifique en français et sur le français, mais aussi de prendre connaissance des singularités des francophonies des quatre coins des Amériques. Les thèmes proposés orbitaient autour de plusieurs domaines majeurs, à commencer par le champ de l'enseignement-apprentissage du français. Ces manuscrits traitaient d'un observatoire de la langue française en Amérique latine; du développement psychosocial d'élèves de français langue étrangère; de la formation de professionnels en lettres françaises; de l'utilisation du français dans des cours d'éducation physique de grandes villes latino-américaines; de l'influence de l'anglais sur l'apprentissage du français langue étrangère; de la perception de l'hospitalité en milieu universitaire francophone minoritaire chez les nouveaux arrivants. Le champ littéraire a été exploité à partir des imaginaires enfantins dans les œuvres d'artistes antillais ou canadiens; de la francophonie littéraire et identitaire cadienne/cajun en Louisiane; de la traduction des contes créoles vers le français; des expériences de transculturation et d'intégration dans des œuvres littéraires. Les enjeux linguistiques et sociolinguistiques ont été analysés à la lumière du paysage linguistique en zone frontalière; de l'insécurité linguistique chez des locuteurs de français langue étrangère en Amérique du Sud; des politiques linguistiques et de l'aménagement sociolinguistique en Louisiane francophone; de l'assimilation linguistique des francophones en Alberta; de la place accordée à la francophonie dans des cursus en lettres françaises. Des thématiques reliées à l'immigration ont elles aussi été abordées dans les manuscrits reçus. Il s'est agi de saisir l'intégration des peuples micmac et afro-néo-écossais en Nouvelle-Écosse; de comprendre les traits de l'immigration

francophone dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'immigration française au Brésil; et d'analyser les discours sur l'immigration comme facteur explicatif de la formation du Canada français. Des phénomènes historiques et identitaires ont été l'objet de propositions également. On a ainsi analysé le rôle des francophones canadiens durant la Première Guerre mondiale; les problématiques reliées au terme « mitchif »; le Congrès mondial acadien; et, enfin, la francotropie comme notion regroupant la diversité des rapports à la langue française dans les Amériques.

Bien sûr, comme il est de coutume pour une revue à comité de lecture, les textes finalement soumis et évalués ont été un peu moins nombreux que les propositions initialement acceptées. Toutefois, le nombre de propositions retenues a lui aussi dépassé nos attentes, au point qu'il faudra deux numéros, et non un seul, pour publier l'ensemble de ces textes.

Ce premier numéro rassemble cinq articles et deux notes de recherche, lesquels recouvrent comme voulu plusieurs espaces géographiques : le Québec, la Louisiane, Haïti, le Mexique, l'Acadie, l'Alberta, le Brésil, l'Argentine et la Martinique.

Le tout premier article, « Ina Césaire et la traduction du conte créole vers le français : conservatrice de l'imaginaire antillais », écrit par Jéssica Pozzi (Université fédérale du Rio Grande do Sul), nous invite à découvrir l'univers littéraire, mais aussi historique et sociolinguistique de l'espace francocréolophone des Antilles françaises. L'autrice analyse l'œuvre d'Ina Césaire, écrivaine martiniquaise et ethnologue de formation, d'après l'entreprise complexe de traduction ou de recréation de l'« oraliture », c'est-à-dire de la tradition littéraire orale. Dans cet univers marqué par des contes, des légendes et des devinettes, l'activité de traduction/recréation de Césaire implique une double démarche : passer de l'oral à l'écrit et du créole au français, et ce, tout en s'appuyant sur son expérience d'ethnologue.

Le deuxième article, « Un Canada français à la croisée des chemins : le discours de *L'Action française* et de *L'Action nationale* sur la question de l'immigration (1917-1967) », rédigé par l'historien Jean-Philippe Croteau (Université de Tokyo), montre que l'enjeu migratoire a fortement influencé les discours nationalistes véhiculés par les deux revues mentionnées dans le titre. Ce texte fait état d'un changement de paradigme discursif, lequel est passé d'un rejet des politiques d'immigration, durant l'avant-guerre, à une vue plus favorable à l'immigration, considérée comme une condition *sine qua non* pour la survie du français. Au-delà de son intérêt historique, cet article nous donne à voir une nouvelle facette de l'immigration au Canada, à savoir la maille discursive qui marque l'accueil dans ce pays.

« Approches ethno-sociolinguistique et énonciative d'un recueil poétique militant : *Je suis cadien* de Jean Arceneaux », article écrit par Marc Gonzalez (Université Paul-Valéry – Montpellier 3) et par Georges Kliebenstein (Université de Nantes), nous invite à nous tourner vers la Louisiane, en exploitant à nouveau l'univers littéraire et poétique. Par l'analyse des valeurs du « je » impliqué dans l'expression « je suis cadien », les chercheurs pointent les forces identitaires et revendicatrices du recueil d'Arceneaux.

Le quatrième article de ce périple à travers les Amériques nous mène en Acadie, espace à la fois symbolique, historique et subjectif, associé aux régions de l'Est du Canada. Dans « Rassembler les Acadies d'ici et d'ailleurs : le cas du Congrès mondial acadien », Éric Forgues (Institut canadien de recherche sur les minorités), Laurence Arrighi (Université de Moncton), Tommy Berger (Université de Montréal), Clint Bruce (Université Sainte-Anne), Audrey Paquette-Verdon (Université Sainte-Anne), Christine Paulin (Université de Moncton), Christophe Traisnel (Université de Moncton) et Émilie Urbain (Carleton University) explorent les effets produits sur le plan identitaire par le Congrès mondial acadien de 2019.

Le cinquième article, « Langue, capital et pouvoir social : reconstituer l'assimilation linguistique des francophones de l'Alberta au début du xx^e siècle », traite des différentes dimensions de l'expérience de l'assimilation linguistique, telle qu'elle a eu lieu dans la province de l'Ouest canadien. Guillaume Durou (Université de l'Alberta) réfléchit aux dynamiques d'assujettissement des locuteurs francophones – appelés canadiens-français – aux idéologies anglo-normatives.

Enfin, les deux notes de recherche nous conduisent vers le sud du continent, en Amérique latine. Iveth Lozano Palacios (Benemérita Universidad Autónoma de Puebla) dresse un « Panorama de la francophilie et de l'enseignement du français au Mexique », tant du point de vue diachronique que synchronique. Pour leur part, dans « Vers un observatoire des pratiques et des apprentissages du français en Amérique latine : contexte et motivations », Patrick Chardenet (Université de Franche-Comté), Eliane Lousada (Université de São Paulo) et Aline Hitomi Sumiya (Université de São Paulo) développent une réflexion à la fois épistémologique et empirique à propos de la construction et de la pertinence d'un observatoire de la langue française en Amérique latine.

Au regard des thèmes, des espaces, des auteurs rassemblés, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été invités à matérialiser l'aventure éditoriale mise en place par le Centre de la francophonie des Amériques

ainsi que par la revue *Francophonies d'Amérique*. Il ne s'agit pourtant que d'une première étape. Même si la porte a pu être entrebâillée sur la diversité des faits francophones du continent, il conviendrait sans doute de l'ouvrir encore davantage, d'autant plus que les propositions reçues témoignent de la richesse des connaissances scientifiques en français et/ou sur le français dans les Amériques. On constate en effet que les articles retenus, dans ce premier numéro, restent très liés, par leurs auteurs ou par leurs thématiques, aux francophonies canadiennes ou nord-américaines. L'exercice amorcé dans ce premier numéro devra, dans le second numéro spécial, mettre encore mieux en dialogue les différences, voire les divergences des cultures scientifiques du continent. Il devra également valoriser le rôle de la revue comme espace de rencontre des pluriels croisés que nous avons choisi de mettre en exergue. Il s'agira, en somme, de continuer de faire communauté scientifique en français, d'illustrer et de valoriser la pluralité des francophonies et des Amériques, pour que l'arbre-Francophonie qu'Antonine Maillet appelle de ses vœux continue de faire entendre une harmonie de voix et de couleurs.

BIBLIOGRAPHIE

- BERND, Zilâ (2009). « Franco(poly)phonies des Amériques : les francophonies antillaise et québécoise et leur impact au Brésil », *Québec français*, n° 154, p. 97-99.
- BETEMPS, Leandro Ramos (2010). *A presença francesa no sul do Brasil : o caso de Pelotas*. Porto Alegre (Brésil), EST Edições.
- BEVILACQUA, Sabrina, Serge BIBAUW, Eliane LOUSADA *et al.* (2016). *Francophonie et langue française en Amérique du Sud : problématiques de recherche et d'enseignement*, Bogotá (Colombie), Ediciones Uniandes.
- BRAUN DAHLET, Véronique (dir.) (2009). *Le Brésil et ses langues : perspectives en français*, numéro spécial, *Synergies Brésil*, n° 7.
- BUORS, Paule, et François LENTZ (2009). « Apprendre en français en milieu francophone minoritaire : se construire un pouvoir d'action », *Québec français*, n° 154, p. 102-106.

- CHARDENET, Patrick, et José Carlos CHAVES DE CUNHA (2008). « L'avenir du français en Amérique du Sud », dans Jacques Maurais, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinkenberg *et al.* (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, p. 219-227.
- DAHLET, Patrick (2008). « Caraïbe et Amérique centrale : le français en évolution régionale », dans Jacques Maurais, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinkenberg *et al.* (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, p. 195-199.
- FALL, Youma, Alexandre WOLFF, et Francine QUÉMÉNER (2019). *La langue française dans le monde : 2015-2018*, Paris, Gallimard.
- FRÉCHETTE, Christine (2001). *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques : avis à la ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française*, Québec, Conseil de la langue française.
- FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc ST-HILAIRE (2013). *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HAMEL, Rainer Enrique (2008). « Point de vue hispanophone sur l'avenir du français », dans Jacques Maurais, Pierre Dumont, Jean-Marie Klinkenberg *et al.* (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, p. 235-240.
- LÓPEZ MORALES, Laura (2009). « Horizons de la francophonie au Mexique », *Québec français*, n° 154, p. 94-96.
- LOUDER, Dean (2009). « Carnet d'un vagabond instruit en quête de la Franco-Amérique », *Québec français*, n° 154, p. 29-33.
- PAGEL, Dario (2009). « Le français, langue de la modernité et de la communication internationale et interaméricaine », *Synergies Brésil*, n° 7, p. 143-152.
- PICHETTE, Jean-Pierre (2009). « Le conte oral : lieu de rencontre des littératures des francophonies d'Amérique », *Québec français*, n° 154, p. 56-59.
- POIRIER, Claude (2009). « Le français d'Amérique : une variété maternelle distincte », *Québec français*, n° 154, p. 39-41.
- RIVARD, Étienne (2016). *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*, avec la collaboration de Renauld Govain, Carol J. Léonard, Chô Ly *et al.*, Québec, Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone / Université Laval.

- ROY, Jean-Louis (2009). « La francophonie dans les Amériques : concepts et enjeux », *Québec français*, n° 154, p. 22-24.
- SERRÓN MARTÍNEZ, Sergio, María Ileana ALMEIDA VÉLEZ et Maería Mercedes GONZÁLEZ RODRÍGUEZ (2004). *Relevamiento de las lenguas romances en Colombia, Ecuador, Perú y Venezuela*. Montevideo (Uruguay), Unión Latina Uruguay.
- SILVA, Haydée, et Antonio EGEA (2021). *La Ffrancophonie au Mexique : bilan 2021*, Québec, Centre de la francophonie des Amériques.
- SILVA, Haydée (2011). *Langues et territoires : le statut du français en Amérique latine*, Gatineau, Chaire Senghor de la Francophonie / Université du Québec en Outaouais.
- VALOIS, Jeanne (2009). « La CEFAN : un forum multidisciplinaire sur la culture française en Amérique du Nord », *Québec français*, n° 154, p. 108-111.

Ina Césaire et la traduction du conte créole vers le français : conservatrice de l'imaginaire antillais

Jéssica Pozzi

Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Brésil

Résumé : Cet article présente l'œuvre d'Ina Césaire dans un contexte où la littérature créole, héritage de l'oraliture antillaise, s'impose notamment dans le manifeste *Éloge de la Créolité* (1989) écrit par Jean Bernabé, Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau. Comme le montre cet ouvrage, les mouvements littéraires nés aux Antilles françaises ont toujours été dominés par des voix masculines. Cependant, les écrivaines jouent aussi un rôle important en ce qui concerne la préservation de cette culture, d'abord basée sur l'oralité, dans l'écrit. C'est précisément ce qu'a fait Ina Césaire : elle a dépassé le travail anthropologique afin de consigner l'imaginaire antillais et les personnages féminins dans la littérature, constitutive de l'identité créole.

Abstract: *This article presents Ina Césaire's work in a context in which Creole literature, a legacy of oraliture, is commonly associated with that seen in Éloge de la Créolité by Jean Bernabé, Raphaël Confiant and Patrick Chamoiseau. Antillean literary movements like this one have always been dominated by male voices. However, female writers play an important role in preserving in writing this culture primarily based on oral tradition. That is precisely what Ina Césaire does: she has overcome the anthropological work in order to register the Antillean imaginary and female characters in a Creole identity forming literature.*

Introduction

La traduction accomplit un rôle assez important dans la diffusion de différentes cultures. Elle contribue également à la formation des traditions littéraires nationales. Selon Ricardo Piglia (2011), écrivain et scénariste argentin, les traductions interviennent dans la manière d'écrire des auteurs des pays où la tradition littéraire est encore jeune. Ainsi, quoiqu'il soit très peu valorisé dans les pays du Sud où la littérature est réservée à une classe plus aisée de la société, le travail du traducteur devient très important dans la formation de l'imaginaire collectif de certaines communautés.

Compte tenu du processus de colonisation et d'esclavisation des indigènes et des Africains, on remarque une culture syncrétique privilégiant l'oralité en Amérique latine et aux Caraïbes. De cette manière, la tradition littéraire a très récemment émergé dans certaines régions telles que les Antilles françaises.

D'après Ángel Rama (1998), critique littéraire uruguayen, une énorme distance s'établit entre les hommes de lettres et le reste de la population en Amérique latine, car ce groupe restreint qui accède à l'écriture, héritage des cultures européennes, renforce de manière générale l'idéologie dominante depuis plusieurs siècles, qui conçoit les cultures comme plus ou moins valables, plus ou moins civilisées, en privilégiant notamment tout ce qui vient de l'Europe et en méprisant les savoirs autochtones, par exemple.

On a pourtant très rapidement dépassé cette problématique aux Antilles françaises depuis l'apparition de la Négritude au début du xx^e siècle. Certes, il n'y a pas de tradition littéraire nationale martiniquaise ou guadeloupéenne vu le statut de département d'outre-mer des îles, ce qui ne leur confère pas d'autonomie politique ou économique face à la France hexagonale. Néanmoins, les Antillais ont su créer une tradition littéraire originale qui contredit cette idée de la supériorité de l'écriture sur l'oral ou sur ce que l'on appelle aux Caraïbes l'*oraliture*.

Grâce à son originalité et aux questionnements que suscitent la littérature de la Négritude et, plus tard, les littératures de l'Antillanité et de la Créolité, la littérature antillaise est de plus en plus connue dans le monde francophone. Plus récemment, elle a aussi bénéficié de traductions vers d'autres langues, ce qui a permis, par exemple, à ses voisins en Amérique latine, où les conséquences de la colonisation sont encore présentes, de développer de belles réflexions sur la littérature et la culture chez eux.

Puisque cette littérature est marquée par la tradition orale et la langue créole, il faut reconnaître le rôle crucial que joue la traduction dans ces écrits, publiés généralement en français. De cette façon, on développera tout au long de cet article une réflexion sur le travail de traduction en tant que stratégie de création littéraire aux Antilles, en présentant aussi le travail ethnographique et littéraire d'Ina Césaire, encore très peu connu hors de l'espace insulaire.

Tout d'abord, on parlera du rapport entre la tradition orale et la littérature aux Antilles en traçant un panorama des mouvements littéraires nés en Martinique depuis les années 1920. Ensuite, on analysera brièvement ces mouvements à la lumière de la critique de Maryse Condé, importante écrivaine guadeloupéenne qui ne s'est jamais associée directement à ces mouvements. On traitera enfin du travail d'Ina Césaire, en lien avec le patrimoine oral de son île natale, afin de voir comment son entreprise de conservation se reflète dans son œuvre littéraire.

Tradition orale et littérature aux Antilles françaises

Si les écrivains et surtout les poètes, à l'intérieur de ce mouvement que l'on connaît sous le nom de doudouisme, portaient auparavant un regard « exotisant » sur ces terres lointaines d'Amérique, la Négritude inaugure dans les années 1930 un contre-courant qui amènera la littérature des Antilles à son indépendance éthique et esthétique. Quoique toujours dépendante du marché du livre français, cette littérature a réussi à inciter les Martiniquais et les Guadeloupéens à se questionner sur le rapport entre la France et ses anciennes colonies, aujourd'hui départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer français (les DROM-COM).

La Négritude, née de la rencontre d'étudiants guyanais, antillais et africains à Paris dans un moment d'effervescence des arts africains en Europe, cherche, en faisant un retour aux sources, à faire reconnaître l'Afrique comme la mère patrie de tous les Noirs descendants des personnes esclavisées dans les DROM-COM.

Inspirés par Aimé Césaire et Suzanne Roussi en Martinique, d'autres écrivains poursuivront ce travail de construction d'une pensée critique et d'une nouvelle identité pour ce peuple né de la colonisation aux Amériques. C'est notamment le cas de l'important philosophe et écrivain martiniquais Édouard Glissant, qui inspirera à son tour d'autres intellectuels, tels que Jean Bernabé, Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau, qui ont publié en 1989 *L'éloge de la Créolité*.

Centrée sur la figure du conteur, la Créolité cherche à rétablir les liens avec la tradition orale. Selon Françoise Simasotchi-Bronès,

[d]es critiques haïtiens ont créé le mot « oraliture », qui désigne des productions non écrites mais néanmoins empreintes d'une valeur littéraire. Cette oraliture (contes, légendes, devinettes, etc.), née *dans* et *contre* le système des plantations du système colonial (dont la condition servile du Nègre), a diffusé, de façon sous-terrainne [*sic*], une contre-culture de résistance à l'asservissement, de sorte que le conteur est le littérateur premier de cet espace (2015 : 55).

L'oraliture que l'on observe aux Antilles françaises est originaire de ce que l'on appelle la littérature profane de l'Ouest africain, d'après Maryse Condé (2009 : 8). Bien entendu, cette tradition a souffert de différentes influences une fois arrivée aux Amériques, car elle était en contact avec la littérature des Européens, qui y étaient installés depuis le début de la

colonisation, et avec les différentes cultures des personnes esclavisées venues de plusieurs régions d'Afrique.

Ainsi, l'oraliture antillaise est à la fois particulière à cette région du monde et un héritage de la culture orale africaine. C'est pourquoi les écrivains créoles, à la recherche d'une singularité caractéristique de la formation des littératures nationales, se sont tournés vers l'oraliture : elle représente toute l'originalité de cette nouvelle identité créole émergeant aux Antilles.

Toutefois, l'oraliture aux Antilles est exprimée en créole. Ce fait amène donc l'écrivain antillais à traduire pour créer son œuvre littéraire (du créole vers le français et de l'oral vers l'écriture). C'est précisément le rôle de la traduction dans les textes martiniquais et guadeloupéens que l'on développera dans les prochaines lignes.

Le rôle de la traduction chez l'écrivain antillais

Bien qu'elle constitue une tradition littéraire très récente, la traduction joue un rôle assez intéressant dans la culture et la littérature des départements d'outre-mer français en Amérique. Le contexte de diglossie dans ces communautés s'étend aussi à la littérature, notamment dans le cas des auteurs adeptes de la Créolité, comme Jean Bernabé, Raphaël Confiant et Patrick Chamoiseau.

La diglossie, selon Annick Marie Belrose (2020 : 239), appartient initialement au domaine de la linguistique et attribue une différence de statut à deux langues ou plus, parlées dans un même territoire, ce qui amène, par exemple, les Antillais à mêler le français et le créole à plusieurs niveaux. Les écrivains s'en servent également de manière à créer une langue littéraire authentique et autonome conférant ainsi à leurs écrits une esthétique unique.

Ces écrivains antillais situés « à la croisée des langues », selon Lise Gauvin, vivent donc dans un

[...] contexte des relations conflictuelles – ou tout au moins concurrentielles – entre le français et d'autres langues de proximité. Ce qui engendre chez eux une sensibilité plus grande à la problématique des langues, soit une *surconscience linguistique* qui fait de la langue un lieu de réflexion privilégié, un espace de fiction, voire de friction (Gauvin, 2016 : 28).

De cette façon, l'écrivain francophone caraïbéen utilise des stratégies pour défaire les genres d'écriture conçus par la tradition européenne, affirme Édouard Glissant, dans une entrevue avec Lise Gauvin (Gauvin, 1992 : 20). Ces stratégies peuvent être observées, par exemple, dans les romans de

Patrick Chamoiseau, où l'on trouve également plusieurs exemples d'usage d'un français créolisé, mais aussi du créole lui-même.

Chez l'écrivain antillais, la traduction se manifeste alors comme un exercice de création littéraire. Si l'on écrit en langue française pour donner de la visibilité aux ouvrages littéraires, en tenant compte du fait que le marché du livre est bien évidemment plus développé en Europe, on déforme cette langue standardisée en ajoutant le créole et d'autres aspects de l'oralité au texte.

De plus, d'autres stratégies d'écriture, comme l'écriture étoilée ou le ressassement décrits par Confiant (2010 : 178-179), mettent aussi en valeur les marques d'une littérature qui ne suit pas les règles préétablies par la tradition occidentale, mais qui se consolide à partir de la tradition orale des îles.

Néanmoins, pour revenir à la traduction, on relève chez Chamoiseau les marques de « l'écriture traductive » dont parle également Raphaël Confiant. Pour cet auteur,

[l']écrivain antillais et guyanais, en particulier celui de la zone francocréolophone qui englobe la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française et Haïti, est un traducteur masqué ou, plus exactement, un traducteur inavoué. Par « inavoué », il faut comprendre le fait que son activité d'écriture n'est jamais explicitement donnée comme relevant de la traduction, sauf de manière adjacente quand, par exemple, il se trouve contraint d'insérer dans son texte des notes de bas de page (Confiant, 2000 : 49).

En dépit de l'imposition de la langue française par la métropole au temps de la colonisation et puis au cours de la scolarisation, le créole n'a pas pu être vraiment effacé, ce qui crée un écosystème linguistique assez original dans ces territoires. Quand l'auteur antillais écrit, il y a alors en lui deux langues qui parlent, selon Raphaël Confiant (2000 : 51).

Pourtant, l'auteur affirme aussi, tout en citant comme exemple la traduction des proverbes créoles vers le français dans l'œuvre de Simone Schwarz-Bart, que cette « tension traductrice va bien au-delà du domaine lexical et touche également les domaines de la morpho-syntaxe et de la rhétorique du français utilisé par les auteurs antillo-guyanais » (Confiant, 2000 : 51).

L'exemple de la pratique littéraire de Simone Schwarz-Bart cité par Confiant est très pertinent pour notre analyse, qui se propose précisément d'exposer le débat sur la traduction et le processus d'écriture chez les écrivaines antillaises. Bien entendu, la littérature, dans le contexte des mouvements de la Négritude, puis de l'Antillanité et de la Créolité, est majoritairement masculine. Cela ne veut pas dire que les femmes n'écrivent pas dans la Caraïbe francophone. Cependant, leur effacement est évident.

Dans la section qui suit, on traitera ainsi de la critique que fait Maryse Condé des mouvements intellectuels antillais.

La critique de Maryse Condé

Il y a naturellement des femmes qui ont intégré ces mouvements intellectuels antillais, aujourd'hui connus partout. C'est le cas, par exemple, de Suzanne Roussi. Intellectuelle de la Négritude, Suzanne Roussi, épouse d'Aimé Césaire à l'époque, a écrit des textes critiques très importants sur la poésie doudouiste et son exotisme par rapport à la nature et aux femmes antillaises. Ce n'est pourtant que très récemment que ses textes ont été réunis et publiés dans un ouvrage dirigé par l'écrivain guadeloupéen Daniel Maximin.

Les auteures semblent ainsi tomber dans l'oubli, comme c'était déjà le cas des conteuses. Par exemple, dans le mouvement littéraire de la Créolité, on mentionne toujours le conteur, et ce n'est pas un hasard si celui-ci est toujours représenté par une figure masculine.

Maryse Condé dénonce pourtant l'effacement des femmes dans son œuvre littéraire et essayistique. D'après Ching Selao (2016 : 74), Condé critique le mouvement de la Négritude depuis 1970. Évidemment, elle reconnaît son importance dans sa propre trajectoire personnelle en tant qu'écrivaine noire. Toutefois, elle accuse Aimé Césaire d'être le responsable de la désillusion qui a frappé les Antillais quand ils se sont rendu compte que la culture antillaise s'éloignait énormément de celles des pays de l'Afrique noire.

C'est à cause de cette déception collective, pourtant, que d'autres auteurs, tels qu'Édouard Glissant et ceux de la Créolité, ont continué à réfléchir sur l'identité créole. Condé n'a jamais nié l'importance de tout ce qui a été écrit et publié grâce à ces mouvements donc, mais elle se montre aussi réticente devant ces théories :

Ce sont les homme[s] qui ont le défaut de vouloir définir la marche de la vie. Par exemple, l'Éloge de la Créolité n'aurait pas pu être écrit par des femmes, parce que Simone Schwarz-Bart, qui est en fait la mère de la créolité, a dit « je ne voulais que rendre l'esprit créole », alors qu'eux, ils sont venus avec des règles, des diktats et des prononciamentos (Maryse Condé, citée dans Stampfli, 2012 : 20).

D'après Anaïs Stampfli, « les écrits des Créolistes véhiculeraient certains principes misogynes » (2012 : 20), surtout en ce qui a trait aux personnages féminins présents dans les ouvrages littéraires. Alors, même si les écrits de

femmes, comme Condé et Schwarz-Bart, se rapprochent des principes de la littérature créole, il faut « distinguer la démarche masculine des Créolistes d'une écriture féminine soucieuse de transmettre un ressenti créole plutôt que de plaider pour ses partis pris littéraires » (Stampfli, 2012 : 20).

Ainsi, on remarque chez les femmes de lettres antillaises la nécessité de parler de l'intimité de ces femmes jusqu'ici oubliées par la société et par ses compatriotes inscrits dans ce mouvement littéraire. De cette façon, les auteures font également des efforts pour donner à leurs textes une couleur locale, en cherchant à solidifier l'identité créole, sans pour autant négliger la place des femmes dans la société antillaise.

C'est précisément ce que fait Ina Césaire dans son œuvre littéraire. Néanmoins, si, chez Condé et Schwarz-Bart, le rapport à l'oralité et à la langue créole est moins évident, Césaire, pour sa part, se révèle une vraie conteuse, comme on le verra dans les sections suivantes.

Ina Césaire et la conservation de l'imaginaire antillais

Ina Césaire est l'auteure d'une œuvre théorique et littéraire vaste et diversifiée. En plus d'essais, d'articles, de films ethnographiques et de l'enregistrement de contes oraux par l'écoute de conteurs dans les veillées funéraires, de la transcription et de la traduction de ces histoires vers le français, elle a également écrit plusieurs pièces de théâtre, deux romans, un poème dédié à sa mère, de la littérature de jeunesse et des chansons pour le groupe martiniquais Malavoi et pour Ralph Tamar.

Ethnologue de formation, Ina Césaire s'engage dans la conservation du patrimoine de son île. C'est dans cette optique qu'elle amorce son travail d'enregistrement des conteurs, puis la transcription et la traduction des contes vers le français, après avoir parcouru l'intérieur des îles de Martinique et de Guadeloupe entre les années 1970 et 1980 avec son amie et future ethnolinguiste, Joëlle Laurent.

Ces recueils de contes oraux créoles, publiés dans une trilogie bilingue français-créole (*Contes de mort et de vie aux Antilles*, 1976; *Contes de soleil et de pluie aux Antilles*, 1988; *Contes de nuits et de jours aux Antilles*, 1989), sont peut-être les seuls qui ont été transcrits et traduits en langue française. Il existe, évidemment, d'autres recueils de contes créoles écrits en français, mais il s'agit en général d'un travail littéraire de réécriture des histoires populaires.

Il nous semble que c'est précisément ce travail de réécriture des contes créoles que critique Patrick Chamoiseau (2010 : 154) lorsqu'il affirme que l'on ne se

préoccupe pas de la conservation de la langue orale au moment de traduire les contes, en essayant alors de les faire accéder aux modalités de l'écriture, considérées comme supérieures, ou en les rapprochant de l'oralité européenne.

À la différence de la majorité des auteurs qui ont contribué à ces recueils de contes créoles réécrits dans un français littéraire, Ina Césaire a parcouru l'intérieur des îles en écoutant et en enregistrant les derniers conteurs de la Martinique et de la Guadeloupe et en transcrivant l'oralité antillaise. Dans la préface du premier recueil, *Contes de mort et de vie aux Antilles* (1977), avec Joëlle Laurent, elle aborde, dans la section intitulée « Notes sur la langue et l'orthographe », les défis que pose la transcription de la langue créole, qui demeure majoritairement orale. Les ethnologues établissent donc un système d'écriture basé sur l'analyse phonologique de M^{me} Halina Giraud, dont le manuscrit était encore inédit à cette époque-là :

Pour transcrire ces contes qui ne peuvent se dire qu'en créole et dont notre connaissance de la langue nous permettait d'apprécier toute la richesse, il nous fallait, avant toute chose, établir un système d'écriture. En effet, le créole martiniquais et guadeloupéen n'a presque jamais fait l'objet d'une codification et les rares textes jusque-là édités, dans cette langue, utilisent des orthographes diverses, le plus souvent calquées sur le français.

En nous inspirant de l'analyse phonologique faite par M^{me} Halina Giraud, nous avons cherché à établir une orthographe qui, tout en respectant les données pertinentes du créole, soit néanmoins suffisamment simple pour permettre une lecture facile par ceux qui pratiquent déjà la langue [et] sont par ailleurs alphabétisés en français. Le système que nous utilisons ici a été adopté après avoir été préalablement testé sur place avec succès, le plus largement possible, et dans les milieux les plus divers (Césaire et Laurent, 1977 : 16).

La traduction n'est pas mentionnée dans cette préface. Toutefois, nous proposons dans la section suivante d'analyser le travail de traduction entrepris par Ina Césaire (avec Joëlle Laurent dans le premier recueil), à partir de la pensée critique qu'a développée Ricardo Piglia sur la traduction en Amérique latine et de la notion de Créolité, telle que conçue par Bernabé, Confiante et Chamoiseau.

La traduction chez Ina Césaire

Selon Piglia (2011), le traducteur se présente comme un lecteur extraordinaire. Il lit un texte avec un tel intérêt et une telle attention aux détails qu'il est capable de capter de manière assez précise le sens de ce texte.

Ina Césaire, pour sa part, n'est pas que lectrice, elle est aussi auditrice. Elle fait partie de l'assemblée, comme on appelle le public du conteur, qui écoute ce que le protagoniste de l'oraliture antillaise raconte, mais qui interagit aussi avec lui en répondant à ses questions, en chantant et en complétant ses devinettes.

Le public du conteur est ainsi un public actif. Les histoires, transmises de génération en génération, appartiennent à l'imaginaire populaire et ne sont jamais racontées de la même façon. Elles appartiennent à la communauté, et personne ne réclame leur paternité.

Les histoires orales subvertissent la notion de propriété intellectuelle, selon la logique chère à la bourgeoisie, d'après Walter Benjamin (2012 : 198). Aux Antilles, non seulement le conteur raconte ce qu'il a entendu d'un autre conteur, mais il a aussi besoin de la participation active du public au cours de son récit, ce qui fait que les mêmes histoires sont racontées différemment chaque soir où se réunissent les gens pour écouter le maître de la parole.

Cette pratique narrative orale dont traite Benjamin (2012), qui s'est malheureusement déjà perdue en Europe en raison de la pratique dominante de l'écriture, demeurerait encore vivante il y a quelques années chez les Antillais grâce aux histoires racontées surtout dans les veillées funéraires. Lorsque l'écrivain antillais s'affirme enfin comme marqueur de paroles (Chamoiseau, 2016), il reproduit d'un côté des stratégies utilisées par le conteur afin de préserver cette tradition originale, tout en racontant une histoire authentique, d'un autre côté.

Dans ce contexte, en tant que traductrice, Ina Césaire ne lit donc pas, elle écoute ce texte qui dépasse le littéraire puisqu'il implique aussi tout un spectacle, le conteur étant accompagné de tambours et du public qui participe à la construction narrative. Dans un tel cas, Ina Césaire se présente comme une auditrice extraordinaire.

À partir de la Créolité, qui revendique l'héritage du conteur (maître de la parole) par l'intermédiaire de l'écrivain, on pourrait également analyser le rôle d'Ina Césaire traductrice comme un héritage de cette figure majeure de l'oraliture en Martinique et en Guadeloupe, le conteur. Dans ce cas, si le marqueur de paroles continue de mettre en avant le rôle de l'homme

au centre de la tradition orale, Ina Césaire subvertit la logique sexiste en préservant l'imaginaire créole et tout ce qui concerne l'oraliture antillaise de manière magnifique dans sa pratique de la traduction et dans son œuvre littéraire, comme on le verra plus loin.

Par la traduction des contes créoles, par exemple, on continue de déstabiliser le système qui, comme on le sait, s'approprie les objets culturels pour les transformer en marchandises selon l'idéologie capitaliste, car enfin le rôle du traducteur est de transposer des histoires d'une langue à l'autre sans néanmoins revendiquer leur paternité, comme le fait aussi le conteur.

Par ailleurs, la traduction, selon Piglia (2011 : 7), peut être définie comme l'exercice d'écrire une lecture. Dans ce cas, elle pourrait être considérée comme une des grandes catégories de la littérature contemporaine. Cela expliquerait, par exemple, les interventions de la traductrice Ina Césaire sur le texte en français en ce qui concerne le style ou encore le choix de ne pas traduire certains mots et expressions spécifiques à la culture antillaise, qu'elle préfère expliquer en note dans ses recueils.

D'après Piglia (2011 : 11) encore, qui donne l'exemple des traductions des œuvres de Jorge Luis Borges, on trouve dans les textes traduits une tension entre le style de l'auteur et le style du traducteur, ce qui, pour Ina Césaire, ne pose pas problème puisque les contes de la tradition orale aux Antilles n'ont pas d'auteurs officiels. La traductrice ne présente à ses lecteurs qu'une version de plus de ces histoires issues de la tradition créole, révélant ainsi son identité de conteuse.

Ina Césaire s'approprie donc ces histoires qui, malgré la prépondérance de la tradition des conteurs publics, lui appartiennent également. Toutefois, pour mieux comprendre le rôle de la femme antillaise dans la tradition orale, on peut revenir à la préface du premier recueil de contes publié par Ina Césaire et Joëlle Laurent aux Éditions Nubia.

La place de la femme dans la tradition orale

Césaire et Laurent (1977 : 9) décrivent une de ces soirées de contes auxquelles elles ont participé au cours de leur mission ethnographique qui portait sur l'oralité créole en Martinique et en Guadeloupe. C'était à l'occasion des funérailles d'un homme d'à peu près 50 ans; des conteurs distraient le public, pendant que les femmes de la famille, à l'exception de l'épouse du défunt, servaient les invités.

Par ailleurs, on sait que les femmes jouent un rôle important dans la transmission de la tradition et du passé antillais, surtout en ce qui concerne l'éducation des enfants. Maryse Condé (1993) aborde cette question dans un essai fondamental pour la compréhension de la littérature féminine aux Antilles portant sur des romancières antillaises.

D'après Condé (1993), un des sujets abordés très souvent par ces romancières est le rôle joué par les femmes, notamment les grands-mères, dans l'éducation familiale par opposition à l'éducation formelle imposée aux peuples créoles. C'est à elles enfin que l'on confie le soin de préserver ce passé d'esclavage et de luttes entreprises par les aïeux contre le système des plantations imposé par la France.

Dans ce contexte, pourquoi a-t-on exclu presque complètement les femmes de ce débat portant sur la nécessité de transmettre la tradition orale afin de maintenir l'identité créole? Le marqueur de paroles peut-il être une femme?

Le travail d'Ina Césaire et d'autres romancières antillaises nous prouve que les femmes s'engagent également dans la préservation de la mémoire de leurs îles. Pourtant, elles n'ont pas la visibilité que certains auteurs au centre des mouvements intellectuels, de la Martinique surtout, ont eu dans le monde francophone. Dans la partie suivante, on traitera de l'œuvre littéraire d'Ina Césaire en la mettant en relation avec son travail de traductrice.

Ina Césaire, conteuse créole

Comme on l'a mentionné plus haut, Ina Césaire s'est engagée dans une mission ethnologique, mais aussi dans un travail littéraire. Son œuvre, qui porte essentiellement sur les Antilles, témoigne également de sa volonté de préserver la tradition orale et de consolider l'identité créole.

En analysant son œuvre théâtrale et romanesque, on peut remarquer que ses stratégies littéraires sont empruntées à l'oralité. *Zonzon Tête Carrée*, son premier roman, est un excellent exemple du travail de construction d'une esthétique et d'une identité martiniquaises, basé sur la tradition orale qui est née dans le contexte d'horreur du système des plantations et d'esclavage imposé par la colonisation dans ce territoire.

Ce « drôle de bricolage », pour reprendre l'expression de Maurice Lee (2006 : 137), appelé roman, mais qui n'a rien de ce genre littéraire propre à la tradition européenne, présente aux lecteurs une vraie mosaïque de la diversité martiniquaise grâce à la réécriture de légendes et de contes connus de tous les habitants de l'île et, évidemment, de l'auteure depuis

son enfance. D'après Lee (2006 : 137), Ina Césaire affirme que *Zonzon Tête Carrée* n'est pas un roman, mais qu'il relate l'histoire de la Martinique. Le livre commence le jour de sa naissance et se construit au fil des histoires qu'elle a entendues toute sa vie.

À l'exception d'une histoire, avoue l'auteure, toutes celles qui sont racontées dans son livre sont authentiques et connues des habitants de l'île aux fleurs. Ainsi, Ina Césaire présente encore une fois à ses lecteurs des versions des histoires qui sont déjà connues des Martiniquais et qui ont été racontées de génération en génération, même si elle y ajoute des particularités liées à son style d'écriture.

En outre, Césaire confirme encore son rôle de conteuse puisque la majorité des récits présentés dans *Zonzon Tête Carrée* sont des versions des contes qu'elle a transcrits, traduits et publiés dans la trilogie citée précédemment. Même le lecteur qui n'a pas eu l'occasion de lire ces traductions peut s'en rendre compte, car l'ethnologue dédie le roman à ses parents, puis aux « conteurs qui se reconnaîtront » (Césaire, 2004 : 7).

Il faut également noter le rapport évident qui existe entre cet ouvrage et son œuvre théâtrale. Les personnages et les histoires présentés dans *Zonzon Tête Carrée* figurent aussi dans plusieurs de ses pièces de théâtre. L'intertextualité et la répétition caractéristiques de l'oraliture, ainsi que de différents types de performance, sont la base de tout le travail d'Ina Césaire. L'ensemble de son œuvre est donc une vraie insertion du lecteur ou du public (au théâtre) dans la culture antillaise et son oralité singulière.

Pour donner un exemple de cette intertextualité dans l'œuvre de Césaire, on pourrait citer l'histoire de la pauvre Lydia Modestin, une des nombreuses femmes dont on développe le portrait dans *Zonzon Tête Carrée*, et la méfiance généralisée autour de son identité parce qu'elle ne porte qu'une chaussure au pied droit alors que son pied gauche est toujours emmaillotté. À cause des commérages, on imagine qu'elle est une diablesse, une figure mythique en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane française ayant un pied de bouc qui, par son irrésistible beauté, attire les hommes pour les tuer.

Cette légende assez connue des Antillais est aussi la trame principale d'une pièce césairienne intitulée *La diablesse du Morne-Rouge*, dont les événements sont tous similaires à l'histoire que l'on raconte sur Lydia Modestin dans le taxi-pays de *Zonzon Tête Carrée*. Toutefois, le narrateur du roman prendra soin de confirmer aux lecteurs qu'il ne s'agit que d'un cas de pauvreté extrême, puisque cette fille doit partager avec sa mère la seule paire de chaussures qu'elles ont à la maison.

Zonzon Tête Carrée ne constitue qu'une petite partie d'une œuvre majeure qui, guidée par l'économie de l'oral évoquée par Chamoiseau, construit une mosaïque représentant la culture antillaise et la diversité des peuples qui composent l'identité créole. Ainsi, en plus des contes et des légendes provenant de l'oraliture, on peut y lire aussi des récits et des portraits véridiques transmis également de génération en génération : des « personnages gravés dans la mémoire du petit peuple, des aventures solitaires ou en groupe dont le registre varie du drôlatique à l'héroïque, et où les figures féminines ne sont jamais en reste », affirme Lee (2006 : 137).

En assumant la responsabilité d'enregistrer ces récits qui ne font pas partie de la version officielle de l'histoire de son île natale, Ina Césaire accomplit encore sa mission en tant que conteuse. Cette histoire, écrite précédemment par des voyageurs et des missionnaires qui ont finalement conçu le stéréotype des peuples esclavisés et qui demeure encore vivante chez les personnes non racisées, quoique parfois dissimulée, est ainsi enregistrée afin d'instruire les prochaines générations, comme l'ont toujours fait les femmes créoles au sein de la famille.

La traduction figure aussi dans le roman césairien. L'usage du créole chez Ina Césaire est beaucoup moins explicite que chez Chamoiseau, par exemple, dont l'œuvre a inspiré des dizaines de travaux universitaires portant sur ce langage qui nous semble parfois unique. Néanmoins, une lecture attentive révèle le travail assez détaillé qu'accomplit Césaire avec cette langue locale. Ainsi, bien qu'elle emploie un français littéraire, que l'on retrouve aussi dans la bouche de ses personnages les plus populaires, le créole y est présent de façon subtile.

D'après Lee (2006 : 140), l'emploi du français standard ou du « vous » pour marquer la fureur féminine, par exemple, se présente comme une source de comique. On cite, entre autres, le récit qui met en scène le personnage de Délice Golden, dans *Zonzon Tête Carrée*, ainsi surnommée en raison de son attachement à l'équipe de football martiniquaise, Golden Star, dont elle suit les matchs avec assiduité depuis la mort de son fils qui en était un grand partisan. Cette femme du peuple visite la tombe de son enfant après chaque match pour lui raconter ce qui s'est passé en lui narrant les faits de façon journalistique, à l'aide du passé simple et du subjonctif, « alors qu'un clin d'œil de l'auteure nous confirme que tout se passe en créole » (Lee, 2006 : 140). Lorsque Délice raconte qu'elle a crié pour encourager un des footballeurs « en bon créole évidemment » (Césaire, 2004 : 124), le lecteur comprend qu'il lit une traduction. Ainsi,

on s'aperçoit qu'Ina Césaire n'est pas uniquement traductrice dans le sens premier du terme. Elle dépasse le rôle consistant à faire passer un texte d'une langue à une autre; elle traduit aussi sa culture, d'abord basée sur l'oralité de la langue créole, dans la langue écrite.

Selon Piglia (2011 : 10), la pratique de la traduction étant une tâche exigeante, on peut s'interroger sur ce qu'est vraiment un texte original. D'après cet auteur, on vit dans un monde de répliques, comme le confirme la réflexion de Borges dans *Las versiones homéricas* que cite Piglia. C'est précisément ce que fait Ina Césaire tout au long de son travail littéraire : elle reproduit les histoires de l'imaginaire antillais transmises de génération en génération depuis l'époque de l'esclavage, soit dans les soirées de contes où se produit le conteur, soit à la maison où les femmes créoles s'occupent de l'éducation des enfants, ce qui est déjà assez original si l'on compare son travail à celui de créolistes comme Patrick Chamoiseau.

D'après Sarah D. Cordova (2019 : 12), la dédicace du roman à ces conteurs qui « se reconnaîtront », qui sont en fait des femmes pour presque la moitié d'entre eux, semble encore contredire ce qui est annoncé dans *Solibo Magnifique* de Chamoiseau, c'est-à-dire la disparition du conteur. Chez Ina Césaire, la figure du conteur ou, plus précisément, de la conteuse est toujours vivante.

L'auteure met ainsi en évidence son propre style, ce qui dévoile à la fois son identité de traductrice et de conteuse et confirme la continuité de la tradition orale des contes créoles à l'écrit, sans pourtant mettre de côté les pratiques employées dans l'oraliture pour se rapprocher de la tradition littéraire européenne.

Au temps des colonies et de l'esclavisation, le conteur, vivant dans une société dominée par les colonisateurs, ne pouvait pas se faire comprendre par ceux à qui sa parole n'était pas destinée, c'est-à-dire le Blanc colonisateur. Le conteur faisait donc de son art un masque didactique visant à transmettre des histoires qui combinaient divertissement et savoirs divers. En outre, c'est grâce à l'art de raconter des histoires pendant la nuit à un public souvent analphabète, comme nous le rappelle Edwards (2014 : 214), car le Code noir interdisait toute forme d'éducation aux personnes noires, que s'est consolidée la langue créole. Celle-ci demeure aujourd'hui encore la langue maternelle de ces individus dont les ancêtres ont connu les horreurs de la colonisation en Amérique et qui cherchent leur identité à travers la culture et la littérature créoles aux Antilles.

Autrement dit, le conteur (et la conteuse, évidemment) pourrait lui-même dans un tel cas être considéré comme un traducteur à l'origine. Il doit ainsi traduire, à travers son art, les leçons de ruse et de révolte en se servant

des armes miraculeuses que sont l'humour et la poésie (comme on l'affirme sur la quatrième couverture de *Contes de nuits et de jours aux Antilles* en faisant référence à Aimé Césaire), et il faut que l'assistance, à son tour, traduise ces anecdotes narrées par le conteur afin d'interpréter son message de résistance.

Chez Ina Césaire, on remarque donc l'utilisation de ces mêmes stratégies qu'employait le conteur lors des premières soirées de contes dans le système des plantations. Une chose toutefois fait du travail de Césaire un art singulier, la place occupée par les femmes.

La place des femmes chez Ina Césaire

Ce qui est vraiment remarquable dans l'œuvre d'Ina Césaire, c'est la place de la femme antillaise dans la société créole et dans la tradition orale, jusqu'ici ignorée par la plupart des intellectuels antillais. Dans *Zonzon Tête Carrée*, le personnage éponyme est le conducteur du taxi-pays qui, en traversant les paysages entre Gros-Morne et Fort-de-France, bien connus des Martiniquais, se souvient des histoires populaires, tout comme les passagers de son autobus.

Bien entendu, les figures masculines sont aussi présentes dans cet ouvrage, mais les portraits des femmes, plus nombreux et diversifiés, dominent le récit dès les premières pages du livre où l'auteure s'insère elle-même en dédiant celui-ci à ses parents et aux conteurs. Alors, « Ina Césaire se présente implicitement en tant que fille du couple Césaire, et ethnologue-spécialiste de la transmission orale », comme le note Cordova (2019 : 12), ainsi que comme conteuse.

Dans son œuvre théâtrale, la place centrale des femmes est encore plus évidente. Dans *Mémoires d'Isles*, par exemple, Césaire met en scène deux femmes d'un âge déjà avancé et d'origines assez distinctes. L'une habite au sud de l'île, où elle mène une vie de prolétaire, et l'autre, venant du Nord, présente une situation financière un peu plus confortable puisqu'elle a eu l'occasion de fréquenter l'école : ce sont les demi-sœurs Hermance et Aure qui se rencontrent dans un mariage et sont entraînées dans une conversation informelle au cours de laquelle elles se rappellent leur vie marquée par l'histoire de la Martinique et sa nature à la fois exubérante et destructrice.

D'une part, Césaire s'efforce de mettre en relief les héroïnes méconnues de la Caraïbe, comme Rosanie Soleil, personnage historique qui a joué un rôle important dans la très peu connue insurrection du Sud, dont l'auteure s'est inspirée pour écrire sa pièce de théâtre. D'autre part, elle narre aussi la vie des femmes du petit peuple, qui sont également d'une grande importance pour

bien comprendre celles qui, doublement domin  es, d'abord par le syst  me colonial et puis par le patriarcat, cherchent une identit   propre, comme le font aussi d'autres   crivains antillais dans leurs   uvres.

Conclusion

Si la traduction se pr  sente, selon l'affirmation de Ricardo Piglia (2011 : 10), comme une fa  on de cr  er des espaces de lecture, vu l'accessibilit   qu'elle offre    d'autres mondes et    d'autres cultures, et si elle repr  sente une autre mani  re de narrer les m  mes histoires, alors les femmes antillaises, notamment Ina C  saire, trouvent l   une fa  on de s'imposer en racontant leurs propres versions de l'Histoire par la litt  rature et « l'  criture traductive » dont parlait Rapha  l Confi  nt (2000 : 49).

Les auteurs de la Cr  olit   revendiquent la tradition orale comme strat  gie litt  raire et,    notre avis, c'est bien celle qui ne fait pas partie de ce mouvement, Ina C  saire, qui arrive    mieux traduire et enfin    pr  server ce mode d'expression singulier des Cara  bes francophones qui soutient l'identit   pour laquelle les intellectuels antillais luttent depuis 1930,    savoir l'identit   cr  ole.

Alors que la figure masculine du conteur pr  domine en ce qui concerne l'oralit  , la litt  rature   crite repr  sente pour les femmes une fa  on d'acc  der aussi au domaine public et de traverser les fronti  res, comme il ne leur   tait pas permis de le faire auparavant. On observe aujourd'hui une vraie r  volution culturelle et litt  raire chez les   crivaines cr  oles, chaque fois plus nombreuses.

Ce que repr  sente Ina C  saire dans ce contexte, c'est justement la subversion de ce que Pascale Casanova (2002) a d  fini comme l'un des enjeux de la R  publique mondiale des Lettres. Selon Casanova, le savoir-faire litt  raire serait li      des normes   conomiques qui font en sorte que la litt  rature    l'ext  rieur des grands centres culturels tombe rapidement dans l'oubli.

Gr  ce au travail de traduction bas   sur son exp  rience d'ethnologue, Ina C  saire entreprend une   tude approfondie de tout ce qui concerne la tradition orale dans les territoires d'outre-mer d'Am  rique. Elle peut ainsi se servir des strat  gies de l'oralit   de mani  re vraiment authentique en cr  ant une litt  rature qui se pr  occupe de reconstruire la m  moire collective des Martiniquais, sans pourtant oublier que cette identit   est aussi bas  e sur des efforts collectifs de sa communaut  , qui reproduit ces histoires appartenant    tous les sujets cr  oles.

Ainsi, en fondant son   uvre sur la traduction de la m  moire collective du peuple, Ina C  saire confirme ce que dit Piglia (2011 : 12)    propos

de la traduction comme construction de contextes de lecture et de possibilités. Césaire souligne les conditions de vie de la femme créole, tout en conférant au peuple une place dans l'histoire des Antilles, notamment de la Martinique, qui figure majoritairement dans ses ouvrages.

Par conséquent, si les traductions sont toujours liées à des demandes du présent, comme le mentionne aussi Piglia (2011 : 13), Ina Césaire est capable de comprendre ces demandes concernant l'identité créole contemporaine plusieurs années après l'apparition de la Négritude et de l'Antillanité, en publiant ce travail fantastique de traduction des contes créoles qu'elle-même a enregistrés, transcrits et traduits.

De même, elle a su se servir de ces demandes afin de régler une problématique qui la touche particulièrement : la place des femmes dans la culture et la littérature créoles, en subvertissant l'ordre établi par le système dit matrifocal qui conçoit la femme antillaise en tant que *potomitan* de la maison – comme le pilier central des temples vaudous –, surchargeant les femmes de responsabilités, en même temps que l'on reproduit le stéréotype de l'homme antillais irresponsable.

Dans les contes, notamment dans ceux publiés dans la trilogie d'Ina Césaire, la représentation des femmes créoles est donc la reproduction du stéréotype des figures féminines construites autour de cet imaginaire où, en tant que mère, la femme doit combler l'absence du père et s'occuper de l'éducation aussi bien que de l'alimentation des enfants. Si elle est jeune, l'homme blanc peut la sauver, mais si, au contraire, elle est âgée, elle ne peut qu'être une sorcière, selon l'oraliture.

On ne peut, toutefois, lire les romans (et aussi d'autres genres d'écriture) des écrivaines antillaises comme des ouvrages féministes tels qu'ils sont conçus en Occident, nous dit Maryse Condé (1993 : 39), parce que les contradictions autour de la femme créole sont nombreuses et se réfléchissent évidemment dans leurs héroïnes. Cela montre aussi la complexité de ces personnages féminins dans la littérature antillaise.

Cette dernière permet de mettre en évidence la multitude de personnalités qui caractérisent les femmes créoles sans les réduire à des *potomitans* dont le rôle n'est que de garder et de nourrir les enfants. C'est pourquoi la femme a une place centrale dans toute l'œuvre d'Ina Césaire, dont plusieurs textes portent même comme titres les prénoms des protagonistes féminines. Cependant, ce qui rend son écriture singulière, ce sont les efforts minutieux qu'elle déploie pour préserver ce qui constitue la principale manifestation de nature identitaire et littéraire, l'oraliture.

BIBLIOGRAPHIE

- BELROSE, Annick Marie (2020). « A diglossia literária em Patrick Chamoiseau : o caso de seus romances autobiográficos *Antan d'enfance* e *Chemin d'école* », *Calignama : Revista de Estudos Românicos*, vol. 25, n° 3, p. 237-251.
- BENJAMIN, Walter (2012). « O narrador », *Obras escolhidas*, traduit de l'allemand par Sergio Paulo Rouanet, São Paulo, Éditions Brasiliense, p. 197-221.
- BENJAMIN, Walter (2017). *Ensaïos sobre Brecht*, São Paulo, Boitempo.
- BERNABÉ, Jean, Patrick CHAMOISEAU et Raphaël CONFIANT (1993). *Éloge de la Créolité*, Paris, Gallimard.
- CASANOVA, Pascale (2002). *A República Mundial das Letras*, São Paulo, Éditions Estação Liberdade.
- CÉSAIRE, Ina (1977). *Contes de mort et de vie aux Antilles*, Paris, Éditions Nubia.
- CÉSAIRE, Ina (2004). *Zonzon Tête Carrée*. Saint-Amand-Montrond, Éditions Motifs.
- CÉSAIRE, Ina (2011). *Rosanie Soleil et autres textes dramatiques*, Paris, Éditions Karthala.
- CHAMOISEAU, Patrick (2010). « Que faire de la parole? », dans Ralph Ludwig (dir.), *Écrire la « parole de nuit » : la nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard, p. 151-158.
- CHAMOISEAU, Patrick (2016). *Solibo Magnifique*, Paris, Gallimard.
- CONDÉ, Maryse (1993). *La parole des femmes : essai sur des romancières des Antilles de langue française*, Paris, L'Harmattan.
- CONDÉ, Maryse (2009). *La civilisation du bossale : réflexions sur la littérature orale de la Guadeloupe et de la Martinique*, Paris, L'Harmattan.
- CONFIANT, Raphaël (2000). « Traduire la littérature en situation de diglossie », *Palimpsestes : revue de traduction*, vol. 12, 1^{er} janvier, [En ligne], [<http://journals.openedition.org/palimpsestes/1635>] (consulté le 28 août 2021).
- CONFIANT, Raphaël (2010). « Questions pratiques d'écriture créole », dans Ralph Ludwig (dir.), *Écrire la « parole de nuit » : la nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard, p. 171-180.
- CORDOVA, Sarah D. (2019). « Ina Césaire revisitée », *Présence africaine*, n° 199-200, p. 11-26.

- EDWARDS, Carole (2014). « L'authenticité tant anticipée : le conte antillais à la scène chez Ina Césaire et Maryse Condé », dans Hanétha Vété-Congolo (dir.), *Le conte d'hier, aujourd'hui : oralité et modernité*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Academia-L'Harmattan, p. 213-238.
- GAUVIN, Lise (1992). « L'imaginaire des langues : entretien avec Édouard Glissant », *Études françaises*, « L'Amérique entre les langues », vol. 28, n° 2-3, p. 11-22.
- GAUVIN, Lise (2016). « Des littératures de l'intranquillité », *Intercâmbio : revue d'études françaises = French Studies Journal*, vol. 9, p. 27-33.
- LEE, Maurice (2006). « Sur le Zonzon d'Ina Césaire (un drôle de bricolage) », *Journal of Caribbean Literatures*, vol. 4, n° 2, p. 137-146.
- PIGLIA, Ricardo (2011). « Tradición y traducción », *Conferencia dictada al celebrarse la inauguración el Magister en Literatura Comparada de la Facultad de Artes liberales de Universidad Adolfo Ibáñez*, Santiago (Chili).
- RAMA, Ángel (1998). *La ciudad letrada*, Montevideo, Arca.
- SELAO, Ching (2016). « Maryse Condé et les pères fondateurs de la Caraïbe francophone », *Études françaises*, « La figure du père dans les littératures francophones », vol. 52, n° 1, p. 73-90.
- SIMASOTCHI-BRONÈS, Françoise. (2015). « Les littératures des Antilles françaises : des doudouistes aux (post)-créolistes », *Québec français*, n° 174, p. 55-58.
- STAMPFLI, Anaïs (2012). « Écrire en "Simone Schwarz-Bart" et en "Maryse Condé"... Les deux grandes dames des lettres guadeloupéennes face au Manifeste de la Créolité », *Les Cahiers du GRELCEF*, « Les écrits contemporains de femmes de l'océan Indien et des Caraïbes », n° 3, p. 19-34.

JÉSSICA POZZI est titulaire d'un *master* en littérature postcoloniale de l'Université fédérale du Rio Grande do Sul (Brésil). Elle a également obtenu un *master* en français langue étrangère (FLE) de l'Université des Antilles en tant que boursière de l'ambassade de France au Brésil. Chercheuse de la littérature guyano-antillaise, elle a été une des responsables de la première traduction d'Ina Césaire vers le portugais brésilien, l'ouvrage *Contes de nuits et de jours aux Antilles* paru au Brésil en 2021. Elle s'intéresse aux littératures de langue française des Amériques, à l'enseignement du FLE et à la traduction.

Un Canada français à la croisée des chemins
Le discours de *L'Action française* et de *L'Action nationale*
sur la question de l'immigration (1917-1967) :
méfiance, refus et ouverture

Jean-Philippe Croteau

Tokyo University of Foreign Studies (TUFS)

Résumé : Cet article examine l'influence du discours sur l'immigration de *L'Action française* et de *L'Action nationale*, entre 1917 et 1967, sur le réaménagement du projet national canadien-français. Les deux revues se sont d'abord montrées méfiantes et hostiles à l'immigration pour ensuite, dans l'après-guerre, faire de l'immigration un enjeu vital pour l'avenir du fait français en réclamant des pouvoirs accrus pour le gouvernement du Québec. Il ressort de cette étude que la question de l'immigration a influencé le discours de *L'Action nationale* et a contribué à une rupture avec le projet national canadien-français en consacrant le gouvernement provincial comme principal dépositaire des intérêts culturels et politiques des Québécois francophones.

Abstract: *This paper examines the influence of the discourse on immigration of L'Action française and L'Action nationale, between 1917 and 1967, on the reorganization of the French-Canadian national project. The two reviews were initially suspicious and hostile to immigration and then, in the post-war period, made immigration a vital issue for the future of the fait français by demanding more powers for the Quebec government. This study shows that the issue of immigration influenced the discourse of L'Action nationale and contributed to the break with the French-Canadian national project by establishing the provincial government as the main repository of the cultural and political interests of Quebec French speakers.*

Depuis les premières études sur la francophonie canadienne, à partir des années 1970 et 1980, la question des relations entre le Québec et les minorités francophones occupe une place privilégiée et, dans ce domaine, la thèse de la rupture a longtemps prévalu. Ainsi, l'émergence du nationalisme québécois aurait fait éclater une identité partagée qui était fondée sur une communauté de mémoire, d'histoire et de culture et contraint les minorités francophones, désormais sans projet politique, de se redéfinir elles aussi sur la base de l'appartenance provinciale et régionale (Bernard, 1996; Harvey,

1994 : 3-18; Martel, 1997; Gervais, 2003). Par la suite, certains auteurs ont remis en question cette interprétation considérant plutôt que chacune de ces collectivités francophones avait connu un développement autonome en raison des changements démographiques, sociaux, politiques et culturels qui ont refaçonné leur identité. La sécularisation de la société canadienne et les politiques keynésiennes des différents paliers de gouvernement dans l'après-guerre auraient joué pour beaucoup dans la fragmentation de l'identité canadienne-française au profit d'une appartenance francophone provinciale délestée d'un héritage religieux, tant au Québec que parmi les minorités de langue française ailleurs au pays (Frenette, 1998; Cardinal, 1997 : 213-232; Allaire, 2004 : 107-116; Dorais, 2013 : 59-99). Enfin, plus récemment, plusieurs auteurs ont tenté d'évaluer le rôle des politiques fédérales de bilinguisme et de multiculturalisme sur le discours du réseau institutionnel et associatif francophone en milieu minoritaire. Les politiques subventionnaires du gouvernement fédéral auraient incité les associations francophones à graduellement se prononcer, dans le débat constitutionnel, en faveur d'une conception trudeauiste de l'unité nationale troquant leur engagement envers le biculturalisme pour une adhésion au multiculturalisme et à la primauté de la *Charte canadienne des droits et libertés* enchâssée dans la Constitution en 1982. Ce repositionnement favorable à un nouvel ordre symbolique canadien aurait eu pour conséquence d'agrandir ainsi le fossé d'incompréhension entre le Québec et les communautés minoritaires de langue française (Bock, 2001a; Savard, 2005; Dupuis, 2008 : 7-39; Miville, 2012).

Malgré les avancées importantes des dernières décennies, qui témoignent d'un essor historiographique indéniable sur ces questions, encore trop peu d'études mettent en lien le thème de l'immigration avec les mutations du discours nationaliste canadien-français. La lecture préliminaire d'une revue phare du nationalisme traditionaliste canadien-français, *L'Action française* (1917-1928), ainsi que celle qui lui succède quelques années après sa disparition, *L'Action nationale* (1933-...), nous révèle pourtant l'importance de l'influence de la question de l'immigration sur la construction du discours nationaliste au Québec (Dupuis, 1992; Mann, 2005; Ryan, 2006; Courtois, 2008; Ferretti, 2019)¹.

¹ Par nationalisme traditionaliste, nous retenons la définition de l'historien Pierre Trépanier, qui conçoit le traditionalisme comme un regard critique posé sur la transmission de la tradition nationale qui est caractérisée par l'expérience, l'histoire et la culture d'une collectivité. Selon cet historien, loin de prôner un retour au passé ou à l'ordre ancien, les traditionalistes réfléchissent sur ce qu'il convient de préserver de la tradition nationale dans un monde en changement et de choisir les meilleurs moyens pour y parvenir. À cet effet, voir Trépanier (2002).

En effet, à partir de l'après-guerre, les auteurs de *L'Action nationale* s'intéressent de plus en plus à la question de l'immigration. Ils s'inquiètent de la tendance des nouveaux arrivants à adopter comme langue d'usage l'anglais et surtout des conséquences que pourrait avoir l'immigration à long terme sur le poids démographique des Canadiens français et leur influence politique au pays. Ils réclament que le gouvernement provincial assume ses pouvoirs en matière d'immigration prévus dans la Constitution pour recruter des immigrants susceptibles de s'intégrer à la majorité francophone et demandent que celle-ci se fasse plus accueillante que par le passé envers ces nouveaux arrivants². Cette position tranche avec les décennies précédentes, caractérisées par une méfiance envers l'immigration et un refus catégorique dans les années 1930 d'accepter les nouveaux arrivants au pays, tout particulièrement les Juifs.

Nous posons l'hypothèse que le thème de l'immigration constitue l'une des causes, grandement minimisée, du réaménagement du projet national canadien-français. Dans l'après-guerre, l'immigration a pris la forme d'un enjeu politique déterminant pour une partie des élites nationalistes canadiennes-françaises amenant celles-ci à remettre graduellement en cause le rôle de l'Église catholique comme institution nationale pour confier à l'État québécois certaines prérogatives dans le domaine de l'accueil et de l'intégration des immigrants. Ce faisant, la revue a participé à une reconfiguration du nationalisme en consacrant le gouvernement provincial comme principal dépositaire des intérêts supérieurs des Canadiens français, puis des Québécois francophones. Ce discours marque la rupture avec le projet national canadien-français présidé par une Église-nation, qui incarnait la volonté collective des francophones de perpétuer leur langue, leur culture et leurs traditions en terre d'Amérique.

Pour réaliser cette recherche, nous avons consulté tous les articles portant sur l'immigration dans *L'Action française* (1917-1928) et dans *L'Action nationale*, de 1933 à 1967, pour dégager les tendances d'un discours. Au cours de ce dépouillement, nous avons répertorié 151 articles

² Selon l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), l'immigration est un domaine de compétence partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces même si les lois du premier ont préséance sur celles des secondes en cas de litige. Il reste que le gouvernement québécois a en règle générale toujours laissé le champ libre au gouvernement fédéral dans ce domaine, et ce, jusque dans les années 1960, lorsqu'il crée en 1965 le Service de l'immigration, rattaché au ministère des Affaires culturelles, puis le ministère de l'Immigration en 1968.

sur la question de l'immigration (76 pour *L'Action française* et 75 pour *L'Action nationale*) sur un total d'environ 4700 textes publiés pendant cette période, dont nous avons abordé le contenu par ordre chronologique, et chacune des périodes choisies a fait l'objet d'une analyse.

Le nationalisme de *L'Action française* et de *L'Action nationale*

Le début du xx^e siècle et la fin de la Première Guerre mondiale correspond à une période de bouleversements politiques, sociaux et économiques pour la société canadienne-française. La crise de la conscription et les luttes des minorités canadiennes-françaises pour défendre leurs droits scolaires dans les provinces anglophones favorisent l'émergence d'un nouveau nationalisme canadien-français plus militant³. De plus, les élites intellectuelles nationalistes sont fortement préoccupées par les conséquences de l'urbanisation et de l'industrialisation sur la société canadienne-française qui connaît d'importantes transformations (Boily, 2001 : 141-161; Warren, 2002 : 539-572; Lamonde, 2004).

C'est dans ce contexte sociopolitique que des membres de la Ligue des droits du français, dont le jésuite Joseph-Papin Archambault, le docteur Joseph Gauvreau et le journaliste et futur rédacteur en chef du *Devoir*, Omer Héroux, fondent *L'Action française* en 1917. La Ligue des droits du français change alors de nom pour devenir la Ligue de l'action française⁴. Omer Héroux en est le premier directeur, auquel succède en 1921 le chanoine Lionel Groulx, qui conservera un important ascendant

³ La création d'organisations, d'associations et de journaux au cours de cette période, comme la Société du bon parler français (1902), la Ligue nationaliste canadienne (1903), l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC) (1904), le quotidien *Le Devoir* (1910), l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) (1910), l'École sociale populaire (ESP) (1911), la Ligue des droits du français (1913), le journal *Le Droit* (1913) et, enfin, la Ligue d'action française qui se dote de sa propre revue, *L'Action française* (1917), témoigne de ce renouvellement de la pensée nationaliste canadienne-française.

⁴ La Ligue des droits du français est issue en grande partie de la Société du bon parler français, une association savante et littéraire, dont la mission visait à rehausser la qualité de la langue française au Canada français. Au lendemain du Congrès de la langue française, en 1912, le jésuite Joseph-Papin Archambault fonde la Ligue des droits du français pour défendre les droits constitutionnels, culturels et linguistiques des Canadiens français au pays et redresser la situation du français, notamment à Montréal, en encourageant l'usage du français dans l'espace public, qui tendait, surtout dans la sphère économique, à céder le pas à l'anglais.

sur la revue jusqu'à sa disparition en 1928. Maître à penser pour plusieurs membres de la Ligue, il contribue en grande partie à définir les principales orientations idéologiques de la revue nationaliste (Courtois, 2017).

L'Action française s'impose rapidement comme le principal porte-parole du mouvement nationaliste canadien-français avec un tirage qui atteint un sommet de 5 à 6000 exemplaires au début des années 1920. Ses collaborateurs se recrutent surtout dans les rangs des membres du clergé, des professions libérales, de la presse et des milieux universitaires. On compte aussi des chefs ouvriers, des hommes politiques, des financiers et des économistes. Son influence déborde largement le Québec, avec la participation de personnalités éminentes de tout le Canada français, de l'Acadie et même de la diaspora canadienne-française aux États-Unis (Morin, 2002 : 21-26).

L'Action française souhaite jouer un rôle d'éveilleur des consciences auprès des élites à qui on reproche leur indifférence, leur apathie, voire leur complaisance envers les nombreux périls qui menacent la survie du Canada français. C'est dans ce contexte d'urgence que les membres de la Ligue d'action française mettent de l'avant une doctrine d'affirmation nationale destinée à mobiliser les élites et à guider leur action pour permettre au peuple canadien-français de se relever et de reconquérir le terrain perdu dans tous les aspects de sa vie collective, que ce soit la religion, la politique, la culture, l'éducation ou l'économie (Lamonde, 2004 : 140-145).

La doctrine de *L'Action française* puise essentiellement dans le nationalisme traditionaliste, hérité des ultramontains du XIX^e siècle, qui conçoit les Canadiens français comme une communauté façonnée par trois cents ans d'histoire et rattachée à une double tradition, le catholicisme et la culture française. Selon cette école de pensée nationaliste, les Canadiens français ont le devoir d'accomplir la mission, assignée par la Providence, de propager le catholicisme sur le continent et de faire triompher ses valeurs spirituelles et morales sur le matérialisme anglo-saxon et protestant en restant fidèles à leurs origines françaises, à leur foi et à leurs traditions nationales, qui ont été préservées depuis les premiers temps de la colonie. La revue a été influencée aussi par la doctrine sociale de l'Église catholique, notamment par l'encyclique du pape Léon XIII, *Rerum Novarum*, qui cherchait à concilier les contradictions générées par l'essor rapide du capitalisme industriel et la montée des inégalités sociales en promouvant une réorganisation de la société, fondée sur une pensée et un mode d'action chrétiens, qui s'appuierait sur les principes du bien commun et de la justice sociale (Ryan, 2006 : 21-30).

Ainsi, pour les auteurs de *L'Action française*, les communautés canadiennes-françaises, éparpillées sur le continent, témoignent de l'ancienneté de l'Empire français d'Amérique, en constituent le prolongement, mais aussi les héritiers qui contribuent à perpétuer à ce jour la vocation apostolique de la civilisation française et catholique en Amérique. C'est au nom de cette conception nationale que *L'Action française* monte aux barricades pour défendre ces avant-postes du fait français en Amérique et soutenir chacune de leurs luttes scolaires pour protéger leur droit à une éducation catholique et de langue française, menacé par la législation des gouvernements provinciaux anglophones. Pour *L'Action française*, le Québec en tant que foyer national du Canada français a le devoir de montrer l'exemple en menant la lutte sur son propre territoire pour l'affirmation de la culture et de la langue françaises, mais aussi en se portant à la défense de chacun des contreforts canadiens-français, afin d'empêcher que leur disparition ne fasse sombrer dans l'abîme toute la civilisation française et catholique en Amérique (Bock, 2001b : 345–384).

Le thème de l'immigration est de bien moindre importance que celui du sort des minorités canadiennes-françaises (à peine 3 % du contenu étudié dans les deux revues toutes périodes confondues). Toutefois, c'est un thème qui revient régulièrement. Il faut souligner que l'immigration est un phénomène incontournable depuis le début du xx^e siècle. En raison de l'industrialisation, amorcée à partir de la seconde moitié du xix^e siècle, puis de l'expansion territoriale du Canada vers l'ouest, le gouvernement canadien a adopté diverses politiques d'immigration pour combler les besoins en main-d'œuvre d'une économie en plein essor et peupler les Prairies (Hawkins, 1988; Burnet et Palmer, 1988; Kelley et Trebilcock, 2010; Knowles, 2016).

Cette situation inquiète la presse et les associations nationalistes canadiennes-françaises, dont la Ligue d'action française et *L'Action française*, qui voient d'un mauvais œil une immigration qui risque de bouleverser la dualité culturelle au pays incarnée par deux nations fondatrices, les Canadiens français et les Canadiens anglais. Ainsi, les porte-paroles du nationalisme canadien-français craignent que les immigrants s'assimilent à la majorité anglophone et contribuent à l'anglicisation du pays, ce qui remettrait en cause le statut de peuple fondateur des francophones et conduirait à l'abolition de leurs droits politiques, religieux, culturels et scolaires (Harvey, 1987; Behiels, 1991, Lamonde, 2004).

En 1926, *L'Action française* de Paris est condamnée par le pape en raison de son nationalisme intégral jugé outrancier et de la subordination

du catholicisme à ses visées politiques. Les membres de la Ligue d'action française, craignant sans doute d'être associés à la publication maurassienne, changent le nom de la revue, deux ans plus tard, pour *L'Action canadienne-française*. Bien que cette dernière revoie ses ambitions à la baisse, elle conserve sensiblement le même personnel de rédaction, et le contenu idéologique demeure fidèle à la revue précédente. Toutefois, la faillite de la revue en raison d'une mauvaise gestion financière force ses dirigeants, en 1928, à mettre fin à ses activités (Mann, 2005 : 143-162).

Au début des années 1930, les membres de la Ligue d'action française, rebaptisée la Ligue d'action nationale, sentent le besoin de relancer la défunte *Action française* pour recréer un espace de réflexion, de discussion et de débat afin de trouver des solutions à la crise morale, sociale et économique qui frappe de plein fouet le Canada français lors de la Grande Dépression. Dirigé par un jeune professeur de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC), Esdras Minville, *L'Action nationale* attire surtout des laïcs recrutés dans les professions libérales. Très préoccupée par les questions économiques et inspirée par le programme de restauration sociale de l'École sociale populaire (ESP)⁵, l'équipe de rédaction de *L'Action nationale* propose des solutions pour réformer le capitalisme, en conformité avec la pensée traditionaliste canadienne-française, en privilégiant de nouvelles formes de solidarité collective, comme le coopératisme et le corporatisme social (Trépanier, 1994 : 159-212; Warren, 2004 : 219-238). Contrairement à *L'Action française* qui se méfiait de la politique partisane, *L'Action nationale* appuie les nouveaux partis nationalistes, comme l'Action libérale nationale (1934-1936) et le Bloc populaire canadien (1942-1948), qui ont eu une existence éphémère, mais qui ont grandement influencé l'évolution des idées politiques au Québec dans l'après-guerre (Comeau, 1982; Dirks, 1991).

Bien que *L'Action nationale* reprenne les principaux éléments de la doctrine nationaliste de *L'Action française*, elle montre davantage d'intérêt pour les questions sociales et économiques et tend, à partir de l'entre-deux-guerres, à porter moins d'attention à la défense des minorités francophones que par le passé. Cela s'explique sans doute par la condamnation de

⁵ Créée en 1911 par M^{gr} Bruchési, archevêque de Montréal, l'École sociale populaire (ESP) visait à diffuser les enseignements de la doctrine sociale de l'Église par la publication de tracts et de brochures et l'organisation de conférences. Elle visait aussi à former des militants qui mettraient en pratique les principes de l'encyclique *Rerum Novarum*. Dans les années 1930, sous la direction de Joseph-Papin Archambault, directeur de 1929 à 1959, l'ESP s'est surtout engagée dans la lutte contre le communisme.

L'Action française de Paris et de son nationalisme intégral par le pape qui a refroidi l'ardeur de nombreux nationalistes canadiens-français, désormais plus prudents dans leurs interventions à l'égard de la défense de la langue française et de la foi catholique (Bock, 2016). De plus, le front scolaire, qui avait soulevé une mobilisation importante des nationalistes canadiens-français contre le Règlement 17, connaît un apaisement à partir des années 1920 à la suite de nombreux compromis de la part du gouvernement ontarien permettant graduellement de lever l'interdit qui pesait sur l'enseignement du français dans les écoles bilingues (Bock et Charbonneau, 2015). Il faut aussi expliquer ce changement d'attitude, comme l'a observé Pierre Anctil dans son étude sur *Le Devoir*, par l'intérêt grandissant de la presse québécoise pour la politique provinciale (Anctil, 2013). Sans renoncer complètement à la défense des droits scolaires des Canadiens français dans les autres provinces et du bilinguisme dans les institutions et la fonction publique fédérale, *L'Action nationale* mène d'autres combats, entre autres, en exigeant le respect de l'autonomie du gouvernement québécois dans le champ de ses compétences provinciales, menacée par l'édification d'un État-providence fédéral, et en s'opposant à la conscription lors de la Seconde Guerre mondiale. La recherche de solutions pour secouer la domination des capitaux étrangers sur l'économie québécoise et mettre fin à l'infériorité économique des Canadiens français demeure aussi au premier chef des préoccupations de la revue.

***L'Action française* (1917-1928) : la méfiance**

C'est au cours de l'existence de *L'Action française* (1917-1927) et de *L'Action canadienne-française* (1928) que le thème de l'immigration est le plus souvent abordé : 76 textes font mention de ce sujet (figure 1). Les références à l'immigration atteignent un sommet, respectivement en 1922 (11 mentions) et en 1927 (12 mentions). Au total, les mentions sur l'immigration représentent environ 5 % des textes publiés dans la revue (sur un total de 1500 environ). Toutefois, il ne faut pas s'y méprendre, l'immigration est rarement abordée comme sujet principal d'un article. Les auteurs s'y réfèrent ponctuellement lorsqu'ils traitent d'un autre sujet.



Figure 1 – Nombre d’articles publiés annuellement portant sur l’immigration dans *L’Action française* (1917-1927) et *L’Action canadienne-française* (1928) (N = 76).

Ainsi, *L’Action française* considère l’immigration comme un péril démographique qui menace l’avenir culturel de la société canadienne-française au même titre que le déclin de la natalité, la mortalité infantile et l’émigration aux États-Unis. Pour les auteurs de la revue nationaliste, le milieu rural constitue le « réservoir de la race canadienne-française » qui a permis aux Canadiens français de s’enraciner sur le continent et de préserver leurs traditions catholiques et françaises grâce au cadre protecteur de la paroisse et à un taux de natalité élevé. Ainsi, rappellent les auteurs, le Canada français a pu compter de tout temps sur des familles nombreuses pour faire croître la population ou maintenir son nombre et faire contrepoids à la majorité canadienne-anglaise qui, elle, se nourrit de l’immigration (Paquet, 1918 : 3-12; Lalande, 1918 : 98-108). La ville, comme l’a bien relevé auparavant les historiens Susan Mann et Yvan Lamonde (Mann, 2005 : 105-123; Lamonde, 2004 : 151-155), apparaît au contraire pour *L’Action française* comme un espace étranger où règne une modernité radicale associée aux manifestations culturelles de la civilisation américaine qui se déploie en milieu urbain et favorise l’acculturation des Canadiens français au contact des valeurs anglo-saxonnes, protestantes et matérialistes. Cette modernité se confond dans l’esprit des rédacteurs de la revue nationaliste avec l’individualisme exacerbé, la dépersonnalisation et l’atomisation sociale de même qu’avec le triomphe de l’utilitarisme, la laïcisation des institutions nationales et religieuses et la déchristianisation des masses (Minville, 1926 : 258-265; Dugré, 1926 : 130-153; La direction, 1927 : 130-144).

Cette américanisation est aussi amalgamée avec le cosmopolitisme qui montre, selon les auteurs de *L’Action française*, comment graduellement l’immigration dilue le caractère français et catholique de Montréal et

menace son intégrité culturelle et religieuse (Marion, 1926 : 299). Toutefois, c'est l'attitude des élites canadiennes-françaises, caractérisée par l'anglomanie, qui est le plus ouvertement critiquée, alors que celles-ci devraient prêcher par l'exemple, tandis que les masses populaires restent fidèles aux traditions :

Les hommes de Ville-Marie ont-ils dégénéré? Leur force de tempérament, leur force de résistance s'est-elle affaiblie? Comment ne pas l'avouer? Un simple coup d'œil sur notre ville nous en convaincra : quel agrégat informe de races, quelle cacophonie de langues, quel cosmopolitisme d'idées et de mœurs! Même nos quartiers les plus canadiens-français sont entamés. La vague saxonne les mange tranquillement. Les couches profondes de la race – nous sommes heureux de le constater – paraissent toutefois avoir été peu atteintes. L'amour et la fierté de la langue sont encore très vivaces chez le peuple, et si certaines classes moyennes, la classe commerciale en particulier, ont subi la fascination, non d'une civilisation, mais d'un système d'affaires étranger, la faute en est à nos dirigeants qui ont trop souvent exalté ses méthodes et adopté sa langue (Homier, 1918 : 375).

Il reste que pour *L'Action française* le principal danger pour l'avenir religieux et culturel de la collectivité canadienne-française est l'émigration vers les États-Unis, qui avait fortement diminué au tournant du xx^e siècle et qui reprend de plus belle avec la récession des années 1920 (Vicero, 1968; Lavoie, 1979; Roby, 1990). Les auteurs accusent les gouvernements fédéral et provincial de laisser partir les sources vives du Canada français, qui ne tarderont pas à s'acculturer dans les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre (La direction, 1925 : 326-327; Vanier, 1926 : 248-265; Vanier, 1927 : 302-304). Plutôt que de retenir ce précieux capital humain et de peupler les Prairies et le nord du Québec, les gouvernements préfèrent faire venir des immigrants aux cultures et aux coutumes étrangères incompatibles avec celles des deux peuples fondateurs du Canada (Bastien, 1927 : 114-120; La direction, 1927 : 320-352; Dumont, 1928 : 239-240; Gauthier, 1928 : 4-17; Dugré, 1928 : 73-90). C'est l'avis de Joseph Bruchard, qui prône la colonisation pour retenir ses compatriotes sur le sol québécois et le rapatriement de ceux déjà exilés aux États-Unis :

Une immense propagande se fait en Europe et aux États-Unis pour recruter des dizaines et des centaines de mille immigrants pour l'Ouest et bientôt pour le Nord-Ontario. [...] Mais ce que nous devons faire, faire à tout prix et tout de suite, c'est de garder nos gens chez nous et de rapatrier nos milliers de compatriotes des États-Unis, qui tendent les yeux vers nous pour que

nous leur tendions les bras. Nous payons héroïquement et stupidement la traversée des mers et de nos terres pour des milliers d'Européens qui ne savent rien faire et dont nous ne savons bientôt que faire, et nous refusons le même secours à nos frères, nés dans notre maison, qui nous le demandent publiquement, officiellement par la voix des journaux et des missionnaires-colonisateurs? (Bruchard, 1921 : 155-156)

Pour les auteurs de *L'Action française*, les politiques d'immigration du gouvernement fédéral représentent un immense gâchis. Plutôt que de favoriser la concorde entre les deux peuples fondateurs pour cimenter l'union du pays, les politiciens de la majorité anglophone ont préféré persécuter les Canadiens français et bafouer leurs droits scolaires et linguistiques. De plus, ils ont cherché à peupler les Prairies d'immigrants aux mœurs et aux mentalités radicalement différentes en espérant angliciser le pays (Groulx, 1917 : 199; Durand, 1922 : 143-144). Le résultat est que ces immigrants, loin de s'assimiler, contribuent à fonder une culture hétéroclite, éloignée de l'esprit national canadien, ce qui conduit inévitablement à détacher l'Ouest du reste du pays et à favoriser son américanisation (Bruchési, 1923: 56).

Toutefois, cette méfiance envers l'immigrant et le refus d'une immigration « massive », « dérégulée » et « non sélective », pour reprendre les expressions consacrées à la question, ne signifient pas que les auteurs de *L'Action française* rejettent l'intégration des autres groupes culturels dans la société canadienne-française. Contrairement à la croyance populaire encore tenace, le nationalisme traditionaliste ne conçoit pas la communauté canadienne-française comme un groupe racial ou biologique, mais plutôt comme le résultat d'une histoire, de traditions religieuses et culturelles, incarnées dans des institutions politiques, sociales, juridiques et intellectuelles, qui ont été édifiées patiemment au cours des trois derniers siècles (Boily, 2003; Bock, 2004 : 94-119; Bellavance, 2004 : 37-67). Les immigrants peuvent intégrer cette collectivité s'ils disposent d'un héritage commun avec les Canadiens français et s'ils sont prêts à adopter leur tradition nationale. Ainsi, à quelques reprises, certains auteurs rappellent timidement, il est vrai, à leurs compatriotes que plusieurs immigrants pourraient se joindre sans difficulté à la nation canadienne-française s'ils partageaient avec celle-ci sa catholicité, sa francité et sa latinité (Bruchard, 1922 : 4-25; Bruchési, 1922 : 258-274; AF, 1926 : 273).

Or, cette « ouverture » dépasse rarement le stade des bonnes intentions et peu d'actions concrètes sont proposées. Sans doute de nombreux nationalistes voient l'avenir du Canada français assuré surtout par un taux de natalité élevé. Dans ces conditions, l'intégration des immigrants constitue

un apport somme toute minime à la survie culturelle des Canadiens français sur le continent, comme l'explique crûment l'économiste Esdras Minville pour qui le Canada français ne peut assurer son salut qu'en ne comptant que sur ses propres « forces » :

Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour notre accroissement numérique. Occupés entièrement à nous défendre contre les empiètements de nos voisins et à repousser la pénétration de notre entourage, il ne nous reste guère d'énergie pour façonner à notre image et assimiler les éléments étrangers que l'immigration jette au milieu de nous. L'expérience de toujours nous l'enseigne : nous n'exerçons qu'une influence très faible sur les sujets d'origine étrangère, si encore nous en exerçons quelqu'une. Même les nouveaux venus qui nous sont apparentés par l'origine : Français, Belges-Wallons, Italiens, Latins de toutes dénominations restent eux-mêmes au milieu de nous, forment des colonies dans nos villes, se désintéressent de nos problèmes, heureux encore quand ils ne passent pas tout simplement dans le camp adverse (Minville, 1926 : 260).

Cette vision aura la vie dure et perdurera encore une vingtaine d'années, jusqu'à l'après-guerre, alors qu'une nouvelle génération de nationalistes canadiens-français remettront en cause certains postulats traditionalistes et réévalueront les relations qu'entretiennent leurs compatriotes avec les autres communautés culturelles.

L'Action nationale (1933-1945) : le refus

Comme nous l'avons vu, *L'Action nationale* est fondée au début des années 1930 pour relancer l'œuvre de *L'Action française*. La nouvelle revue se veut un lieu de réflexion et de débat pour trouver des solutions à la crise économique et sociale qui sévit au Canada français. Elle reprend essentiellement la doctrine groulxiste selon laquelle l'intégrité culturelle et religieuse du Canada français doit être préservée par le maintien des traditions nationales face à la menace que représente un environnement à prédominance anglo-saxonne et protestante. Son directeur, Esdras Minville, propose pour sa part un programme de restauration sociale qui assurerait le développement économique de la province, grâce à l'exploitation des ressources naturelles dans les régions de colonisation par des petites et moyennes entreprises et des coopératives détenues par des Canadiens français, de façon à favoriser un décollage industriel en harmonie et en complémentarité avec le secteur agricole. De plus, fortement influencé par la doctrine sociale de

l'Église catholique, il soutient le corporatisme social, développé dans l'encyclique *Quadragesimo Anno* du pape Pie XI, qui vise à créer un ordre stable grâce au rôle subsidiaire de l'État, qui agirait comme un arbitre pour favoriser la collaboration entre les classes sociales regroupées autour de corps intermédiaires et compétents, chargés de la régulation économique (Foisy-Geoffroy, 2000).

Sur le plan de l'immigration, *L'Action nationale* aborde trois thèmes principaux. Tout d'abord, elle dénonce les politiques du gouvernement fédéral qui sont destinées, selon elle, à noyer les Canadiens français sous un flot d'immigrants pour angliciser le pays. Ensuite, elle s'oppose avec virulence à une immigration juive. Enfin, certains articles se penchent, à partir des années 1940, sur les relations entre les Canadiens français et les néo-Canadiens. Il faut préciser que, pendant la période des années 1930 et du second conflit mondial, l'immigration ne constitue pas un thème majeur dans le discours de *L'Action nationale*. Entre 1933 et 1945, à peine 39 textes (sur un total d'environ 1200) abordent cette question, comparativement à 76 pour la période précédente, soit une proportion deux fois moindre (figure 2). Cela représente à peine 3 % de l'ensemble des écrits publiés pendant cette période. Ce qui change toutefois, c'est le durcissement de ton à l'égard des immigrants, qui s'inscrit dans le contexte politique et socioéconomique de la Grande Dépression des années 1930. Les étrangers apparaissent comme des concurrents économiques aux yeux des Canadiens français dans un contexte de crise caractérisé par plus de 30 % de chômage (Verschelder, 1933 : 163; Beaudin, 1934 : 143-152; Marois, 1936 : 229; Vanier, 1937 : 155-167; Arès, 1942 : 215; Angers, 1944 : 338).

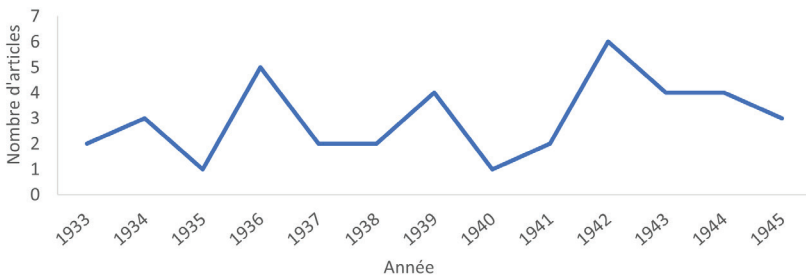


Figure 2 – Nombre d'articles publiés annuellement portant sur l'immigration dans *L'Action nationale* (1933-1945) (N = 39).

Pour plusieurs auteurs, le salut du peuple canadien-français reposait sur une natalité prolifique, ce qui lui a permis dans le passé de combattre avec

succès les visées assimilatrices de la majorité anglophone, qui appuyait sa volonté d'anglicisation sur un programme d'immigration (Beaudin, 1938 : 301-302; Richer, 1938 : 90-101). Or le déclin de la natalité menace l'avenir des Canadiens français, qui ne pourraient plus réussir à endiguer les effets de l'immigration (AN, 1943 : 105). De plus, l'immigration, ajoutée à la baisse de la natalité, à l'assimilation dans les provinces anglophones et à l'exode aux États-Unis, risque de confiner le Canada français, et ce, même au Québec, dans une réserve culturelle au sein d'un pays anglophone qui réduirait les Canadiens français pratiquement au rang d'artefact du passé (Hertel, 1935 : 115).

Le grand changement dans l'argumentaire de *L'Action nationale* pendant les années 1930 est l'importance accordée à l'immigration juive. Des auteurs, comme Pierre Anctil et Sandra Dubé, ont analysé le discours des élites politiques canadiennes-françaises sur l'immigration pendant les années 1930 et ont observé que les Juifs ont personnifié plus que tout autre groupe l'immigrant indésirable et inassimilable. Ainsi, à la fin des années 1910 et pendant les années 1920, l'immigration dans son ensemble essuie les critiques de *L'Action française*, mais aucun groupe ethnoculturel n'est particulièrement ciblé. En revanche, dans les années 1930, l'opposition à l'immigration se confond essentiellement avec les Juifs, alors que les autres groupes passent inaperçus dans ce discours. Le Juif est pointé du doigt comme le représentant d'un groupe inassimilable en raison de son caractère essentiellement urbain, antichrétien et mercantile, jugé incompatible avec les valeurs religieuses et culturelles du Canada français. Il est couramment accusé d'œuvrer uniquement à la réalisation de ses intérêts et d'exploiter sans vergogne les ressources de son pays d'adoption dans une période de crise économique où le chômage est endémique. Il apparaît notamment comme un concurrent déloyal à l'égard des Canadiens français dans le domaine du commerce au détail en offrant l'achat de ses produits à crédit pour les classes populaires et en ouvrant ses magasins le dimanche (Anctil, 2014; Dubé, 2015 : 87-109).

Les persécutions nazies envers les Juifs dans le milieu des années 1930 font apparaître à une partie de l'opinion publique canadienne-française la crainte d'une immigration massive des Juifs. Une perspective qui inspire des appréhensions à la presse nationaliste canadienne-française, dont *L'Action nationale* (Hébert, 1995 : 55-87; Côté, 2006 : 243-261; Rajotte, 2007 : 259-270). Dans ce contexte, la revue nationaliste réclame l'arrêt complet de l'immigration considérant que l'accueil de nouveaux arrivants ne ferait qu'appauvrir davantage une société ruinée par la crise économique et constituerait un fardeau financier pour le gouvernement provincial à

bout de ressources. Toutefois, cette opposition catégorique à l'immigration vise les Juifs principalement (AN, 1938 : 373; Nicolet, 1943 : 299). Dans une chronique, le journaliste Roger Duhamel, qui sera successivement directeur du *Montréal-Matin* et de *La Patrie* dans l'après-guerre, puis secrétaire d'État dans le gouvernement libéral de Pierre Elliott Trudeau et, finalement, ambassadeur au Portugal dans les années 1970, s'oppose ouvertement à cette immigration qui se révèle « parasitaire » :

Quand les journaux mentionnent les réfugiés politiques, nous entendons tous qu'il s'agit des Juifs, dans une très grande proportion. Or, qu'avons-nous besoin, dans notre pays fortement centralisé, abusivement urbanisé, d'un afflux de négociants de tout acabit, d'une catégorie de citoyens qui n'ajoutent rien à la richesse nationale? Le Juif, à travers le monde, exerce une activité parasitaire, artificielle, en ce sens qu'elle se greffe sur le travail d'autrui. Il joue les intermédiaires avec une remarquable habileté, souvent doublée d'une astuce préjudiciable à ses concurrents. Par sa présence, le Juif abaisse le niveau de la moralité; le respect des contrats, la courtoisie en affaires, la confiance la plus élémentaire sont battus en brèche. Aux règles de la probité succèdent les mœurs de la jungle (Duhamel, 1939 : 49).

Parallèlement à ce discours opposé à l'immigration qui comporte un fort accent antisémite et xénophobe, un autre fait son apparition centré cette fois sur les néo-Canadiens, ces immigrants et descendants d'immigrants établis, parfois depuis plusieurs générations, dans les grands centres urbains comme Toronto et Montréal ou dans les Prairies. Pendant les années 1930, la presse nationaliste canadienne-française et le clergé catholique s'étaient intéressés dans leur lutte contre le communisme aux communautés néo-canadiennes, qui étaient jugées particulièrement vulnérables à la propagande révolutionnaire. De plus, le plébiscite de 1942 sur la conscription a révélé l'influence politique grandissante de ces Canadiens d'adoption. Ainsi, le professeur à HEC et disciple d'Esdras Minville, François-Albert Angers, constate que les Canadiens français et les néo-Canadiens partagent un commun attachement à leur patrie d'origine et un refus de s'assimiler à la culture dominante. Il propose, dès 1942, aux Canadiens français de changer radicalement leur attitude à l'égard des autres groupes ethniques et de faire alliance avec eux pour défendre leur droit à la différence :

[...] c'est que nous avons toujours eu le tort, nous Canadiens français, de conduire nos luttes seuls, sans tenir compte des nombreux alliés que

nous pourrions trouver partout, à travers le Dominion, pour soutenir un grand nombre de nos idées concernant la politique générale à suivre au pays. À cause de positions qui, à beaucoup d'égards, ressemblent aux nôtres, ces groupes raciaux, fiers de leur origine et désireux de la préserver, souvent catholiques comme nous, débouchent naturellement dans une conception de telle ou telle politique à pratiquer dans tel cas donné qui est exactement ou à peu chose près la nôtre. Nous avons eu le tort de l'oublier. De toujours considérer que le Canada se compose de Canadiens français dans la proportion de 28 pc et d'Anglais pour le reste. Puis d'agir en conséquence, c'est-à-dire de laisser se perdre la puissance dans une démocratie, d'une partie importante de l'opinion canadienne qui pense comme nous, mais qui, dispersée, morcelée, sans contact avec nous et vraisemblablement avec les autres groupes raciaux, ne peut pas s'exprimer avec assurance [...] (Angers, 1942 : 321-323).

Sans se montrer pour autant favorable à l'immigration, certains auteurs de *L'Action nationale* songent peu à peu à une collaboration entre Canadiens français et néo-Canadiens et n'hésitent pas à faire un *mea culpa* du peu d'effort de la population francophone pour accueillir les immigrants. Ils dénoncent l'attitude de leurs compatriotes qui, selon eux, met en péril l'avenir du Canada français en abandonnant les néo-Canadiens au Canada anglais, qui s'empresse de les angliciser (Angers, 1942 : 350-364; Fugère, 1945a : 354-366; Fugère, 1945b : 445-458). C'est toutefois après la Seconde Guerre mondiale qu'un discours favorable à l'immigration émergera dans les rangs des nationalistes canadiens-français, et *L'Action nationale* constituera l'un des principaux lieux de germination de ce nouveau courant de pensée.

***L'Action nationale* (1946-1967) : l'ouverture**

L'Action nationale connaît dans l'après-guerre des changements importants, notamment avec l'arrivée d'une nouvelle génération de nationalistes, ce qui ne manque pas de créer des conflits avec leurs aînés plutôt traditionalistes. Sous la direction du journaliste André Laurendeau (1937-1942 et 1948-1954), *L'Action nationale* entreprend une réflexion pour renouveler le nationalisme canadien-français, qui est jugé mal adapté aux nouvelles réalités sociales et économiques de l'après-guerre et qui semble peu rejoindre les préoccupations des classes populaires. Grandement influencé par les courants de pensée de la gauche catholique, dont le personnalisme, Laurendeau contribue à donner une orientation nouvelle à la revue dans laquelle sont abordés différents thèmes, comme les questions ouvrières, la justice sociale et la place de l'Église

dans la société. C'est en raison de cet intérêt pour les questions sociales que le discours de l'immigration connaît un tournant à la fin des années 1940 dans les pages de *L'Action nationale* (Ryan, 2006 : 167-180).

Deux événements, l'un religieux et l'autre politique, contribuent à marquer cette évolution. En 1947, la hiérarchie vaticane lance un appel à ses fidèles leur demandant d'accueillir les réfugiés catholiques qui fuient la guerre, les persécutions et la pauvreté afin de leur permettre un nouveau départ dans leur pays d'adoption. L'immigration de l'après-guerre, qui comprend une proportion importante de catholiques, sinon la majorité des nouveaux arrivants, laisse entrevoir pour la presse nationaliste et le clergé la possibilité qu'un certain nombre d'entre eux puissent intégrer la société canadienne-française. De plus, en 1948, le gouvernement fédéral accorde aux ressortissants français les mêmes avantages que ceux consentis aux citoyens britanniques qui immigrent au Canada, ces derniers pouvant bénéficier d'un accès privilégié à un visa d'immigration depuis 1867. Cette nouvelle mesure ouvre la porte à la perspective très attrayante pour les nationalistes canadiens-français d'une immigration française (Harvey, 1987; Behiels, 1991; Pâquet, 1997).

Il reste que la question de l'immigration constitue un thème relativement mineur dans le discours de *L'Action nationale*, à peine 36 textes y font référence en plus de 20 ans (figure 3). C'est environ moins de 2 % des textes publiés durant cette période (environ 2000). Un sommet est atteint en 1948 (6 textes) et en 1954 (7 textes) grâce à un numéro spécial consacré à l'immigration. À la fin des années 1950, l'économiste à HEC, François-Albert Angers, succède au journaliste Pierre Laporte à la direction de *L'Action nationale*. Après des décennies de déchirements entre les néo-nationalistes et les traditionalistes, ces derniers reprennent les rênes de la revue et imposent une pensée éditoriale qui renoue avec ses racines idéologiques. Sous l'égide d'Angers, la revue fait une critique acerbe de certaines réformes étatiques de la Révolution tranquille et combat avec fermeté le projet d'un ministère de l'Éducation qui, selon ses auteurs, constitue un prélude à la laïcisation des institutions scolaires (Gélinas, 2007; Carlos, 2020). Le thème de l'immigration s'en trouve alors très marginalisé, voire menacé d'extinction (à peine deux articles ou moins par année à partir de 1959, année de l'entrée en fonction de François-Albert Angers).

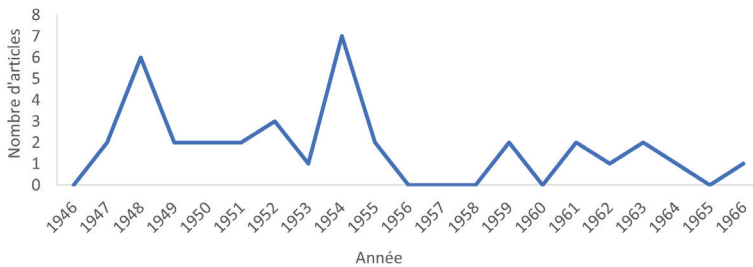


Figure 3 – Nombre d'articles publiés annuellement portant sur l'immigration dans les revues de *L'Action nationale* (1946-1967) (N = 36).

Les textes de Dominique Beaudin, directeur de *L'Action nationale* en 1947 et en 1948, incarnent à merveille le changement d'orientation de la revue qui survient pendant l'après-guerre (Beaudin, 1948a : 9). Ami personnel d'André Laurendeau, Beaudin a fait ses premières armes pendant les années 1930 dans différents mouvements nationalistes et a été par la suite directeur et rédacteur en chef de nombreuses revues régionales, comme *Le Semeur*, *La Terre de chez nous* et *Le Foyer rural*. Farouche opposant aux politiques d'immigration du gouvernement fédéral dans les années 1930, Beaudin change de position après la guerre rappelant que les stratégies défensives qui ont eu du succès dans le passé pour assurer la survivance du peuple canadien-français doivent être repensées à la lumière de conditions nouvelles. Il s'insurge toujours contre une politique d'immigration massive, qui n'a pour conséquence que de minoriser davantage les Canadiens français dans leur propre pays (Beaudin, 1948b : 161; Beaudin, 1948c : 323-333). Toutefois, à défaut d'accepter l'immigration, il faut que les Canadiens français en tirent le meilleur parti possible, et la décision du gouvernement fédéral de mettre sur un pied d'égalité les ressortissants français et britanniques vient d'en fournir l'occasion :

Les raisons économiques et sociales de s'opposer à une immigration massive et sans discernement demeurent. L'immigration reste l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la vie du peuple canadien-français. [...] Pour contrebalancer cet apport étranger, nous ne pouvons compter que sur l'accroissement naturel de notre groupe. Aussi tant que l'immigration prendra l'allure de l'inévitable, nous devons chercher nous-mêmes à en tirer parti. Le gouvernement provincial doit fournir à des immigrants choisis de France les facilités de s'établir au Canada. Nous devons aussi tendre la main aux Néo-Canadiens, surtout à ceux qui sont catholiques comme nous. Des circonstances historiques nous ont contraints dans le passé à nous retrancher en nos positions défensives; l'heure est venue de passer à l'action hardie et positive (Beaudin, 1948d : 245-246).

Toutefois, après avoir suscité de nombreux espoirs, cette mesure du gouvernement fédéral, qui était censée permettre à davantage d'immigrants français de venir au Canada, fait déchanter bon nombre de collaborateurs de la revue. Ceux-ci constatent que, dans les faits, la composition de l'immigration au Canada a fort peu changé étant constituée surtout de personnes en provenance des îles britanniques, des États-Unis et des pays germaniques (Scandinavie, Pays-Bas, Allemagne, etc.), qui s'intègrent principalement à la majorité anglophone (Beaudin, 1950 : 4; L'Heureux, 1951 : 299-307). Ils dénoncent tout particulièrement l'apathie du gouvernement québécois, qui ne semble pas vouloir jouer un rôle important en matière d'immigration, comme le lui permettrait la Constitution canadienne, laissant entièrement le champ libre au gouvernement fédéral (Léger, 1952 : 48-61; La direction, 1952 : 85-86).

Les articles sur l'immigration, écrits dans les années suivantes, témoignent de l'évolution du nationalisme québécois, notamment d'une certaine gauche nationaliste qui s'est imposée au sein de *L'Action nationale* au grand dam des traditionalistes et qui demande que l'État provincial joue un rôle de levier collectif pour permettre de rattraper le retard de la société canadienne-française dans plusieurs domaines d'activité. Ces articles révèlent aussi un changement de mentalité important dans les cercles nationalistes qui, bien qu'ils se défendent de se rallier aux politiques fédérales d'immigration, réclament que leurs compatriotes adoptent une nouvelle attitude à l'égard des immigrants pour favoriser leur accueil et leur intégration dans la société francophone (Harvey, 1987; Behiels, 1991; Pâquet, 2005).

Ainsi, la survivance du fait français en Amérique est désormais associée à l'intégration des immigrants dans la société canadienne-française. Autrement, le Canada français risque de se rapetisser dans un pays de plus en plus anglophone, car les nouveaux arrivants auront choisi de rejoindre la majorité canadienne-anglaise en l'absence d'une offre sérieuse de la part des Canadiens français. Cet argumentaire est complètement opposé à celui de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de la première moitié du xx^e siècle, qui tenait responsable l'immigration du déclin du fait français au Canada, voire de sa disparition possible :

Ils sont maintenant cent mille peut-être, dans la province, qui, originaires d'Europe occidentale, centrale ou orientale, sont de langue et de culture françaises, ou les connaissent suffisamment pour constituer un apport de premier ordre à notre incessant combat. [...] Or, à l'heure présente, il n'existe aucun effort organique destiné à multiplier les contacts, sur tous les plans, entre Canadiens français et Néo-Canadiens. A moins de refuser délibérément l'appel implicite de ces nouveaux compatriotes, de les pousser vers l'Anglo-[C]anadien, il nous incombe d'agir et d'agir vite (La direction, 1953 : 393-394).

L'autre aspect fondamental de ce nouveau discours est le recours à l'État provincial pour développer une politique d'immigration adaptée aux intérêts et aux aspirations des Canadiens français. Les auteurs rendent hommage au rôle des organisations et des associations du clergé catholique qui se sont, par le passé, occupées d'accueillir les immigrants, mais force est de constater qu'elles sont submergées par l'ampleur des besoins à combler et des tâches à réaliser. Dans ces circonstances, seul l'État québécois dispose des pouvoirs, des moyens et des ressources pour mener à bien une véritable politique d'intégration des nouveaux arrivants, qui permettra aux Canadiens français de maintenir leur poids dans la fédération canadienne et de préserver la dualité culturelle du pays (Léger, 1954; Angers; 1954). Ainsi, la gestion d'une immigration francophone et catholique revient au gouvernement provincial québécois qui, à titre de seul État français en Amérique, est responsable de maintenir le caractère français du pays :

Le Canada se compose de deux groupes ethniques : l'un de langue anglaise représentant environ 70 p.c. de la population, l'autre de langue française, qui regroupe 30 p.c. de la population. Nous devons exiger que l'immigration ne change pas ces données de base. Nous avons droit à un nombre suffisant d'immigrants de langue française ou de religion catholique ou susceptibles de devenir français, ce qui suppose notre volonté de les attirer à nous. Accepter une autre immigration que celle-là serait peu réaliste au point de vue canadien et serait un suicide au point de vue canadien-français. [...] Quels organismes possédons-nous pour trouver des solutions à ces problèmes et, surtout, pour exécuter les décisions qui auront été prises? Peu de choses [*sic*]. Il existe quelques organismes au dévouement considérable, mais aux ressources limitées. Ils font ce qu'ils peuvent, mais c'est trop peu. La clef de voûte d'un système vraiment efficace devrait être le gouvernement de la province de Québec. Pour plusieurs raisons. En vertu de la constitution, il a dans ce domaine juridiction concurrente avec le gouvernement fédéral. Au point de vue canadien-français, il est le premier représentant de nos intérêts au Canada. Au point de vue ressources, c'est lui qui peut alimenter tout le système (La direction, 1954 : 385-386).

En faisant reposer la survivance du Canada français sur les épaules du gouvernement québécois, *L'Action nationale* contribue peut-être, sans s'en rendre compte, à reformuler le nationalisme sur des bases territoriales et politiques, alors que le projet de société du Canada français se fondait, d'abord et avant tout, sur l'appartenance à une mémoire, à une histoire et à un héritage culturel et religieux sans égard au territoire et était soutenu par le réseau institutionnel

et associatif d'une Église-nation. En souscrivant à une vision dualiste du pays qui consacre le gouvernement québécois comme le représentant des intérêts et des aspirations des Canadiens français et le gouvernement fédéral comme celui de la majorité anglophone, *L'Action nationale* évacue de la dynamique politique les francophones vivant à l'extérieur du Québec et les prive d'avoir voix au chapitre sur la question de l'immigration.

Toutefois, à la fin des années 1950, le thème de l'immigration perd de son importance dans les pages de *L'Action nationale* laissant la place à d'autres enjeux, dont celui de la question linguistique, des réformes éducatives, de l'autonomie provinciale et du rôle institutionnel de l'Église catholique dans la société. En fait, il faut attendre la décennie suivante, dans les années 1960, pour que l'intervention du gouvernement provincial dans le champ de l'immigration soit envisageable, alors que l'État québécois entreprend un vaste chantier de réformes pour que les francophones puissent rattraper le retard éducatif, social et économique qu'ils accusent sur les anglophones. Comme l'ont bien montré les historiens Martin Pâquet et Stéphane Savard dans leur ouvrage sur la Révolution tranquille, c'est dans la foulée de ces diverses mesures réformistes que les gouvernements libéraux et unioniste mettent sur pied d'abord le Service de l'immigration, rattaché au ministère des Affaires culturelles, en 1965, puis instituent le ministère québécois de l'Immigration en 1968 (Pâquet et Savard, 2021). Les parlementaires québécois souhaitent ainsi affirmer les prérogatives de l'État provincial dans plusieurs domaines d'activité face aux empiètements fédéraux et montrer leur intention de trouver une solution à la crise scolaire de Saint-Léonard, une banlieue italophone de Montréal, où s'affrontaient les partisans nationalistes d'un enseignement de langue française obligatoire pour les allophones et les parents italiens qui exigeaient le maintien des classes bilingues. Par ce geste politique, mais aussi hautement symbolique, l'Assemblée législative, rebaptisée l'Assemblée nationale la même année, manifestait sa volonté d'intervenir sur un enjeu jugé essentiel pour la pérennité du fait français, qui visait l'intégration des immigrants à la majorité francophone au Québec (Pâquet, 1997).

Conclusion

Des revues, comme *L'Action française* et *L'Action nationale*, ne représentent jamais fidèlement un mouvement de pensée ou une opinion publique dans son ensemble. Il reste que cette étude offre un panorama de l'influence qu'a exercé le thème de l'immigration sur l'évolution de la pensée nationaliste au Canada français pendant près de cinquante ans. Dans un premier temps, les deux revues oscillent entre une réaction de méfiance et de rejet envers

les politiques d'immigration du gouvernement fédéral, qui sont perçues comme l'expression de la volonté d'assimilation de la majorité anglophone à l'endroit des Canadiens français. La survie du fait français au Canada passe, selon les deux revues, par la fidélité aux traditions, le maintien du caractère rural de la société et des familles nombreuses. Or, le déclin de la natalité et la perspective d'accueillir des nouveaux arrivants francophones et catholiques dans l'après-guerre amènent *L'Action nationale* à reconsidérer son opposition de principe à l'immigration, à condition de pouvoir en fixer les règles et les normes à l'avantage du Canada français.

La crainte que l'immigration minorise encore davantage les Canadiens français au pays et mine leur influence pousse de nombreux nationalistes à se tourner vers le gouvernement provincial, la seule organisation politique et sociale capable, selon eux, d'adopter des mesures efficaces pour perpétuer le caractère français au pays. C'est pratiquement un changement de paradigme qui fait de l'immigration un enjeu national et qui associe la pérennité du fait français au nationalisme interventionniste de l'État québécois et non plus à une Église-nation canadienne-française. Les États généraux du Canada français, tenus en 1967, illustrent bien cette évolution, alors que des résolutions sont proposées par les délégués québécois pressant le gouvernement provincial d'assurer la primauté du français sur son territoire, de réclamer plus de pouvoirs en immigration et d'exercer une plus grande influence sur la scène internationale (Laveault, 2009 : 162-163).

Le discours de *L'Action française* et de *L'Action nationale*, brièvement esquissé dans cette recherche, nous révèle la transition d'une communauté qui se conçoit d'abord à partir de référents mémoriels, historiques et culturels, pour ensuite se définir graduellement comme une société d'accueil ouverte à l'immigration. Une transition qui semble aussi s'observer au sein de la francophonie minoritaire canadienne à l'heure actuelle. En effet, depuis les années 1990, un discours de plus en plus influent dans le réseau institutionnel et associatif des communautés francophones voit dans l'immigration la clé de leur renouvellement démographique et de leur vitalité culturelle (Farmer, 2008). C'est la preuve évidente que l'historiographie ne peut plus ignorer l'immigration comme phénomène politique et social pour mieux comprendre le passé du Canada français dans une perspective globale, ainsi que le rôle joué par la question migratoire dans les mutations identitaires des sociétés francophones au pays.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- ACTION FRANÇAISE, L'* (1926). « Franciser nos immigrés », *L'Action française* (novembre), p. 273.
- ACTION NATIONALE, L'* (1938). « En deux mots », *L'Action nationale* (décembre), p. 373.
- ACTION NATIONALE, L'* (1943). « Pitié pour la famille », *L'Action nationale* (février), p. 105.
- D'ANGLE, Pierre (1944). « L'avenir canadien du Canada », *L'Action nationale* (mars), p. 195-203.
- ANGERS, François-Albert (1942). « Le Canada pays officiellement biethnique », *L'Action nationale* (mai), p. 313-323.
- ANGERS, François-Albert (1942). « Le creuset ou la mosaïque », *L'Action nationale* (juin), p. 350-364.
- ANGERS, François-Albert (1944). « Réflexion de circonstance », *L'Action nationale* (mai), p. 333-356.
- ANGERS, François-Albert (1954). « Le Canada français et l'immigration », *L'Action nationale* (mai-juin), p. 423-440.
- ARÈS, Richard (1942). « Le problème politique : notre question nationale », *L'Action nationale* (novembre), p. 208-230.
- BASTIEN, Hermas (1927). « Pour la famille nombreuse », *L'Action française* (août), p. 114-120.
- BASTIEN, Dominique (1934). « À propos de l'immigration », *L'Action nationale* (octobre), p. 143-152.
- BEAUDIN, Dominique (1934). « À propos de l'immigration », *L'Action nationale* (octobre), p. 143-152.
- BEAUDIN, Dominique (1938). « Sans Laurentiens, pas de Laurentie », *L'Action nationale* (avril), p. 297-302.
- BEAUDIN, Dominique (1948a). « Le Canada aux Canadiens », *L'Action nationale* (janvier), p. 9.
- BEAUDIN, Dominique (1948b). « Le Canada français et l'immigration », *L'Action nationale* (mars) p. 161-164.

- BEAUDIN, Dominique (1948c). « Immigration, statistiques et histoire récente », *L'Action nationale* (mai), p. 323-333.
- BEAUDIN, Dominique (1948d). « Monologues patriotiques », *L'Action nationale* (novembre), p. 239-246.
- BEAUDIN, Dominique (1950). « Pour le nombre », *L'Action nationale* (janvier), p. 3-8.
- BRUCHÉSI, Émile (1922). « L'État français et l'Amérique latine », *L'Action française* (octobre), p. 258-274.
- BRUCHÉSI, Jean (1923). « La jeunesse étudiante », *L'Action française* (janvier), p. 51-59.
- BRUCHARD, Joseph (1921). « Préparons le recensement », *L'Action française* (mars), p. 152-164.
- BRUCHARD, Joseph (1922). « Le Canada français et les étrangers », *L'Action française* (octobre), p. 4-25.
- DUGRÉ, Alexandre (1926). « La défense de notre capital humain : par la colonisation », *L'Action française* (septembre), p. 130-153.
- DUGRÉ, Alexandre (1928). « Comment orienter l'immigration », *L'Action canadienne-française* (août), p. 73-90.
- DUHAMEL, Roger (1939). « Chroniques dans la Cité, jeux de la politique, *quo vadis*, Israël », *L'Action nationale* (janvier), p. 49-58.
- DUMONT, Jacques (1928). « L'actualité politique », *L'Action française* (avril), p. 128-150.
- DURAND, Louis (1922). « Notre avenir politique : la croisée des chemins », *L'Action française* (mars), p. 236-240.
- FUGÈRE, Jean-Paul (1945a). « Le fait néo-canadien », *L'Action nationale*, (mai), p. 354-366.
- FUGÈRE, Jean-Paul (1945b). « Le fait néo-canadien », *L'Action nationale* (juin), p. 445-458.
- GAUTHIER, Charles (1928). « L'immigration et son enquête », *L'Action canadienne-française* (juillet), p. 4-17.
- GROULX, Lionel (1917). « Ce cinquantenaire », *L'Action française* (juillet), p. 193-204.
- HERTEL, François (1935). « Discours en l'air », *L'Action nationale* (février), p. 111-124.
- HOMIER, Pierre (1918). « La vie courante », *L'Action française* (août), p. 374-376.

- L'HEUREUX, Camille (1951). « Le mouvement de l'immigration au Canada », *L'Action nationale* (mai), p. 299-307.
- LA DIRECTION (1925). « Les enquêtes de *L'Action française* : la vie de *L'Action française* », *L'Action française* (novembre), p. 326-327.
- LA DIRECTION (1927). « La doctrine de *L'Action française* : agriculture et colonisation », *L'Action française* (septembre), p. 130-144.
- LA DIRECTION (1927). « La doctrine de *L'Action française* : les modes d'actions nationales », *L'Action française* (décembre), p. 320-352.
- LA DIRECTION (1952). « L'État provincial et l'immigration », *L'Action nationale* (mars), p. 85-86.
- LA DIRECTION (1953). « Canadiens français et néo-Canadiens », *L'Action nationale* (juin), p. 393-394.
- LA DIRECTION (1954). « Problème majeur », *L'Action nationale* (mai-juin), p. 383-386.
- LALANDE, Louis (1918). « Nos forces : la revanche des berceaux », *L'Action française* (mars), p. 98-108.
- LÉGER, Jean-Marc (1952). « Situation dramatique de l'immigration française », *L'Action nationale* (janvier-février), p. 48-61.
- LÉGER, Jean-Marc (1954). « Le devoir du Québec envers l'immigrant », *L'Action nationale* (mai-juin), p. 410-422.
- MARION, Séraphin (1926). « Nos doctrines? », *L'Action française* (octobre), p. 296-309.
- MAROIS, André (1936). « Pour vivre », *L'Action nationale* (avril), p. 222-234.
- MINVILLE, Esdras (1926). « La défense de notre capital humain : le réservoir de la race », *L'Action française* (mai), p. 258-265.
- NICOLET, Jean (1943). « Chronique : la vie politique, pas de bloc anglo-saxon », *L'Action nationale* (décembre), p. 297-301.
- PERRAULT, Antonio (1924). « Enquête sur le nationalisme », *L'Action française* (février), p. 105-118.
- PAQUET, Louis-Adolphe (1918). « Nos forces : notre foi », *L'Action française* (janvier), p. 3-12.
- RICHER, Léopold (1938). « Le problème de la natalité », *L'Action nationale* (octobre), p. 90-101.
- VANIER, Anatole (1926). « La doctrine de *L'Action française* », *L'Action française* (décembre), p. 248-265.

- VANIER, Anatole (1927). « L'immigration, les fonds publics et nous », *L'Action française* (mai-juin), p. 302-304.
- VANIER, Anatole, (1937). « Le Québec et le fédéral », *L'Action nationale* (novembre), p. 155-167.
- VERSCHOLDER, Jean-Paul (1933). « Vers l'ordre », *L'Action nationale* (novembre), p. 155-170.

Sources secondaires

- ALLAIRE, Gratien (2004). « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960 : le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, n° 17 (printemps), p. 107-116.
- ANCTIL, Pierre (2013). *Soyons nos maîtres : 60 éditoriaux pour comprendre Le Devoir sous Georges Pelletier (1932-1947)*, Québec, Éditions du Septentrion.
- ANCTIL, Pierre (2014). « À chacun ses Juifs » : *60 éditoriaux pour comprendre l'attitude du Devoir à l'égard des Juifs (1910-1947)*, Québec, Éditions du Septentrion.
- BEHIELS, Michael D. (1991). *Le Québec et la question de l'immigration : de l'ethnocentrisme au pluralisme culturel, 1900-1985*, n° 18, Ottawa, Société historique du Canada, coll. « Les groupes ethniques du Canada ».
- BELLAVANCE, Marcel (2004). *Le Québec au siècle des nationalités : essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB éditeur.
- BERNARD, Roger (1996). *De Québécois à Ontariens*, Hearst, Le Nordir.
- BOCK, Michel (2001a). *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Éditions Prise de parole et Institut franco-ontarien.
- BOCK, Michel (2001b). « “Le Québec a charge d'âmes” : L'Action française de Montréal et les minorités françaises (1917-1928) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3 (hiver), p. 345-384.
- BOCK, Michel (2004). *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH.
- BOCK, Michel (2016). « Le rapport des groulxistes au politique : entre méfiance et tentation », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n° 129 (janvier-mars), p. 27-42.

- BOCK, Michel, et François CHARBONNEAU (dir.) (2015). *Le siècle du Règlement 17 : regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de parole, coll. « Agora ».
- BOILY, Frédéric (2001). « Une figure du catholicisme social canadien-français de l'entre-deux-guerres : le père Joseph-Papin Archambault s.j. », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2 (printemps), p. 141-161.
- BOILY, Frédéric (2003). *La pensée nationaliste de Lionel Groulx*, Sillery, Éditions du Septentrion.
- BURNET, Jean R., et Howard PALMER (1988). *"Coming Canadians": An Introduction to a History of Canada's Peoples*, Toronto, McClelland & Stewart.
- CARDINAL, Linda (1997). « Le Canada français à la lumière des États généraux : critique de la thèse de la rupture », dans Marcel Martel, avec la collaboration de Robert Choquette, *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, p. 213-232.
- CARLOS, Jean-Philippe (2020). *Le rebelle traditionaliste : une biographie intellectuelle de François-Albert Angers (1909-2003)*, thèse de doctorat (histoire), Sherbrooke, Université de Sherbrooke.
- COMEAU, Paul-André (1982). *Le Bloc populaire 1942-1948*, Montréal, Québec Amérique.
- CÔTÉ, Olivier (2006). « Nouveau regard sur l'antisémitisme : enquête sur la position de cinq quotidiens canadiens-français au sujet de la question juive en Allemagne (1935-1939) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 1 (automne), p. 243-261.
- COURTOIS, Charles-Philippe (2008). *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : L'Action française, « La Relève » et « La Nation »*, thèse de doctorat (histoire), Montréal et Paris, Université du Québec à Montréal et Institut d'études politiques de Paris.
- COURTOIS, Charles-Philippe (2017). *Lionel Groulx : le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme.
- DIRKS, Patricia (1991). *The Failure of l'Action libérale nationale*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- DORAIS, François-Olivier (2013). « Gaétan Gervais : témoin et agent d'une mutation référentielle en Ontario français », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 13, n° 2 (printemps), p. 59-99.

- DUBÉ, Sandra (2015). « “Personne n’est antisémite, mais tout le monde est opposé à l’immigration” : les discours des responsables politiques québécois sur les réfugiés juifs, 1938-1945 », *Globe : revue internationale d’études québécoises*, vol. 18, n° 1, p. 87-109.
- DUPUIS, Jean-Claude (1992). *Nationalisme et catholicisme : L’Action française de Montréal (1917-1928)*, mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal.
- DUPUIS, Serge (2008). « On prévoyait le déluge! La résistance franco-ontarienne au rapatriement de la Constitution canadienne : 1977-1982 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 33, p. 7-39.
- FARMER, Diane (2008). « L’immigration francophone en contexte minoritaire : entre la démographie et l’identité », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L’espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 121-159.
- FERRETTI, Lucia (2019). *L’Action nationale : le long combat pour le Québec*, Montréal, Del Busso éditeur.
- FOISY-GEOFFROY, Dominique (2000). « Esdras Minville et le nationalisme économique, 1923-1939 », *Mens : revue d’histoire intellectuelle de l’Amérique française*, vol. 1, n° 1 (automne), p. 51-68.
- FRENETTE, Yves (1998). *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Éditions du Boréal.
- GÉLINAS, Xavier (2007). *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l’Université Laval.
- GERVAIS, Gaétan (2003). *Des gens de résolution : le passage du « Canada français » à l’« Ontario français »*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- HARVEY, Fernand (1987). « La question de l’immigration au Québec : genèse historique », dans *Le Québec français et l’école à clientèle pluriethnique : contribution à une réflexion*, Québec, Conseil de la langue française, p. 1-55.
- HARVEY, Fernand (1994). « Le Québec et le Canada français : histoire d’une déchirure », dans Jacques Paquin et Pierre-Yves Mocquais (dir.), *Les discours de l’altérité*, Regina, Institut de formation linguistique, p. 3-18.
- HAWKINS, Freda (1988). *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, Montréal, McGill-Queen’s University Press.

- HÉBERT, Marc (1995). « *Le Soleil*, le *Quebec Chronicle Telegraph* et l'immigration juive, 1925-1939 », *Canadian Jewish Studies* = *Études juives canadiennes*, vol. 3, p. 55-87.
- KELLEY, Ninette, et Michael TREBILCOCK (2010). *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press.
- KNOWLES, Valerie (2016). *Strangers at Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy 1540-2015*, Toronto, Dundurn Press.
- LAMONDE, Yvan (2004). *Histoire sociale des idées au Québec*, vol. 2 : 1896-1929, Montréal, Éditions Fides.
- LAVEAULT, Jonathan (2009). « Le long parcours d'un militant nationaliste : Rosaire Morin (1923-1999) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 3 (printemps), p. 155-170.
- LAVOIE, Yolande Lavoie (1979). *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1830-1930*, Québec, Conseil de la langue française, Éditeur officiel du Québec.
- MANN, Susan (2005). *Lionel Groulx et L'Action française : le nationalisme canadien-français dans les années 1920*, Montréal, VLB éditeur, coll. « Études québécoises ».
- MARTEL, Marcel (1997). *Le deuil d'un pays imaginé : rêves, luttes et déroute du Canada français : le rapport entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- MIVILLE, Serge (2012). « *À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone?* » : représentations identitaires et mémorielles dans la presse franco-ontarienne après la « rupture » du Canada français (1969-1986), mémoire de maîtrise (histoire), Ottawa, Université d'Ottawa.
- MORIN, Rosaire (2002). « Histoire de *L'Action nationale* », *L'Action nationale*, vol. XCII, n° 1, p. 17-31.
- PÂQUET, Martin (1997). *Vers un ministère québécois de l'Immigration, 1945-1968*, n° 23, Ottawa, Société historique du Canada, coll. « Les groupes ethniques du Canada ».
- PÂQUET, Martin (2005). *Tracer les marges de la Cité : étranger, immigrant et État au Québec, 1627-1981*, Montréal, Éditions du Boréal.
- PÂQUET, Martin, et Stéphane SAVARD (2021). *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Boréal.

- RAJOTTE, David (2007). « Les Québécois, les Juifs et l'immigration durant la Seconde Guerre mondiale », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1 (automne), p. 259-270.
- ROBY, Yves (1990). *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, 1776-1930*, Sillery, Éditions du Septentrion.
- RYAN, Pascale (2006). *Penser la nation : la Ligue d'action nationale (1917-1960)*, Montréal, Leméac Éditeur.
- SAVARD, Stéphane (2005). « *Je t'aime, moi non plus* » : réceptivité et identités des membres des élites franco-ontariennes vis-à-vis du gouvernement Trudeau, 1968-1984, mémoire de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval.
- TRÉPANIÉ, Pierre (1994). « Quel corporatisme? (1820-1965) », *Les Cahiers des dix*, vol. 49, p. 159-212.
- TRÉPANIÉ, Pierre (2002). *Qu'est-ce que le traditionalisme?*, causerie-débat tenue à Montréal, Club du 3-Juillet (juin).
- VICERO, Ralph Dominic (1968). *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900: A Geographical Analysis*, thèse de doctorat (géographie), Madison, Université du Wisconsin.
- WARREN, Jean-Philippe (2002). « La découverte de la question sociale : sociologie et mouvements d'action jeunesse canadiens-français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 4 (printemps), p. 539-572.
- WARREN, Jean-Philippe (2004). « Le corporatisme canadien-français comme "système total" : quatre concepts pour comprendre la popularité d'une doctrine », *Recherches sociographiques*, vol. 45, n° 2 (mai-août), p. 219-238.

JEAN-PHILIPPE CROTEAU est professeur à la section française des études étrangères de l'Université de Tokyo au Japon. Titulaire d'un doctorat en histoire, il est l'auteur de nombreux articles et contributions sur l'histoire de l'éducation, la communauté juive de Montréal et la minorité franco-ontarienne. Il a publié un livre sur l'intégration des immigrants à l'école, *Les commissions scolaires montréalaises et torontoises et les immigrants (1875-1960)*. Il est aussi coauteur de deux ouvrages sur la conscience historique des jeunes francophones au Canada, *L'avenir du passé : identité, mémoire et récits de la jeunesse québécoise et franco-ontarienne* (Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2020) et *Beyond History for Historical Consciousness: Students, Narrative, and Memory* (University of Toronto Press, 2020).

Approches ethno-sociolinguistique et énonciative d'un recueil poétique militant : *Je suis Cadien* de Jean Arceneaux

Marc Gonzalez

Université Paul Valéry-Montpellier 3

Georges Kliebenstein

Université de Nantes

Résumé : *Je suis Cadien*, de Jean Arceneaux, milite en faveur du français de Louisiane. Cette « suite poétique », qui a d'abord été performée oralement à La Rochelle, en 1982, procède, dès son titre, à un « *coming out* » identitaire : beaucoup se joue dans l'affichage de l'ethnonyme « Cadien », voire dès le premier mot, « je », dès lors que l'embrayeur français est susceptible de prendre quatre valeurs particulières : autobiographique, transhistorique, abandonnique, hétéronymique, qui ne semblent guère compatibles entre elles. De sorte que le recueil se trouve informé par une « monstruosité » énonciative : tous les coups sont permis pour assurer la survie de la langue.

Abstract: *Je suis Cadien by Jean Arceneaux, advocates for Louisiana French. This "poetic suite," which was first performed orally in La Rochelle in 1982, proceeds, from its title, to an identity coming out: much is at stake in the display of the ethnonym "Cadien," even from the first word: "I," since the French shifter is likely to take on four particular values – autobiographical, transhistorical, abandonnic, heteronymic – which hardly seem compatible with each other. So that the collection is informed by an enunciative "monstrosity": all the blows are allowed to ensure the survival of the language.*

Introduction : la « dystropie ethnonymique¹ » franco-louisianaise

La communauté louisianaise des Cadiens/Cajuns², francophone et minoritaire, implantée dès la fin du XVIII^e siècle en Louisiane, après le traumatisme du Grand Dérangement en 1755 qui a conduit à l'exil plus de 10 000 Acadiens (environ 75 % de la population), tente de

¹ Tiré de Gonzalez (2013 : 56).

² Ou Cadjins, Cajins, Acadiens, etc. La fluctuation des ethnonymes révèle de forts enjeux identitaires locaux (Gonzalez, 2005, 2010 et 2013).

résister activement à un processus d'américanisation qui s'est développé inexorablement depuis le début du xx^e siècle. Le texte poétique étudié arbore manifestement une vocation militante (du latin *militare* : « être soldat »), car Jean Arceneaux affirme avec force sa « cadienneté » (« Je suis Cadien »), c'est-à-dire son identité ethnoculturelle, menacée de disparition. Il revendique une historicité, celle des Acadiens qui ont reconstitué une communauté en Louisiane après la diaspora causée par le Grand Dérangement. Il l'affirme en français, car le groupe culturel en lequel il se reconnaît est francophone, donc minoritaire dans le contexte hégémonique de la langue anglo-américaine en Louisiane. Il s'agit ainsi d'un texte de combat qui défend la cause cadienne et dénonce une situation d'assimilation et de minorisation, c'est-à-dire d'infériorisation linguistique et culturelle de sa propre communauté minoritaire. La publication³ des Nations Unies (2010), intitulée « Droits des minorités : normes internationales et indications pour leur mise en œuvre », précise que

le terme « minorité » renvoie généralement aux minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques et que l'existence d'une minorité est une question de fait et que toute définition doit tenir compte à la fois de facteurs objectifs (comme l'existence d'une ethnicité, d'une langue ou d'une religion commune) et de facteurs subjectifs (notamment l'idée que les individus concernés doivent s'identifier eux-mêmes comme membres d'une minorité) (ONU, 2010 : p. 2).

En outre, selon Francesco Capotorti, rapporteur spécial de la sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités en 1977, une minorité pourrait se définir comme suit :

Un groupe numériquement inférieur au reste de la population d'un État, en position non dominante, dont les membres – ressortissants de l'État – possèdent du point de vue ethnique, religieux ou linguistique des caractéristiques qui diffèrent de celles du reste de la population et manifestent même de façon implicite un sentiment de solidarité, à l'effet de préserver leur culture, leurs traditions, leur religion ou leur langue (ONU, 2010 : 12)

Ainsi, dans un contexte d'insécurité et d'attrition sociolinguistiques, un ensemble de stratégies de revitalisation de la langue vernaculaire et des traditions culturelles autochtones a été mis en place tardivement, à partir

³ Source : https://www.ohchr.org/Documents/Publications/MinorityRights_fr.pdf

de la création en 1968 du CODOFIL, le Conseil pour le développement du français en Louisiane, par l'acte législatif N°409. David Cheramie, directeur exécutif du CODOFIL en 2009, présentait les objectifs de cette « agence des affaires francophones » en ces termes⁴ :

La mission du CODOFIL a deux volets : offrir aux citoyens louisianais, qu'ils soient d'origine française ou pas, l'occasion soit d'apprendre le français, soit d'améliorer et d'utiliser le français qu'ils connaissent déjà; et d'explorer, de comprendre et de soutenir l'héritage cadien, créole et francophone en Louisiane pour le plus grand bien culturel, économique et touristique de tous ses citoyens. Nous allons chérir notre passé pour enrichir notre avenir en affirmant notre identité francophone par le biais de l'éducation, du service communautaire et des échanges internationaux.

Le thème identitaire, décliné dans ces quelques lignes selon une perspective d'identarisation⁵, accompagnée par son cortège de paramètres attendus : affects (« chérir »), prééminence du passé, de l'origine (« chérir notre passé »), affirmation d'un héritage (« soutenir l'héritage cadien »), dynamique grégaire (« service communautaire »), installe d'emblée les visées de cet organisme dans la revalorisation d'une identité vacillante à ré-essentialiser. Le CODOFIL a toutefois, il faut le reconnaître, relancé de manière décisive le fait français quasiment moribond en Louisiane. On peut noter les effets stylistiques du slogan : « Nous allons chérir notre passé pour enrichir notre avenir », l'opposition « passé/futur », habituellement de l'ordre de l'antithèse, est niée (déniée) par la paronomase « chérir/enrichir », qui établit une continuité théorique et rhétorique. Roman Jakobson avait bien montré le rôle politique majeur de la paronomase dans une élection américaine (le slogan « *I like Ike* »). Il s'agit ainsi pour les militants de la cause cadienne de poser les bases d'une renaissance identitaire du peuple cadien (cajun) fort de son héritage acadien, débarrassée des stigmates⁶ de la minorisation dont certaines dénominations ethnonymiques dépréciatives (« Coonass », « Bougali », etc.). Shane K. Bernard explique que le nom ethnique « Cajun » était affecté d'un sémantisme

⁴ Voir http://www.franccparler-oif.org/images/stories/dossiers/precoce_louisiane.htm.

⁵ L'« identarisation » est un « processus de reconstitution de son identité propre » (voir Florin, 2002 : 117-131).

⁶ « Parler français devint *un stigmat* (« *a stigma* ») caractéristique de gens sans ambitions sociales ou économiques qui conservaient leur culture et leur langue dans un isolement autosuffisant. Le mot *cadien* même et sa contrepartie moderne l'ignoble *coonass* devinrent les synonymes désobligeants de pauvreté, d'ignorance, apparentés à la sénescence culturelle » (Ancelet, 1984 : 25).

fortement péjoratif et que « *many Cajuns believed that they were indeed a backward people*⁷ » (Bernard, 2003 : 87). Ainsi, dans ce contexte de disqualification et d'assimilation, l'écrivain américain d'expression française Jean Arceneaux affirme avec force son identité ethnonymique dans l'un des tout premiers recueils poétiques en langue vernaculaire : *Je suis Cadien*, rejetant par cet acte performatif tous les autres ethnonymes concurrents associés à des représentations dysphoriques, dont le plus communément rencontré « Cajun » est considéré comme une corruption sociolinguistique. On assiste plus globalement à une entreprise glottopolitique des militants de la cause cadienne, qui vise la revalorisation identitaire et culturelle de cette communauté minoritaire par une stratégie onomastique d'imposition du signifiant « Cadien » comme nom propre du groupe :

Cette communauté francophone de Louisiane qu'il faut pourtant bien nommer pour en parler est ainsi désignée par un paradigme ethnonymique d'une vingtaine de variantes orthographiques qui peut se réduire à quatre séries concurrentes : Cajun, Cadien, Acadien, Cadjin puis à la paire ethnonymique Cajun/Cadien. La poly-nomination ethnonymique en Louisiane révèle un symptôme culturel, une forme de maladie du nom propre qui pourrait être nommée : « *dystopie ethnonymique* » car elle constitue en Acadiana un enjeu ethnique et idéologique pour la communauté militante. En effet, les différentes formes ou signifiants ethnonymiques déterminent des représentations communautaires divergentes, voire « concurrentes ». Ainsi, le signe n'est plus arbitraire mais motivé, voire remotivé. Des productions de sens différentes opèrent selon le signifiant ethnonymique choisi pour nommer la communauté et ainsi construire une certaine réalité du fait franco-louisianais. Ainsi, « Cadien » et « Acadien » représentent une conception culturaliste de la « cadienneté » aux dépens d'une autre conception que nous pourrions qualifier de « sociopragmatique », c'est-à-dire fidèle à la réalité onomastique prégnante rencontrée sur le terrain, portée par les désignants « Cajun » et « Cadjin » (Gonzalez, 2010 : 2 et 7; 2013 : 56).

Traduire l'intraduisible

Le *Je suis Cadien, une suite poétique*, qui a d'abord été performé oralement à La Rochelle en 1982, procède, dès les trois premiers mots de son titre, à un dévoilement identitaire (*coming out*) qui s'inscrit dans toute une mythologie.

⁷ « De nombreux Cajuns croyaient qu'ils étaient en effet un peuple arriéré. » (Nous traduisons.)

Le schème syntaxique est nimbé d'une aura revendicatrice, ce que suffiraient à rappeler des autodésignations comme « je suis Bohémienne » (*Carmen*), « nous sommes tous des Juifs allemands » et, plus près de nous, « je suis Charlie ». « Je suis Cadien » n'est pas seulement un « acte de langage » (*speech act*), c'est un « acte de langue » (*language act*)⁸, un acte qui légitime une langue *minorisée* par son seul usage. *Le sujet parlant « prouve » ainsi la vérité de son appartenance en recourant à une langue censurée*, (officiellement interdite dans l'enseignement de 1916 à 1968, disqualifiée aujourd'hui encore tel un « *broken language* ») et en arborant un ethnonyme insubstituable (la traduction anglaise de Sheryl St. Germain, en 1994, a laissé telle quelle la phrase-titre⁹). Surgit alors ce que l'on pourrait appeler le spectre (vengeur) de l'intraduisible. Traduire les poèmes du français cadien en anglais – traduire la langue censurée par la langue censurante –, provoque une espèce de court-circuit entre l'énoncé et l'énonciation (le sémantique et le glottique). Et c'est à cette tension que renvoie la traductrice elle-même, dans une épanorthose à peine déguisée, quand elle évoque son travail : « *a difficult and, perhaps, a foolish task* » (une entreprise absurde). *Perhaps* (peut-être) sonne comme la version euphémisée d'un « ou plutôt ». Un autre traducteur plus tardif (2004), Clint Bruce, se justifie (si l'on peut dire) en parlant de « trahison du trahi », formule qui renchérit sur le *topos* du *Traduttore traditore* : la culture cadienne a été trahie de l'extérieur et de l'intérieur, et la traduire est la retrahir (Bruce, 2004)¹⁰. De fait, Sheryl St. Germain pose le « Je suis Cadien » comme intraduisible¹¹. Elle conserve donc intacts le titre du recueil, son incipit, qui est aussi son explicite (le texte s'inscrit dans une vaste antépiphore), en reproduisant la langue-source (à cette différence près qu'elle met en italique les vers d'ouverture

⁸ Il serait à rapprocher, dans ce sens, du fameux « *Ich bin ein Berliner* », lancé (dans une syntaxe controversée) par Kennedy en 1963.

⁹ Nous nous appuyons ici sur l'édition bilingue français cadien-anglais de 1994 (Cross-Cultural Communications, Merrick, New York).

¹⁰ « Quand j'ai eu l'idée de traduire en anglais quelques poèmes de Jean Arceneaux, j'étais fort conscient de son impératif originel de « vivre exclusivement en français par moments ». Dans la Louisiane irréversiblement assimilée d'asteur, la poésie représente un répit, un refuge fragile dans la langue maternelle, tout autant qu'un engagement en sa défense. Et cette poésie s'est construite, le lecteur le verra, *contre* les effets les plus néfastes de l'anglicisation, en l'occurrence l'étiollement du français et la folklorisation de la culture locale. *La traduire dans la langue dominante, ce serait donc la trahir dans le sens le plus fondamental du terme* » (Bruce, 2004). (Nous soulignons.)

¹¹ Aucune traduction de l'ethnonyme « Cadien » disponible en langue anglaise ne pourrait rendre compte des autoreprésentations identitaires qui caractérisent cette communauté minoritaire francophone.

et de fermeture, ce qui les met à distance citationnelle, comme un *sic*). Mais le principe d'intraduisibilité n'est pas longtemps tenable. De fait, un peu plus loin, « Je suis devenu Cadien » est rendu par « *I became Cajun* ». De même, « on est rien que des Cadiens » devient « *they are just Cajuns* ». Mais la tentation d'antitraduction en dit long sur la non-équivalence des ethnonymes et le postulat d'une singularité signifiante absolue. Le texte poétique (le manifeste politique) a pour mission de représenter la langue, de « discourir la langue¹² ». Interrogé par Olivier Marteau, en 2006, sur le choix du genre poétique, Arceneaux a répondu : « J'ai surtout fait de la poésie parce que c'est comme cela que ça vient dans ma tête. Je ne l'ai pas fait exprès. » En fait, il existe un mythe tenace selon lequel seule la poésie peut « glorifier » (manifeste dans son essence) la langue. François Paré, franco-ontarien, affirme que

[d]ans les petites cultures, le genre poétique prédomine largement... et nous convoque, en tant que minoritaires, à l'expérience d'un langage revalorisé... Ce passage vers la verbalité pure du poème est vécu dans les cultures de l'exiguïté comme une véritable consécration, un transfert sacré, célébrant la naissance au langage de l'identité (Paré, 1994 : 103).

Recourir au discours poétique, c'est accroître le risque (ou, plutôt, le plaisir) d'être intraduisible, dès les premiers mots (le titre de la « suite poétique ») et, même, dès le premier mot. De fait, le mot le plus provocant du titre, c'est peut-être le tout premier, « Je ». S'identifier à une langue-culture moribonde relève d'un défi. On interrogera quatre modes de manifestation de la personne de rang 1 dans le recueil d'Arceneaux. Ce que l'on pourrait appeler les hypostases (si l'on accepte cette métaphore théologique) ou les anamorphoses (si l'on préfère cette métaphore picturale) du « je ».

Le « je » autobiographique

Cet aspect du « je » se manifeste pleinement dans l'anamnèse enfantine. Dans un texte de juillet 1978, primitivement intitulé *Schizophrénie linguistique* – comme si au Grand Dérangement historique répondait un dérangement mental –, le poète en vient à ressusciter (à revivre) une punition scolaire, où « je » doit se dire en anglais. Le français a été proscrit en Louisiane dès 1910; une loi de 1916 l'interdit dans les

¹² Sur le discours qui voudrait parler « toute » la langue, « discourir la langue », voir Georges Kliebenstein : « Parler la langue (notes sur “*De profundis clamavi*”) », dans Steve Murphy (dir.), *Lectures de Baudelaire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 269-302.

écoles et les foyers. La sanction, dans son cas, consistait à « faire des lignes ». On sait que les punitions ont pris des formes diverses, en Louisiane, et qu'elles incluaient des châtiments corporels. *Moi, Jeanne Castille de Louisiane* (autobiographie publiée en 1982) en mentionne quelques-unes : se laver les dents au savon, ou s'agenouiller pendant une heure sur des épis de maïs. Purification, macération. La langue est une affaire de corps. Chez Arceneaux, parler français équivaldrait à un geste obscène : « Comme si vivre en français / C'était se picocher dans le nez » (p. 38). Le pensum scolaire suppose, classiquement, un apprentissage (copier des passages de grammaire latine ou grecque¹³), tandis qu'en Louisiane, il s'agit de désapprentissage : « *I will not speak French on the school grounds* ». Dans les deux cas, cependant, devenir l'esclave de l'écriture mécanique incite fortement à « tricher ». Balzac, au Collège de Vendôme, a inventé, à dix ans, la « plume à trois becs » (la plume infatigable). Quant aux actes de résistance cadiens aux lignes censurantes en anglais, il faut mentionner le procédé de Kirby Jambon (« Allons z'enfants », *L'école Gombo*, 2006, p. 15), qui les écrit en français et sous forme assertive : « Je veux parler français à l'école » (traduction et positivation : deux armes du renversement protestataire). Arceneaux, de son côté, mène un jeu beaucoup plus dangereux :

I will not speak French on the school grounds.
 I will not speak French on the school grounds.
 I will not speak French...
 I will not speak French...
 I will not speak French...
 Hé ! Ils sont pas bêtes, ces salauds.
 Après mille fois, ça commence à pénétrer
 Dans n'importe quel esprit.
 Ça fait mal; ça fait honte.
 Et on speak pas French on the school grounds
 Et ni anywhere else non plus. (p. 20)

La citation est périlleuse : elle revient à effectuer de nouveau la punition (pas de différence entre l'usage et la mention). La répétition agit comme un supplice (une vrille¹⁴), au risque des vertiges de la dépersonnalisation. L'ironie du sort, ou de la langue, c'est que le nom *school grounds* (= cour d'école) contient *grounds*,

¹³ Sur l'ambivalence que peut susciter une langue morte et mythique, voir Georges Kliebenstein, « Stendhal face au grec », dans Marie-Rose Corrédor (dir.), *Stendhal à Cosmopolis, Stendhal et ses langues*, Grenoble, Ellug, 2007, p. 25-59.

¹⁴ Sur l'effacement de certains syntagmes (ici : « *on the school grounds* »), voir Kliebenstein (2004 et 2018).

qui renvoie à ce qui sert de base, de fondation. Quant au pronom « *I* », il joue ici un rôle pervers. Dire « *I* » implique une introjection de la censure, un viol de la conscience. En ce sens, le mot du titre le plus provocant, c'est « je ». En français, les pronoms des allocutaires sont le « tu » et le « vous ». Mais d'autres personnes peuvent leur être substituées, par le jeu des énonciations. Au lieu de dire « vous » à son interlocuteur, on peut lui dire « on » ou « nous » (comme les médecins), on peut lui dire « il » ou « elle » (comme les commerçants). Celui à qui l'on s'adresse peut être « onnoyé », « nounoyé », ou « illoyé ». On peut pratiquer aussi le « jejoement » : le « je » remplace les personnes 2 et 5 dans bien des dispositifs à ordres « intériorisés » qui stimulent-simulent une conduite. Les tables de la loi, formulées bibliquement en « tu », tendent de plus en plus à s'écrire à la personne de rang 1. L'adresse en « je »/« *I* » travaille de façon redoutablement efficace à l'intériorisation des actes à (ne pas) faire. Contrairement à la définition rassurante de Benveniste (« est "ego" qui *dit* "ego" »), celui qui dit « je » peut être un autre, et aliénant (une instance surmoïque). Mais, en même temps, dans une sorte de transmutation, d'alchimie de la douleur, les lignes punitives deviennent des vers poétiques. On le sait, les lignes d'une punition sont destinées à être écrites, non à être lues. Mais ici, un jeu polyglottique permet de détourner la répression scolaire : faire des « lignes » revient à faire des *lines* (vers), le pensum aliénant devient poésie militante. Conformément à l'une des hypothèses de Freud, c'est l'instance refoulante elle-même (le texte interdictif) qui permet le retour du refoulé¹⁵. Triomphe d'un inconscient bilingue et hors temps, contractant le passé et le présent, le même geste d'écriture, dans un palimpseste littéral, relève de la soumission et de la transgression. La tentation de « parler comme » la langue aliénante revient, à maintes reprises. On la retrouve à l'œuvre, par exemple, dans la variation lexicale concurrente cadien/coonass :

¹⁵ Freud a proposé pour « illustration frappante » de ce mécanisme « une gravure célèbre de Félicien Rops » : « [L]e graveur a choisi le cas exemplaire du refoulement dans la vie des saints et des pénitents. Un moine ascète s'est réfugié – sûrement pour fuir les tentations du monde – près de l'image du Sauveur crucifié. Alors cette croix s'affaisse comme une ombre et, rayonnante, s'y substituant, s'élève à sa place l'image d'une femme nue aux formes épanouies, également dans la position du crucifiement. D'autres peintres, dont la pénétration psychologique était moindre, ont placé dans des représentations analogues de la tentation le péché insolent et triomphant quelque part à côté du Sauveur sur la croix. Seul Rops lui a fait prendre la place du Sauveur lui-même sur la croix; il paraît avoir su que le refoulé, lors de son retour, surgit de l'instance refoulante elle-même » (Freud, 1986 : 173-174).

Coonass, non, non, ça gêne pas.
C'est juste un petit nom.
Ça veut rien dire.
C'est pour s'amuser, ça gêne pas.
On aime ça, c'est cute.
Ça nous fait pas fâchés.
Ça nous fait rire. (p. 24)

« Coonass » est un mot cryptogénétique : diverses hypothèses étymologiques ont été émises, jusqu'aux plus péjoratives (Gonzalez, 2005). C'est un pseudo-terme affectueux (un « petit nom »), un « faux » hypocoristique. Les désignatifs Cadien/Coonass ne sont pas à égalité pour des raisons axiologiques évidentes : « *coon-ass* » (littéralement « cul de raton-laveur ») implique, au mieux, une totémisation, une animalisation. Cette désignation argotique, méprisante, un « *derogative term* » pour le sociologue Jacques Henry (1998), apparaît sur la plaque d'immatriculation ou la vitre arrière de nombreuses voitures en Louisiane revendiquant l'appellatif « Coonass » : « *Proud to be a Coonass* » ou encore « *Coonass Nation Loud & Proud* », « *Registered Coon ass* », etc. (figure 1).

En outre, les Cadiens entre eux s'interpellent parfois dans leurs conversations courantes et familières en utilisant cet appellatif, qui cumule sans doute les fonctions d'identifiant communautaire et d'autoreprésentation dépréciative. Ce paradoxe apparent (comment se reconnaître dans une désignation avilissante?) nécessite un commentaire métapsychologique que nous ne ferons qu'esquisser dans cet article selon l'hypothèse d'une identification collective à un trait péjoratif qui est devenu structurant. Ce mécanisme inconscient met en évidence l'intériorisation de cette évaluation dysphorique du groupe et rappelle la fonction d'aliénation linguistique de tout marqueur diglossique. Robert Lafont en 1985 (*Cahiers de praxématique*, n° 5) explicite ce mécanisme d'occultation du travail du sens qui aboutit à l'opacité du signe linguistique et de la production signifiante. Les Cajuns en « jouant » avec cette minorisation s'approprient ce signifiant et, ensuite, peuvent le revendiquer comme un marqueur identitaire. On assiste à une rédemption du stigmaté.



Figure 1 – Retournement axiologique de l'étiquette dénomminative « Coon Ass »

Le retournement des étiquettes dévalorisantes a fait l'objet de nombreuses recherches, notamment dans le champ de la sexualité. Judith Butler l'a théorisé sous les noms de « répétition subversive » (*subversive repetition*) ou de *transgressive reinscription* (Butler, 1990 et 2004). Il s'agit là, en fait, d'une très vieille tactique, que la rhétorique appelle « antiparastase » et qui consiste à se vanter de ce qui est reproché. Mais tout, ici, n'est pas affaire de « volonté ». Selon le philosophe Christophe Laudou, la conversion d'un mot stigmatisant en mot revendiqué s'apparenterait au syndrome de Stockholm et reviendrait à s'identifier au bourreau (2016, communication personnelle). La conversion d'une triste obligation en « désir » est, quoi qu'il en soit, un mécanisme redoutable, que Bourdieu nomme le « choix du nécessaire » (dans *La distinction*) et Freud, « formation réactionnelle » (qui pousse à choisir le « coffret

de plomb », plutôt que ceux en argent et en or, dans *Le thème des trois coffrets*). De tels mécanismes pourraient être au travail dans le recueil d'Arceneaux, autour du parasyndrome de Cadien. Mais le « ça veut rien dire » peut aussi (et peut-être surtout) s'interpréter comme une dénégation ou une antiphrase. Tout y pousse, à commencer par l'insistance mise à minimiser. On sait au moins depuis Umberto Eco (et même Philon d'Alexandrie) que le viol du principe d'économie est un signal d'alerte, un déclencheur herméneutique. Il faut penser aussi aux ambiguïtés d'un Rimbaud : « ça ne veut pas rien dire » (à double interprétation contradictoire¹⁶). Les implications péjoratives de « Coonass » sont faussement (dé)niées dans le recueil. Notons, pour finir, que l'usage du « on », du « nous », renvoie à une communauté synchronique. Un pas de plus, et l'on bascule dans l'Histoire.

Le je-peuple (prosopopée/épopée)

Le recueil rend compte d'une histoire (« J'écris mon histoire »), comme il rencontre l'Histoire. C'est ce que montre la chaîne onomastique : « Je suis Cadien » => « j'étais Français » => « je suis devenu Acadien » (p. 8) => « Je suis devenu Cadien » (p. 12). Tout se joue dans une dérivation régressive : Acadien/Cadien et un polyptote : je suis / j'étais. Tout *versus* du genre « autrefois »/« aujourd'hui » tend à être traumatisant (dans *Les Contemplations* de Hugo, ce qui coupe le recueil en deux, c'est la mort de Léopoldine). Mais on peut tricher avec le fleuve de l'Histoire. Il s'agit, pour le poète, de « regricher le courant », c'est-à-dire de le remonter, de nager *à contre-courant*, et il n'est pas indifférent que la première attestation, en français, de cette locution au sens figuré soit une métaphore politique¹⁷. L'univers du recueil nous plonge dans une sorte de « mythistoire », pour reprendre le mot de Jean-Paul Latouche¹⁸ (1984). On sait qu'Arceneaux est amateur de mots-valises, à preuve « colonihilisme » et « génosuicide ». « Je suis Cadien » est un performatif total, au sens où il est consubstantiel à la langue, mais aussi en ce qu'il représente la totalité des Cadiens. Le « je » n'est pas (seulement) un *je* autobiographique ou lyrique, c'est (aussi) un

¹⁶ Voir Georges Kliebenstein, « "J'ai voulu dire ce que ça dit" (asémie, oligosémie, pansémie) », *Dossier Arthur Rimbaud, Le Magazine littéraire*, n° 489 (septembre 2009), p. 80-81 et « Rimbaud et la "pansémie" », *Revue des sciences humaines*, n° 313 (janvier-mars 2014), p. 45-70.

¹⁷ On la doit à Victor Hugo, dans *Les Misérables*, en 1862 : « Il y a dans les révolutions des nageurs à contre-courant : ce sont les vieux partis ».

¹⁸ Jean-Paul Latouche, *Mythistoire tungaru : cosmologies et généalogies aux îles Gilbert*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France (SELAF), 1984.

je transhistorique : « Longtemps passé, j'étais Français ». Le recueil enregistre les scansions traumatiques et notamment les césures du Grand Déplacement et de la déportation des Acadiens. De même qu'il évoque, avec « les pieds embourbés / dans l'huile au fond d'un baril » (p. 16), les embourbements de l'Histoire¹⁹. Le « je » est doté d'une sur-vie ou d'une survie exorbitante comme les vampires, ou le Juif errant : « le Créole-Errant » (« Toujours à la recherche du Créole-Errant... », p. 26). Le « je » inaugural n'est pas seulement un je-individu, mais un je-peuple, pas seulement un je autobiographique, mais un je « ethnobiographique²⁰ ». Ainsi, le recueil est à la fois une épopée et une prosopopée (le poète se fait « porte-parole »), et de nombreux sujets sont appelés à se rassembler dans la première personne : le « je » joue sur l'antanaclase²¹.

Rien de mieux, sans doute, pour une défense et illustration de la langue cadienne, que l'écriture poétique/épique. La poésie manifeste, plus justement, peut-être, que d'autres champs génériques, l'essence même de la

¹⁹ Au dossier des ambiguïtés axiologiques, *Louisiana Story* de Robert Flaherty (1948), film bilingue, anglais/cadien, avec sous-titrage en français (dans les deux cas) et voix *off* en anglais. Adolescent, le (futur) philosophe Alain Roger l'a vu, à peu près au moment de sa sortie. Il en a gardé (en 2016) le souvenir d'un reportage « ethnographique » sur les minorités linguistiques, soulignant une « anomalie américaine » et s'attachant à la « survivance » du français cadien. En fait, il s'agissait d'une commande de la Standard Oil Company du New Jersey, pour illustrer les problèmes de la recherche pétrolière en milieu difficile. Il n'est pas indifférent que les scènes de forage sur le bayou soient susceptibles d'une double lecture contradictoire : acte de résistance militant, film de propagande aliénant.

²⁰ L'« ethnobiographie » ne renvoie pas seulement ici au sens sociologique, qui implique la prise en compte d'enjeux trans-individuels dans un récit de vie, ou la mise en relation de plusieurs récits de vie pour en inférer des analogies (Alex Mucchielli, *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 64), mais aussi au sens allégorique où l'histoire d'un groupe humain en vient à se condenser imaginativement dans une biographie singulière : tel est le cas, par exemple, lorsque Michelet « parle des sorcières, pendant trois cents ans, comme d'une seule et même femme » (Roland Barthes [1959], *Essais critiques*, *Œuvres complètes* II, édité par Éric Marty, Paris, Seuil, 2002, p. 374).

²¹ L'antanaclase (externe), du grec *anti-*, « qui est en face; opposé, contraire », et *anaklasis*, « action de se briser en se courbant; répercussion du son », désigne, en rhétorique, la répétition d'un même mot dans des sens différents. Un tel glissement est insidieusement favorisé quand il s'agit d'un « embrayeur » comme « je » : de même que, selon Freud, la personne du rêveur se retrouve dans tous les personnages de son rêve, de même un sujet racontant est appelé à « incarner » tous les acteurs de son texte (sur cette tendance au « pantagonisme », voir Georges Kliebenstein, « Baudelaire et le principe de déplaisir », dans Steve Murphy (dir.), *Lectures du Spleen* de Paris, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 79-96).

langue. Soulignons le style « formulaire », litannique, du recueil d’Arceneaux, informé par des anaphores rhétoriques, des hypozeuxes (parallélismes de construction), des homéoptotes (série des désinences en *-er* de l’infinitif, série des participes passés adjectivés en *-é*), etc. Cependant, le genre/registre épique est perpétuellement contrarié (dévoyé?) par un style conversationnel, phatique : il y aurait à dire, par exemple, sur l’insistance du « ça » dans la « suite poétique » cadienne : « ça commence à pénétrer », « ça fait mal, ça fait honte ». Puis encore : « écrire ça », « ça laisse voir », « faut cacher ça », « faut dépasser ça ». Le pronom neutre est un marqueur de familiarité : pensons au naturalisme zolien, ou aux théories de Freud et de Groddeck (sur « le ça », la pulsion, l’Innommable). Le démonstratif contracté est au service d’une brutalité essentielle²². Deleuze et Guattari (1975) ont montré que l’art de Kafka tient pour beaucoup à sa façon de faire « bégayer » la langue (allemande), de faire un « usage minoritaire » d’une langue majeure. Tout se passe comme si Arceneaux, en mêlant grandiloquence et oralité « maladroite », hésitait entre usage majoritaire et minoritaire d’une langue mineure, au risque de tous les balbutiements. Si le « je » parle souvent dans une syntaxe orale lâche, voire « fautive », c’est que feindre une interlocution, une complicité « phatique », opère un déni de solitude. À tout moment, le recueil donne l’impression d’osciller entre oralisation lyrico-épique et fragilité conversationnelle. Peine d’amour perdue?

Le je-seul (déréliction)

« Je suis Cadien » est, en même temps, un performatif absolu en ce que l’assertion signifie : « je suis le seul à l’être »; il y a, en elle, un côté « seul au monde », « le dernier des... ». Le « je » qui représente quasi tous les sujets, n’en représente pourtant qu’un seul, qu’un esseulé : « Pourquoi écrire ça? / Personne va lire. » Il n’y a pas loin de la sensation de solitude d’Arceneaux : « Je me sens seul sur la terre », à celle qui inaugure, en 1782, les *Rêveries du promeneur solitaire* de Rousseau : « Me voici donc seul sur la terre » (*Première promenade*). Règne une impression forte de dérélction, d’« abandonnisme ». « Et pour pleurer, c’est en quelle langue qu’on pleure? / Et pour crier? » (p. 24). Le verbe « crier » pose la question de la langue et

²² Notons qu’en français cadien, « ça » est un pronom sujet de la P6, l’équivalent d’un « ils » en français de référence, et que les premières occurrences du démonstratif peuvent renvoyer à cet emploi.

n'est pas sans faire songer aux *Cris sur le bayou* (sous-titré *Naissance d'une poésie acadienne en Louisiane*), recueil collectif publié en 1980, auquel Arceneaux a contribué, avec sept autres Louisianais, ou à la *vox clamantis in deserto*. « Personne va lire » peut se lire d'au moins trois façons : comme un exorcisme (fonction apotropaïque), comme une *captatio benevolentiae* (ruse topique), ou, au-delà de toute rhétorique, comme le spectre de la brutalité factuelle : en 1970, le recensement fédéral comptait 750 000 francophones, et seulement 140 000 en 2010. Le constat est alarmant : 80 % d'attrition linguistique en 40 ans. Le linguiste Albert Valdman parlait de « variété moribonde de français », et un récent *Dictionnaire du français louisianais*, publié en 2010, a été rédigé dans le souci de préserver cette langue qui ne possède plus de locuteurs unilingues. Le français cadien (qui n'englobe pas toute la francophonie louisianaise) ressemble à une peau de chagrin. Ici comme hélas ailleurs, se réveille le cauchemar des linguistes, l'extinction des langues, la langue qui meurt, faute de pratiquants. Sartre a posé une question supposée essentielle : « Pour qui écrit-on ? » On peut, en fait, écrire « pour personne », ce qui ne veut pas dire forcément « pour rien ». On peut écrire pour « pas un » (Montaigne)²³.

Même érotiquement, le sujet est seul. Ainsi, le « je » confie avoir quitté « une belle si belle / Qui fait briller la nuit comme le jour ». Et il ajoute : « Je te manque comme si le soleil / Avait oublié de se lever à ce matin » (p. 26). Mais ce « je te manque », pour dire l'absence de l'être (ou du pays) aimé, sonne étrangement, là où l'on eût attendu, plus logiquement, « tu me manques ». Tout se passe comme si l'on avait affaire à un lapsus-calque ou à un anglicisme aliénant. La version anglaise, à tort et à raison, traduit-trahit ce vers par « *I miss you* ». Un « manque » (celui de l'objet du désir) dont on ne sait pas jusqu'à quel point il est manqué, manquement suprême. Cauchemar linguistique, cauchemar érotique, c'est tout un. Ici se révèlent des traumas majeurs : une langue aliénée, altérée, une langue qui court le risque de disparaître.

Le « je » tend à redevenir, pour le pire, une ultime personne. Tout se joue dans une apparente double contrainte (*double bind*) : en français, ancienne langue censurée, il n'y a plus de lecteurs; on peut en espérer davantage en anglais, mais c'est la langue censurante. Le recueil suggère, à sa façon, qu'il faut préférer les missions désespérées aux démissions désespérantes.

²³ « Souveniez-vous de celui à qui, comme on demandait à quoy faire il se pénoit si fort en un art qui ne pouvoit venir à la cognoissance de guere de gens : j'en ay assez de peu, respondit-il, j'en ay assez d'un; j'en ay assez de pas un » (« De la solitude », *Essais* I, XXXIX).

Le « je » pseudonyme/hétéronyme

« Je suis Cadien » sonne comme un effet de vérité. L'énonciation met pourtant en scène un faux « je ». C'est que la « vérité » du « je » est, en un sens, contredite par l'usage d'un pseudonyme : « Jean Arceneaux » n'est pas « Barry Jean Ancelet ». Barry Jean Ancelet est né en 1951, Jean Arceneaux, en 1978. La 4^e de couverture de *Suite du loup* (recueil publié chez Perce-Neige, en 1998) bascule même dans l'adynaton, en proclamant que l'auteur est « né à l'âge de 27 ans » (à l'occasion de la « Première rencontre des peuples francophones », à Québec, le 25 juin 1978). On le voit, la « schizophrénie linguistique » se double ici d'une « schizophrénie biographique ». Olivier Marteau (2006) rapporte que, lors de cette « rencontre », Ancelet en est venu à simuler une conversation téléphonique avec son double pour se demander l'autorisation de publier un poème et l'obtenir : la schizophrénie a ses limites. Le poème s'intitulait « Chanson pour Louise », titre que l'on pourrait aussi comprendre : « Chanson pour la Louisiane (francophone) ».

Au-delà du pseudonyme, Arceneaux, doté d'une vie propre, est un hétéronyme. On pense à Pessoa, qui raconte ses contacts avec ses doubles : Alvaro de Campos, Ricardo Reis ou Alberto Caeiro. Pourquoi se rebaptiser? Ancelet explique, dans un entretien (Marteau 2006), que « Jean » est son deuxième prénom, et qu'« Arceneaux » est le nom de sa grand-mère. Ajoutons que « Barry » symbolise la part anglaise vouée à l'autocensure. Ajoutons aussi qu'« Ancelet » ne figure pas sur le « Mur des noms » (*Wall of Names*) du monument acadien²⁴ à St Martinville (Louisiane) et qu'« Arceneaux », oui (figure 2). Ce qui n'empêche pas ceux qui s'appellent vraiment Arceneaux de prendre des pseudonymes : pensons à Curtis John Arceneaux (1947-2011), devenu « Coco Robicheaux » par référence au folklore local (c'est le nom d'un méchant enfant enlevé par un loup-garou).

²⁴ « Le Monument Acadien est dédié à la mémoire des Acadiens, hommes, femmes et enfants, qui ont commencé à arriver en Louisiane au milieu des années 1760 après avoir été exilés de leur patrie sur la côte est du Canada. Ici ils ont trouvé un nouveau chez eux et laissé un héritage qui se perpétue dans leurs descendants, les Cadiens. Ici on peut voir et toucher leurs noms représentés sur le mur qui liste environ trois mille réfugiés acadiens et entendre certaines de leurs histoires. Le Monument est ici pour honorer leur expérience – “Venez, passez du temps ici et rappelez-vous” ». Voir <http://www.acadianmemorial.org/sommaire-francaise.php>



Figure 2 – ACADIAN EXILES IN LOUISIANA: *The wall of names*²⁵

The Wall of Names lists approximately 3000 persons identified as Acadian refugees in early Louisiana records. Their names are engraved on twelve bronze plaques and framed in granite. Visitors of Acadian descent are encouraged to use the wall, or our online database, “Ensemble Encore,” as a starting point for genealogical research. We hope these resources will reunite many Acadian families. An inscription on the Wall reads in both English and French, “Pause friend, read my name and remember...”. Voir : <https://www.acadianmemorial.org/the-wall-of-names.php>

Tout pousse, on le voit, à une surenchère dans l’ancrage. Pour Jean Arceneaux, il s’agit d’afficher une sur- (ou une sûre) cadienneté. Le nom « Arceneaux », qui connaît des variantes graphiques, est ici écrit selon l’orthographe acadienne typique. Il permet en outre de relier « poétiquement » patronyme et toponyme : ARC/eneaux = ARC/adie. Au patronyme, au nom paternel, Ancelet préfère un nom grand-maternel. Le sur-hommage à la « langue maternelle » suppose une distanciation à l’égard de la « langue paternelle » (*sermo patrius*), dès lors que l’humiliation du père est humiliante : « Un silence comme un enfant qui voit son père abaissé » (p. 28). Le sujet ne peut parler que sous un masque qui efface et affiche son orthonyme, conservant un prénom sur deux et choisissant un nom au plus près du « vrai », de l’être cadien, un ontonyme : trisyllabique, paronymique et à initiale identique. De même, en ce qui concerne les dates, Ancelet et Arceneaux sont nés un 25 juin : même moi(s), même quantième.

²⁵ Traduction : « EXILÉS ACADIENS EN LOUISIANE : Le Mur des noms répertorie environ 3000 personnes identifiées comme réfugiés acadiens dans les premiers registres de la Louisiane. Leurs noms sont gravés sur douze plaques de bronze et encadrés de granit. Les visiteurs de descendance acadienne sont encouragés à utiliser le mur ou notre base de données en ligne, « Ensemble Encore », comme point de départ pour la recherche généalogique. Nous espérons que ces ressources réuniront de nombreuses familles acadiennes. Une inscription sur le mur se lit en anglais et en français : “Arrête-toi, ami, lis mon nom et souviens-toi...” ».

Conclusion : perspectives

Les quatre « je », qui ont été distingués ici, peut-être exagérément, pour la clarté de l'analyse (autobiographique, transhistorique, abandonnique, hétéronymique), ne semblent guère compatibles entre eux. De sorte que le recueil poétique semble informé par une « monstrosité » énonciative : tous les coups sont permis pour assurer la survie de la langue. Rien d'étonnant, en un sens : la littérature est spécialisée dans les choses impossibles (les *impossibilia*, les *adynata*), et en particulier dans les impossibilités énonciatives²⁶, qui constituent un immense dossier. Mais ce qu'il y a peut-être de plus impossible, dans le champ du langage, c'est de parler une langue « pure » (ou de parler purement et simplement une langue). C'est ce que montre, s'il en était besoin, l'avant-dernier mot de la fin : « Je vas le faire ». L'auxiliaire du futur périphrastique renvoie à un état ancien de la langue. La concurrence allomorphique *vas/vais* fait songer au mot du grammairien Vaugelas sur son lit de mort (*ultima verba* attribuées aussi à d'autres) : « Je ne vais pas, je m'en vais ou je m'en vas car l'un ou l'autre se dit ou se disent. » La promesse finale de *Je suis Cadien* s'énonce dans un effet d'hybridation linguistique, à la fois écho de la langue française classique et anglicisme (*to make it*, locution verbale = « réussir »). Il n'est pas étonnant que le français tende à être assimilé à un « dialecte », à un « patois », à un « créole ». Beaucoup se jouent dans un entre-deux-langues, comme le dit, à sa façon, le nom même de l'organisme officiel voué au développement du français en Louisiane : le CODOFIL. Depuis le début de la « renaissance » cadienne (c'est-à-dire depuis 1968), le loup est dans la bergerie, dès lors que CODOFIL est un acronyme *issu de l'anglais* : Council for the Development Of French In Louisiana. Mais, d'un autre côté, il donne l'impression fugitive d'un mot français : CODOFIL joue sur la graphie « fil » et fait référence à l'idée de lien, de fil du discours ou de fil d'Ariane. En même temps, cette dernière syllabe fait écho au paradigme des mots suffixés (interfixés) en « -phile », comme un chantage à l'amour.

Militer, c'est porter la langue à ses limites d'étrangeté, d'*étrangèreté*, porter un masque énonciatif, voire un masque tout court. Dans l'édition bilingue de 1994, sur la photographie de la 4^e de couverture (figure 3), Jean Arceneaux apparaît en contre-plongée, en costume cadien de Mardi gras : c'est la fête louisianaise la plus populaire, dont l'enjeu majeur est une quête culinaire²⁷.

²⁶ Pour une analyse des impossibilités énonciatives, voir Georges Kliebenstein, « Une mystification absolue – Sur “le souper de Cazotte” », *Romantisme*, n° 116, « Blague et supercheries littéraires », sous la direction de Philippe Hamon, Malakoff, SEDES, 2002, p. 19-34.

²⁷ Des cavaliers masqués vont, de maison en maison, collecter des ingrédients pour faire un « gumbo », un plat cadien traditionnel.



Figure 3 – Quatrième et première de couverture du recueil poétique de Jean Arceneaux : *Je suis Cadien*

Le rituel est si bien ancré dans le folklore qu'il est enregistré par une locution : « (le) *Courir du Mardi gras* ». Mais rien n'interdit, évidemment, de soupçonner l'image de surdétermination : l'auteur est costumé et masqué, selon le scénario classique de la clandestinité justicière. Il n'y a pas loin, en effet, de « je suis Cadien » à « je suis ca/ché ». On connaît la devise de Descartes : *larvatus prodeo* (« j'avance masqué »). Ce genre d'aveu est paradoxal. Dans le cas d'Arceneaux, le paradoxe se double d'une ambiguïté sémantique : il n'est pas étonnant que le poète ait écrit *Suite du loup*, un recueil poétique publié en 1998, en jouant sur la polysémie de « loup », à la fois masque et animal : « Le loup rôde la nuit / Derrière son masque d'homme » (p. 23), « Le loup joue le fou toute la journée / Pour pouvoir porter le masque du sourire éternel » (p. 24). De fait, la visée est aussi d'installer le cadien dans la francophonie littéraire... pour un lectorat non cadien (très peu de Cadiens lisant le français). La poésie d'Arceneaux est (aussi) une poésie à vocation d'oralisation, qui métisse le français standard et le français cadien. Le loup-poète a une âme solitaire. Cécilia Camoin l'a rappelé, en 2008 : la lycanthropie renvoie à « la mythique Arcadie dont le premier roi, Lycaon, fut transformé en loup par Zeus » (Camoin, 2008 : 118-119)²⁸. Loup damné, loup condamné à la solitude. Ainsi, dès le début, « être Cadien » touche à un univers métamorphique et tératologique. Le masque ne va pas sans le sursaut sauvage.

²⁸ En fait, Lycaon (puni pour avoir servi à Zeus de la chair humaine) n'est pas le premier roi : il succède sur le trône à son père Pelasgos.

Le « je » parle *pour* (au double sens de « à l'adresse de » et « à la place de ») : il parle pour tous, et pour personne. Le « je » est un pronom capable de dénier ou de défier la mort, entre le « je suis mort » (du Valdemar de Poe) et le « je suis encore vivant » (du Caligula mourant de Camus). Comme l'a postulé saint Augustin, il y a une valeur quasi mystique du *shifter* : tant qu'un sujet peut dire (lire à haute voix), sur une épitaphe, le « je » du mort, le mort reste vivant²⁹. On peut se demander jusqu'à quel point cette survie tient à la survie de la langue. Pour Flaubert (lettre à George Sand du 4 décembre 1872), écrire, c'est écrire « pour tous les lecteurs qui pourront se présenter », « tant que la langue vivra ». Reste à parier sur la longévité de la langue. Ou à parier sur des résurrections. Autre tactique, autre genre : Jean Arceneaux a aussi publié des fabliaux : *Le trou dans le mur, Fabliaux cadiens* (2012). Tactique habile, en ce que les textes donnent l'impression de remonter le temps, en confondant historiettes et Histoire. Les fabliaux fondent un contrat générique qui ancre la langue dans une épaisseur « transhistorique », pérenne, même et surtout s'il y est question d'agonie. Car la mort est toujours là, même en contexte ludique : *Et in Acadia(na) ego*. Ainsi, Arceneaux raconte l'histoire d'un agonisant qui réclame un (bon) plat et à qui l'on réplique : « Pas avant l'enterrement ». Mourir pour mieux jouir de la vie marque le triomphe de ce que la rhétorique appelle une « hystérologie », dont l'*Énéide* fournit l'exemple prototypique : « *Moriamur et in media arma ruamus* » (« Mourons, et jetons-nous au milieu des armes »). Ce « conte à rire » (comme disait Joseph Bédier des fabliaux médiévaux) dénonce la rigidité du rite familial/social, avec une certaine misogynie. Mais aussi l'agonisant devient immortel, son histoire est immortalisée. Tout se joue dans sa « transmission ». De même, une langue ne se laisse pas facilement enterrer. Comme le dit bien Pascal Quignard, il n'y a pas de « langues mortes », il y a des « langues-fantômes ». Et l'on peut compter sur les fantômes pour faire la fête après l'enterrement. Pour Barry Jean Ancelet, l'optimisme reste de rigueur malgré une langue vernaculaire cadienne qui cède la place à l'enseignement d'un français de référence dans les classes d'immersion et un nombre de locuteurs francophones en baisse constante depuis plus de cinquante ans. Dans un courriel du 16 mai 2015, il salue la parution récente d'un *Dictionary of Louisiana French: As spoken in Cajun, Creole and American Indian Communities* (Albert Valdman, 2010) : « Je pense que nous allons enfin dans la bonne direction après des décennies d'errance ». L'héritage est conservé, et le français reste protégé par des lois linguistiques. On notera toutefois qu'« errance » ne signifie pas « erreurs », et que le mot, nimbé d'une mythologie spatiale, renvoie à une pérégrination éprouvante, des tribulations du genre : Exode biblique, ou Juif errant.

²⁹ « Ta bouche lit ces mots, mais c'est moi qui les pense, et ta voix maintenant devient un peu ma voix » (épitaphe d'Augustin d'Hippone).

Ce « je » cadien, pluriel, que nous avons analysé, ouvre ainsi un espace littéraire intersubjectif et produit sur le lecteur des effets d'identification et d'incorporation. La voix poétique portée par un *ethos* ethnolinguistique et historial, subjectif et communautaire, garantit *en écriture* une légitimité identitaire au monde représenté par le corps textuel. Ainsi, une probable identification du lectorat communautaire se dessine, condition d'une subjectivation de l'ethnonyme « Cadien », enjeu dénomiatif majeur.

BIBLIOGRAPHIE

- ANCELET, Barry Jean (1984). *The Makers of Cajun Music / Musiciens cadiens et créoles*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- ARCENEUX, Jean (1994). *Je suis Cadien, une suite poétique*, édition bilingue français cadien-anglais, traduction de Sheryl St Germain, Merrick (New York), Cross-Cultural Communications.
- ARCENEUX, Jean (1998). *Suite du loup*, Moncton, Éditions Perce-Neige.
- ARCENEUX, Jean (2012). *Le trou dans le mur : fabliaux cadiens*, Moncton, Éditions Perce-Neige.
- BERNARD, Shane K. (2003). *The Cajuns: Americanization of a People*, Jackson, University Press of Mississippi.
- BOURDIEU, Pierre (1979). *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- BRUCE, Clint (2004). « La trahison du trahi : vers une traduction du poète cadien Jean Arceneux », *Équinoxes : A Graduate Journal of French and Francophone Studies*, n° 2 (automne-hiver), [En ligne], [https://www.brown.edu/Research/Equinoxes/journal/issue2/eqx2_bruce_fr.html] (consulté le 4 septembre 2022).
- BUTLER, Judith (2006). *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit de l'anglais (*Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*, Routledge, 1990) par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte.
- BUTLER, Judith (2004). *Le pouvoir des mots : politique du performatif*, traduit de l'anglais (*Excitable Speech*, Routledge, 1997) par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam.

- CAMOIN, Cécilia (2008). « Le cri derrière le masque : le carnavalesque dans la littérature louisianaise francophone », dans Beïda Chikhi (dir.), *L'écrivain masqué*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (PUPS), p. 109-128.
- CASTILLE, Jeanne (1982). *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane*, Paris, Luneau-Ascot Éditeurs.
- DELEUZE, Gilles, et Félix GUATTARI (1975). *Kafka : pour une littérature mineure*, Paris, Éditions de Minuit.
- FLORIN, Bénédicte (2002). « Itinéraires résidentiels et processus de territorialisation » dans Yves Jean et Christian Calenge (dir.), *Lire les territoires*, Presses universitaires François-Rabelais, p. 117-131.
- FREUD, Sigmund (1971). *Essais de psychanalyse appliquée*, traduction de Marie Bonaparte et É. Marty, Paris, Gallimard, coll. « Idées ».
- FREUD, Sigmund (1986). *Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen*, traduction de Paule Arhex et Rose-Marie Zeitlin, préface de J.-B. Pontalis, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient ».
- GONZALEZ, Marc (2005). « Potentialités identitaires et subjectives de la nomination ethnonymique en Acadiana », *Traverses*, n° 7 (novembre), « Héritage culturel, élaborations identitaires et langage », Montpellier, Composante de recherche LACIS, « Langues en contact et incidences subjectives » et Presses de l'Université Paul-Valéry-Montpellier 3, p. 53-82.
- GONZALEZ, Marc (2010). « Comment nommer les "Cajuns"? Re-dénomination ethnonymique, production de sens et d'identité en Louisiane francophone », actes du 2^e Congrès mondial de linguistique française (CMLF 2010), La Nouvelle-Orléans, États-Unis, 12-15 juillet 2010, [En ligne], [<https://doi.org/10.1051/cmlf/2010234>] (consulté le 4 septembre 2022).
- GONZALEZ, Marc (2013). « Anthropologie des pratiques langagières en Louisiane francophone : enjeux identitaires des processus redéterminatifs de l'ethnonyme des Cadjins », *Francophonies d'Amérique*, « Engagement social et communautés d'allégeance », n° 36 (automne), p. 41-70.
- HENRY, Jacques (1998). « From Acadian to Cajun to Cadien: Ethnic Labelization and Construction of Identity », *Journal of American Ethnic History*, vol. 17, n° 4 (été), p. 29-62.
- JAMBON, Kirby (2006). *L'École Gombo : poésies*, Shreveport, Les Éditions Tintamarre, coll. « Les Cahiers du Tintamarre ».

KLIEBENSTEIN, Georges (2004). « Quos ego... mais... un... un... : remarques sur l'hémiphase », dans Liliane Louvel et Catherine Rannoux (dir.) *La Réticence*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 135-151, coll. « La Licorne ».

KLIEBENSTEIN, Georges (2018). « L'oubli du mot-nom », *Nunc*, dossier « Pascal Quignard », n° 46 (automne), p. 46-57.

MARTEAU, Olivier (2006). « Entretien “carnavalesque” avec Jean Arceneaux et Barry Jean Ancelet », *Études francophones*, vol. 21, n° 1-2, p. 196-204.

PARÉ, François (1994). *Les littératures de l'exigüité*, Hearst, Le Nordir.

MARC GONZALEZ est docteur en sociolinguistique, professeur au département des sciences du langage de l'Université Paul-Valéry, Montpellier, France. Sa thèse de doctorat en ethno-sociolinguistique et sémiologie littéraire, intitulée « Nominations ethnonymiques en Louisiane francophone : production d'identités et subjectivités poétiques », a été soutenue en décembre 2011. Il a été coresponsable de la composante de recherche LACIS « Langues en contact et incidences subjectives » du laboratoire DIPRALANG en 2012-2014 et de la thématique « Anthropologie des pratiques langagières », constitutive de la composante « Sociolinguistique et anthropologie politique du langage », en 2014-2018. Ses travaux récents portent sur les attitudes linguistiques de locuteurs français d'origine arabophone à l'égard de la langue arabe de religion, les dynamiques interculturelles et les incidences sur les processus de communalisation.

GEORGES KLIEBENSTEIN, ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, est maître de conférences en stylistique à l'Université de Nantes. Ses recherches s'inscrivent à la jonction des sciences du discours et de l'herméneutique. Il a notamment publié *Figures du destin stendhalien* (Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004), *Enquête en Armancie* (Grenoble, ELLUG, 2005). Il a cosigné, avec Steve Murphy, un *Verlaine*, Poèmes saturniens, Les Fêtes galantes (Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2007) et un *Rimbaud*, Poésies, Une Saison en enfer (même éditeur, 2009), et a écrit de nombreux articles couvrant un corpus pluriséculaire (de La Fontaine à Roland Barthes et à Pascal Quignard).

Rassembler les Acadies d'ici et d'ailleurs : le cas du Congrès mondial acadien

Éric Forgues

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Laurence Arrighi

Université de Moncton

Tommy Berger

Université de Montréal

Clint Bruce

Université Sainte-Anne

Audrey Paquette-Verdon

Université Sainte-Anne

Christine C. Paulin

Université de Moncton

Christophe Traisnel

Université de Moncton

Émilie Urbain

Université Carleton

Avec la collaboration d'Anthony Doiron et de Véronique Mallet,
Société nationale de l'Acadie

Résumé : Cet article présente les principaux résultats de l'étude que nous avons menée sur le Congrès mondial acadien (CMA), qui s'est tenu en 2019 à l'Île-du-Prince-Édouard et dans le sud-est du Nouveau-Brunswick. Événement culturel majeur en Acadie, se déroulant tous les cinq ans depuis 1994, le CMA vise à raffermir les liens entre l'Acadie et sa diaspora. Il offre aux personnes qui y participent l'occasion de vivre des expériences identitaires, de faire des rencontres mémorables, notamment à l'occasion des réunions de familles, et de discuter de l'Acadie et de sa diaspora. Notre étude a porté sur le sens des expériences vécues par les participantes et participants, notamment sur le plan identitaire.

Abstract: *This article presents the main results of a study conducted on the Congrès mondial acadien (CMA, or World Acadian Congress) held in Prince Edward Island and southeastern New Brunswick in 2019. A major cultural event in Acadia, organized every five years since 1994, the CMA aims to strengthen the ties between Acadia and its diaspora. It offers participants the opportunity to enjoy identity experiences, to have meaningful encounters, particularly in the context of family reunions, and to discuss Acadia and its diaspora. Our study focused on the meaning of the participant's experiences, particularly in terms of identity.*

Le texte qui suit porte sur l'édition de 2019 du Congrès mondial acadien (CMA) et présente les résultats d'une recherche de terrain menée à l'aide de questionnaires, d'entrevues, d'observation participante et d'analyse du discours (notamment médiatique) par les auteurs et les autrices du texte¹. Sixième édition d'un événement quinquennal qui a débuté en 1994, l'édition du CMA de 2019 s'est déroulée du 10 au 24 août dans le sud-est du Nouveau-Brunswick et les régions acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard. Avec un budget de 13,6 millions de dollars, les organisateurs et les organisatrices du CMA ont mis au programme des grands spectacles musicaux, des activités de réflexion, des réunions de familles, des activités communautaires et une gamme diversifiée d'activités culturelles, d'échanges communautaires et de rencontres politiques et économiques. Le Congrès constitue l'un des principaux rassemblements populaires de cette communauté francophone en situation minoritaire particulière que représentent, parmi les francophonies d'Amérique du Nord, l'Acadie de l'Atlantique et sa diaspora.

Pour bien comprendre cet événement, qui se veut avant tout une façon de rassembler les Acadiennes et les Acadiens de par le monde, il est pertinent de l'inscrire dans la trame historique et mémorielle du peuple acadien. Les événements historiques de la déportation du peuple acadien sont au cœur de la mémoire collective de la population acadienne. Selon les estimations des historiens, de 1755 à 1763, entre 9 000 et 12 000 Acadiennes et Acadiens, représentant plus de la moitié de la population acadienne, ont été déportés ou ont quitté les terres acadiennes (Thériault, 2013 : 152; Daigle, 1993 : 38-39). La déportation a eu pour effet de défaire les liens familiaux et sociaux formant la société acadienne naissante (Griffiths, 2002). C'est dans ces circonstances historiques que prend naissance la diaspora acadienne,

¹ Ce projet a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

notamment dans les régions où les Acadiennes et les Acadiens se sont installés à la suite de la déportation, comme en Louisiane et au Québec. Il faudra attendre les activités commémorant le 175^e anniversaire de la déportation des Acadiennes et des Acadiens en 1930 pour que l'Acadie du Canada atlantique et les descendants des familles acadiennes déportées reprennent contact et prennent conscience de leur existence réciproque. Ronald Rudin souligne que « [c]e rassemblement du clan fut sans précédent, et en un sens, il s'agissait d'un événement précurseur du mouvement en faveur du Congrès mondial acadien qui allait se former à la fin du xx^e siècle » (Rudin, 2014 : ePub). De fait, le thème des retrouvailles de la diaspora acadienne et l'objectif de les favoriser sont au cœur de la mission du CMA².

Objectif de l'étude et méthodologie

Notre étude de l'édition de 2019 du CMA a analysé le rôle que joue ce dernier dans les dynamiques linguistiques, culturelles, politiques et sociales de la communauté acadienne. Suivant une approche qui se veut descriptive et compréhensive, fondée sur notre travail de terrain et sur une analyse de contenu d'entretiens et de documents divers (Sabourin, 2010), nous avons analysé les objectifs des organisateurs et organisatrices des activités qui composent l'événement, les modalités du déroulement du CMA et l'expérience vécue par les participantes et les participants aux activités, tout en examinant les types de relations que le CMA contribue à créer et à maintenir entre les diverses composantes de l'Acadie et de sa diaspora³.

Notre étude est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire et d'une enquête de terrain qui a permis d'observer plusieurs activités du CMA⁴, de mener des entretiens approfondis, d'une durée pouvant varier de 45 à 75 minutes, avec plusieurs organisatrices, organisateurs (N = 12), partenaires financiers (N = 8) et participantes et participants (N = 12)⁵. Nous avons

² « À propos », site Web du CMA 2019 [site désactivé].

³ L'analyse a été facilitée grâce à l'utilisation du logiciel MaxQDA (Kuckartz et Rädiker, 2019), qui permet de découper, de classer (coder) et de regrouper des extraits des textes du corpus en fonction de thèmes jugés pertinents eu égard aux objectifs de l'étude.

⁴ L'équipe n'avait pas les ressources pour couvrir l'ensemble des activités du CMA. Notre analyse se fonde sur un échantillon qui représente les types d'activités du CMA.

⁵ Les entretiens sont identifiés selon la catégorie à laquelle appartient la personne interviewée. Ainsi, un code commençant par P indique un entretien fait avec un participant ou une participante, tandis qu'un code commençant par O indique

également réalisé un sondage auprès des participants et des participantes afin de mieux saisir leur expérience dans le cadre du CMA (N = 191). Par ailleurs, nous avons recueilli et analysé des documents ayant été produits sur différents supports (sites Web, discours prononcés lors des activités, diffusion sur les médias sociaux, émissions radiophoniques et télévisuelles et presse écrite).

Parmi les observations que nous avons faites, certaines avaient trait au tintamarre, à des réunions de familles, à des activités communautaires, aux décorations faites aux couleurs de l'Acadie devant les maisons, aux expositions artistiques, etc. L'analyse des données recueillies a permis de mettre en évidence les discours, les symboles et les significations des activités que génère le CMA, notamment sur le plan identitaire et des relations entre l'Acadie et sa diaspora.

Les études sur le CMA

Une quinzaine d'études scientifiques ont pris les éditions précédentes du CMA comme objet de recherche. La majorité de ces études portent sur la vision et la définition de l'identité que véhicule le CMA (Lefebvre, 2012; Massicotte, 2011). Dès sa première édition, une certaine vision de l'identité acadienne, centrée sur les liens généalogiques et qualifiée d'ethniste, a fait débat, car elle s'écarterait pour certains d'une vision politique de l'Acadie (Thériault, 1995; Landry, 2015). Plus récemment, Clint Bruce (2018) a avancé que l'inclusion de la diaspora n'empêchait pas de construire un projet politique. D'autres études ont porté sur l'appartenance identitaire des gens de la région hôte du CMA, notamment lors de la cinquième édition qui a eu lieu sur un territoire qui chevauche une partie du Maine aux États-Unis, le Témiscouata au Québec et une partie du nord-ouest du Nouveau-Brunswick (Arrighi, Gauvin et Violette, 2018; Keppie, 2016).

Une autre recherche sur le CMA a tenté d'inscrire cet événement à l'intérieur de processus sociodiscursifs plus larges observés en Acadie, où l'on voit le passage d'une Acadie modernisante à une Acadie mondialisante (McLaughlin et LeBlanc, 2009). Dans cette perspective, l'Acadie est alors

un entretien fait avec un organisateur ou une organisatrice d'activités et un code commençant par B indique un entretien fait avec un représentant ou une représentante d'un organisme bailleur de fonds. Le chiffre qui suit représente le numéro unique attribué à chacun des entretiens. Clint Bruce, membre de l'équipe de recherche, a aussi conduit cinq entretiens en parallèle pour son projet sur les échanges intermunicipaux entre la Louisiane et les Maritimes; ses entretiens sont identifiés sous ce format : DAFH_XX.

plus à célébrer qu'à défendre; les discours légitimant l'événement en font à la fois un catalyseur de la fierté identitaire et du développement économique.

L'étude de Mélanie LeBlanc (2017), portant sur la troisième édition du CMA, illustre comment la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse a su tirer profit de la tenue de l'événement pour travailler de concert à son développement politique, socioéconomique et culturel. En tablant sur le tourisme et l'expérience d'activités authentiques (dont linguistiques), la communauté a pu générer de la fierté et de la valeur ajoutée (profit) à l'occasion de l'événement. Le thème du tourisme est aussi au centre du travail de Gwénael Lamarque (2009), qui propose d'appréhender le CMA comme un archétype du « tourisme diasporique ». Cette forme de tourisme puise dans l'histoire de l'Acadie, dans sa mémoire et dans celle de ses familles. Comme l'ont montré Clint Bruce et Émilie Urbain (2021), ces dernières contributions permettent de penser l'articulation entre des éléments parfois tenus pour incompatibles dans la réflexion sur l'acadianité.

Perspective théorique : mémoire, fierté et profit dans les discours identitaires

Plusieurs travaux sur le nationalisme occidental ont mis de l'avant l'importance des discours publics, tels ceux prononcés lors des grandes manifestations populaires, dans la construction d'une conscience nationale. Dans cette perspective, la nation est le fruit d'une construction symbolique par des élites, qui parviennent à diffuser massivement dans la population la conception qu'ils se font de la nation, à y instiller graduellement un sentiment d'appartenance et à la mobiliser (Paquin, 1999). C'est notamment par des discours que l'on construit la nation comme une entité qui semble naturelle, dont on peut décrire les frontières et les critères de définition. C'est en « s'imaginant » une identité, un projet politique et un avenir communs par l'intermédiaire de différentes plateformes et différents espaces discursifs que les groupes se définissent comme communautés nationales (Anderson, 1983; Gellner, 1987; Hobsbawm, 1990).

L'histoire de l'Acadie comme collectivité, avec tous les aléas qu'on lui connaît, illustre l'importance de discours, d'événements et de moments clés où le groupe se donne des symboles propres, qui lui permettent de tracer ses frontières identitaires délimitant un « nous » et un « eux⁶ ». On peut ainsi

⁶ Pour une discussion de la construction discursive de l'identité nationale, voir notamment Boudreau et Dubois (2003) et, dans la presse, voir Boudreau (2021), Boudreau et

penser aux discussions lors des Conventions nationales acadiennes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Ces grands rassemblements ont servi de catalyseur aux élites cléricales et laïques francophones de l'époque et ont amené celles-ci à se doter de symboles identitaires ainsi que de revendications politiques et sociales communes (Bourque et Richard, 2013 et 2018). Pour reprendre les termes de Fernand Dumont, l'Acadie se dotait de références⁷.

La situation minoritaire de la collectivité acadienne, comme celle des autres minorités francophones au pays, a suscité une abondance d'études et de débats sur l'identité et les particularités des minorités nationales francophones et acadienne sans État⁸.

Dans leur travail sur les discours sur la langue et l'articulation de celle-ci à des projets proprement politiques, Alexandre Duchêne et Monica Heller (2012) ont montré comment les changements mondialisants de la période contemporaine avaient amené des personnes occupant différents rôles sociaux à faire émerger, à côté d'un discours plus traditionnel sur la fierté et l'appartenance nationale qui motivait les revendications politiques, un discours faisant la part belle aux arguments économiques. En plus d'être construite comme un symbole identitaire et comme un droit, la langue en vient en effet à être perçue comme une valeur ajoutée qui peut ouvrir la voie au développement économique⁹. Ce nouveau discours, qui unit fierté de son identité (et des éléments qu'on y associe) et profit (les différents avantages sociaux et économiques que l'on peut en tirer) conserve, comme nous le verrons dans les analyses, une dimension politique, même si celle-ci diffère d'un projet national ou nationalitaire (Thériault, 1994) défini autour de la langue et d'un territoire.

Urbain (2013) et Ali-Khodja, Boudreau et Remysen (2018).

⁷ Dans la conception de Dumont, que reprend notamment Joseph Yvon Thériault (1995, 2007 et 2013) dans ses travaux sur l'Acadie, la référence désigne ce par quoi naît symboliquement une société : « L'identité peut en rester à l'expérience vécue; on parlera alors de sentiment national. Mais elle peut donner lieu à la construction d'une référence, c'est-à-dire de discours identitaires : idéologies, mémoire historique, imaginaire littéraire... » (Dumont, 2008 : 155).

⁸ Pour une synthèse des débats intellectuels sur la question, voir notamment Heller et Labrie (2003); Thériault (2007); Meunier et Thériault (2008); Cardinal (2012); récemment Bouchard (2019).

⁹ Voir Boutet et Heller (2007) pour une application à la situation de la francophonie canadienne.

L'édition de 2019 du CMA mise en discours

Notre étude a mis en relief des éléments rhétoriques relevant aussi bien du champ lexical de la fierté que de celui du profit, qui avaient déjà été relevés par Mireille McLaughlin et Mélanie LeBlanc (2009) en ce qui concerne l'édition de 2004. En plus d'un discours « modernisant » sur la langue et l'identité, surgit un discours dit « mondialisant » de nature plus économique, qui fait subir à la langue, à l'identité et à la culture une forme de marchandisation. L'identité acadienne qui fait l'objet d'expériences, de discussions et de négociations demeure une source de « fierté » en ce qu'elle est vécue et construite comme authentique et associée à des valeurs positives comme la résilience, le sentiment d'appartenance et l'ouverture; mais elle devient aussi une source de « profit » pour celles et ceux qui voient dans ces expériences et ces discussions des occasions de développer de nouveaux partenariats et de nouveaux marchés, notamment touristiques. On pense, par exemple, aux infrastructures créées pour l'événement et souvent financées par des fonds fédéraux et provinciaux, à la commercialisation d'artefacts culturels (des petits drapeaux aux spectacles à grand déploiement), à la publicité dont bénéficie la région hôte, etc.

Que ce soit en tant que source de fierté ou de profit, le CMA est aussi construit dans ces discours comme une occasion de renouveler ou de susciter un engagement autour de l'identité et de l'ethnicité acadiennes. Mettant de l'avant l'identité acadienne, ce rassemblement est vu comme un événement qui peut entraîner des conséquences pérennes s'il fait naître chez les participants et les participantes le désir d'afficher leur appartenance à l'Acadie, de faire usage du français, voire de revendiquer leurs droits comme collectivité francophone minoritaire.

La portée sociétale du CMA inclut la diaspora acadienne et suppose de créer et de raffermir les liens entre elle et l'Acadie du Canada atlantique, comme le souligne la présidente du CMA dans son mot d'introduction au guide pédagogique préparé pour les écoles :

Le Congrès mondial acadien est une occasion extraordinaire pour les Acadiens et Acadiennes du monde de se rassembler pour célébrer notre culture, raffermir nos liens avec nos frères et sœurs et réfléchir à ce que nous sommes et à notre avenir (COCMA, s.d.a : 2)¹⁰.

¹⁰ Trois documents produits par le comité organisateur du CMA de 2019 sont cités dans

On retrouve dans le discours officiel du CMA, des prises de position volontaristes, qui visent à inclure une diversité de définitions de l'acadianité, des plus généalogiques et culturelles aux plus civiques et politiques :

Nous pouvons donc, selon notre position, être Acadiens soit par généalogie, de par nos parents et nos ancêtres, soit par notre histoire où nous sommes la première colonie européenne en Amérique du Nord, au nord de la Floride. Nous pouvons également être Acadiens parce que nous vivons à l'intérieur d'une région où la population vit majoritairement en français. Nous pouvons aussi être Acadiens parce que nous voulons unir nos forces comme francophones afin de prendre notre destin en main et nous réaliser. Donc, tout dépend de la position que l'on prend, ce qui rend si complexe la définition d'un Acadien (COCMA, s.d.a : 18).

On cherche ainsi à inclure plusieurs conceptions de l'identité acadienne et plusieurs manières d'être Acadien. Comme nous allons le voir ci-dessous, le projet de développer des solidarités au sein de la diaspora acadienne, à travers des rassemblements et des rencontres, précède de plusieurs décennies le premier CMA.

Une fierté acadienne transnationale

Des rassemblements nationaux en Acadie, de leur longue histoire et de leurs ambitions

Le CMA a comme mission de rassembler, à l'occasion des différentes activités, les diverses communautés acadiennes afin de mieux se (re)connaître, tisser des liens, se retrouver, en somme. Cela ressort très clairement non seulement dans le discours des personnes organisatrices, mais encore dans les propos des personnes qui y participent, que ce soit de façon festive ou plus engagée.

Cet objectif est rappelé à chaque édition; il est littéralement mis en scène dans le récit que le CMA produit sur lui-même concernant les origines du projet. Ainsi, dans une notice de présentation qui se trouvait sur le site du CMA de 2009, on raconte avec force détails que

[c']est dans le cadre d'un souper au homard organisé par la Société acadienne

cet article. Puisqu'ils ne sont pas datés, nous utilisons des lettres (a, b et c) pour les distinguer.

de l'Alberta au mois d'octobre 1988, que l'Acadien Jean-Marie Nadeau soulève l'idée d'organiser une rencontre des Acadiens et des Acadiennes du monde entier. André Boudreau, originaire du Nouveau-Brunswick, mais résident d'Edmonton, décide de prendre le leadership afin que l'idée lancée par monsieur Nadeau devienne une réalité. En premier lieu, il propose à la Société Nationale de l'Acadie, lors de leur réunion annuelle en juin 1988, l'idée d'organiser un congrès mondial acadien. Par la suite, en décembre 1988, André Boudreau rassemble une dizaine d'Acadiens à Toronto pour élaborer la mission du Congrès : « Développer des liens plus étroits entre les Acadiens et Acadiennes de partout dans le monde ». Ce groupe énonce également quelques objectifs. Ces démarches aboutiront à la naissance du premier Congrès mondial acadien¹¹.

Depuis la première édition en 1994, placée résolument sous le thème des retrouvailles¹², le CMA poursuit cette volonté et offre, d'édition en édition,

un grand rassemblement d'Acadiennes et d'Acadiens de partout dans le monde qui a pour mission de faire mousser les liens entre eux. [...] [I]l est l'occasion de réunions de famille, de grandes fêtes populaires, d'activités thématiques et communautaire ainsi que de conférences scientifiques et populaires (Lefebvre, 2012 : 4).

Cette vocation de rassemblement, de solidarité, de réseautage a déjà, quand le projet CMA voit le jour, une longue histoire. Julien Massicotte (2011) lie le projet du CMA aux Conventions nationales acadiennes, qui avaient débuté avec la renaissance acadienne dans le dernier quart du XIX^e siècle (en 1881, à Memramcook) et avaient pris fin à Edmundston, en 1979. Les Conventions visaient notamment à réunir des Acadiennes et des Acadiens des différentes paroisses de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick.

Lors des Conventions nationales, en particulier les premières (1881 et 1884), l'élite acadienne dota notamment le peuple d'un hymne, d'un drapeau et d'une fête nationale, en somme d'une gamme de symboles nationaux (voir Bourque et Richard, 2018). À l'époque, l'un des acteurs de ces rencontres, le sénateur Pascal Poirier, voyait dans ces conventions

¹¹ Extrait du site Web du CMA de 2009, cité par Massicotte (2011 : 255-256), site désormais fermé.

¹² Voir aussi la chanson thème « Enfin retrouvés » (édition de 2009), que l'on peut entendre sur YouTube : [<https://www.youtube.com/watch?v=oZ677b4SSLY>] (16 septembre 2021).

une occasion pour les Acadiennes et les Acadiens « dispersés » de mieux se connaître les uns les autres et de se donner des objectifs communs.

Les Conventions, sous l'égide desquelles peuvent se placer les CMA, sont pensées comme la naissance de l'Acadie nationale, dotée d'un projet politique, d'une volonté d'émancipation économique, etc. (Landry, 2015). Alors que les Conventions nationales acadiennes avaient eu lieu dans les Maritimes, d'autres rassemblements furent organisés à l'extérieur de cette région à partir du début du xx^e siècle. Il y a lieu de signaler la convention acadienne de Waltham (Massachusetts) en 1902, les pique-niques acadiens de Montréal dans les années 1940 et les commémorations de la Déportation en 1930 et en 1955. Si, comme nous l'avons mentionné en introduction, les commémorations de 1930 furent l'occasion de retrouvailles entre l'Acadie de l'Atlantique et la diaspora louisianaise, celles de 1955 permirent d'organiser certaines activités au Québec et en Louisiane (Richard, 2002)¹³. Ces manifestations montraient déjà la portée transnationale de l'appartenance acadienne, laquelle allait trouver sa pleine expression avec l'avènement des CMA.

L'organisation du CMA, à la confluence de trois types d'intérêts

Ce bref historique permet de mieux saisir la singularité des CMA et des intérêts qui convergent dans son organisation. Penchons-nous maintenant sur ce qui fait leurs particularités, en considérant d'abord le point de vue des acteurs, qui estiment que l'événement a une importance suffisante pour le financer.

Les attentes des bailleurs de fonds

L'analyse des entretiens que nous avons menés auprès des représentantes et représentants des bailleurs de fonds montre que le CMA s'organise à la croisée de trois types d'intérêts. Un intérêt que l'on peut qualifier de national venant de l'État canadien lui-même; un intérêt économique et régional, observable du côté des gouvernements provinciaux, des municipalités

¹³ L'événement fut abondamment commenté dans les journaux des régions concernées. Il eut aussi des retombées politiques par la mise en place d'échanges culturels, éducatifs, etc. Enfin, il faut souligner des gains symboliques non négligeables en ce qui a trait à la reconnaissance.

et des agences de développement; et un intérêt de type communautaire, autour de la mobilisation de plusieurs organismes et groupes acadiens.

Cette convergence d'intérêts s'exprime notamment dans la participation des divers bailleurs de fonds : le financement imprime ainsi clairement sa marque dans l'organisation de l'événement, en permettant à celui-ci d'obtenir une envergure transnationale à même de toucher l'ensemble de la communauté acadienne dans le monde, offrant ainsi l'occasion de promouvoir et de renforcer l'image de marque des régions hôtes et celles de la diaspora.

L'analyse des données permet de dégager que, du côté de Patrimoine canadien, les attentes sont d'ordres culturel et identitaire, rejoignant ainsi les attentes de la population acadienne. On considère important que le CMA reflète la diversité de l'Acadie, tant dans son aspect traditionnel et folklorique que dans sa modernité et sa diversité. Cela rejoint d'ailleurs la volonté du comité organisateur du CMA (COCMA) et de la Société nationale de l'Acadie (SNA), qui le demande dans le cahier des charges qui doit être respecté dans l'organisation du CMA (SNA, 2018). Toujours du côté fédéral, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a quant à elle appuyé les activités économiques de l'événement. Ce qui intéressait l'Agence, c'était le potentiel économique de l'événement, notamment sa capacité à dynamiser le tourisme dans la région.

De leur côté, les gouvernements provinciaux ont également financé l'événement en fonction d'intérêts économiques, le CMA étant conçu comme un événement de promotion touristique et comme une occasion de créer ou de renforcer des liens d'affaires. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a clairement mis l'accent sur les retombées économiques : « Chaque dollar investi doit rapporter quelque chose » (B06). Selon ce même répondant, pour réussir à le convaincre, il fallait effectuer une analyse économique qui montrait les retombées économiques potentielles, dont le nombre d'emplois créés, l'argent que l'événement allait rapporter dans la région et la somme d'argent que les visiteurs allaient dépenser quotidiennement. Du côté de l'Île-du-Prince-Édouard, l'investissement dans le CMA était également envisagé comme un investissement en matière de développement économique et de tourisme. La dimension qui concerne l'expérience culturelle et identitaire n'était pas, pour ces partenaires, l'argument le plus convaincant.

Les municipalités, quant à elles, s'attendaient également à des retombées économiques et touristiques, mais à une échelle plus locale. À Dieppe, qui était l'hôte de la fête nationale des Acadiens du 15 août dans le cadre du CMA, on misait sur la fête pour promouvoir la région. En raison

de l'ampleur de l'événement et de sa visibilité dans les médias, il s'agissait d'une occasion à saisir pour la ville.

Les objectifs du CMA

Le CMA voulait offrir à l'Acadie l'occasion de se mettre en scène et de faire valoir son savoir-faire, notamment dans le secteur des arts et de la culture. L'événement offre la possibilité aux professionnels acadiens et francophones de montrer qu'ils peuvent organiser des événements d'envergure (COCMA, s.d.b : 32). En outre, l'organisation des activités du CMA permet également aux professionnels des arts et de la culture de parfaire ce savoir-faire et de développer leurs compétences¹⁴. Par ailleurs, le CMA invite de nombreux organismes à participer à la réalisation de projets visant à rejoindre notamment la population canadienne, mais également les touristes étrangers, auxquels on souhaite présenter l'image d'une communauté dynamique, « vibrante », « fière » et diversifiée, qui marie tradition et modernité. Pour présenter cette image, les artistes occupent une place de choix : « Ceux-ci seront la vitrine et le cœur du Congrès » (COCMA, s.d.b : 36). En retour, le CMA permet également de promouvoir ces artistes dans leur diversité. La programmation des grands spectacles a fait une place à la culture acadienne traditionnelle et moderne, tout en accueillant des artistes autochtones.

La programmation des activités

La programmation du CMA reflète la convergence d'intérêts des divers partenaires. Sans pouvoir la présenter entièrement, mentionnons quelques activités importantes. Une série de grands spectacles étaient organisés par les responsables de la programmation relevant directement du COCMA. Ils ont contribué à projeter une image diversifiée de l'Acadie à l'échelle nationale, en particulier lors du spectacle de la fête nationale, partiellement

¹⁴ L'organisation du CMA repose sur un comité créé cinq ans avant la tenue de l'événement. Ce comité organisateur (le COCMA) s'est entouré de cinq sous-comités pour veiller à la bonne organisation du CMA (comité consultatif international, comité gouvernemental, comité conseiller jeunesse, comité de logistique du Grand Parle-ouère et enfin le comité de programmation du Grand Parle-ouère). Outre ces comités, une équipe composée de la direction générale et de quatre directeurs a été mise en place : une direction des opérations, de la programmation, des communications et du marketing et de la logistique.

diffusé par Radio-Canada, et des spectacles d'ouverture et de clôture du CMA. La programmation devait aussi tenir compte des attentes variées du public. Cependant, en voulant ainsi refléter la diversité culturelle en Acadie, la présence de certains artistes a pu choquer des spectatrices et des spectateurs qui se faisaient une autre image de la culture musicale acadienne.

L'espace Extrême frontière désignait un site situé à Moncton où se déroulaient plusieurs activités culturelles. Ce site constituait la « vitrine internationale du CMA 2019 » (COCMA, s.d.b : 22). Plusieurs pavillons de la francophonie, notamment de la France, du Québec et de la Louisiane, accueillaient les visiteuses et les visiteurs.

D'autres activités sont quant à elles organisées par les municipalités hôtes et les associations de familles acadiennes¹⁵. Ce sont ainsi les personnes représentant les municipalités et les communautés acadiennes qui étaient chargées de la programmation locale avec l'aide de l'équipe de la programmation du COCMA. Les familles organisent des réunions par l'intermédiaire de leurs associations et bénéficient de l'aide d'une personne-ressource du COCMA¹⁶. Malgré les critiques qu'elles peuvent susciter en raison de la vision généalogique de l'identité acadienne qu'elles véhiculent, ces activités demeurent très courues. Nous y reviendrons plus loin.

Des actrices et des acteurs communautaires ont organisé les « grands rassemblements » du CMA, soit le Grand Parle-ouère¹⁷, l'événement jeunesse *Paré pour*¹⁸, le Sommet des femmes et le volet économique. Le Grand Parle-ouère a rassemblé plusieurs intervenantes et intervenants pour discuter d'enjeux sociopolitiques acadiens. L'événement jeunesse *Paré pour* a réuni

¹⁵ Soulignons que ces associations de familles sont chapeautées par la Fédération des associations de familles acadiennes.

¹⁶ Une grande famille désigne un ensemble de familles nucléaires partageant le même patronyme ou des patronymes apparentés, qui, tout en appartenant à une même lignée familiale, peut avoir changé au gré des générations.

¹⁷ Le Grand Parle-ouère s'inspire d'une activité de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick qui organise des « parle-ouères », qui sont des cafés citoyens pour discuter d'enjeux qui touchent l'Acadie de la province (voir *Les Parle-Ouères*, sur le site *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, sans date, [<https://www.sanb.ca/fr/parle-oueres>]). L'expression parle-ouère joue sur la sonorité et la prononciation acadienne de parloir (parlouère) et parle-vouère (« parle voir », qu'on peut comprendre comme l'injonction « parle donc »).

¹⁸ Le nom de cet événement repose sur un jeu de mots évoquant le principe organisationnel du « par et pour » que promeut les organismes de jeunesse francophones et le fait d'être prêt (paré) pour... faire quelque chose.

63 jeunes qui, en plus de participer à certaines activités du CMA, ont aussi assisté à des ateliers sur le leadership, l'identité acadienne et francophone, la musique, etc. (COCMA, s.d.b). Dans le respect du principe du « par et pour », ce sont des jeunes qui ont organisé ces activités. L'événement jeunesse a culminé avec le spectacle qui soulignait les 15 ans d'Accros de la chanson, un concours musical organisé depuis 2004 par la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick, en collaboration avec l'organisme Actions Femmes de l'Île-du-Prince-Édouard, a réuni 125 personnes pour discuter d'enjeux féministes et d'égalité des genres lors du Sommet des femmes. Enfin, sous la responsabilité de plusieurs organismes économiques et gouvernementaux, le volet économique visait à favoriser les échanges et les partenariats économiques, à élargir les réseaux d'affaires et à encourager les entrepreneuses et les entrepreneurs à faire des affaires en français.

Autres activités à mentionner, qui illustrent la convergence des trois types d'intérêts mentionnés plus haut, les « programmations parallèles ». Afin de répondre aux attentes de certains groupes des régions hôtes, le COCMA a permis que des groupes organisent des activités parallèlement à celles du CMA. Pour ce faire, les responsables devaient cependant respecter certaines conditions. Les activités devaient s'inscrire dans la vision du CMA, devaient éviter de concurrencer d'autres activités, respecter certaines exigences financières, se dérouler dans un territoire déterminé et être approuvées par le directeur de la programmation. En tout, 14 projets de nature artistique et culturelle ont été mis sur pied par divers groupes (spectacles de danse, expositions artistiques, activité artisanale collective, projet de monument commémoratif, activité en vélo pour faire connaître l'odyssée du drapeau acadien, etc.). Notons qu'une place était faite dans la programmation à certains événements pour souligner la présence autochtone et les relations entre les Acadiennes, les Acadiens et les autochtones. Le Rassemblement Mi'kmaq et Acadien a été organisé pour favoriser les échanges entre les deux peuples.

Enfin, mentionnons la tenue du tintamarre le jour de la fête nationale de l'Acadie, le 15 août. Tradition ayant émergé à la fin des années 1970, le tintamarre consiste à se réunir et à défiler dans des rues désignées en faisant du bruit par tous les moyens possibles : taper sur des casseroles, utiliser des crécelles, des klaxons, des trompettes et des tambours¹⁹. Il est à noter que c'est une activité à laquelle ont

¹⁹ Ronald Labelle (s.d.) rappelle qu'un tintamarre avait eu lieu auparavant, soit le 10 août 1955, lors de la commémoration du 200^e anniversaire de la Déportation.

participé plusieurs élus et élues et dignitaires, dont la gouverneure générale et le premier ministre du Canada, de même que les premiers ministres des provinces hôtes du CMA et le lieutenant-gouverneur de la Louisiane.

Expérience des participants et participantes au CMA

Nos observations de terrain et l'analyse des questionnaires administrés sur le vif permettent de saisir de plus près l'expérience identitaire vécue par les participantes et les participants au CMA.

Un des thèmes récurrents évoqués par les personnes interrogées durant l'événement est celui de la fierté. Ce sentiment s'exprime notamment dans l'affichage des couleurs de l'Acadie et de ses symboles, dont le drapeau, sur les vêtements, sur la façade des maisons ou le long des rues. Pour certaines communautés, c'est l'occasion de le faire pour la première fois. « On était gêné d'afficher nos couleurs, mais comme vous l'avez vu, de Souris à Tignish [à l'Île-du-Prince-Édouard], y en avait des drapeaux acadiens » (Radio-Canada, *Tout un samedi*, émission radiophonique du 24 août 2019). D'autres ont toutefois constaté, à leur dépit, que les couleurs de l'Acadie étaient moins visibles dans la ville de Moncton (P03).

Les villes hôtes vont jusqu'à créer des concours pour encourager la population à afficher les couleurs de l'Acadie :

Quand on a lancé le concours de décorer vos terrains, vos maisons, tu sais des choses comme ça, les gens comme qu'on disait à Tignish, on avait jamais vu quelque chose comme ça [...], les gens se faisaient comme des *displays* dans leur terrain avec des vieux fauteuils, toutes sortes de choses, c'était incroyable (O12).

Des participantes et des participants voient le CMA comme l'occasion de transmettre cette fierté identitaire. Une expression métaphorique, « avoir, recevoir ou attraper la piqûre » dans le sens d'être pris d'un grand intérêt pour quelque chose, est utilisée : « Attraper la piqûre comme au CMA 1994 »; « Le CMA va donner une piqûre pour un bout à l'Acadie de l'île » (Radio-Canada, *Tout un samedi*, émission radiophonique du 10 août 2019). Le CMA peut même, aux dires de certains, agir comme une expérience révélatrice d'une fierté enfouie en soi : « ...la vraie réussite, c'est que [...] il y a plusieurs gens qu'ont vraiment pu se situer dans ça, pis ils ont trouvé leur identité, et ils ont vu que, même si peut-être dans des

cas ils ne s'étaient jamais aperçus de ça, qu'il y avait vraiment une fierté acadienne dans eux » (O08).

La célébration de la fierté acadienne est souvent liée au thème du rassemblement : « Il y a aussi les rassemblements, les rassemblements sont importants parce que c'est toute à propos de notre identité, pis notre fierté » (P09). Ces rassemblements et cet affichage manifeste des couleurs acadiennes peuvent entraîner une prise de conscience de la présence de la communauté acadienne, que les participants peuvent avoir tendance à sous-estimer : « Je savais pas qu'il y avait si tant d'Acadiens aux alentours » (Radio-Canada, *Tout un samedi*, émission radiophonique du 10 août 2019).

Le Tintamarre constitue le point culminant du CMA. À cette occasion, plusieurs participantes et participants se costument ou se peignent le visage aux couleurs de l'Acadie, d'autres arborent le drapeau acadien. On a aussi pu voir défiler dans la foule des marionnettes géantes aux couleurs de l'Acadie. En tant qu'activité symbolique, le Tintamarre rassemble principalement des membres de l'Acadie, qui veulent exprimer leur sentiment d'appartenance à celle-ci et souligner, par le fait même, la présence acadienne : « Le [T]intamarre était une source de fierté de voir tant de monde que ça réunit » (P05).

Ce type de rassemblement permet de montrer la résilience du peuple acadien et ainsi la pérennité de sa culture et de sa langue. Les discours qui soulignent le fait « d'être toujours présent » font écho aux événements entourant la déportation. Le Tintamarre débute d'ailleurs symboliquement à 17 h 55, pour marquer l'année du début de la déportation : « [Le CMA sert] surtout à exprimer la fierté francophone, pis acadienne, juste de dire qu'on est là, tu sais » (P03).

Plusieurs témoignages mettent l'accent sur l'importance de faire participer les plus jeunes aux activités du CMA, notamment au tintamarre, afin de leur transmettre cette fierté identitaire :

Ça fait plaisir à entendre [que des jeunes apprécient le CMA] parce que je demande toujours si ça peut rejoindre des jeunes de cette génération-là, comme ça l'avait fait pour moi, et si ça peut les faire virer de bord (Radio-Canada, *Tout un samedi*, émission radiophonique du 24 août 2019).

« *Les faire virer de bord* » renvoie à cette idée de transmission de la fierté identitaire, voire de « conversion » identitaire. On retrouvait aussi cette idée dans le discours d'autres participants. Certains d'entre eux ont d'ailleurs souligné leur bonheur de retrouver autant de jeunes artistes acadiens sur les différentes scènes du CMA. Que la relève puisse à son tour conserver la fierté de la culture et de la langue acadiennes est une autre notion importante, qui revient fréquemment dans les témoignages :

Il y a beaucoup de jeunes artistes qui viennent, c'est la relève hein. Pis ça là, c'est le fun de voir qu'est-ce qui se passe sur ce côté-là, là, tu sais. Parce que moi, je suis pas jeune, j'ai 58 ans. So, moi j'ai grandi avec 1755, mais c'est le fun de voir la relève parce que là il faut que ça continue cette histoire icitte, c'est pas fini (P09).

On espère ainsi qu'un des legs du CMA sera de créer un sentiment de fierté identitaire, qui demeurera dans les communautés et sera transmis à la jeune génération.

*La fierté acadienne dans les médias (traditionnels et sociaux)
et le discours officiel du CMA*

La volonté de susciter chez les participantes et les participants la fierté de leur appartenance culturelle est également un thème récurrent du traitement médiatique des activités du CMA, que ce soit dans la presse écrite, dans les émissions audiovisuelles et radiophoniques ou encore sur les plateformes des médias sociaux que nous avons analysées. En particulier, on souligne que la fierté identitaire peut être un moteur d'engagement citoyen et politique : pouvoir affirmer publiquement qui on est se révèle un préalable aux revendications publiques. C'est ainsi que s'exprimait déjà un participant de l'édition du CMA de 1994 et aujourd'hui artiste musical acadien reconnu, Hert LeBlanc : « En 1994, on avait enfin la permission d'être "qui ce qu'on est" » (Radio-Canada, *Tout un samedi*, 24 août 2019). La couverture médiatique de l'édition de 2019 insiste aussi sur le développement d'un sentiment d'appartenance. Dans des milieux très minoritaires, comme l'Île-du-Prince-Édouard, s'afficher fièrement et publiquement comme communautés acadiennes et parler français lors de tels événements est déjà un gage de succès pour les organisateurs dont les médias relaient les propos :

Mission accomplie aujourd'hui, on est prêt à recevoir de la visite. Vous avez vu dans Abram-Village, cette fierté-là qui règne, les drapeaux acadiens partout dans chacune des maisons. Les gens démontrent leur fierté d'être acadien. Summerside, une ville anglophone, mais ils ont peinturé les rues en drapeaux acadiens, la même chose à Charlottetown. À Rustico, ils viennent de changer leur affiche qui dit maintenant « Bienvenue! ». Les gens retrouvent leurs racines acadiennes (propos tenus par Claudette Thériault sur les ondes de Radio-Canada à l'émission *Ce lien entre nous*, le 10 août 2019).

Ils vont peut-être s'afficher pour des années à venir, on va faire sûr de construire sur le momentum (propos tenus par Monique Arsenault, directrice du Centre communautaire Rév. S.-E.-Perrey de Tignish sur les ondes de Radio-Canada à l'émission *Ce lien entre nous*, le 13 août 2019).

L'union fait la fierté. Elle [la directrice du Conseil acadien de Rustico, Andréa Deveau] reconnaît que le CMA pourrait être un moment tournant pour la communauté acadienne de Rustico. « Pendant les années où l'école a été fermée, on pouvait sentir une certaine gêne avec la langue française, la culture acadienne. Avec le Congrès mondial acadien, on affiche ses couleurs, les gens se les réapproprient. Je vois une appartenance que je n'ai pas vue depuis longtemps, c'est une belle fierté », confie Andréa Deveau (Ericka Muzzo, « À Rustico, on replonge au cœur de l'histoire acadienne », *La Voix acadienne*, 21 août 2019).

L'analyse des différents corpus médiatiques, soit la presse, les médias sociaux ainsi que des émissions télévisuelles et radiophoniques, montre que le renforcement de la fierté de la culture acadienne et de la langue française est une retombée attendue à la fois par les participants et les organisateurs. Tous espèrent que cette fierté sera le déclencheur de plus grands projets favorisant le développement communautaire et la vitalité linguistique francophone.

On retrouve ainsi régulièrement ces deux thèmes dans les allocutions prononcées par Claudette Thériault, présidente du CMA de 2019, et relayées dans les différents médias. Le regain de fierté que l'on éprouve pour la culture acadienne à l'Île-du-Prince-Édouard serait un effet escompté du CMA et pourrait avoir des conséquences sur les décisions gouvernementales prises dans les régions francophones de l'Île, comme l'ouverture d'une école francophone supplémentaire dans la région Évangéline, attendue depuis longtemps par la communauté (Radio-Canada, 2019).

Les manifestations de l'appartenance identitaire et de la fierté acadienne se font en outre sur plusieurs plans. Il ne s'agit pas seulement d'afficher couleurs et drapeaux, mais aussi de renouer avec certaines traditions culturelles. L'expérience acadienne au CMA est aussi une expérience multisensorielle : le tintamarre, les concerts, les rencontres de familles, la cuisine et la musique traditionnelle sont autant d'activités qui permettent d'exprimer une appartenance acadienne et qui peuvent susciter une fierté identitaire.

Les participantes et les participants témoignant de leur expérience au CMA sur les médias sociaux, en particulier, soulignent le caractère multisensoriel de l'événement et des activités suscitant un sentiment d'appartenance et de fierté : « J'entends "Evangeline" depuis ma chambre d'hôtel = je suis bien en Acadie #cma2019 #amfr #acadie #mjfranco ». (Citation de Kenza, tirée de Twitter.)

Les spectacles musicaux, partie intégrante, voire englobante du CMA, sont perçus comme des moments rassembleurs et une source de fierté. De plus, l'organisation de compétitions de mets de la cuisine traditionnelle acadienne, tels que le fricot, viennent enrichir l'expérience identitaire en permettant de partager des recettes aux saveurs locales :

#parépour était amazing!!!! J'ai rencontré du monde extraordinaire pi steur jpeu dire quej peu faire du winning FRICOT. Merci à tout le monde qui a fait des derniers jours le best colloque ever! Vive l'acadie! (Citation d'Instagram, sous #Parépour - luc681)

Musiques, danses & bruits ont animé cette nouvelle édition de la Fête nationale acadienne. On a rarement vu une telle union, un tel partage... ça explose de couleurs et d'amour dans tous les sens, mais surtout de bienveillance (citation d'Instagram, sous #CMA2019, explorelemonde).

Raffermir les liens de l'Acadie et de sa diaspora

Plusieurs activités du CMA de 2019 visaient à forger des liens entre l'Acadie et sa diaspora. Des délégations de France, du Québec et de la Louisiane, par exemple, ont participé à plusieurs activités. Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes penchés sur deux activités qui avaient cet objectif, soit le jumelage entre Cap-Pelé et Broussard et les réunions de familles.

Le jumelage entre Cap-Pelé et Broussard : des retrouvailles aux partenariats?

Le village de Cap-Pelé, l'une des municipalités hôtes du Congrès, a consacré sa journée communautaire, le vendredi 23 août 2019, à la célébration de son jumelage avec Broussard, petite ville située en bordure de Lafayette, la capitale du « pays cadien » en Louisiane²⁰. Pour l'occasion, une délégation d'une soixantaine de résidentes et de résidents de Broussard s'est rendue au Nouveau-Brunswick, à la fois pour renouer avec leur ville sœur et pour découvrir l'Acadie de l'Atlantique²¹. Cette visite devait aussi insuffler un

²⁰ Ce volet de notre recherche est tributaire d'un projet mené par Clint Bruce en tant que titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales (CRÉAcT) de l'Université Sainte-Anne : « Les villes ont une famille : enquête sur les jumelages municipaux aux provinces maritimes ». Voir Bruce (2020) ainsi que Bruce et Urbain (2021).

²¹ Au nombre de 58 personnes, le groupe comptait le maire de Broussard, avec sa famille,

nouvel élan à ce jumelage créé en 1984-1985, mais qui n'avait guère eu de suivi après les échanges préliminaires. Tombée dans l'oubli pendant plus d'une trentaine d'années, l'entente a été redécouverte par un employé municipal en 2017, après quoi les contacts ont été relancés et des voyages de responsables municipaux ont eu lieu, en 2018 et 2019, à l'approche du CMA. Alors que la vision initiale du jumelage se limitait essentiellement à une reconnaissance du lien acadien, les objectifs de sa relance à l'occasion du CMA alliaient la fierté identitaire à des objectifs de développement économique, surtout, mais non exclusivement, dans le domaine du tourisme.

Le séjour du groupe de Broussard a eu lieu du 18 au 24 août 2019. De concert avec les responsables des deux municipalités, l'itinéraire combinait des activités liées à la programmation du Congrès et des excursions pour découvrir la région du sud-est du Nouveau-Brunswick et des visites d'entreprises de la pêche à Cap-Pelé, au Pays de la Sagouine, à Bouctouche et au fort Beauséjour, où les voyageurs de la Louisiane ont pu découvrir un lieu patrimonial lié à l'histoire de la Déportation et, plus spécifiquement, à la famille Broussard dont leur ville porte le nom (Bruce et Urbain, 2021). La programmation du CMA incluait la journée communautaire de Memramcook et les cérémonies de clôture à Shediac, précédées, bien sûr, de la journée communautaire de Cap-Pelé. Celle-ci était composée de plusieurs volets : après une pièce de théâtre communautaire, une fête de quartier cadienne, aux allures de pique-nique, a suivi la commémoration officielle du jumelage en présence de la présidente du CMA, Claudette Thériault, et du vice-premier ministre de la province, l'honorable Robert Gauvin. Il est à noter que la ville de Memramcook, jumelée avec Scott, en Louisiane, depuis 1970, a également accueilli une délégation de sa ville sœur²².

Les réponses à notre questionnaire administré pendant le CMA ne laissent aucun doute quant à l'influence du voyage sur le niveau de « fierté acadienne » chez les gens de Broussard²³. Bien qu'aucun de ces participantes ou de ces participants n'ait indiqué avoir le français comme langue première ou dominante, plusieurs possédaient une certaine maîtrise du français (neuf d'entre elles et eux

et d'autres employés et édiles municipaux, y compris de municipalités voisines en Louisiane, ainsi que d'autres Cadiennes et Cadiens intéressés soit par le développement des échanges avec Cap-Pelé, soit par leur héritage acadien.

²² Cette activité n'a pas fait l'objet d'une analyse spécifique dans notre étude.

²³ N = 24 sur 186 questionnaires, soit 12,9 % de notre échantillon. Précisons que ce groupe est composé de 10 hommes et de 14 femmes, âgés de 25 à 80 ans, l'âge médian étant de 60 ans.

ayant signalé un emploi régulier du français dans leur vie quotidienne). Quatre personnes avaient participé au CMA de 1999, en Louisiane. La quasi-totalité de ces répondantes et répondants louisianais revendiquent une identité acadienne : 23 sur 24 (95,8 %) affirment avoir des ancêtres acadiens et disent se considérer « énormément » ou « beaucoup » comme Acadienne ou Acadien. À en croire leurs réponses, leur participation au voyage et aux activités du Congrès n'aura fait que renforcer leur affiliation acadienne. Vingt-deux personnes confirment qu'il y a eu des activités pendant lesquelles elles se sont senties fières d'être acadiennes, tandis que 23 d'entre elles signalent que leur participation au CMA leur aurait apporté quelque chose sur le plan personnel. Leurs commentaires portent sur trois thèmes : l'histoire de la Déportation et la résilience de leurs ancêtres, la convivialité partagée avec les Acadiennes et les Acadiens des Maritimes, et de Cap-Pelé en particulier, et l'appréciation des démonstrations de la fierté acadienne au Nouveau-Brunswick.

Le sentiment de proximité avec les résidents de leur ville jumelle semble avoir beaucoup contribué à leur expérience : « *Cap-Pelé: Respect, family & love*²⁴ », note une répondante au sondage. En revanche, quelques personnes (n = 4) disent avoir été déçues de l'absence de traduction anglaise lors de certaines activités, ce qui laisse présager d'éventuels obstacles pour des échanges futurs (en presumant que Cap-Pelé ne voudra pas céder trop de place à l'anglais).

Le discours des responsables des deux municipalités véhicule l'intention de mettre leur rapprochement récent au service du développement économique, bien que cet axe ne semble pas prendre le dessus sur les rapports humains, qui demeurent la finalité du jumelage. Des entretiens avec les maires de Cap-Pelé et de Broussard ont révélé leur volonté de coopérer dans les secteurs du tourisme et du commerce des fruits de mer²⁵. Selon l'un des ambassadeurs du jumelage, le directeur des événements et des communications à Cap-Pelé, la présence louisianaise pendant le CMA allait augmenter l'attractivité touristique du village : « Je vais vraiment vendre ça à la population locale : "Hé! Venez expérier la Louisiane à Cap-Pelé." [...] On a tellement de touristes qui viennent du Québec [...] que même eux vont être comme : "Wow! Du français de la Louisiane!" ». Lors de la journée communautaire de Cap-Pelé,

²⁴ « Cap-Pelé : respect, famille et amour. » (Nous traduisons.)

²⁵ Ces entretiens ont été réalisés dans le cadre du projet « La diaspora acadienne au fil de nos histoires » (DAFH), une enquête d'histoire orale de la CRÉACT sous la direction de Clint Bruce. Entretien avec Serge Léger, le 6 juin 2019; entretien avec Ray Bourque, le 19 avril 2019.

l'allocution du maire Bourque mettait l'accent sur le lien entre fierté (avérée) et profit (possible) : « *To find ways within our culture and our history to make sure that our regions are working together for the benefit of all of us is something that we're going to continue to spend time on.*²⁶ » De retour du CMA, la directrice du tourisme de Broussard exprimait son optimisme au vu des relations interpersonnelles qui avaient été tissées à Cap-Pelé et qui promettaient de générer des retombées pour Broussard (DAFH_04). À son tour, la directrice de la Chambre de commerce indiquait que les symboles acadiens, que les voyageuses et les voyageurs avaient tant admirés au Nouveau-Brunswick, allaient influencer l'image de marque de la municipalité et la revitalisation du centre-ville, un projet d'envergure qui fait partie des priorités de la mairie (DAFH_02).

Tout compte fait, la « fierté », ou le sentiment d'appartenance à l'Acadie, n'est pas strictement subordonnée au « profit », c'est-à-dire à l'impératif économique, dans le discours et les démarches des responsables du jumelage. Toutefois, et suivant la logique néolibérale et postnationale signalée dans d'autres travaux sur le CMA (*cf.* Heller *et al.*, 2016), le potentiel économique sert tout de même à légitimer, voire à justifier l'emploi de toute ressource dans une visée identitaire, et ce, de façon marquée et constante. Cette dynamique ressort on ne peut plus nettement, par exemple, dans les remarques d'un conseiller municipal d'Abbeville, près de Broussard, qui, pendant son séjour, s'est rendu à Tracadie afin de raviver le jumelage entre sa municipalité et cette dernière. Impressionné par les signes tangibles de la fierté acadienne (drapeaux, pancartes arborant les patronymes acadiens, etc.), il a acheté de nombreux articles souvenirs et souhaite qu'à tour de rôle, Abbeville et Broussard puissent attirer des touristes du Canada à l'occasion du prochain Grand réveil acadien en Louisiane (DAFH_03), prévu en 2020, mais reporté en raison de la pandémie de COVID-19.

Les retrouvailles familiales

Pour les organisateurs et les organisatrices des réunions de familles, ces dernières sont au cœur des CMA (COCMA, s.d.c). Au CMA de 2019, la définition de la notion de famille a été élargie pour être plus inclusive. Ainsi, « toute personne possédant des racines acadiennes ancestrales ou tout

²⁶ « Nous continuerons de consacrer du temps à trouver des moyens, en cherchant à l'intérieur de notre culture et de notre histoire, afin d'assurer que nos deux régions travailleront ensemble dans l'intérêt de tout le monde. » (Nous traduisons).

simplement un attachement à cette culture peut choisir d'organiser une réunion de famille durant le CMA 2019 » (COCMA, s.d.c : 3). Les personnes qui souhaitent organiser une telle réunion peuvent bénéficier de l'aide de la Fédération des associations de familles acadiennes, qui a toutefois une définition plus restrictive de la famille : une famille doit être établie en Acadie depuis au moins trois générations. Lors du CMA de 2019, 36 réunions de familles ont eu lieu. À lire les patronymes des gens qui ont participé à ces réunions, la définition plus inclusive du COCMA ne s'est pas traduite par l'organisation de réunions chez les familles néo-acadiennes.

Dans le cadre de notre étude, nous avons assisté à la réunion d'une famille qui avait lieu dans une salle communautaire d'un village du sud-est du Nouveau-Brunswick. L'organisateur estime à 125 le nombre de participantes et de participants à cette réunion. À l'entrée de la salle, on avait installé au mur un drapeau aux couleurs acadiennes sur lequel le nom de la famille était inscrit. Un panneau d'information indiquait la région et les villages où s'étaient établis au début de la colonisation les ancêtres de cette famille. Le panneau relatait certains faits historiques liés au Grand Dérangement²⁷. Dans un coin de la salle, on pouvait voir les armoiries de la famille. Une série de panneaux présentaient divers arbres généalogiques de la grande famille. Grâce à eux, les visiteuses et les visiteurs pouvaient tenter de retrouver leurs filiations. Un généalogiste était installé dans un coin de la salle avec un ordinateur disposant d'un logiciel pour effectuer des recherches à la demande des participantes et des participants. Plusieurs ouvrages portant sur la généalogie étaient disposés sur des tables pour être consultés.

En costume d'époque pour personnifier le premier ancêtre à s'établir en Amérique, l'organisateur invitait les participantes et les participants à partager des informations, des histoires ou des anecdotes concernant l'histoire de la famille. Dans une ambiance bon enfant, plusieurs personnes ont tour à tour pris la parole pour relater certains faits de l'histoire de leur famille ou de leur région. Par exemple, un participant venant de la Louisiane a expliqué sa filiation avec la famille et précisé que plusieurs familles partagent le même patronyme dans sa région. Il a participé à plusieurs activités du CMA, notamment au Tintamarre :

J'étais au milieu de tous ces gens-là, qui faisaient du bruit incroyable, dans la rue, pour moi c'était...je peux vous dire que c'était un moment

²⁷ Le Grand Dérangement porte sur les événements liés aux migrations des familles acadiennes avant la Déportation, sur les événements de la déportation et sur les migrations qui ont suivi (Griffiths, 2002).

incroyable dans ma vie... C'est quelque chose d'être acadien et de pouvoir crier à tout le monde qu'on est acadien, c'est quelque chose de vraiment magique pour moi [applaudissements].

Il a ensuite précisé qu'il avait appris le français à l'Université Sainte-Anne, où il a aussi étudié pour mieux connaître ses origines et entrer en contact avec d'autres Acadiens.

Une autre participante raconte l'histoire de ses ancêtres, qui ont migré au Québec après la déportation avec plusieurs autres familles. Ils y ont colonisé des terres offertes par les prêtres sulpiciens et fondé plusieurs villages dans Lanaudière²⁸, qui ont donné naissance à la Nouvelle-Acadie. Elle a évoqué le Festival acadien de la Nouvelle-Acadie, qui a lieu tous les ans depuis 2001²⁹, au cours duquel les descendants des familles acadiennes se rassemblent le 15 août pour faire un tintamarre et manger des guédilles au homard, un mets typiquement acadien.

Représentative en cela des autres réunions de familles, cette réunion permet à plusieurs participants de l'Acadie de l'Atlantique et de la diaspora de tisser des liens tout en menant des recherches sur leurs origines familiales.

Le CMA comme lieu de convergence des fiertés, des familles et des intérêts

Comme nous pouvons le constater, le CMA constitue un événement avant tout culturel, qui célèbre l'identité acadienne sous de multiples facettes. Pendant le CMA, les symboles et les couleurs de l'Acadie sont fièrement affichés et rendus visibles dans les espaces publics et les résidences privées. Que ce soit lors des grands spectacles, du tintamarre ou des réunions de familles, les participantes et les participants peuvent vivre des expériences identitaires parfois fortes à même de susciter un sentiment d'appartenance à l'Acadie.

Cette appartenance à l'Acadie fait l'objet d'une construction ou d'un renforcement par diverses activités qui, dans la continuité de la mission du CMA, favorisent les retrouvailles, les collaborations socioéconomiques et les jumelages entre les actrices et les acteurs de diverses régions de l'Acadie et de sa diaspora. S'exprime alors le projet de « (re)faire communauté » en

²⁸ Il s'agit du village appelé aujourd'hui Saint-Jacques. Voir l'historique sur la page de la municipalité : <http://www.st-jacques.org/municipalite/historique/> (19 novembre 2020).

²⁹ Pour en savoir plus, on peut consulter ce site Web : [<http://www.nouvelle-acadie.ca/>] (19 novembre 2020).

puisant dans la mémoire de la Déportation et en témoignant au passage de la résilience du peuple acadien. Un extrait d'entretien radiophonique d'un participant illustre bien cette dimension du CMA :

Le Congrès mondial acadien, je trouve que c'est une déportation à l'envers [...] parce que la déportation qui a commencé en 1755, ça a déplacé tous les Acadiens à travers le monde, aux quatre coins du monde, tandis que le Congrès mondial, ça ramène ces gens-là à un point de départ. Donc, c'est l'inverse d'une déportation (Radio-Canada, *L'heure de pointe Acadie*, 14 août 2019).

Le CMA contribue ainsi à la reconstruction de l'Acadie : reconstruction sociale, grâce aux liens sociaux qui sont tissés et reconstruction symbolique, en vertu du sens que revêt cette entreprise chez les participants et les participantes.

Malgré des remises en question ponctuelles, le CMA est assurément devenu une tradition et une institution en Acadie (Massicotte, 2011 : 255); cependant, son efficience politique demeure encore à trouver. Si le CMA est aussi un espace pour discuter des enjeux de l'Acadie, les organismes porte-parole de l'Acadie ne sont pas tenus de traduire les conclusions des discussions en actions ou en projets collectifs. Hormis la SNA, qui est responsable de l'organisation du Grand Parle-ouère, ces organismes y jouent d'ailleurs un rôle plutôt périphérique. La portée politique du CMA se définit autrement : par l'affirmation et l'expression culturelles de la présence acadienne, dans le fait d'occuper un espace public et médiatique, d'affirmer la résilience du peuple acadien et de générer des expériences identitaires. En raison de la portée symbolique et identitaire de l'événement et parce qu'il s'inscrit dans l'imaginaire collectif de la déportation, le CMA constitue un événement culturel qui s'impose dans l'Acadie contemporaine en conjuguant des logiques identitaire et économique. En outre, le CMA offre un espace de délibération et de réflexion permettant à l'Acadie de se définir, de discuter de ses défis et enjeux et de se projeter vers l'avenir. Ce faisant, le CMA contribue à la réinvention d'une Acadie « ici et maintenant », tout à la fois fière d'elle-même et de son passé et soucieuse de son avenir.

Notre plongée, tant dans l'organisation de l'événement, dans sa genèse, dans son expression par des manifestations et des activités que dans son inscription dans la mémoire de l'Acadie, montre à quel point le CMA semble être devenu, certes un espace de rencontre, mais également un lieu de convergence : convergence filiale par le maintien des rassemblements familiaux acadiens; convergence des fiertés par l'affirmation des identités

et d'une acadianité à la fois ancrée, enracinée, mais également ouverte à la diversité; convergence aussi des intérêts, en raison du souci des bailleurs de fonds comme des organisateurs d'assurer la rentabilité de l'événement, une rentabilité qui aura pour effet de stimuler le tourisme et le tissu économique local et d'assurer la vitalité linguistique de la communauté.

BIBLIOGRAPHIE

- ALI-KHODJA, Mourad, Annette BOUDREAU et Wim REMYSEN (2018). « Langues, idéologies et politique : regards croisés sur les discours de presse au Québec et en Acadie (1867-1912) », dans France Martineau, Annette Boudreau, Yves Frenette et Françoise Gadet (dir.), *Francophonies nord-américaines : langues, frontières et idéologies*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 429-469.
- ALLAIN, Greg (1997). « Le Congrès mondial acadien de 1994 : réseaux, conflits, réalisations », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 30, n° 2, p. 141-159.
- ANDERSON, Benedict (1983). *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso.
- ARRIGHI, Laurence, Karine GAUVIN et Isabelle VIOLETTE (2018). « Discours identitaires en concurrence : se dire Acadien, se dire Brayon autour du Congrès mondial acadien 2014 », dans Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Regards croisés sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 223-250.
- BLAQUIÈRE, Alyson (2018). « À l'aube d'une identité acadienne transnationale : le premier Congrès mondial acadien », *Histoire engagée*, [En ligne], [<http://histoireengagee.ca/a-laube-dune-identite-acadienne-transnationale-le-premier-congres-mondial-acadien/>] (consulté le 12 septembre 2021).
- BOUCHARD, Gérard (2019). *Les petites nations savent-elles encore rêver? Les mythes nationaux à l'ère de la mondialisation*, Montréal, Éditions du Boréal.
- BOUDREAU, Annette (2021). *Dire le silence : insécurité linguistique en Acadie 1867-1970*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- BOUDREAU, Annette, et Lise DUBOIS (2003). « Les espaces discursifs de l'Acadie des Maritimes », dans Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités : la francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Fernelmont (Belgique), Éditions modulaires européennes, p. 89-113.
- BOUDREAU, Annette, et Émilie URBAIN (2013). « La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur acadien* aux Conventions nationales », *Francophonies d'Amérique*, n° 35 (printemps), p. 23-46.

- BOURQUE, Denis, et Chantal RICHARD (2013). *Les Conventions nationales acadiennes*, t. 1 : 1881-1890, Moncton, Institut d'études acadiennes.
- BOURQUE, Denis, et Chantal RICHARD (2018). *Les Conventions nationales acadiennes*, t. 2 : 1900-1908, Québec, Éditions du Septentrion.
- BOUTET, Josiane, et Monica HELLER (2007). « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n° 121-122 (septembre-décembre), p. 305-318.
- BRUCE, Clint (2018). « L'oubli de l'Acadie politique? Le débat sur les Congrès mondiaux acadiens à la lumière de la question diasporique », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 10, p. 100-132.
- BRUCE, Clint (2020). « "They're Really Family!": Discursive Dynamics of Municipal Twinning Between Louisiana and Acadian Communities of the Maritime Provinces », *Québec Studies*, n° 70 (automne-hiver), p. 77-104.
- BRUCE, Clint, et Émilie URBAIN (2021). « Discours du tourisme diasporique : l'exemple d'une visite louisianaise en Acadie », *Argumentation et analyse du discours*, n° 27, [En ligne], [<http://journals.openedition.org/aad/5483>] (consulté le 4 mai 2022).
- CARDINAL, Linda (2012). « L'identité en débat : repères et perspectives pour l'étude du Canada français », *International Journal of Canadian Studies = Revue internationale d'études canadiennes*, n° 45-46, p. 55-68.
- COCMA (s.d.a). *Guide pédagogique en préparation pour le Congrès mondial acadien 2019*.
- COCMA (s.d.b). *Rapport final du CMA 2019*.
- COCMA (s.d.c). *Guide de planification pour l'organisation de votre réunion de famille*.
- DAIGLE, Jean (1993). *L'Acadie des Maritimes : études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes.
- DUCHÊNE, Alexandre, et Monica HELLER (dir.) (2012). *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, New York, Routledge, coll. « Routledge Critical Studies in Multilingualism ».
- DUMONT, Fernand (2008). *Œuvres complètes de Fernand Dumont*, t. III : *Études québécoises*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- FORGUES, Éric, et Sylvain ST-ONGE (2015). *Consultation sur l'avenir des Congrès mondiaux acadiens*, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- GELLNER, Ernest (1987). *Culture, Identity, and Politics*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.
- GRIFFITHS, Naomi (2002). *L'Acadie de 1686 à 1784 : contexte d'une histoire*, Moncton, Éditions d'Acadie.

- HELLER, Monica, Lindsay A. BELL, Michelle DAVELUY *et al.* (2016). *Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation*, New York, Oxford University Press.
- HELLER, Monica, et Normand LABRIE (dir.) (2003). *Discours et identités : le Canada français, entre modernité et mondialisation*, Fernelmont (Belgique), Éditions modulaires européennes.
- HOBBSBAWM, Eric J. (1990). *Nations and Nationalism Since 1780: Program, Myth, Reality*, Cambridge (Royaume-Uni), Cambridge University Press.
- KEPPIE, Christina (2016). « The Effects of the Congrès mondial acadien 2014 on la Grande Acadie », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 53, p. 85-110.
- KUCKARTZ, Udo, et Stefan RÄDIKER (2019). *Analyzing Qualitative Data with MAXQDA: Text, Audio, and Video*, Cham (Suisse), Springer Nature Switzerland.
- LABELLE, Ronald ([s.d.]). « Tintamarre, une nouvelle “tradition” en Acadie », *Encyclopédie du patrimoine de l'Amérique française*, [En ligne], [http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-102/Tintamarre,_une_nouvelle_%C2%AB_tradition_%C2%BB_en_Acadie.html] (consulté le 13 septembre 2021).
- LAMARQUE, Gwénael (2009). « Les Congrès acadiens : un tourisme diasporique de masse? », *Diasporas : histoire et sociétés*, n° 14, p. 123-138.
- LANDRY, Michelle (2015). *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langues officielles et sociétés ».
- LEBLANC, Mélanie (2017). « Langue et tourisme culturel en Nouvelle-Écosse : les retombées d'un congrès mondial acadien », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 48, n° 1, p. 149-177.
- LEFEBVRE, Marie (2012). *Le rôle géographique de la fête : le Congrès mondial acadien comme catalyseur identitaire et inhibiteur de frontières*, thèse de doctorat (géographie), Ottawa, Université d'Ottawa.
- LÉGER, Rémi (2012). « Le régime linguistique canadien à l'épreuve du désir de faire société », *Revue internationale d'études canadiennes*, vol. 45-46, p. 185-196.
- MASSICOTTE, Julien (2011). *L'Acadie du progrès et du désenchantement, 1960-1994*, thèse de doctorat (sociologie), Québec, Université Laval.
- MCLAUGHLIN, Mireille, et Mélanie LEBLANC (2009). « Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité », *Francophonies d'Amérique*, n° 27 (printemps), p. 21-51.
- MEUNIER, É.-Martin, et Joseph Yvon THÉRIAULT (2008). « Que reste-t-il de l'intention vitale du Canada français? », dans Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Éditions Fides, p. 205-240.

- PÂQUET, Martin, Nicole LANG et Julien MASSICOTTE (2016). « Le Congrès mondial acadien : la perspective d'un grand témoin », *Acadiensis. Revue d'histoire de la région Atlantique*, vol. 45, n° 2, p. 119-137.
- PACQUIN, Stéphane (1999). « Les théories explicatives de l'apparition des nations et du nationalisme », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 8, n° 1 (automne), p. 102-114.
- RADIO-CANADA (2019). « La région Évangéline à l'Î.-P.-É. aura une nouvelle école de langue française », *Société Radio-Canada*, 16 août 2019, mis à jour le 19 août 2019, [En ligne], [<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1263651/ecole-evangeline-construction-dennis-king-ile-prince-edouard>] (consulté le 23 septembre 2021).
- RICHARD, Sacha (2002). « Commémoration et idéologie nationale en Acadie : les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *Mens : revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 3, n° 1 (automne), p. 27-59.
- REMYSEN, Wim (2019). « Les communautés francophones dans les provinces majoritairement anglophones du Canada : aperçu et enjeux », *Travaux de linguistique*, n° 78, p. 15-45.
- RUDIN, Ronald (2014 [2009]). *L'Acadie entre le souvenir et l'oubli : un historien sur les chemins de la mémoire collective*, Montréal, Éditions du Boréal (format ePub).
- SABOURIN, Paul (2010). « L'analyse de contenu : un élément central de la problématique méthodologique de la recherche sociale », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 415-444.
- SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ACADIE (SNA) (2018). *Cahier des charges des Congrès mondiaux acadiens*, document interne.
- THÉRIAULT, JOSEPH YVON (1994). « Entre la nation et l'ethnie : sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, n° 1 (printemps), p. 15-32.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Les Éditions d'Acadie.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2007). *Faire société : société civile et espace francophone*, Sudbury, Éditions Prise de parole.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon (2013). *Évangéline : contes d'Amérique*, Montréal, Québec Amérique.
- VIAU, Robert (2012-2013). « Mémoires acadiennes de la Déportation », *Port Acadie*, n° 22-23 (automne-printemps), p. 77-101.

LAURENCE ARRIGHI enseigne la linguistique à l'Université de Moncton. Ses travaux portent sur les discours (essentiellement médiatiques), sur les pratiques langagières des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (notamment, la qualité de la langue des jeunes, le niveau de littérature). Depuis peu, elle s'intéresse au rôle glottopolitique des médias sociaux.

TOMMY BERGER est candidat au doctorat en sciences du langage à l'Université de Moncton. Il s'intéresse à l'humour francophone sur la scène monctonienne. Il étudie le rôle que jouent les diverses variétés de français dans ce milieu francophone en situation de contact avec l'anglais. Il est aussi assistant de recherche à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

CLINT BRUCE est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et transnationales (CRÉAcT) à l'Université Sainte-Anne, où il enseigne au département des sciences humaines. Il y est également directeur de l'Observatoire Nord/Sud et codirecteur de la revue Port Acadie. Ses recherches portent sur la diaspora acadienne, sur la Louisiane francophone et sur le monde atlantique. Son livre, *Afro-Creole Poetry in French from Louisiana's Radical Civil War-Era Newspapers: A Bilingual Edition* (The Historic New Orleans Collection, 2020), a remporté le prix Lois-Roth pour la traduction littéraire, décerné par la Modern Language Association.

ÉRIC FORGUES est le directeur général de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, où il avait été directeur adjoint et chercheur de 2003 à 2012. Ses travaux portent notamment sur le développement des communautés en contexte minoritaire, la gouvernance, le rôle de la langue dans l'organisation des services publics, l'engagement linguistique, et, depuis peu, sur les événements culturels, la mémoire et l'identité en contexte minoritaire.

AUDREY PAQUETTE-VERDON est étudiante à la maîtrise ès arts en espaces et cultures francophones à l'Université Sainte-Anne et titulaire d'un baccalauréat en éducation. Elle a travaillé au Centre acadien et à l'Observatoire Nord/Sud en tant que coordonnatrice. Son projet de maîtrise porte sur la représentation des minorités ethnoraciales dans les cours de sciences humaines au secondaire en Acadie de l'Atlantique.

CHRISTINE C. PAULIN est professeure agrégée à l'Université de Moncton et enseigne l'administration publique (analyse des politiques publiques) aux programmes de 2^e cycle en administration publique et en gestion des services de santé. Ses travaux abordent principalement les questions entourant la démocratie délibérative et ses instruments (particulièrement en contexte de rapports linguistiques complexes). Elle étudie notamment l'influence des facteurs contextuels sur le design et la mise en œuvre des instruments d'action publique (dont les instruments digitaux et les dispositifs territoriaux) et des politiques publiques qui en découlent, de même que les effets de ces instruments sur les politiques publiques.

CHRISTOPHE TRAISNEL est professeur titulaire de science politique et directeur de l'École des hautes études publiques de l'Université de Moncton. Diplômé en droit public et en science politique des universités de Lille II, Paris II et Montréal, il travaille sur les minorités linguistiques et culturelles, sur l'immigration, les francophonies et les nationalismes de contestation dans une perspective comparative. Il a consacré sa thèse au nationalisme québécois (Canada) et au régionalisme wallon (Belgique). Il est aussi l'auteur d'ouvrages sur la francophonie et d'articles sur le nationalisme, l'immigration, ainsi que sur les formes de reconnaissance des minorités culturelles et linguistiques.

ÉMILIE URBAIN est professeure agrégée au département de français de l'Université Carleton. Ses travaux en sociolinguistique portent sur la catégorisation et la hiérarchisation des pratiques linguistiques et des locuteurs en contexte francophone minoritaire. Son projet de recherche actuel étudie comment s'articulent les différents discours sur la langue, les inégalités sociales, le colonialisme et le nationalisme en Acadie.

Langue, capital et pouvoir social : reconstituer l'assimilation linguistique des francophones de l'Alberta au début du xx^e siècle¹

Guillaume Durou

Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

*La meilleure façon pour une langue
d'assurer sa survie sera toujours de
se rapprocher le plus possible de
l'unilinguisme [...].*

JEAN A. LAPONCE, *Langue et territoire*

Résumé : Il n'existe que très peu d'études sur les caractéristiques économiques, démographiques et sociales des francophones de l'Alberta au début du xx^e siècle, alors qu'ils constituent le troisième groupe ethnolinguistique en importance dans la province. Cet article se penche sur l'expérience francophone en Alberta avant la Première Guerre mondiale en se basant sur les microdonnées du recensement canadien de 1911. En portant une attention particulière aux composantes de l'identité francophone (Canadiens français, Métis, Acadiens et Européens) et aux processus de reproduction linguistique et d'assimilation, cet article souhaite offrir une analyse sociohistorique renouvelée de l'Alberta, du pouvoir, de la langue et du capital.

Abstract: *There are few studies on the economic, demographic and social characteristics of Alberta's Francophone populations during the early 20th century, even though they constituted at the time the third largest ethnolinguistic group in the province. This article examines the Francophone experience in Alberta during the Pre-War era period by using microdata from the Canadian Census of 1911. By focusing on the components that shaped Francophone identity (French Canadians, Métis, Acadians and Europeans) and the processes of linguistic reproduction and assimilation, this paper aims to offer a renewed socio-historical analysis of Alberta, power, language and capital.*

¹ Cette recherche bénéficie de l'appui du CRSH. L'auteur tient également à remercier le travail remarquable des assistantes de recherche Céline Beaulieu et Amy Vachot-Chabot.

« **L**a culture canadienne-française est locale et personnelle; la culture anglaise reste étendue et impersonnelle ». C'est ainsi que le sociologue américain Everett Hughes définissait les deux cultures dominantes qui structurent l'expérience canadienne de l'entre-deux-guerres (1933 : 1). Les propos sont pour le moins réducteurs, mais ses enquêtes ont permis de découvrir le vécu socioéconomique de « deux solitudes », leurs modes de représentation, leurs pratiques sociales singulières. On retiendra du travail de Hughes deux langues et deux cultures inégales sur le terrain des opportunités. Or, ce thème de prédilection, le sociologue ne l'a pas développé ailleurs qu'au Québec. En s'inspirant de la démarche entreprise par Hughes, le présent article s'est penché sur l'expérience francophone à l'intérieur du vaste territoire qui constitue aujourd'hui l'Alberta. Terre d'utopies, l'Ouest canadien s'enracine depuis le XVIII^e siècle dans une pluralité d'expériences culturelles et linguistiques uniques. Toutefois, en intégrant la Confédération, la province albertaine, alors nommée Terre de Rupert, puis Territoire du Nord-Ouest, s'est progressivement engagée dans la voie de l'unilinguisme, accélérant ainsi l'anglicisation dont les conséquences sont bien évidentes.

Autrefois regroupés autour du Saint-Laurent, les Canadiens français de l'Ouest craignent le spectre d'un « éparpillement [qui] pourrait leur être funeste s'ils ne se groupaient pas par région² ». De plus, la langue de Molière se voit réprimée quotidiennement par les institutions, le marché, les lois ainsi que par les locuteurs eux-mêmes, eux qui ont intériorisé d'une certaine manière les rapports de domination linguistique. Au début du xx^e siècle, c'est une réalité bien ancrée dans le quotidien, et la situation est vastement décriée sous la plume des élites catholiques :

Il semble que de jour en jour les Canadiens français se montrent plus négligents à l'égard de leur langue maternelle. Combien en voit-on de nos jours qui paraissent avoir honte de parler entre eux le français dans un endroit public si par hasard ils jugent que les personnes présentes sont de nationalité anglaise! Ce fait est encore plus frappant dans les magasins; j'ai l'occasion d'entrer fréquemment dans les magasins canadiens-français d'Edmonton. Or chaque fois je fais la triste constatation de voir des Canadiens français s'adresser en anglais à ceux qui les servent³.

² *Le Courrier de l'Ouest*, 1^{er} février 1906, p. 4.

³ *Le Courrier de l'Ouest*, 25 avril 1912, p. 3.

Ce phénomène de substitution linguistique, à l'évidence complexe et qui prend de l'ampleur à la fin du ^{xix}^e et au début du ^{xx}^e siècle, reste encore très peu étudié, particulièrement dans la vaste région des Prairies. L'Alberta, qui entre dans le nouveau siècle avec un statut provincial à partir de 1905, constitue ainsi un étonnant lieu de contraste entre, d'un côté, la persistance de la langue française, autrefois commune à l'élite politique, et sa substitution par la langue dominante, de l'autre. Ces processus sont inscrits dans des dynamiques sociales qui méritent l'attention de la sociologie historique et qui permettent de mieux connaître cette population qui a occupé le territoire au début du ^{xx}^e siècle. Qu'il s'agisse du clivage urbain et rural, du positionnement social ou du groupe d'âge, nul n'est égal devant l'assimilation. Cette dernière n'est pas le fruit du hasard ni la conséquence d'une épidémie (ne dit-on pas souvent que l'anglais « s'attrape », comme on attrape un virus?). L'assimilation constitue plutôt l'une des nombreuses expressions de vastes processus économiques et politiques, tels que la formation de l'État, la transition au capitalisme ou les révolutions (Belmessous, 2013; Lachmann, 2013; Tilly, 1990 : 100).

Dans cet article, nous nous pencherons sur différentes facettes de l'expérience de l'assimilation au début du ^{xx}^e siècle dans un contexte de formation de l'État canadien et de développement d'une économie capitaliste dans l'Ouest. À partir des microdonnées du recensement de 1911, premier dénombrement des habitants de la nouvelle province, nous tâcherons de reconstituer les structures sociales ainsi que les pratiques au sein de la population francophone de l'Alberta, entendue ici comme les Canadiens français, les Acadiens, les Métis francophones et les Européens. Nous porterons toutefois une attention particulière au plus grand groupe composé des Canadiens français.

Nous allons d'abord présenter le potentiel et les limites propres aux microdonnées de recensement, ce qui nous amènera à nous intéresser aux francophones comme catégorie culturelle, linguistique et politique objectivée par le recensement. Pour ce faire, nous procéderons par la méthode inductive à la manière de la sociologie webérienne, c'est-à-dire par le biais d'un processus de catégorisation idéale-typique visant à cerner un phénomène dont les traits sont le plus près de la réalité empirique. À partir de cette catégorisation, nous pourrions identifier plus précisément quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des francophones. Grâce à la question du recensement de 1911 sur la langue d'usage, il sera ensuite possible d'estimer le niveau d'assimilation. Il s'agira tout au long de cette

recherche de réfléchir sur les dynamiques qui assujettissent les Canadiens français et des Européens francophones aux idéologies anglo-normatives. Ces dernières sont façonnées par une « gouvernementalité libérale », qui trouve ses racines dans l'Acte d'Union de 1842 (Curtis, 2012) et qui perdure dans l'Ouest canadien sous la Confédération.

Stratégie d'identification des francophones de 1911

De nombreuses études contemporaines existent sur l'assimilation linguistique au Canada, et les recensements demeurent l'outil heuristique principal pour détailler les phénomènes de persistance et d'assimilation (Sabourin et Bélanger, 2015; Termote et Thibault, 2008; Castonguay, 2005, 1993a, 1993b). Or, à notre connaissance, aucune recherche sur l'assimilation des francophones ne semble avoir été menée ni sur l'Alberta, ni sur le début du xx^e siècle. Une sociologie historique de l'assimilation resterait donc à faire. Certes, l'étude longitudinale des trajectoires biographiques permet de mieux saisir les processus qui sous-tendent la substitution d'une langue pour une autre dans un contexte donné (marché du travail, mariage mixte, parcours scolaire, etc.). Or puisqu'il s'agit d'une population d'un autre siècle, donc disparue, nous ne disposons que de mesures dites « indirectes », permettant d'avancer certaines idées et hypothèses pour des recherches futures. Toutefois, rappelons pour mémoire que les recensements canadiens ne sont guère sans défaut. Tout au long des décennies, ces derniers ont changé au gré des besoins politiques, et cela, alors que la centralisation de l'expertise statistique restait à l'époque encore bien embryonnaire. Comme l'ont montré plusieurs auteurs, les méthodes statistiques et les catégories développées par l'État canadien pour les premières enquêtes sur la population reflètent selon les époques les intérêts politiques et économiques d'une classe dominante (Thompson, 2020; Desrosières, 2010; Curtis, 2001, 1989).

Des microdonnées de recensement pour mesurer l'assimilation dans l'Ouest

« Faut-il faire confiance aux recensements? » C'est là une question essentielle qui souligne les irrégularités de la collecte de données dans le contexte de dénombrement de la population (Bellavance et Normand, 2005).

Le recensement est un outil indispensable pour recomposer les structures familiales, les classes sociales et, plus largement, la structure de la population du passé. Toutefois, il contient de nombreuses limites qui méritent d'être mentionnées et devant lesquelles le chercheur doit s'employer à minimiser les effets. Pour cela, il faut faire preuve de créativité tout en gardant à l'esprit la dépendance qui subsiste vis-à-vis la nature des sources et leur production. De nombreux auteurs et autrices ont depuis relevé les limitations inhérentes aux recensements canadiens (Corbeil, 2020; Dillon et Joubert, 2012; Gauvreau, Gossage et Gingras, 2000; Sager, 2000; Gaffield, 2000), qu'il s'agisse du travail des agents recenseurs, de la qualité de leur collecte d'informations (qualité manuscrite, état du papier), de la compréhension des directives de collecte (p. ex. inscription détaillée ou paresseuse comme *F*, *French*, *Français*, *Fr*, etc., pour indiquer la langue du répondant), mais également des catégories utilisées par l'État pour identifier sa population. Entre le passé et nous, il se trouve également un vaste processus sur lequel le chercheur n'a aucun pouvoir (p. ex. la décision de microfilmer dès 1955 le recensement de 1911, l'effacement de données, des erreurs humaines dans la retranscription informatique, etc.). L'outil est donc considéré tel qu'il nous est présenté, avec, bien sûr, ses imperfections. Avant de proposer nos estimations sur l'assimilation, regardons de plus près les caractéristiques de l'identité canadienne-française, acadienne, métisse et européenne.

La langue, dispositif politique du recensement de 1911

Lorsque vient le temps de définir les caractéristiques identitaires comme la langue, l'origine ethnique et la nation, ce sont davantage les critères politiques déterminés par l'État qui structurent la nature de l'information. Par exemple, au début du xx^e siècle, le Bureau fédéral de la statistique distinguait les catégories de *race* tout en y confondant la *nationalité*. Aux yeux de l'État, un Canadien français était donc de « race » française dont la nationalité était canadienne. Cette confusion est d'autant plus problématique lorsqu'il s'agit d'identifier les Métis et les Acadiens dans le recensement, ces derniers étant complètement dilués sous la catégorie nationale « canadienne », sauf exception. En ce qui concerne les Métis, ce sont les critères de « *half-breed* », par exemple, et ceux de Métis, considérés sous la catégorie « nationalité » qui trahissent à la fois l'ampleur d'un racisme colonial et la circulation des idées à l'égard des catégories raciales dans la conception des recensements (Thompson, 2020), validant

politiquement une « britannicité » ou *britishness* hégémonique au Canada. La création d'une catégorie légale grâce aux dispositifs coloniaux comme les certificats a fait en sorte que « *many [Métis] refused to answer the questions of the enumerators, seeing them as part of the colonial order which the [Department of Indian Affairs] attempted to impose* » (Hamilton, 2007 : 60). Ces questions très importantes, qui dépassent malheureusement le propos de notre recherche, tiennent compte néanmoins d'une situation particulière, à savoir que les catégories employées lors des dénombrements ne reflètent qu'une infime partie de la réalité et que les répondants éventuels n'exprimaient pas tous le souhait de participer à l'exercice.

À première vue, la question de la langue remplirait les exigences pour identifier tout francophone vivant sur le territoire en 1911. Or la question posée au sujet de la langue, question posée à trois reprises par ailleurs, ne permet de résoudre qu'une partie de l'identification, car la langue seule ne détermine pas l'identité. Mais commençons par examiner cette question. Le recensement de 1911 est unique en ce qui a trait aux frontières linguistiques de la population. Alors que le recensement de 1901 demandait spécifiquement quelle était la langue maternelle, c'est le « *first language commonly spoken* » ou la langue communément parlée qui intéresse l'État en 1911. La particularité de cette question est qu'elle ne demande pas explicitement quelle est la langue transmise par les parents – bien que certains aient pu répondre à la question en pensant devoir fournir cette réponse –, mais bien la « langue communément parlée ». Que veut donc bien dire cette langue commune? Posée ainsi, la question paraît s'intéresser davantage au caractère public de la langue et beaucoup moins à sa dimension privée. En examinant la situation du français telle qu'elle se révèle dans le recensement de 1911, il appert qu'un nombre important de « francophones » ont mentionné l'anglais comme première langue. Cette particularité permet de spéculer immédiatement sur l'assimilation dans le milieu de travail ou, plus largement, dans l'espace public. Mais nous y reviendrons. Les concepteurs du recensement de 1911 ont en vérité volontairement déplacé la focale linguistique afin de passer au crible les immigrants qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Comme le mentionnent Chad Gaffield, Byron Moldofsky et Katharine Rollwagen, la question de la langue communément parlée a donc permis de les « trianguler » et de montrer « *the ambition of census officials to measure the process of assimilation by counting how many foreign-born persons had learned English, French or both* » (Gaffield, Moldofsky et Rollwagen, 2014 : 97).

À la veille du dénombrement au printemps 1911, plusieurs voient dans cette question d'apparence banale un stratagème pour gonfler statistiquement les effectifs anglais au détriment des francophones. Des journaux partout au pays mentionnent par ailleurs le danger qui menace les communautés vivant dans les autres provinces. Exposés à l'anglais quotidiennement, les Canadiens français risquent de confondre la langue de travail et la langue maternelle et « s'ils répondent que la langue qu'ils parlent communément est l'anglais, c'est autant de perdu dans le recensement pour l'élément canadien-français⁴ ». En Alberta, les réticences envers le nouveau recensement se font également sentir. À quelques mois du début du recensement, *Le Courrier de l'Ouest* y va d'un appel surprenant en recommandant de manière implicite aux Canadiens français de mentir aux recenseurs en mentionnant savoir lire et écrire, même si cela ne reflète pas leur véritable situation. Ceux et celles qui font leurs affaires en anglais devraient plutôt mentionner le français comme langue communément parlée pour ne pas commettre « l'erreur de rabaisser sa propre valeur ou causer préjudice à sa langue maternelle, par une timidité mal entendue ou par une négligence coupable⁵ ».

Cette situation suscite immédiatement une interrogation sur les usages de la langue par les répondants, mais également sur les éventuelles formulations employées par les différents recenseurs qui ont posé la question, l'accueil de ladite question, la langue dans laquelle a eu lieu la conversation ainsi que la compréhension de cette dernière. Bien que le mystère reste entier et que l'on reconnaisse la collecte de données comme étant dépendante des conditions de communication, une analyse des microdonnées de recensement reste toujours envisageable puisque d'autres catégories intimement liées aux identités francophones permettent d'établir leur existence. Fait intéressant, lorsque l'on s'intéresse à l'origine des recenseurs en tenant compte de leurs noms de famille et de leurs prénoms, on remarque que moins de 1 % des Canadiens français ont été recensés par seulement quatre agents présumés francophones, 29 % vivaient en milieu urbain et 71 %, à Edmonton. Pour les Canadiens français ayant répondu l'anglais comme langue commune, c'est moins d'un quart d'un pour cent d'entre eux qui a été sondé par des francophones. C'est donc dans un contexte anglo-dominant total que les informations sur la langue ont été recueillies. Une situation sans surprise, mais qui requiert de garder à l'esprit ce rapport politique et linguistique entre recenseurs et individus recensés.

⁴ *La Presse*, 30 mai, 1911, p. 4.

⁵ *Le Courrier de l'Ouest*, 6 mars 1911, p. 3.

Une quadrature identitaire : langue, ethnicité, nationalité et religion

Lorsqu'il s'agit d'identifier une population minoritaire au sein d'une majorité anglophone, comme aux États-Unis ou dans l'Ouest canadien, diverses méthodes d'identification sont disponibles. Par exemple, la stratégie utilisée par Marie-Ève Harton et Danielle Gauvreau (2019) pour le recensement américain repose sur le croisement des noms de famille avec le *Dictionnaire des patronymes*. Le lieu de naissance permet également de confirmer avec une relative précision l'identité supposée. Dans notre étude, nous avons opté pour une approche par croisement d'indicateurs socioculturels, à savoir la langue, la religion, l'ethnicité et la nationalité, afin de regrouper toutes ces caractéristiques communes en une seule catégorie. Il s'agit donc de produire un idéal-type de l'identité canadienne-française (figure 1). Cette méthode développée par Max Weber repose sur l'idée selon laquelle l'objet à l'étude, l'identité en ce qui nous concerne, est structuré autour de traits particuliers partagés par le plus grand nombre et qui sont accentués délibérément afin de faire ressortir une certaine réalité empirique (Coenen-Huther, 2003; Weber, 1965). Par exemple, le critère de la religion permet de préciser la construction idéale-typique de l'identité canadienne-française, sachant qu'une très vaste majorité des Canadiens français sont catholiques. Effectivement, très peu sont protestants, si ce n'est par exemple quelques « familles canadiennes-françaises chinéquistes⁶ » rassemblées à Sylvan Lake (Coates, 2019). Grâce à l'agrégation de ces critères objectifs, il est donc possible d'obtenir une nouvelle catégorie comprenant les quatre caractéristiques présentées ci-dessous.

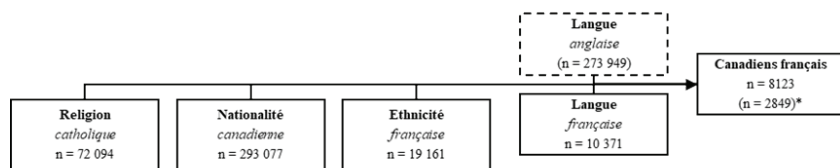


Figure 1 – L'identité canadienne-française idéale-typique

* Il s'agit du nombre de Canadiens français ayant répondu l'anglais comme première langue commune.
« n » représente les effectifs de cette catégorie au sein de la population albertaine.

⁶ Fidèles du controversé pasteur presbytérien Charles T. Chiniquy (1809-1899).

Cette stratégie n'est toutefois pas sans défaut. On remarque que le croisement des caractéristiques sociodémographiques fait apparaître 8123 Canadiens français, un chiffre qui semble raisonnable à première vue (tableau 1). Or ce dernier produit une illusion d'optique puisqu'il ne considère que le français comme première langue d'usage. Dans les faits, on dénombre 2849 Canadiens français dont la première langue commune est l'anglais, alors que les autres caractéristiques restent les mêmes. Cette modification porte donc le nombre « réel » à 10 972 Canadiens français établis en Alberta, selon les critères idéaux-typiques énoncés plus haut. Cette distinction sera mise de l'avant lorsque nous analyserons l'assimilation linguistique dans les sections suivantes. Pour les prochains paragraphes, nous porterons notre attention uniquement sur les Canadiens français ayant le français comme langue commune.

La méthode d'identification a aussi été effectuée pour les Européens et les Métis francophones ainsi que les Acadiens. Toutefois, le critère religieux a été exclu de l'analyse puisque le catholicisme n'est pas un critère de distinction décisif. En regardant les effectifs précisés dans le tableau ci-dessous, on remarque sans grande surprise que les Canadiens français constituent le plus important groupe francophone, suivi des Métis, des Européens et des Acadiens.

Tableau 1 – Effectifs francophones précisés

	Effectif en 1911
Canadiens français	8123
Métis francophones*	1431
Européens francophones	545
Acadiens	6
<i>n</i>	10 105

* Mentionné dans le recensement à la fois comme Métis et « *half-breed* ».

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

Maintenant que nous avons extrait du recensement les informations pertinentes à l'identification des francophones, il est possible de produire un portrait sociodémographique plus précis de sa population sur le territoire albertain. Les pyramides d'âges permettent d'observer des

distributions variées des effectifs canadiens-français, acadiens, européens et métis en fonction des cohortes et des générations. Elles donnent ainsi une idée générale de la vitalité de la population en question. Commençons par la population canadienne-française. Sa forme en « parasol » relativement classique se caractérise ici par une forte présence de jeunes et très peu d'individus âgés (figure 2.1). Toutefois, la base (0-4 ans) est moins importante que la cohorte des 5-9 ans, suggérant un taux de natalité moins vigoureux. De plus, on remarque une surreprésentation des hommes comparable à l'expérience américaine des Canadiens français où il existe un véritable « déséquilibre des sexes en faveur des hommes », déséquilibre qui se trouve déterminé par la motivation des immigrants et les possibilités d'emploi (Harton et Gauvreau, 2019 : 143). Il s'agit là d'un portrait tout à fait commun au contexte d'immigration.

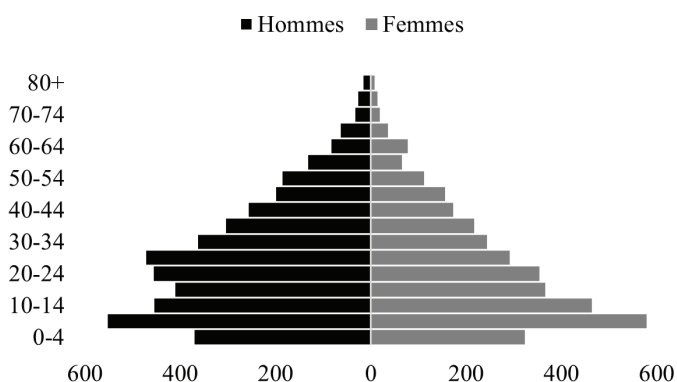


Figure 2.1 – Pyramide des âges de la population canadienne-française en Alberta, 1911

n = 7939; valeurs manquantes : 184 (âge illisible ou absent).

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

Les Métis francophones connaissent quant à eux une très forte natalité et une espérance de vie plus faible en raison du nombre peu élevé de personnes âgées (figure 2.2). On remarque également un certain équilibre entre les effectifs masculin et féminin, traduisant une communauté déjà bien établie sur le territoire et moins tentée par la migration. Pyramide en forme de

« toupie », la distribution des âges des Européens francophones se caractérise par une cohorte importante d'adultes dans la vingtaine et la trentaine, très peu de personnes âgées ainsi qu'une natalité assez faible (figure 2.3). Cette pyramide est typique d'une génération de premiers arrivants qui n'ont pas d'enracinement comme d'autres groupes historiquement intégrés au Canada. La surreprésentation des hommes témoigne également du profil-type d'une immigration en provenance de pays étrangers.

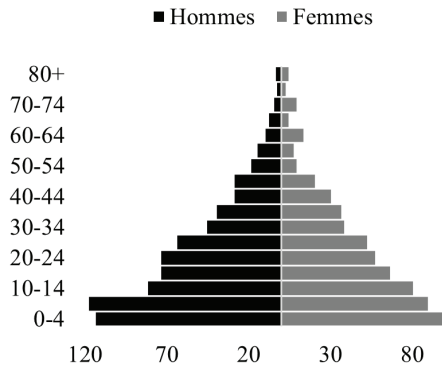


Figure 2.2 – Pyramide des âges de la population métis francophone en Alberta, 1911
n = 1368; valeurs manquantes : 63 (âge illisible ou absent).

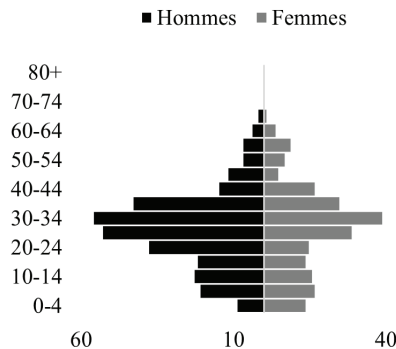


Figure 2.3 – Pyramide des âges de la population européenne francophone en Alberta, 1911
n = 524; valeurs manquantes : 21 (âge illisible ou absent).

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

Cerner le processus d'assimilation

Le processus d'assimilation ne peut être réduit à un seul facteur. L'objectif de cette section est de proposer des estimations en précisant les conditions mettant à risque une langue acquise en milieu minoritaire (structure familiale, milieu de travail, localité, etc.). Grâce à la question sur la langue communément parlée, le recensement de 1911 permet de relever les contradictions entre les composantes de l'identité canadienne-française et européenne et l'usage de l'anglais comme première langue, laissant présumer une anglicisation. Devant le nombre substantiel de ces contradictions, il devient difficile d'évoquer une série d'erreurs de transcription de la part des recenseurs. De plus, un survol des noms de famille des ménages canadiens-français et européens francophones présumés assimilés ne laisse aucun doute sur leur origine. Certes, on doit garder à l'esprit qu'il existe des familles bilingues, mais que le bilinguisme des ménages offre une ouverture à l'anglicisation. Pour cette raison, cette section se concentrera sur les Canadiens français et les Européens. La difficulté associée à la détection de la langue maternelle des Métis (cri ou français) ainsi que les catégories du recensement rendent l'analyse compliquée, et celle-ci dépasserait les limites de cet article.

Tableau 2 – Effectifs des francophones ayant répondu l'anglais
comme première langue

<i>Canadiens français</i>	2849
<i>Européens francophones</i>	226

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

En comparant les deux groupes ethnolinguistiques les plus importants après le groupe dominant, c'est-à-dire francophone et germanophone, on remarque selon les microdonnées de recensement que ces derniers sont exposés à une conformité linguistique en parlant à 99,6 % l'anglais comme seconde langue. À partir des critères idéaux-typiques, il a été possible de déceler un processus d'assimilation chez les francophones. En fait, il appert qu'une partie non négligeable de ces deux communautés linguistiques a mentionné aux recenseurs que sa langue maternelle représentait la seconde langue communément parlée. En effet, plus du tiers des Albertains

canadiens-français (38 %) ont affirmé utiliser l'anglais comme langue la plus communément parlée, suggérant qu'une part importante de la communauté francophone était exposée à une assimilation linguistique. À des fins comparatives, soulignons que l'assimilation paraît plus fulgurante du côté de la communauté allemande (61,9 %), elle qui ne bénéficie pas d'une organisation sociale historiquement spécifique (élite, système scolaire) et dont l'expérience migrante contraint à une substitution linguistique orientée vers la langue dominante très souvent matérialisée par la recherche d'emploi, l'accès aux ressources scolaires, etc.

Tableau 3 – Canadiens identifiés comme francophones ayant répondu le français comme première ou comme seconde langue communément parlée selon le groupe d'âge

	<i>Première langue</i>	<i>Seconde langue</i>	<i>Indice d'assimilation</i>
	F_0	F_1	F_1 / F_0
0-19 ans	3536	931	0,26
20-34 ans	2191	916	0,42
35-49 ans	1316	547	0,42
50-64 ans	666	271	0,41
65 et plus	230	61	0,25
<i>n</i>	7939	2726	0,34

Valeurs manquantes : 397 (âge illisible ou absent).

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

Le tableau ci-dessus permet de comparer les effectifs de Canadiens français dont la langue maternelle est le français (F_0) et ceux qui déclarent le français comme la seconde langue d'usage (F_1). Un indice d'assimilation général de 0,34 pourrait être interprété de la façon suivante : un tiers des Canadiens français se retrouvent assimilés ou engagés dans un processus d'assimilation. Fait important, on remarque une stabilité dans l'assimilation individuelle dans les groupes d'âge des jeunes adultes et des adultes, et dont l'immersion dans le milieu de travail largement anglophone doit représenter le vecteur principal d'anglicisation. Quant aux plus jeunes (0-19 ans), l'ancrage dans le milieu familial demeure encore important et explique en partie la préservation de la langue. Chez les plus âgés, l'intensité du phénomène est moindre, l'assimilation ayant déjà fait son œuvre. L'âge est donc un des facteurs déterminants dans la substitution linguistique.

Tableau 4 – Européens identifiés comme francophones ayant répondu le français comme première ou comme seconde langue communément parlée selon le groupe d'âge

	<i>Première langue</i>	<i>Seconde langue</i>	<i>Indice d'assimilation</i>
	E_0	E_1	E_1 / E_0
0-19 ans	136	60	0,44
20-34 ans	230	98	0,43
35-49 ans	117	51	0,44
50-64 ans	38	10	0,26
65 et plus	3	3	1
<i>n</i>	524	222	0,42

Valeurs manquantes : 21 (âge illisible ou absent).

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

La distinction entre les Canadiens français et les Européens (E_0 et E_1) est frappante. La particularité de leurs parcours respectifs peut sans doute expliquer en partie une expérience de substitution linguistique différente. D'un côté, les Canadiens français font partie d'une communauté établie depuis plusieurs décennies dans l'Ouest. Leur réseau est vaste et ils bénéficient d'un soutien des élites catholiques colonisatrices et, plus largement, d'une véritable « organisation sociale », aussi dispersée soit-elle (Dumont, 1997 : 444). Cette forme de résistance se traduit par la création d'enclaves rurales, comme Saint-Paul-des-Métis, une petite bourgade au nord de l'Alberta, « dotée de ses propres institutions francophones » (conseil municipal, écoles, etc.) (Aunger, 2005b : 113-114). Alors que du côté européen, il s'agit d'abord d'une expérience migratoire dont le vécu contraste considérablement avec celui des Canadiens français. Pour cette raison, tout porte à croire que les Européens francophones subissent une assimilation plus rapide⁷.

Le capital et la ville, vecteur d'assimilation

Au début du xx^e siècle, Edmonton et Calgary sont des villes de grande affluence. L'intense circulation à la frontière canado-américaine fait de Calgary un centre économique en plein essor, qui attire les capitalistes

⁷ Exception faite de l'exogamie des deux groupes qui renvoie à d'autres considérations méthodologiques.

américains qui n'ont pas nécessairement l'intention de s'y établir (Friesen, 1987 : 176). Ville de passage vers le nord depuis l'établissement de la « Edmonton House » de la Compagnie de la Baie d'Hudson au XVIII^e siècle, Edmonton reste une plaque tournante qui permet le transit vers d'autres contrées. Or, dès la fin du XIX^e siècle, le Grand Tronc et l'immigration européenne qui l'accompagne vont complètement modifier la dynamique des deux grandes villes albertaines. La croissance des deux entités est due à l'affluence incessante d'immigrants dans les gares, à la disponibilité de terres environnantes et à l'explosion de l'industrie minière (MacGregor, 1975). Au début du XX^e siècle, les salaires plus élevés au nord de la province font d'Edmonton une ville de choix. En somme, Calgary et Edmonton, de par leur positionnement géographique et leur rapport au capital, sont toute proportion gardée ce que l'on peut nommer des « villes des flux », c'est-à-dire des foyers vivants caractérisés par une circulation soutenue de flux de capitaux, de marchandises, d'individus et, éventuellement, d'informations (Mongin, 2005; Castells, 1981).

Nombre d'intellectuels cléricaux et laïcs constatent à cette époque de prospérité économique que la « méprisable littérature du commerce et de l'industrie » tue le français à petit feu⁸. Cette hiérarchie économique des langues n'est pas sans rappeler l'ambition d'anglicisation à la source même des logiques inhérentes au capitalisme. Comme l'a montré le sociologue Vivek Chibber, le capitalisme historique britannique dispose d'une capacité d'universaliser les rapports de domination tout en promouvant les différences (2013 : 287). Ainsi, l'anglo-normativité s'exprime aussi par l'attraction économique des travailleurs, par leur dépendance aux impératifs du marché et, finalement, par l'assimilation aux valeurs capitalistes. Élément essentiel de la création du profit, le travail, bien qu'universel par nature, se trouve encadré et supervisé à l'intérieur d'un mode de productivité dont l'anglais est la langue des opérations. Ainsi, les travailleurs ne sacrifient pas nécessairement leur culture, mais tendent à se conformer aux impératifs linguistiques établis en empruntant l'idiome économique. Ils participent à l'édification de l'identité organique d'une ville (Lefebvre, 1968, 1974; Harvey, 2009), y sont intégrés et doivent se conformer aux « règles du jeu » urbaines.

⁸ *La Tribune*, 8 mars 1912, repris dans *Le Courrier de l'Ouest*, 27 mars 1913.

Tableau 5 – Croissance du capital urbain, 1901-1911

	1901	1911	Croissance
Calgary	431 647 \$	12 082 896 \$	+2700 %
Edmonton	210 302 \$	3 816 120 \$	+1715 %

Source : *Recensement 1911*, vol. III., p. 350.

Dans le cas de l'expérience canadienne, le marché capitaliste en vient progressivement à régir à la fois la vie privée et la vie publique (McKay, 2000 : 624), constituant à long terme un puissant vecteur d'assimilation. Cette dynamique est plus apparente dans les zones où le capital est concentré, c'est-à-dire dans les villes. Seules Calgary et Edmonton correspondent à une agglomération urbaine, avec respectivement 43 769 et 24 024 habitants. La troisième ville en importance, Lethbridge, compte seulement 8044 habitants! L'éparpillement de la population, sans compter son mouvement à l'intérieur du territoire, semble indiquer une certaine inégalité économique dans la province, dont le grand fossé qui subsiste entre citadins et ruraux est la plus claire représentation. En l'espace de dix ans (entre 1901 et 1911), les deux villes albertaines en importance ont connu une croissance spectaculaire de leur capital respectif (tableau 5). Or le caractère de la ville prend tout son sens dans son opposition avec les agglomérations rurales. Cette polarisation s'exprime d'ailleurs par le degré d'assimilation.

Tableau 6 – Milieux de vie des Albertains francophones (%)

	Canadiens français (F) et Européens (E)			
	F ₀	F ₁	E ₀	E ₁
<i>Urbain</i>	6,5	14,8	7,3	10,6
<i>Rural</i>	93,5	85,2	92,7	89,4

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

La répartition géographique de l'assimilation permet de considérer le milieu urbain comme un vecteur de substitution linguistique. Si la vaste majorité des Albertains francophones vivent dans de petits hameaux (dont beaucoup ne sont pas encore incorporés), la proportion des francophones présentant des signes d'anglicisation se retrouve davantage à Calgary et à

Edmonton. Cette réalité n'est pas surprenante. Les théories classiques de l'assimilation développées par l'École de Chicago ont montré comment la ville devient un milieu idéal de « déculturation ». Toutefois, les conclusions émises par le sociologue Robert E. Park, figure de proue de cette théorie et du concept de « cycle d'assimilation », ne permettent pas de bien saisir les réalités de minorités ethniques en résistance aux forces assimilationnistes d'une société d'accueil anglophone. La perspective renouvelée par le sociologue américain Everett Hughes, associé à la deuxième génération de l'École de Chicago, permet quant à elle de mieux cerner les dynamiques sociales en place. Dans un article classique, « The French-English Margin in Canada », publié en 1933, Hughes montre non seulement comment le contact avec le monde anglo-saxon est déterminé par les variations du positionnement social des Canadiens français, mais aussi comment l'infiltration de la culture anglo-saxonne (livres, publicité, biens et services) peine à gagner la culture rurale canadienne-française (Hughes, 1933 : 3). De plus, Hughes conçoit le processus de division ethnolinguistique non pas à partir d'une perspective culturaliste, mais bien à partir de celle d'une distribution inégale du pouvoir (Helmès-Hayes, 1998 : 648). L'assimilation ou la substitution linguistique pourrait donc être comprise ici comme un révélateur de la position sociale qu'occupe un individu. En d'autres termes, plus un individu ou un groupe de personnes en situation minoritaire s'approche socialement des positions de pouvoir, plus les risques d'assimilation sont élevés. Pour tenter d'en savoir davantage, nous avons réparti les Canadiens français présumés assimilés selon un schéma de classe original basé sur le pouvoir social.

Assimilation et pouvoir social

Les sociohistoriens Bart Van de Putte et Andrew G. Miles (2005) ont développé une classification des professions appelée *Social Power* (SOCPO), qui s'inspire des analyses d'Erik Olin Wright et de son modèle de classe. Il s'agit de variables divisées en quatre groupes qui sont basés sur des valeurs normatives : (1) *Commander*, (2) *Self-employed*, (3) *Skill* et (4) *Pure Status*, chaque groupe étant ensuite divisé selon le niveau de qualifications. Ces quatre dimensions structurent la répartition du pouvoir au sein d'un groupe. Van de Putte et Miles définissent le pouvoir social comme ayant « le potentiel d'influencer la destinée d'une personne — ou occasion (*life chance*) — par la maîtrise de ressources (et selon leur rareté) » (2005 : 63;

nous traduisons). Le schéma SOCPO différencie le pouvoir social selon deux dimensions différentes : le pouvoir économique et le pouvoir culturel (d'influence bourdieusienne). Le degré de pouvoir économique résulte des ressources matérielles et dépend du travail indépendant, des compétences et de l'autorité vis-à-vis le travail. Le degré de pouvoir culturel est quant à lui basé sur la division entre les catégories non manuelles et manuelles. Finalement, la désignation de « *pure status* » n'est pas liée à la position que l'on occupe au travail, mais au sang, à l'origine familiale, voire à une lignée aristocratique.

Cette séparation entre pouvoir économique et pouvoir culturel donne à voir cinq niveaux de pouvoir économique et cinq niveaux de pouvoir culturel. Afin d'articuler le modèle, les niveaux de pouvoir économique et culturel sont fusionnés à l'intérieur d'un schéma à cinq niveaux intitulé « pouvoir social » (SOCPO). Le niveau de pouvoir social le plus élevé (v) est constitué des « hautes fonctions », des « macro-indépendants », des « superqualifiés non manuels » ainsi que de la noblesse, si elle existe. Par opposition au positionnement social supérieur, le niveau le plus faible (i) est constitué des travailleurs non qualifiés, sans pouvoir de commandement ni possession de propriété et sans moyens de production. Ce qu'ils possèdent, c'est d'abord leur force de travail.

Le tableau 7 permet de comparer la répartition du pouvoir social en fonction des trois principaux groupes ethnolinguistiques de l'Alberta, selon leurs poids démographiques respectifs. On remarque que les deux groupes historiques canadiens figurent en tête du classement, par opposition aux Allemands, dont la vaste majorité est composée d'immigrants, qui se trouvent sous-représentés au sein des élites. De plus, le tableau montre l'écart existant entre la proportion des Canadiens français selon le niveau de pouvoir social et les Canadiens français anglicisés. Comme il est possible de le constater, ces derniers sont beaucoup moins présents dans les métiers agraires et occupent davantage de postes ayant un pouvoir social plus enviable. Le degré d'assimilation paraît ainsi respecter la différenciation urbaine/rurale.

Les Canadiens français anglicisés sont plus présents au sein de l'élite (v) et de la classe moyenne aisée (iv₂). De plus, ils se trouvent à pratiquer davantage de métiers qualifiés. Pour aller plus loin, nous avons tenté de voir s'il existe une relation entre la substitution linguistique (anglicisation) et le positionnement social (pouvoir social) des Canadiens français (N = 1367).

Cette relation s'est révélée statistiquement significative⁹. Cette anglicisation « au sommet » de la pyramide sociale, pour le dire ainsi, s'explique entre autres choses par le fait qu'une proportion relativement importante des Canadiens français de l'Ouest appartenaient historiquement à une classe de marchands prospères, qui, depuis l'âge d'or des comptoirs de traite au XVIII^e siècle dans les Prairies ainsi que l'immigration canadienne-française au siècle suivant, ont consolidé une communauté culturelle et économique dans l'Ouest (Klassen, 1999; Hart, 1980, Desrochers, 1980).

Tableau 7 – Répartition en % du pouvoir social selon les trois principaux groupes ethnolinguistiques de l'Alberta, en pourcentage, 1911

	Groupes ethnolinguistiques		
	Anglais**	Allemand	Français*** (Assimilés)
Niveau de pouvoir social[†]			
Élite (v)	3,4	1,1	4,0 (+0,8)
Classe moyenne (iv ₂)	12,2	3,4	10,6 (+2,3)
Classe moyenne agraire (iv ₁)	39,6	54,5	47,9 (-12,1)
Métier qualifié (iii)	9,9	5,4	6,5 (+2,8)
Métier semi-qualifié (ii)	11,2	6,4	8,2 (+3,1)
Métier non qualifié (i)	23,6	29,3	24,5 (+1,2)
%	100	100	100
n	159 721	4555	3220 (1367)

[†] Il ne tient compte que des individus pratiquant un métier.

^{**} Il s'agit d'une variable construite incluant la langue anglaise, la nationalité canadienne et l'ethnicité écossaise, irlandaise et anglaise.

^{***} Les Européens francophones sont exclus.

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

L'anglicisation semble néanmoins toucher tous les niveaux du pouvoir social, mais lorsqu'on regarde de plus près, elle paraît dépendre du milieu de vie (localité, milieu de travail, réseau social). Pour cette raison, les localités rurales dont les métiers principaux sont agraires connaissent une anglicisation beaucoup moins importante. De par leur éloignement du capital industriel, ces communautés constituent donc une sorte de rempart, certes précaire, contre les pressions assimilatrices.

⁹ (N = 1367); χ^2 (5) = 14,846; p < 0,01.

Reproduction linguistique et degrés d'assimilation

Ce qu'on appelle généralement une substitution linguistique se définit par « le fait de parler le plus souvent à la maison une langue différente de sa langue maternelle », un processus qui s'opère généralement entre 2 et 10 ans, alors qu'à l'opposé, la persistance linguistique est « la proportion d'une cohorte n'ayant pas effectué de substitution linguistique » (Sabourin et Bélanger, 2015 :15). Le processus d'assimilation entre les générations prend comme unité de base la famille ou le ménage et se mesure d'ordinaire en comparant la langue maternelle de la mère et celle de l'enfant. Nous nous inspirerons ici des principes établis par Castonguay (1993b) concernant les trois niveaux d'assimilation et leur calcul : (1) l'assimilation individuelle, qui repose sur la comparaison de la langue maternelle et de la langue d'usage, (2) l'assimilation intergénérationnelle, qui se calcule en comparant la langue maternelle de l'enfant avec celle de la mère et, enfin, (3) l'assimilation collective, qui se base sur le nombre d'enfants et le nombre de jeunes adultes d'une langue maternelle donnée.

Une langue minoritaire se conserve mieux à l'intérieur de la sphère privée que publique et, en ce qui a trait à la fondation d'une famille, l'endogamie reste la stratégie la plus éprouvée (Laponce, 1984 : 54). Pour cette raison, les mécanismes de l'assimilation linguistique se déduisent également lorsqu'on regarde la composition familiale. Lorsqu'il s'agit de persistance et de substitution linguistique, donc, le taux de fécondité demeure une donnée importante puisqu'elle fournit un indice sur le niveau de reproduction de la population et, par association, de la langue. Par convention, le seuil de renouvellement d'une population est fixé à 2,05 enfants par femme. Puisque les anciens recensements ne tiennent pas compte de la mortalité infantile, il est impossible d'espérer un tel taux de renouvellement. Dans ce contexte, la mesure du ratio entre le nombre d'enfants de 0 à 5 ans et le nombre de femmes de 15 à 49 s'impose comme une mesure indirecte utilisée pour estimer le taux de fécondité. Cette mesure a été abondamment utilisée dans les recensements canadiens (Harton, 2017; Marcoux, 2002; Gauvreau et Gossage, 2000).

Tableau 8 – Ratio enfants/femmes pour les Canadiennes françaises selon le milieu de vie, 1911

	Rural		Urbain	
	<i>Ratio</i>	<i>Ratio standardisé*</i>	<i>Ratio</i>	<i>Ratio standardisé*</i>
Francophones	1,17	1,02	1,40	0,72
Francophones anglicisées	1,13	0,58	1,70	0,59

* Rapporté à la distribution de l'âge de l'ensemble des Canadiennes françaises.
Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

À première vue, le ratio enfants/femmes paraît avantager les familles urbaines. Or, une fois standardisé à partir de la population de référence, le taux représente une fécondité qui reflète la structure par âge des Canadiennes françaises. C'est bien dans les zones rurales que se retrouve un taux de reproduction des familles plus élevé pour les Canadiennes françaises, alors que les villes connaissent un taux moindre. Il s'agit de résultats qui concordent avec ce qui a déjà été étudié pour les grandes villes, les villes moyennes et les hameaux (Gauvreau, 2001; Gauvreau, Gossage et Gingras, 2000). L'Ouest ne fait donc pas exception à la thèse du déclin de la fécondité associé à l'industrialisation (Durou, 2016; Seccombe, 1995). Toutefois, on remarque que la fécondité reste inchangée pour les Canadiennes françaises ayant l'anglais comme langue d'usage, qu'elles résident en ville ou ailleurs, un phénomène qui reste néanmoins difficile à interpréter adéquatement sans éviter la spéculation. Qui plus est, des distinctions intéressantes se dessinent en fonction de l'identité des mères et des lieux de vie de chacune.

Le tableau 9 indique le nombre de mères canadiennes-françaises dont la langue d'usage est soit l'anglais ou le français ayant un enfant de 9 ans et moins dont la langue la plus parlée est soit l'anglais ou le français. Sans grande surprise, les enfants parlent généralement la langue maternelle de leur mère, comme le confirme le test du khi-carré. La langue maternelle de la mère constitue de manière évidente un facteur de persistance crucial dans la préservation de la langue. Sa transmission constitue en fait la première étape d'une dissimilation, c'est-à-dire le processus par lequel les traits intracommunautaires sont conservés et reproduits au sein d'une communauté (Yinger, 1981 : 257). Ainsi, les possibilités d'exposition à la langue dominante, du moins dans la première décennie de l'enfance, restent très faibles.

Tableau 9 – Langue maternelle et langue d'usage de la mère et des enfants canadiens-français, 1911

Langue de la mère	Langue de l'enfant	
	Anglais	Français
Français	19	637
Anglais	146	35

(N = 837); $X^2(1) = 542,052$; $p < 0,001$. Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

En comparant les effectifs des mères (15 à 34 ans) de langue maternelle française et ceux des enfants (0 à 9 ans) dans le tableau 10, il est possible de générer un taux de reproduction linguistique, certes approximatif (il s'agit d'une mesure indirecte qui ne tient pas compte des déplacements des populations, par exemple), mais qui permet d'avoir un portrait général de l'assimilation collective et du transfert linguistique. On constate que le taux de reproduction linguistique est presque deux fois plus élevé en milieu rural (3,27 et 3,56) qu'en ville (1,82). Une situation qui s'explique, entre autres, par un cadre d'interaction matrimoniale davantage tourné vers l'homogamie. La reproduction sociale est moins laissée au hasard (panmixie), conférant ainsi un « effet de fermeture » associé à « l'existence de groupes homogènes socialement et culturellement » (Bourdieu, 1987 : 88).

Rappelons que toutes ces mesures demeurent indirectes puisque la langue maternelle n'est pas explicitement demandée dans le recensement de 1911, mais seulement la langue « communément utilisée ». Il s'agit à plus forte raison d'une mesure d'approximation basée sur l'expérience publique de la langue. Toutefois, les critères d'identification des Canadiens français ont permis de préciser davantage l'expérience du bilinguisme et, éventuellement, de l'assimilation. Cette dernière reste un phénomène complexe et surtout dynamique que les microdonnées de recensement ne peuvent saisir qu'en partie. Dix années se seront écoulées lors du prochain dénombrement en 1921, et le profil sociodémographique des francophones s'en trouvera une fois de plus transformé.

Tableau 10 – Renouvellement générationnel des Canadiens français, 1911

	Mère de 15 à 34 ans	Enfant de 0 à 9 ans	Taux de reproduction linguistique
Edmonton et Calgary	45	82	1,82
Localité de plus de 1000 habitants	15	49	3,27
Ailleurs	530	1888	3,56
<i>n</i>	<i>591</i>	<i>2019</i>	<i>3,42</i>

* Effectifs majorés à 10,2 % pour tenir compte de la mortalité infantile au début du xx^e siècle et à 1,02 % pour le taux de mortalité adulte féminin. Les résultats sont arrondis. Données basées sur les données historiques de Statistique Canada, *Statistique de l'état civil, 1921 à 1970, vol. III : Décès*, Ottawa, 1971.

**Le tableau contient uniquement les effectifs significatifs selon les villes et les villages de plus de 1000 habitants. Le reste des lieux où vivent les francophones ne sont pas encore incorporés en tant que villages en 1911 et n'apparaissent pas dans le recensement. Pour cette raison, ils sont rassemblés dans la section « ailleurs ».

Exploitation des données du recensement de l'Alberta, 1911, *Alberta Land Settlement Infrastructure Project*.

Conclusion

D'ordinaire, l'interprétation des trajectoires historiques des communautés hors Québec s'est articulée autour de deux points de vue, l'un « survivaliste » et l'autre « assimilationniste ». Le premier tend à conférer aux acteurs sociaux une attitude de lutte permanente pour maintenir le fait français à l'intérieur des limites de la communauté. C'est surtout l'élite cléricale déjà bien organisée qui a assuré, dans la mesure du possible, une relative « complétude institutionnelle » (Breton, 1964), un avantage dont ne bénéficie pas la communauté allemande, par exemple, comme nous l'avons observé. La seconde position se caractérise quant à elle par un déterminisme se traduisant par l'inexorable assimilation des communautés francophones hors Québec (Couture, 2008). Si les deux perspectives jettent une lumière sur des dynamiques déjà bien documentées et évoluant ensemble, il paraît néanmoins imprudent, voire inusité de diminuer l'importance de l'anglo-conformité dans les rapports sociaux. Déjà, dès la fin du xix^e siècle, bien avant la création de la province, les législateurs nationalistes – le chef du comité exécutif Frederick W. A. G. Haultain et le lieutenant-gouverneur

Charles Mackintosh en particulier – sont parvenus à supprimer le bilinguisme officiel au sein de l'assemblée du Nord-Ouest, alors que l'usage du français et les traductions des arrêtés étaient pourtant monnaie courante (Aunger, 1998 : 123). L'idéologie nationaliste canadienne-anglaise s'est progressivement imposée sous l'idiome, « une langue, une nation », compromettant l'épanouissement du français dans la sphère juridico-politique (Aunger, 2001 : 484). Au début du xx^e siècle, l'importance de garder le Canada britannique et blanc structure cette conformité, qui s'exprime aussi bien dans les manuels scolaires qu'à l'occasion de différentes célébrations, par exemple (Mann, 2014).

Certes, l'assimilation s'effectue à plusieurs niveaux de la vie sociale et pourrait être ici confondue avec un simple bilinguisme concevable à l'intérieur d'un équilibre de deux langues maintenues sur la longue durée, par les fonctions professionnelles qu'occupent des individus au sein d'une société et par la langue de l'intimité familiale. Or l'ensemble des langues parlées sur le territoire albertain partagent-elles équitablement les mêmes privilèges? Ne sont-elles pas inscrites dans une sorte de hiérarchie coloniale? Comme le mentionne le politologue Jean Laponce, les langues s'inscrivent justement dans une hiérarchie économique. Chez ceux et celles qui doivent naviguer entre la langue dominante et la leur, « les différents rôles sociaux font en effet fonction de positions plus ou moins stratégiques » (1984 : 31) dont le travail et la famille constituent les deux pôles principaux. Cela est d'autant plus vrai pour les sociétés industrielles ou en transition vers une économie capitaliste : le travail constitue le lieu fort où s'impose une langue dominante et se diffuse parmi les autres positions sociales. L'Alberta étant une province aux fortes disparités régionales, le milieu de vie rural prédominant laisse place à cet autre pôle, la famille, dont la position stratégique est la consolidation de la langue communautaire. C'est le modèle dominant des sociétés agricoles.

En somme, un regard critique amène également à examiner dans ce contexte le bilinguisme plutôt comme une étape préliminaire à l'assimilation, même partielle. De plus, une véritable identité bilingue, revendiquée et en quête de reconnaissance n'existe pas, pour ainsi dire, au début xx^e siècle. Les revendications du bilinguisme s'étendent davantage dans le domaine de l'éducation, la cohabitation des deux langues étant perçue comme un compromis raisonnable. Toutefois, lorsqu'en 1915, la législature albertaine prend position contre le bilinguisme dans le système scolaire, ce n'est surtout pas pour préserver un tant soit peu le

français, comme le faisait timidement le *School Act* de 1905, mais bien pour accélérer l'assimilation des immigrants et des communautés non anglophones (Aunger, 2004 : 473; 2005a). Depuis l'entrée de l'Alberta dans la Confédération, un malaise linguistique demeure, et ce dernier ne fera que s'intensifier (Waiser, 2019 : 243). La seule réponse viable aux forces assimilatrices à cette époque est celle du repli sur soi – ou dissimilation –, une solution provisoire en attendant d'autres luttes et l'institutionnalisation de garanties constitutionnelles quelques décennies plus tard.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNGER, Edmund A. (1998). « The Mystery of the French Language Ordinances: An Investigation into Official Bilingualism and the Canadian North-West, 1870 to 1895 », *Canadian Journal of Law and Society = Revue canadienne droit et société*, vol. 13, n° 1, p. 89-124.
- AUNGER, Edmund A. (2001). « Justifying the End of Official Bilingualism: Canada's North-West Assembly and the Dual-Language Question, 1889-1892 », *Canadian Journal of Political Science = Revue canadienne de science politique*, vol. 34, n° 3, p. 451-486.
- AUNGER, Edmund A. (2004). « Legislating Language Use in Alberta: A Century of Incidental Provisions for a Fundamental Matter », *Alberta Law Review*, vol. 42, n° 2, p. 463-497.
- AUNGER, Edmund A. (2005a). « One Language and One Nationality: The Forcible Constitution of a Unilingual Province in a Bilingual Country, 1870-2005 », dans Richard Connors and John M. Law (dir.), *Forging Alberta's Constitutional Framework*, Edmonton, University of Alberta Press, p. 103-135.
- AUNGER, Edmund A. (2005b). « De la répression à la tolérance : les contrariétés du néolibéralisme linguistique en Alberta », dans Jean-Pierre Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 111-126.
- BELLAVANCE, Claude, et France NORMAND (2005). « Documenter et “informer” les recensements canadiens : le dossier des données contextuelles de 1911 dans l'IRCS », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 34, n° 2, p. 329-347.
- BELMESSOUS, Saliha (2013). *Assimilation and Empire: Uniformity in French and British Colonies, 1541-1954*, New York, Oxford University Press.
- BOURDIEU, Pierre (1987). *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit.

- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2, p. 193-205.
- CANADA (1912). *Fifth Census of Canada, 1911*, Ottawa, Printed by C.H. Parmelee.
- CASTELLS, Manuel (1981). *La question urbaine*, Paris, François Maspero.
- CASTONGUAY, Charles (1993a). « Mesure de l'assimilation linguistique au moyen des recensements », *Recherches sociographiques*, vol. 34, n° 1, p. 45-68. <https://doi.org/10.7202/056737ar>
- CASTONGUAY, Charles (2005). « La cassure linguistique et identitaire du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, p. 473-494. <https://doi.org/10.7202/012474ar>
- CASTONGUAY, Charles (1993b). « Évolution récente de l'assimilation linguistique au Canada », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 277-311, coll. « Culture française d'Amérique ».
- CHIBBER, Vivek (2013). *Postcolonial Theory and the Specter of Capital*, Londres, Verso.
- COATES, Colin M. (2019). « Une utopie française en Alberta : le phalanstère du docteur Adalbert Tanche à Sylvan Lake, 1906-1908 », *Études canadiennes = Canadian Studies*, vol. 86, n° 2, ch. VII. <https://doi.org/10.4000/eccs.2742>
- COENEN-HUTHER, Jacques (2003). « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », *Revue française de sociologie*, vol. 44, p. 531-547. <https://doi.org/10.3917/rfs.443.0531>
- CORBEIL, Jean-Pierre (2020). « Catégories et frontières : le recensement et la construction sociale, politique et scientifique des groupes ethnolinguistiques au Canada », *Diversité urbaine*, vol. 20, n° 2, p. 13-33. <https://doi.org/10.7202/1075456ar>
- COUTURE, Claude (2001). « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? », *Francophonies d'Amérique*, n° 11, p. 7-18.
- CURTIS, Bruce (1989). « Representation and State Formation in the Canadas, 1790-1850 », *Studies in Political Economy*, vol. 28, n° 1, p. 59-87. doi: 10.1080/19187033.1989.11675525
- CURTIS, Bruce (2001). *The Politics of Population: State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press.
- CURTIS, Bruce (2012). *Ruling by Schooling Quebec: Conquest to Liberal Governmentality – A Historical Sociology*, Toronto, University of Toronto Press.

- DESROCHERS, Claire (1980). « Joseph-Henri Picard (1857-1934) : homme d'affaires et conseiller scolaire », dans Alice Trottier, Kenneth Munro et Gratien Allaire (dir.), *Aspects du passé franco-albertain*, Edmonton, Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine, p. 63-74.
- DESROSIÈRES, Alain ([1993] 2010). *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte.
- DILLON, Lisa, et Katrina JOUBERT (2012). « Dans les pas des recenseurs : une analyse critique des dimensions géographiques et familiales du recensement canadien de 1852 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n° 2, p. 299–339. <https://doi.org/10.7202/1013494ar>
- DUMONT, Fernand (1997). « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, n° 3, p. 419-467. <https://doi.org/10.7202/057149ar>
- DUROU, Guillaume (2016). « Temps horloge et temps religieux : une sociologie historique des familles ouvrières à Québec à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e », *Labour = Le Travail*, vol. 78, p. 39-68.
- FRIESEN, Gerald (1987). *The Canadian Prairies: A History*, Toronto, University of Toronto Press.
- GAFFIELD, Chad (2000). « Linearity, Nonlinearity, and the Competing Constructions of Social Hierarchy in Early Twentieth-Century Canada: The Question of Language in 1901 », *Historical Methods*, vol. 33, n° 4, p. 255-260.
- GAFFIELD, Chad, Byron MOLDOFSKY et Katharine ROLLWAGEN (2014). « “Not Use for Comparison with Other Censuses”: Identity, Politics, and Languages Commonly Spoken in 1911 Canada », dans Gordon Darroch (dir.), *The Dawn of Canada's Century: Hidden Histories*, Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 93-123.
- GAUVREAU, Danielle (2001). « “Rats des villes et rats des champs” : populations urbaines et populations rurales du Québec au recensement de 1901 », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 2, p. 171-190. <https://doi.org/10.7202/010308ar>
- GAUVREAU, Danielle, et Peter GOSSAGE (2000). « Avoir moins d'enfants au tournant du xx^e siècle : une réalité même au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1, p. 39-65. <https://doi.org/10.7202/305654ar>
- GAUVREAU, Danielle, Peter GOSSAGE et Lucie GINGRAS (2000). « Measuring Fertility with the 1901 Canadian Census: A Critical Assessment », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 33, n° 4, p. 219-228. DOI: 10.1080/01615440009598964
- HAMILTON, Michelle A. (2007). « “Anyone not on the list might as well be dead”: Aboriginal Peoples and the Censuses of Canada, 1851-1916 », *Journal of the Canadian Historical Association = Revue de la Société historique du Canada*, vol. 18, n° 1, p. 57-79. <https://doi.org/10.7202/018254ar>

- HART, Edward John (1980). *Ambition and Reality: the French-Speaking Community of Edmonton, 1795-1935*, Edmonton, Le Salon d'histoire de la francophonie albertaine.
- HARTON, Marie-Ève (2017). « Les rapports de genre et de génération au sein des ménages : une double influence sur la fécondité effective des Canadiennes françaises au début du xx^e siècle », *Recherches féministes*, vol. 30, n° 2, p. 59-79. <https://doi.org/10.7202/1043922ar>
- HARTON, Marie-Ève et Danielle GAUVREAU (2019). « La population canadienne-française de l'Ouest des États-Unis : un survol comparatif, 1850-1910 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 1-2, p. 125-154. <https://doi.org/10.7202/1068793ar>
- HARVEY, David (2009). *Social Justice and The City*, Athens, University of Georgia Press.
- HELMES-HAYES, Richard C. (1998). « Everett Hughes: Theorist of the Second Chicago School », *International Journal of Politics, Culture, and Society*, vol. 11, n° 4, p. 621-673.
- HUGHES, Everett C. (1933). « The French-English Margin in Canada », *American Journal of Sociology*, vol. 39, n° 1, p. 1-11.
- KLASSEN, Henry C. (1999). *A Business History of Alberta*, Calgary, University of Calgary Press.
- LACHMANN, Richard (2013). *What is Historical Sociology?*, Cambridge, Polity.
- LAPONCE, Jean A. (1984). *Langue et territoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- LEFEBVRE, Henri (1968). *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos.
- LEFEBVRE, Henri ([1974], 2000). *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- MACGREGOR, J. G. (1975). *Edmonton: A History*, Edmonton, Hurtig Publishers.
- MANN, Jatinder (2014). « "Anglo-Conformity": Assimilation Policy in Canada, 1890s-1950s », *International Journal of Canadian Studies*, vol. 50, p. 253-276.
- MARCOUX, Richard (2003). « Régimes démographiques, école et travail des enfants : un regard croisé sur deux villes, Bamako et Québec », dans Francis Gendreau, Dominique Tabutin et Maud Poupard (dir.), *Jeunes, vieilles, démographies et sociétés : réseau démographie de l'AUF et Chaire Quételet 2001*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Académia-Bruylant; Paris, L'Harmattan, p. 219-240.
- McKAY, Ian (2000). « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, vol. 81, n° 4, p. 616-645. <https://doi-org.login.ezproxy.library.ualberta.ca/10.3138/chr.81.4.616>
- MONGIN, Olivier (2005). *La condition urbaine : la ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil.

- SABOURIN, Patrick, et André BÉLANGER (2015). « La dynamique des substitutions linguistiques au Canada », *Population*, vol. 70, p. 771-803. <https://doi.org/10.3917/popu.1504.0771>
- SAGER, Eric W. (2000). « The Canadian Families Project and the 1901 Census », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 33, n° 4, p. 179-184.
- SECCOMBE, Wally (1995). *Weathering the Storm: Working-Class Families from the Industrial Revolution to the Fertility Decline*, Londres, Verso.
- TERMOTE, Marc, et Normand THIBAUT (2008). « Nouvelles perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal, 2001-2051 », Montréal, Office québécois de la langue française.
- THOMPSON, Debra (2020). « Race, the Canadian Census, and Interactive Political Development », *Studies in American Political Development*, vol. 34, n° 1, p. 44-70. doi:10.1017/S0898588X19000191
- TILLY, Charles (1990). *Coercion, Capital, and European States, AD 990-1990*, Cambridge, Basil Blackwell, coll. « Studies in Social Discontinuity ».
- VAN DE PUTTE, Bart, et Andrew G. MILES (2005). « A Social Classification Scheme for Historical Occupational Data », *Historical Methods: A Journal of Quantitative and Interdisciplinary History*, vol. 38, n° 2, p. 61-94.
- WAISER, Bill (2019). « La création de nouvelles provinces : la Saskatchewan et l'Alberta », dans Daniel Heidt et Colin Coates (dir.), *La Confédération, 1864-1999 : nouvelles perspectives*, Calgary, University of Calgary Press, p. 229-252.
- WEBER, Max (1965 [1922]). *Essais sur la théorie de la science*, traduit par Julien Freund, Paris, Plon.
- YINGER, Milton J. (1981). « Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 4, n° 3, p. 249-264.

GUILLAUME DUROU est professeur adjoint en sociologie à la Faculté Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Ses recherches portent sur les rapports de classe aux xix^e et xx^e siècles au Canada ainsi que sur l'analyse sociohistorique de la francophonie de l'Ouest. Il s'intéresse également à l'histoire de l'antisémitisme au Québec et aux manifestations historiques des inégalités sociales.

Panorama de la francophilie et de l'enseignement du français au Mexique

Iveth Lozano Palacios

Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (Mexique)

Résumé : Ce travail présente l'état actuel de la langue française en lien avec l'engouement que l'on observe pour son enseignement et son apprentissage au Mexique. Le goût prononcé pour les aspects culturels et linguistiques du français témoigne de la francophilie des Mexicains. Premièrement, une recherche de type bibliographique nous a permis de cerner les événements historiques, culturels et éducatifs qui ont été à l'origine de l'implantation et du développement du français au Mexique. Deuxièmement, nous avons passé en revue les programmes d'études proposant l'apprentissage du français dans les universités publiques du pays, puis nous avons recueilli des informations relatives à la croissance de la demande pour cette langue.

Abstract: *This manuscript presents the current state of the French language concerning the enthusiasm for its teaching and learning in Mexico. The pronounced taste for cultural and linguistic aspects testifies to the Francophilia of Mexicans. First, a bibliographic search made it possible to identify the historical, cultural and academic facts that contextualized the establishment and development of French in Mexico. Secondly, a review of the study plans that propose the learning of French in the country's public universities was carried out; likewise, a compilation of information related to the growth in the demand for the language was obtained.*

D'après l'Organisation internationale de la Francophonie (2022 : 4), avec 321 millions de locuteurs, le français vient au cinquième rang des langues les plus parlées au monde après le l'anglais, chinois, l'hindi et l'espagnol. Le français est aussi une langue des affaires, se situant au troisième rang derrière l'anglais et l'allemand, en plus d'occuper le deuxième rang comme langue d'information internationale (Campus France, 2016). Son statut de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue des affaires, en plus de sa présence dans divers médias internationaux font du français une langue mondiale.

La présente note de recherche s'intéresse à la francophilie mexicaine et notamment à la place du français dans le système d'éducation mexicain.

Ce texte documente l'apparition de la langue et de la culture françaises au Mexique dans l'histoire; il retrace les relations culturelles qui se sont établies entre le Mexique et la France depuis la fin du XIX^e siècle, en plus de relater l'arrivée de nouveaux acteurs francophones et francophiles durant les 50 dernières années. Puis, en fonction des besoins et des caractéristiques particulières de la politique éducative mexicaine, un profil linguistique universitaire a été obtenu.

La genèse de la francophilie mexicaine

Selon María Eugenia Menéndez (2018 : 32), la diplomatie culturelle vise un rapprochement des cultures, ce qui implique des relations culturelles, une coopération politique internationale, une gestion des perceptions, une propagande internationale, un dialogue des cultures, des relations publiques et une communication stratégique. Dans l'histoire de la diplomatie entre le Mexique et la France, ces implications comportent trois axes importants : a) la politique, b) l'économie, et c) la culture (Donatien, 2018 : 122). Cette relation diplomatique entre les deux pays trouve son origine entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. À l'époque porfirienne (période de l'histoire du Mexique sous le régime autoritaire du président Porfirio Díaz de 1876 à 1911), la francisation de la société a été une caractéristique marquante. En effet, suivant Javier Pérez Siller (1993 : 74-80), l'objectif était d'amener le pays à un stade élevé de civilisation, en profitant des tendances de la mondialisation. À cette époque, en plus de l'influence française, le Mexique a bénéficié d'importants investissements financiers venant des puissances européennes, d'Amérique et d'Allemagne du Nord.

Entre 1880 et 1913, lors de l'arrivée des Français au Mexique, le commerce et l'industrie ont été de grands acteurs dans le domaine de l'architecture, mettant en avant l'Art nouveau au détriment du style colonial (Pérez Siller, 1993 : 85-90). L'influence française apparaît dans de nombreux bâtiments et grands magasins de luxe et dans l'aménagement urbain des avenues principales de México. Des traces importantes demeurent encore aujourd'hui, y compris dans l'architecture du Musée national d'art, du Palais des beaux-arts, du Grand Hôtel avec son vitrail de plus de vingt mille pièces de verre, du Palais de la poste, de la maison Boker, de grands théâtres, de monuments, dans le plan de la ville et l'histoire des quartiers la Roma, la Condesa et la Juárez. Durant cette période, le Mexique a vécu de grands changements dans les domaines de l'éducation, de la promotion

des beaux-arts, de la gastronomie et, bien sûr, de la langue, dont le but principal selon Guillemette Martin (2013) était de transmettre une image de luxe, de modernité et d'élégance à l'image de la vie parisienne.

L'éducation a été un autre secteur important durant cette période de modernisation du Mexique. Au cours du XIX^e siècle, après la guerre avec les États-Unis (1846-1848), les Français se sont installés dans le nord du pays et ont fondé des lycées pour filles (1862). Plus tard, les enfants de familles privilégiées ont été envoyés en France pour terminer leurs études universitaires (Arredondo, 1993 : 237-238). De même, des institutions religieuses ont été créées et sont devenues des écoles prestigieuses; les écoles normales, techniques, des arts et d'autres métiers ont ensuite été créées pour les ouvriers spécialisés, et les écoles d'enseignement privé ont, elles aussi, vu leur nombre augmenter. En outre, ces écoles se trouvaient dans différents états et villes de la République. Des internats sont également apparus pour l'enseignement supérieur (Torres, 1993 : 244-249). Tous ces établissements scolaires étaient considérés comme un moyen fiable, viable et efficace pour la formation de la bonne société. Cette éducation serait ensuite reproduite par les étudiants et les diplômés issus des classes moyenne et supérieure au XX^e siècle (Torres, 1993 : 266-270).

À cette époque, les écoles lassalliennes (1886-1904) et l'école des Frères maristes (1899-1914) avaient adopté une pédagogie religieuse, avec des méthodes d'enseignement traditionnelles et nouvelles où les textes scolaires servaient d'outils didactiques pour la formation et l'éducation morale des enfants. L'école française des religieuses était destinée uniquement aux filles mexicaines et françaises qui habitaient au Mexique, issues de bonnes familles (familles appartenant à l'élite). Leur formation se déroulait en français, cependant l'anglais et l'espagnol étaient également enseignés (Torres, 1993 : 262-265).

Plus tard, au XX^e siècle, l'éducation a dû se conformer aux normes sociales et aux exigences internationales en matière d'éducation; l'enseignement et l'apprentissage du français ont alors représenté une façon d'enrichir l'éducation. En 1973, les représentants d'universités et d'instituts de culture française au Mexique se sont réunis lors d'un séminaire pour discuter de l'état de la langue française et de son enseignement dans le pays. Ils ont travaillé sur l'image de la culture française en favorisant l'enseignement et l'apprentissage de la langue par la formation d'enseignants, la création de séjours et d'échanges entre le Mexique et la France, mais également sur le renouveau tant du matériel didactique que des programmes et des méthodes d'enseignement (ANUIES, 1973 : 1-2).

Dans les années 1990, les relations diplomatiques entre le Mexique et la France ont favorisé la coopération industrielle, la recherche-formation et l'environnement, tout en maintenant les secteurs traditionnels, tels que la santé, la coopération administrative et l'éducation. En plus de la coopération franco-mexicaine, les relations culturelles se sont renforcées et des accords ont été signés avec l'appui d'organismes, tels que l'Institut français d'Amérique latine (IFAL), le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA) et le Centre scientifique et technologique (CST) (Donatien, 2018 : 127).

Plus récemment, de nouvelles occasions se sont présentées dans les domaines scientifique, éducatif et culturel. En 2015, par exemple, plus de 60 contrats ont été signés dans divers domaines de coopération entre le Mexique et la France (Secretaría de Relaciones Exteriores de México, 2015). En 2016, le Mexique s'est classé au premier rang des pays d'Amérique latine pour l'apprentissage du français, et des programmes de bourses ont été créés. (Embajada de Francia en México, 2016). De même, en 2018, les coopérations bilatérales dans l'enseignement supérieur, la recherche, les échanges et la formation professionnelle ont été relancées (Embajada de Francia en México, 2018). La diplomatie culturelle se poursuit alors toujours et, en décembre 2019, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France et le secrétaire à l'Instruction publique des États mexicains ont signé un nouvel accord qui promeut l'enseignement du français dans les écoles secondaires et comprend actuellement de nombreux objectifs, tels que l'inclusion sociale, l'égalité des chances et le développement d'une compétence plurilingue (Embajada de Francia en México, 2019a)¹.

En plus du système scolaire, l'enseignement et l'apprentissage du français au Mexique passent par des établissements, des entreprises et des institutions qui transmettent les valeurs et les richesses culturelles et linguistiques françaises. Ceux-ci incluent l'ambassade de France et le réseau des Alliances françaises et des centres associés pour la diffusion de la langue et de la culture françaises (Embajada de Francia en México, 2019b), mais aussi l'Institut français d'Amérique latine (IFAL), la Casa de Francia,

¹ Les intérêts politiques, sociaux et personnels sont présents; la maîtrise actuelle d'une ou de plusieurs langues étrangères profite professionnellement à un individu; elle offre la possibilité d'obtenir un meilleur salaire ou d'aspirer à un emploi plus qualifié. Les changements actuels et la mondialisation sont les motifs de ces demandes et, en réponse, le gouvernement du Mexique, en matière d'éducation, considère que l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères est un élément-clé dans une optique professionnelle et interculturelle.

l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Asociación de Maestros e Investigadores de Francés de México (AMIFRAM), et d'autres.

L'IFAL est un centre d'enseignement culturel et linguistique pour les professionnels de l'éducation offrant une expertise pédagogique et une formation continue des enseignants (IFAL, 2022). C'est une institution qui s'adresse d'une manière très particulière à la diffusion de la culture française, à la formation des enseignants, à la recherche et à la gestion de certifications officielles (DELF, DALF, TCF). L'IFAL a été un centre pionnier pour l'éducation et l'enseignement de langue française et, actuellement, il continue à jouer un rôle majeur pour la diffusion de la culture française. La Casa de Francia est une médiathèque publique qui constitue un centre de documentation sur la France contemporaine. La mission de l'OIF est de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, de soutenir l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, en plus de développer la coopération économique pour le service du développement durable (OIF, 2019a). L'AMIFRAM a pour but de maintenir les liens entre les professeurs de français des institutions nationales et internationales pour l'apprentissage et l'enseignement de la langue et des cultures francophones. Fondée en 1970, elle organise des stages pédagogiques, des bains linguistiques, des événements culturels, des congrès, des conférences et elle offre des bourses pour des stages de formation à l'étranger. De plus, elle a créé la revue *Chemins actuels*, qui aborde les domaines de la pédagogie, de la linguistique et de la littérature et dont l'objectif principal est l'enseignement du français (AMIFRAM, 2022). Finalement, la Délégation générale du Québec à Mexico est un autre organisme qui promeut la langue française. Inaugurée en 1980, elle fait la promotion des intérêts du Québec auprès des institutions politiques mexicaines, de même que dans les secteurs de l'économie, de l'éducation, de la culture, de l'immigration et d'autres secteurs relevant de la compétence du Québec (Délégation générale du Québec à Mexico, 2022). Dans ce contexte, l'Accord de libre-échange nord-américain (l'ALENA) a aussi contribué à la francophilie mexicaine en permettant au Québec de mettre en œuvre de nouveaux projets linguistiques, culturels et économiques sur le territoire mexicain (Hernández, 2005 : 15-20).

Le statut du français dans le milieu universitaire mexicain

Cette deuxième partie s'intéresse plus particulièrement à l'enseignement et à l'apprentissage du français dans les établissements postsecondaires mexicains. S'il y a actuellement au Mexique des passionnés de la langue française et un intérêt à connaître sa culture, on ne peut nier qu'il existe une motivation plus professionnelle, soit les certifications en langues étrangères, qui sont très importantes et souvent indispensables pour un étudiant ou un salarié.

En 2001, le Conseil de l'Europe a rédigé un document de référence qui définit six niveaux de maîtrise d'une langue étrangère. Le Cadre européen commun de référence pour les langues permet d'évaluer le niveau de français nécessaire pour avoir accès à certaines formations en France, telles que la licence, le master ou le doctorat. Au Mexique, les diplômes internationaux officiels d'accréditation pour l'apprentissage de la langue française sont le DELF (Diplôme d'études en langue française), le DALF (Diplôme approfondi de langue française) et le TCF (Test de connaissance du français), tous créés par les ministères français de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. De plus, le *Secretaría de Educación Pública* (SEP) du Mexique reconnaît les certifications DELF et DALF depuis 2010 grâce à la Certification nationale de niveau de langue (Campus France, 2016).

Ensuite, nous avons voulu dresser un panorama des établissements postsecondaires mexicains qui proposent une licence ou un master pour devenir professeur ou spécialiste du français. Cela fait référence à l'enseignement du français en tant que langue de professionnalisation (tableau 1) et à l'enseignement du français en tant que langue étrangère (tableau 2).

Tableau 1. Le français enseigné en tant que langue de professionnalisation

Université	Formation
Universidad Autónoma de Aguascalientes (UAA)	<i>-Licenciatura en Docencia de Francés y Español como Lenguas Extranjeras.</i>
Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)	<i>-Licenciatura en la Enseñanza de Francés como Lengua Extranjera.</i>
Universidad de Colima	<i>-Licenciatura en Enseñanza de Lenguas.</i> *Langues cibles : le français et l'anglais.

Universidad de Guadalajara (Red universitaria de Jalisco)	<i>-Licenciatura en la Didáctica del Francés como Lengua Extranjera.</i>
Universidad Autónoma del Estado de México (UAEM)	<i>-Licenciatura en Lenguas.</i> <i>*Lenguas cibles : le français et l'anglais.</i>
Universidad Autónoma del Estado de Morelos	<i>-Licenciatura en la Enseñanza del Francés.</i>
Universidad Autónoma de Nuevo León	<i>-Licenciatura en Lingüística Aplicada a la Enseñanza y Traducción del Francés.</i>
Benemérita Universidad Autónoma de Puebla	<i>-Licenciatura en la Enseñanza del Francés.</i>
Universidad Autónoma de Querétaro	<i>-Licenciatura en Lenguas Modernas del Francés con línea terminal en Lingüística y Docencia.</i> <i>-Licenciatura en Lenguas Modernas del Francés con línea terminal en Lingüística y Traducción.</i> <i>-Licenciatura en Lenguas Modernas del Francés con línea terminal en Literatura y Docencia.</i> <i>-Licenciatura en Lenguas Modernas del Francés con línea terminal en Literatura y Traducción.</i>
Universidad de Guadalajara	<i>-Licenciatura en Didáctica del Francés como Lengua Extranjera.</i>
Universidad Autónoma de Tlaxcala	<i>-Licenciatura en Enseñanza de las Lenguas.</i> Filières : anglais et français.
Universidad Veracruzana	<i>-Licenciatura en Lengua Francesa.</i> <i>-Maestría en Didáctica del Francés.</i>
Universidad Pedagógica Nacional, CDMX	<i>-Licenciatura en Enseñanza del Francés (modalidad en línea).</i> <i>-Maestría en la Enseñanza de Lenguas Extranjeras.</i>

Tableau 2. Le français enseigné en tant que langue étrangère

Université	Formation
Universidad Autónoma de Aguascalientes (UAA)	- <i>Licenciatura en gestión turística</i> . (Niveau avancé d'anglais et niveau intermédiaire de français).
Universidad Autónoma de Baja California (UABC) *Campus Mexicali, Tijuana y Ensenada *Unidad de Valle Dorado	- <i>Licenciado en Enseñanza de Lenguas</i> . - <i>Licenciatura en Traducción</i> . (Langues cibles : anglais et maîtrise d'une autre langue étrangère au niveau B1 du CECRL.) *Langues étrangères : français, italien, japonais, portugais et allemand.
Universidad Autónoma de Baja California Sur	- <i>Licenciatura en Lenguas Modernas</i> . *Deux langues étrangères à choisir parmi l'anglais, le français et l'allemand dont la première langue doit être certifiée au niveau C1 et la deuxième, au niveau B2 du CECRL.
Universidad Autónoma de Chiapas (UNACH)	- <i>Centro de Lenguas</i> . (Langues étrangères : français, anglais, italien, allemand, et mandarin.) - <i>Licenciatura en la Enseñanza del Inglés</i> . (Troisième langue supplémentaire : français, italien ou allemand.)
Universidad Autónoma de Campeche (UACAM)	- <i>Preparatoria</i> * Langue étrangère : français. - <i>Centro de Estudios de Lenguas Extranjeras (CELE)</i> . * Langues étrangères : anglais, français, italien et mandarin.
Universidad Autónoma de Chihuahua (UACH)	- <i>Licenciatura en Música</i> . * Langue étrangère : français. - <i>Centro de Idiomas</i> . *Langues étrangères : italien, français, allemand et portugais.
Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)	- <i>Licenciatura en Lengua y Literatura Modernas (letras alemanas, francesas, inglesas, italianas o portuguesas)</i> . - <i>Licenciatura en Lingüística Aplicada</i> (choix de langue à maîtriser parmi l'anglais, le français et l'allemand). - <i>Licenciatura en Traducción</i> . *Langues étrangères à choisir parmi le français, l'allemand, le mandarin, le portugais et l'italien. - <i>Centro de Lenguas Extranjeras</i> . Langues étrangères : le français, l'allemand, l'arabe, le catalan, le chinois, le coréen, le grec moderne, l'hébreu, l'anglais, l'italien, le japonais, le nahuatl, le portugais, le romain, le russe et le suédois.

Universidad de Guanajuato	- <i>Enseñanza del Inglés</i> . *Matière optionnelle : le français, l'italien et l'allemand. - <i>Centro de Idiomas</i> . * Langues étrangères : l'italien, le français, l'allemand et le japonais.
Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo	- <i>Licenciatura en Turismo</i> . * Langue de spécialité : le français.
Universidad de Guadalajara (Red universitaria de Jalisco)	- <i>Licenciatura en la Docencia del Inglés como Lengua Extranjera</i> . * Matière optionnelle : français, allemand et portugais.
Universidad de Morelia	- Langues étrangères : l'anglais et le français.
Universidad Autónoma de Nayarit	- <i>Licenciatura en Turismo</i> . *Le français pour les matières de spécialité.
Universidad Autónoma Benito Juárez de Oaxaca (Oaxaca, Tehuantepec y Puerto Escondido)	- <i>Licenciatura en Enseñanza de Idiomas</i> . - <i>Licenciatura en Lenguas Extranjeras en el área de Inglés</i> .
Benemérita Universidad Autónoma de Puebla	- <i>Preparatorias</i> - 2 de octubre de 1968 - Gral. Lázaro Cárdenas del Río - Gral. Emiliano Zapata Salazar - Prof. Enrique Cabrera Barroso (Urbana) - Regional Simón Bolívar (Atlixco, Puebla) - Preparatoria San Martín Texmelucan
Universidad Autónoma de Querétaro	<i>Licenciatura en Relaciones Internacionales</i> . *Langue étrangère : le français. - <i>Licenciatura en Lenguas Modernas Inglés</i> . - <i>Profesor asociado en la enseñanza de lenguas</i> . - <i>Centro de Lenguas y Cultura (CELYC)</i> .
Universidad de Quinta Roo	- <i>Licenciatura en Lengua Inglesa</i> . *Troisième langue étrangère : français, italien ou allemand. - <i>Centro de Enseñanza de Idiomas</i> . *Langue maternelle : maya. *Langues étrangères : italien, français, allemand, chinois, portugais et anglais.
Universidad Autónoma de Sinaloa	- <i>Centros de Estudios de Idiomas</i> . (Mochis, Guasave, Guamúchil, Culiacán, Navolato y Mazatlán.) * Langues étrangères : italien, français, allemand, japonais, portugais et anglais.

Universidad Juárez Autónoma de Tabasco	- <i>Licenciatura en Idiomas.</i> *Langues enseignées : anglais, français, italien et espagnol.
Universidad Autónoma de Tamaulipas	- <i>Licenciatura en Idioma Inglés.</i>
Universidad Popular Autónoma de Veracruz	- <i>Licenciatura en Turismo.</i> *Langue étrangère : le français. - <i>Gastronomía.</i> *Langue étrangère : le français.
Universidad Autónoma de Zacatecas	- <i>Licenciatura en Lenguas Extranjeras.</i> *Langues étrangères : italien, anglais et allemand.

Il est évident que l'enseignement du français s'est progressivement spécialisé et défini au Mexique en fonction des besoins sociaux ainsi que des emplois locaux et étrangers. Pour cette raison, dans les universités technologiques, le français est une matière qui complète la formation professionnelle. Actuellement, il existe 52 universités technologiques et cinq écoles polytechniques qui proposent l'apprentissage du français dans leurs programmes scolaires sur une base obligatoire pour certaines professions, telles que les transports, l'hôtellerie, le tourisme et la gastronomie (Organisation internationale de la Francophonie, 2019b). Autrement dit, la langue étrangère enseignée est adaptée à chaque filière, par exemple, le français du tourisme et de l'hôtellerie, le français juridique, le français médical et scientifique, le français des relations internationales, ou encore le français de la finance et du commerce, (Embajada de Francia en México, 2019c : 48).

Par ailleurs, les étudiants et les enseignants bénéficient de programmes de mobilité. Par exemple, l'accord entre l'Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior (ANUIES) et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) permet une collaboration interuniversitaire. Il existe aussi le programme de MEXPROTEC, créé par le gouvernement du Mexique en 2001, dans lequel la SEP, l'ambassade de France et le gouvernement du Québec offrent aux étudiants mexicains la possibilité de réaliser leurs études universitaires en France ou au Québec. Le programme bilatéral MEXFITEC (Mexico - Francia Ingenieros TECnología) permet, pour sa part, aux étudiants en ingénierie de terminer leur dernière année dans une université prestigieuse de France. Ces intérêts éducatifs ont permis au gouvernement du Mexique de répondre aux besoins de formation des étudiants et c'est pourquoi en 2017,

la première université publique bilingue franco-mexicaine a été créée en tant que projet pionnier dans la ville de Juárez, dans l'État de Nuevo León. Elle offre de la formation dans des secteurs spécialisés des plus innovants, comme l'automobile, l'aérospatiale et l'énergie (Organisation internationale de la Francophonie, 2019b).

D'après notre collecte de données, nous pouvons observer que la langue française est enseignée à des fins professionnelles spécifiques et/ou d'enseignement dans différents domaines de spécialisation (linguistique, enseignement, traduction et littérature) où les étudiants doivent obtenir une certification en langue française située entre le DELF B2 et le DALF C1, selon ce qui a été établi dans les programmes d'études de chaque université. Il faut donc souligner que le français prédomine dans l'enseignement, parallèlement à d'autres langues comme l'italien, l'allemand, et le portugais, langues qui sont apprises à un niveau linguistique de base et/ou intermédiaire. Il est aussi certain que la plupart des programmes d'études privilégient l'apprentissage de l'anglais. Toutefois, nous pouvons conclure que les études en langue française en tant que langue de travail et en tant que langue étrangère répondent aux demandes éducatives du pays liées aux domaines de la culture, de l'enseignement, des arts et des sciences humaines; de plus, le français sert également d'outil complémentaire en tant que langue étrangère dans les domaines de l'administration et de l'économie.

Parmi les débouchés sur le marché de travail qui se présentent à un diplômé au Mexique, l'enseignement du français offre plusieurs possibilités : la recherche en éducation, la production de matériel didactique, la création de programmes d'études bilingues, la coordination de domaines ou de programmes, le tutorat et la planification de programmes de langues, l'évaluation des compétences, la formation de professeurs de langues, le conseil en enseignement (conseiller pédagogique) ou la gestion en apprentissage des langues. Cependant, il existe d'autres domaines où un professionnel de la langue française peut travailler, tels que la traduction et l'interprétation, la finance, l'administration, le commerce et les relations internationales, ou encore le travail autonome.

Pour compléter les données recueillies sur les sites Internet des différents établissements postsecondaires mexicains, un entretien a été réalisé avec le responsable de la Direction de la coopération linguistique et pédagogique de l'ambassade de France au Mexique. L'entretien avait notamment pour objectif de recueillir plus d'informations sur la croissance de la demande d'apprentissage du français au Mexique. Selon cette personne, l'un des

éléments déclencheurs de la croissance et de la diversification de la demande de diplômés en didactique du français a été l'installation d'entreprises françaises dans le pays, tout cela accompagné du développement d'une éducation multilingue. Le français en tant que langue de travail est présent dans les 400 entreprises françaises installées dans le pays, ce qui conduit à l'embauche de personnel qualifié maîtrisant cette langue. À propos du domaine de l'éducation, il est précisé que le français est enseigné à la fois dans les universités publiques et les universités privées. Dans ces dernières, la langue française a connu un développement favorable, ce qui s'est traduit par une nouvelle demande de professeurs de langues. Ce sont les raisons qui ont consolidé l'enseignement de la langue française et qui ont ainsi renforcé la promotion de son apprentissage.

Pour conclure, les liens de coopération culturelle, universitaire, scientifique et technologique promeuvent la diversité linguistique et permettent de consolider l'enseignement et l'apprentissage de la langue française au Mexique. L'objectif est de donner un enseignement et une formation de qualité et, pour ce faire, il ne faut pas perdre de vue la certification. Il est aussi important de faire remarquer que la langue française occupe une place importante après l'anglais dans l'apprentissage des langues, ce qui exige que l'on prenne en considération son apprentissage à tous les niveaux. Finalement, après avoir analysé l'état actuel du français, notamment son enseignement, nous constatons que son positionnement en tant que langue de travail ne cesse de s'améliorer. Tout en faisant preuve de prudence, nous pouvons affirmer que le français est une langue en développement au Mexique, et le défi présent et futur est de faire en sorte que cette langue continue de prendre sa place dans les milieux universitaires afin de rester une langue internationale qui réponde aux nouvelles tendances sociales, éducatives et culturelles.

BIBLIOGRAPHIE

AMIFRAM (2022). « Association des professeurs et des chercheurs du Mexique », [En ligne], [<http://amifram-mex.fipf.org/autres>] (consulté le 7 mai 2022).

ANUIES (1973). « Seminario sobre la Enseñanza del Francés en México ». *Revista*

- de la Educación superior*, n° 8, p. 1-2, [En ligne], [<http://publicaciones.anui.es.mx/revista/8/3/4/es/seminario-sobre-la-ensenanza-del-frances-en-mexico>] (consulté le 10 février 2021).
- ARREDONDO, María Adelina (1993). « Contribuciones de preceptores franceses a la educación en Chihuahua (1833-1847) », dans Javier Pérez Siller et Chantal Cramaussel (dir.), *México Francia: memoria de una sensibilidad común. Siglos XIX-XX, Tomo II*, México, Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, p. 223-242.
- BARBIER, Clotilde (2011). « L'enseignement du français au Mexique », *Québec français*, n° 160, p. 75-76, [En ligne], [<https://id.erudit.org/iderudit/61635ac>] (consulté le 5 mai 2022).
- BATAILLON, Claude (2008). *Un géographe français en Amérique Latine : quarante ans de souvenirs et de réflexions*, Paris, Éditions de l'HEA.
- CAMPUS FRANCE (2016). « Los test y diplomas de francés lengua extranjera », sur le site *Campus France*, [https://recursos.campusfrance.org/catalogues-recherche/diplomas/es/fle_es.pdf] (22 décembre 2021).
- DONATIEN, François (2018). « La globalización de la diplomacia cultural mexicana vista a través de su relación bilateral científica con Francia: el giro de los noventa », dans Claudia Maya et Enriqueta Serrano (dir.), *Vol. XII: México en la globalización: inserción actual y retos estratégicos*, México, COMECOS, p. 121-138, coll. « Las ciencias sociales y la agenda nacional. Reflexiones y propuestas de las Ciencias Sociales ».
- DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC À MEXICO (2022). « Délégation générale du Québec à Mexico », [En ligne], [<https://www.international.gouv.qc.ca/fr/mexico>] (consulté le 14 mai 2022).
- EMBAJADA DE FRANCIA EN MÉXICO (2016). « Francia-México : una cooperación et intercambias cada vez más dinámicos », [En ligne], [<https://mx.ambafrance.org/Francia-Mexico-una-cooperacion-e-intercambios-cada-vez-mas-dinamicos>] (consulté le 15 février 2021).
- EMBAJADA DE FRANCIA EN MÉXICO (2018). « Declaraciones a la prensa de Jean-Yves Le Drian y Luis Videgaray (16 de abril de 2018) », [En ligne], [<https://mx.ambafrance.org/Declaraciones-a-la-prensa-de-Jean-Yves-Le-Drian-y-Luis-Videgaray-16-de-abril-de>] (consulté le 15 février 2021).

- EMBAJADA DE FRANCIA EN MÉXICO (2019a). « Convenio entre el ministerio para Europa y de asuntos exteriores de la República Francesa y la secretaría de educación pública de los Estados Unidos Mexicanos, para promover la enseñanza del idioma francés en los planteles educativos públicos de educación básica en su nivel secundaria dentro del territorio de los Estados Unidos Mexicanos », [En ligne], [<https://mx.ambafrance.org/https-mx-ambafrance-org-Convenio-entre-la-Secretaria-de-Educacion-Publica-Ensenanza-Frances-Mexico>] (consulté le 5 janvier 2020).
- EMBAJADA DE FRANCIA EN MÉXICO (2019b). « Nuestras instituciones », [En ligne], [<https://mx.ambafrance.org/Nuestras-instituciones>] (consulté le 23 février 2021).
- EMBAJADA DE FRANCIA EN MÉXICO (2019c). « *Études*: Guía de las Formaciones Francia-México: Estudiar francés en México », [En ligne], [<https://mx.ambafrance.org/Cooperacion-Universitaria,4409>] (consulté le 5 janvier 2020).
- HERNÁNDEZ ALARCON, María Magdalena (2005). *La politique linguistique et l'avenir du français au Mexique : étude du cas de l'Université de Veracruz*, thèse de doctorat (linguistique), Birmingham, University of Aston.
- INSTITUT FRANÇAIS D'AMÉRIQUE LATINE (2022). « Quiénes somos », [En ligne], [<https://ifal.mx/quienes-somos/qui%C3%A9nes-somos>] (consulté le 7 mai 2022).
- MARTIN, Guillemette (2013). « L'afrancesamiento sous le Porfiriato (1877-1910) : les influences culturelles de la France au Mexique », dans Arnaud Exbalin (dir.), *Collection de documents pour comprendre les Amériques*, t. 1 : *Le Mexique*, Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos – CEMCA, p. 109-114.
- MENÉNDEZ, María Eugenia (2018). « Diplomacia cultural: aproximación al concepto, y apuntes sobre el modelo de diplomacia cultural en España », *Culturas. Revista de Gestión cultural*, vol. 5, n° 2 (novembre), p. 29-48, [En ligne], [<https://riunet.upv.es/bitstream/handle/10251/114280/10816-42180-1-PB.pdf?sequence=1&isAllowed=y>] (consulté le 5 janvier 2020)
- MOERMAN, Christine (2011). « Les représentations professionnelles des enseignants de FLE de l'Institut français d'Amérique latine : entre idéal professionnel et contraintes institutionnelles », *Synergies Mexique*, n° 1, p. 71-80, [En ligne], [<https://gerflint.fr/Base/Mexique1/moerman.pdf>] (consulté le 2 mai 2022).

- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2022). « La langue française dans le monde : synthèse 2022 », Paris, Éditions Gallimard et OIF, [En ligne], [<https://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2022/04/Synthese-Web-corrigee.pdf>] (consulté le 25 mai 2021).
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2019a). « La francophonie en bref », [En ligne], [<https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>] (consulté le 15 décembre 2020).
- ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2019b). « Amérique et Caraïbes », [En ligne], [<https://observatoire.francophonie.org/qui-apprend-le-francais-dans-le-monde/le-francais-langue-etrangere/ameriques-et-caraibe-tableaux-regionaux/>] (consulté le 15 décembre 2020).
- PÉREZ SILLER, Javier (1993). « Inversiones francesas en la modernidad porfirista: mecanismos y autores », dans Javier Pérez Siller et Chantal Cramaussel (dir.), *México Francia: memoria de una sensibilidad común. Siglos XIX-XX, Tomo II*, México, Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, p. 74-141.
- SECRETARÍA DE RELACIONES EXTERIORES DE MÉXICO (2015). « Firmaron México y Francia más de 60 acuerdos de cooperación en distintos ámbitos, en marco de una visita de estado histórica : Enrique Peña Nieto », [En ligne], [<https://embamex.sre.gob.mx/francia/index.php/fr/noticias/306-firmaron-mexico-y-francia-mas-de-60-acuerdos-de-cooperacion-en-distintos-ambitos-en-el-marco-de-una-visita-de-estado-historica-enrique-pena-nieto>] (consulté le 25 janvier 2021).
- TORRES, Valentina (1993). « Los educadores franceses y su impacto en la reproducción de una élite social », dans Javier Pérez Siller et Chantal Cramaussel (dir.), *México Francia: memoria de una sensibilidad común. Siglos XIX-XX, Tomo II*, México, Centro de Estudios Mexicanos y Centroamericanos, p. 243-270.
- IVETH LOZANO PALACIOS** est enseignante-chercheuse à la Faculté de langues de la Benemérita Universidad Autónoma de Puebla (BUAP), au Mexique. Elle est titulaire d'un master en sciences de l'éducation de l'Université de Camagüey (Cuba) ainsi que d'un doctorat en études linguistiques de l'Université de Vigo (Espagne). Elle s'intéresse à la didactique du français langue étrangère, à la linguistique appliquée et à l'enseignement des langues secondes.

Vers un observatoire des pratiques et des apprentissages du français en Amérique latine : contexte et motivations

Patrick Chardenet

Université de Franche-Comté

Eliane Lousada

Universidade de São Paulo

Aline Hitomi Sumiya

Universidade de São Paulo

Résumé : Le projet d'un observatoire des pratiques et des apprentissages du français en Amérique latine est ici décrit, expliqué et défendu afin de communiquer à ceux qui s'y intéressent comment et pourquoi il est susceptible d'enrichir les connaissances et les prises de décision dans le domaine des politiques linguistiques éducatives.

***Abstract:** The project of an observatory of practices and learning of French in Latin America is here described, explained and argued in order to communicate to those who are interested in it, how and why it is likely to enrich knowledge and decision-making in the field of language education policies.*

Introduction

Cette note de recherche propose une réflexion autour d'un projet de construction d'un observatoire des pratiques et des apprentissages du français en Amérique latine. Les questions auxquelles nous entendons répondre sont les suivantes : quelles sont la nature et les fonctions de l'observatoire en tant que dispositif? Quels sont les enjeux épistémologiques et méthodologiques de l'observation des pratiques linguistiques et langagières? Comment faire fonctionner l'observatoire entre les activités de recherche qui le rattachent à un groupe avec ses ancrages (historiques, institutionnels, programmes), les offres éventuelles et la demande de connaissance?

Afin d'apprécier l'intérêt du projet d'observatoire, on trouvera quelques résultats commentés de deux enquêtes menées en Argentine et au Brésil en 2017-2018 (Cunha, Lousada, et Chardenet, 2018) et 2020-2021 (Chardenet et Lousada, 2022), qui font elles-mêmes suite à des travaux d'enquête sur la place de la langue française dans la pluralité linguistique et culturelle d'universités d'Amérique du Sud entre 2014 et 2015 (Cunha, Lousada, 2016). Elles en illustrent la genèse et le développement méthodologique qui se poursuit en 2022 avec une phase d'approfondissement qualitatif de l'enquête menée au Brésil.

L'observatoire en tant que dispositif : nature et fonctions

Entre artefact empirique orienté vers l'action qui le structure et construit intellectuel représentant les relations entre sujets et objets sociaux, la notion de dispositif a souvent été discutée à partir des textes de Michel Foucault consacrés à l'analyse des dispositifs de pouvoir et de savoir :

Il faut rappeler que la notion de dispositif est souvent évoquée [chez Foucault] pour penser les structures visibles et invisibles qui juxtaposent le pouvoir et le savoir. Cette notion désigne aussi un espace institutionnel qui fonctionne sur le modèle de machines à faire voir et à faire parler (Gonzalez, 2015 : 11-12).

On trouvera encore des éléments de cette discussion chez Gilles Deleuze (1988), Giorgio Agamben (2007) et Sverre Raffnsøe (2008). On peut donc dire que la notion de dispositif mêle la réalité et son abstraction, ce qui n'est pas sans risque (Baudry, 1975).

L'observatoire tel que nous le projetons est à la fois un instrument organisationnel et une méthode qui structure une activité. Selon Joëlle Le Marec et Florence Belaën : « L'observatoire est un dispositif destiné à fournir une représentation techniquement contrôlée et validée du domaine, là où dans certains cas une vision politique est brouillée » (2012 : 31). Pour Anne Piponnier, il donne à voir ce qu'il produit et comment il le produit :

L'observatoire, qu'il désigne un instrument, une institution ou un ensemble de pratiques plus ou moins concertées autour d'un travail collectif d'observation, est soumis à un régime de visibilité, quels que soient les domaines saisis par l'observation et les moyens qui lui sont consacrés. Cette mise en visibilité répond à une double obligation : non

seulement fournir de l'information relative à une problématique ou à un domaine précis, mais aussi rendre compte de la manière dont cette information est produite (2012 : 21).

Instrument et méthode, le choix de ce dispositif répond à une exigence organisationnelle du projet, que nous nous sommes fixée et à laquelle s'ajoute celle de la formation par l'observation des étudiantes et des étudiants qui participent aux enquêtes dans chaque pays. Pour pouvoir mettre sur pied des projets d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues dans tel ou tel contexte, il est fondamental de pouvoir s'appuyer sur des connaissances de leurs pratiques sociales réelles sur différents terrains. C'est ce qui devrait pouvoir être mis en œuvre en amont de la construction de stratégies de formation par la définition d'objectifs et de programmes et la production de supports méthodologiques. Mais la plupart du temps en Amérique latine, ces données de terrain manquent, en particulier en ce qui concerne les pratiques des langues étrangères dont la langue française, car elles ne sont pas considérées comme des enjeux de société (contrairement aux pratiques des langues autochtones qui font l'objet d'observations par des organismes spécialisés ou des programmes de recherche). Malgré des appareils statistiques relativement bien développés dans un certain nombre de pays, les données concernant les langues étrangères restent partielles, ne sont pas mises à jour ou bien reposent sur des représentations construites à partir d'éléments de discours circulants repris et amplifiés sans qu'on n'en connaisse toujours la source (c'est souvent le cas, par exemple, pour le nombre total d'apprenants de français dans tel ou tel pays, faute d'enquêtes formelles périodiques). Ou bien encore, les stratégies reposent sur des représentations construites à partir de données extrapolées d'autres contextes. C'est ce qui se passe, par exemple, quand un établissement, un réseau d'établissements ou des centres universitaires d'enseignement des langues décident de renforcer l'offre d'enseignement et d'apprentissage du français sur objectifs professionnels sans enquête locale formelle préalable sur les pratiques réelles de la langue dans différentes situations de travail. Si de nombreuses recherches en didactique ont été développées depuis une vingtaine d'années pour faire évoluer le « français sur objectifs spécifiques » vers une ingénierie pédagogique intégrant des approches issues de la didactique professionnelle, de la linguistique de corpus, de la lexicométrie, de l'analyse du travail et de l'ergonomie, de l'analyse de discours spécialisés, de l'évaluation en langue avec les référentiels de compétences (Mangiante et Parpette, 2022 : 11-15), il reste que les pratiques du français en contexte professionnel dans les différents pays d'Amérique latine restent mal connues.

Observer les pratiques linguistiques et langagières : enjeux épistémologiques et méthodologiques

La question qui se pose dès lors en préalable à la création de l'observatoire est de définir ce qu'il s'agit de représenter. Tout travail d'observation incluant l'objet langue doit reposer sur une conception théorique de ce qu'est une langue, ce qui revient inévitablement à la relation entre la place donnée au système, qui est analysé par la linguistique en tant que code à produire de la langue et la place donnée à son appropriation sociale, qui est analysée par la sociolinguistique en tant que variation dans des pratiques langagières qui inventent et réinventent sous l'influence des situations sociales. Les contextes professionnels et d'apprentissage sont les situations sociales d'observation choisies pour cet observatoire, raison pour laquelle nous utilisons la notion de pratiques. Pourquoi parlons-nous de « pratiques » de la langue et non pas de ses usages? Il y a plusieurs raisons à cela. D'abord, il existe une distinction didactique établie depuis longtemps entre « usage » et « emploi ». C'est Henry George Widdowson (1978) qui rappelle cette distinction à la fin des années 1970 avec l'approche communicative en montrant que, jusqu'à cette période, on avait eu tendance à centrer l'enseignement sur l'usage (c'est-à-dire les règles), en pensant que les apprenants pourraient acquérir par eux-mêmes l'emploi (c'est-à-dire la mise en œuvre langagière : comment utiliser les énoncés dans les situations de communication de la vie courante). Une telle distinction a un sens du point de vue didactique mais pas du point de vue descriptif. L'« usage » n'est pas l'utilisation concrète de la langue en situation, mais le réglage qui repose sur la connaissance et l'appropriation du système, et l'« emploi » reste une notion relativement limitée. D'une part, elle est centrée sur les tentatives langagières des apprenants¹ et, d'autre part, elle appréhende les réalisations langagières « en général », l'emploi global de la langue qui ne tient pas vraiment compte des facteurs contextuels qui peuvent peser sur le réglage (comme on peut le voir, par exemple, dans la communication numérique). C'est pour ces raisons que nous avons préféré adopter la notion sociolinguistique de pratiques de la langue, qui permet d'intégrer plus largement la diversité des pratiques sociales et, dans notre projet en particulier, les pratiques sociales de la langue en situation de travail. Il s'agit, par exemple, d'intégrer dans l'étude la spécificité des activités de recherche d'information en français que l'on trouve dans de nombreuses situations de travail, comme le montrent les enquêtes,

¹ En gros, ce qui a été décrit dans les années 1970 comme l'« interlangue » (Selinker, 1972).

mais qui sont peu étudiées sous l'angle des pratiques langagières, ni du point de vue des compétences qu'elles requièrent; ou encore, d'intégrer dans l'étude la spécificité des activités interlinguistiques quand, dans un groupe, plusieurs personnes agissent ensemble dans des langues différentes et doivent recourir à des compétences plurilingues de compréhension et d'intercompréhension. Ce qui inclut des variétés non natives (Galligani, 2003) qui peuvent se fonder sur des différenciations culturelles transférées dans l'accomplissement de propos adaptés aux situations de travail. Nous distinguons également entre pratiques linguistiques et pratiques langagières : les pratiques linguistiques représentent la sélection, le choix (volontaire ou imposé) de telle ou telle langue dans un acte de communication et les pratiques langagières sont les activités concrètes au cours desquelles la langue ou les langues sélectionnées sont utilisées.

Le but de l'observatoire est de pouvoir répondre à des demandes d'opérateurs de la langue française qui doivent organiser leurs actions, leurs stratégies, par exemple, créer ici ou là dans tel ou tel contexte, de nouveaux types de cours pour répondre à des besoins de formation de professionnels ou, en amont, travailler sur les formations des enseignants, ou encore aider les départements de français à adapter leur curriculum. Les données obtenues peuvent aussi permettre d'échanger avec les responsables en entreprises, dans les systèmes éducatifs, les universités en particulier, pour mieux définir les besoins en formation.

L'observatoire est un dispositif destiné à fournir une représentation scientifiquement contrôlée et validée du domaine, là où les points de vue n'existent pas ou bien lorsqu'ils restent mal définis. C'est aussi un instrument prospectif qui doit permettre d'objectiver le sens des actions et leur efficience. Concrètement, cela veut dire que les observables sont à la fois attendus grâce aux connaissances établies dans le domaine (ce qui permet une approche quantitative et une démarche de vérification d'hypothèses), mais qu'ils peuvent aussi se construire dans l'activité de recherche elle-même (ce qui induit une approche qualitative avec des questions de recherche qui s'élaborent chemin faisant). Par exemple, la formation en français d'un étudiant qui se prépare à aller étudier dans un établissement francophone repose aujourd'hui sur des données de pratiques didactiques de la langue en contexte académique assez bien répertoriées par les différentes équipes qui travaillent sur cette question depuis une bonne quinzaine d'années et, en particulier, au Brésil (Costa et Parpette, 2016). C'est un peu différent pour ce qui est du « français sur objectifs professionnels » qui est très étayé sur le plan méthodologique (Mangiante et Parpette, 2022) et relativement bien documenté en Europe

pour ce qui est des corpus langagiers, mais beaucoup moins dans d'autres régions du monde. Or former un Brésilien, un Argentin, un Mexicain pour qu'il puisse agir professionnellement en français, c'est le préparer à des mobilités professionnelles internationales mais le plus souvent, c'est surtout le préparer à des pratiques de la langue française dans des situations de travail en Amérique latine. Pourtant, ces pratiques réelles en contexte professionnel restent mal connues faute d'enquêtes, comme sont relativement mal connues les pratiques réelles d'apprentissage de la langue française dans la région. Il y a bien eu le projet « Cultures d'enseignement et cultures d'apprentissage (CECA Argentine, Brésil, Mexique) » qui a traqué, derrière des discours « didactiquement corrects », ce qu'il en est des modalités locales, collectives et individuelles d'appropriation du français langue étrangère (Carette, Carton et Vlad, 2012), mais il reste difficile d'établir des comparaisons sur les modalités d'apprentissage faute de données régulières. C'est un des objectifs de l'observatoire que de remédier à cette méconnaissance.

Une dynamique d'agrégation d'offres et de demandes comme moteur de l'observatoire

À ce stade, le travail que nous avons entrepris vise à identifier (postes de travail, types d'activités, formes langagières, etc.) et à quantifier (par jour, par semaine, etc.) les types de pratiques de la langue française et le critère linguistique à l'embauche (position du critère, certification, etc.). Ces données devraient permettre ensuite de prendre des décisions congruentes en matière de stratégies de coopération et d'objectifs de formation. Ce projet d'observatoire des pratiques et des apprentissages de la langue française (d'abord, en Amérique du Sud sur demande et grâce au financement de services de coopération et d'action culturelle d'ambassades de France et de l'Agence universitaire de la Francophonie, puis, plus largement, en Amérique latine) s'est construit comme une suite logique, au fur et à mesure des enquêtes qui ont également contribué à créer des réseaux de chercheurs. Nous voyons ainsi l'observatoire comme un lieu de convergence de travaux qui accumulent des données de terrain, afin de les rassembler, de les analyser en les comparant entre les pays, mais aussi en mesurant les évolutions dans le temps par des relances d'enquêtes périodiques.

Plus concrètement, le projet OPAF (Observatoire des pratiques et des apprentissages du français) a été intégré dans un projet plus large, qui est celui du groupe de recherche ALTER-AGE (Analyse du travail et de leurs

relations), inscrit dans la base de données du CNPq (Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico²), en raison de leurs objectifs interreliés. Le groupe ALTER-AGE-CNPq a été fondé il y a plus de dix ans et il a comme objectif de conduire des recherches à propos des différentes situations de travail et des pratiques langagières qui y sont associées. Dans cette perspective, il est important de comprendre l'apprentissage et les pratiques des langues étrangères ainsi que leur présence et leur fonction dans les milieux professionnels. Dans le monde actuel où la mobilité des étudiants, des professionnels et des professeurs-chercheurs est monnaie courante, observer les pratiques langagières contextualisées et leur fonction est une question importante, qui mérite d'être étudiée au sein du groupe ALTER-AGE-CNPq.

À ce jour, nous avons mené deux enquêtes par questionnaire en 2017 et en 2020, qui tracent un portrait préliminaire des pratiques linguistiques et langagières des locuteurs du français en Amérique latine. La première enquête fait partie du projet « États des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil » (Cunha, Lousada et Chardenet, 2018). Le projet avait deux axes majeurs : i) déterminer qui apprend et enseigne la langue française au Brésil; ii) et qui utilise le français dans un ou des contextes de travail. Pour le premier axe, nous avons procédé à des relevés sur le Web et nous nous sommes renseignés auprès de quelques institutions. Pour le second axe, nous avons interrogé des responsables d'entreprises dont l'origine pourrait favoriser des liens avec la langue française (entreprises suisses, belges, canadiennes et françaises au Brésil)³.

Parmi les résultats, notons que les offres d'apprentissage du français (publiques et privées cumulées ou publiques ou privées complémentaires) sont largement réparties sur le territoire brésilien (Lousada, Rocha et Sumiya, 2018). La majorité des utilisateurs de la langue française en contexte professionnel fait partie de la tranche d'âge de 16 à 45 ans et n'a pas de certification en langue. Selon ces répondants, les quatre compétences linguistiques (c'est-à-dire la compréhension orale et écrite et la production

² Agence du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (MCTI), qui a pour principales attributions de promouvoir la recherche scientifique et technologique et d'encourager la formation de chercheurs brésiliens. Elle joue un rôle primordial dans la reconnaissance des institutions de recherche brésiliennes par la communauté scientifique internationale.

³ En ce qui concerne la méthode, nous avons trouvé ces entreprises grâce au site de recherche d'emploi catho.com.br et nous avons envoyé un questionnaire comportant des questions ouvertes et fermées aux directions des ressources humaines des entreprises. Nous avons obtenu 45 réponses sur les 295 entreprises contactées.

orale et écrite) ont une importance similaire en situation de travail. Plus spécifiquement, la compréhension écrite est jugée nécessaire pour les tâches qui exigent plus de temps; les habiletés orales sont utilisées pour les réunions, les appels téléphoniques, dans la gestion de consignes; les habiletés écrites sont surtout requises pour la lecture des documents techniques et pour lire et écrire des courriels. Parallèlement, la plupart des répondants ont affirmé que le français est également important dans leur vie quotidienne, en particulier comme moyen d'accès à la culture. Ce premier projet nous a amenés à réfléchir aux aspects méthodologiques de notre travail, du point de vue du nombre de répondants et du point de vue des types de questions posées. Ainsi, pour donner suite à ce premier projet, nous avons développé un deuxième questionnaire d'enquête.

Ce deuxième questionnaire fait partie du projet développé par une équipe d'enseignantes-chercheuses, d'un enseignant-chercheur et d'étudiants (licence, master, doctorat) de trois universités (Université de Franche-Comté, Universidade Federal de Viçosa, Universidade de São Paulo). Il a pour but, dans un premier temps, de cerner les pratiques de la langue française en situation de travail au Brésil et, dans un second temps, de les décrire (prolongements à venir de l'enquête réalisée).

Pour atteindre ce but, nous avons envoyé un questionnaire, composé de 34 questions fermées et ouvertes, aux 10 000 membres de la plateforme France Alumnis Brésil gérée par Campus France Brésil. À cette plateforme numérique, composée d'anciens étudiants brésiliens de l'enseignement supérieur français, ont été ajoutées les listes d'abonnés aux lettres d'information électroniques des Alliances françaises de São Paulo et de Rio de Janeiro (population moins ciblée que celle de France Alumnis, composée principalement d'élèves en cours d'apprentissage du français, d'anciens élèves ou de personnes intéressées par les activités culturelles de l'institution, qui peuvent être francophones ou francophiles). Il s'agit donc d'un ensemble de destinataires dont on peut penser qu'ils peuvent exploiter les compétences en français en contexte professionnel si des situations l'exigent. Il ne s'agit pas d'une représentation statistique des pratiques de la langue française par rapport à l'ensemble de la population active brésilienne.

Le questionnaire a été proposé sur la plateforme LimeSurvey, et nous avons obtenu un corpus de 425 réponses considérées comme valides⁴. Notre

⁴ L'avantage de ce logiciel, c'est qu'il sauvegarde tous les registres, même les réponses incomplètes. Des 652 personnes qui ont répondu à notre questionnaire (soit 6,52 % des répondants inscrits sur le site de France Alumnis Brésil), 372 personnes nous ont envoyé des réponses complètes et 280, des réponses incomplètes. De ces réponses incomplètes,

échantillon comporte une légère majorité de femmes (56 %, soit 237) comparativement aux hommes (43 %, soit 184). La plupart sont âgés entre 26 et 35 ans (32 %, soit 137). La majorité habite dans les États de Rio de Janeiro (32 %) et de São Paulo (28 %), tandis que des pourcentages non négligeables habitent les États du Minas Gerais (8 %) et du Paraná (5 %). Ces chiffres sont assez conformes à la distribution générale des étudiants au Brésil.

On observe que les répondants sont hautement scolarisés et qu'une partie importante de ceux-ci ont suivi un cursus de master ou de doctorat ou sont actuellement inscrits au 3^e cycle.

Tableau 1 – Niveau d'études des répondants (Brésil)

Doctorat	24,47% (104)	30,82% (131)	51,05% (217)
Doctorat en cours	6,35% (27)		
Master	14,82% (63)	20,23% (86)	
Master en cours	5,41% (23)		
Cours de spécialisation	16% (68)	21,17% (89)	
Cours de spécialisation en cours	5,17 % (21)		
Licenciés	17,17% (73)	27,05% (115)	
Licenciés en cours	9,88 % (42)		
Autres	5,64% (24)		

Source : les auteurs, 2022.

Comme nous pouvons le constater dans la figure 1, une partie importante a étudié le français dans les écoles de langues (62 %, 263), viennent ensuite ceux qui ont étudié en immersion dans un contexte francophone (42 %, 178), en cours particuliers (24 %, 103) et de façon autonome (18 %, 75). Environ 11 % des répondants ont étudié dans le cadre d'un enseignement supérieur régulier (licence ou cours d'extension universitaire)⁵.

nous avons retenu les questionnaires complets à 75 %, soit 51.

⁵ Cette question était du type « cases à cocher », et les répondants avaient la possibilité de cocher plus d'une réponse, car les modalités d'apprentissage pour un individu peuvent être multiples.

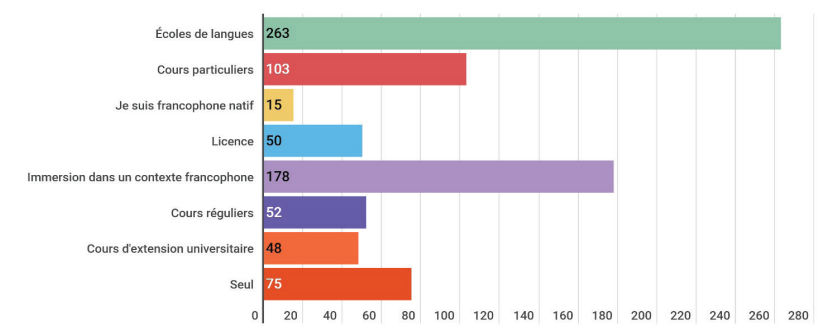


Figure 1 – Comment et où les répondants ont appris le français (Sumiya, Lousada et Camargo, 2022 :189, adaptée)⁶

On constate également que les temps d'apprentissage du français sont relativement différenciés : 35 % l'ont étudié plus de 5 ans et 30 % de 3 à 4 ans. Ainsi, au total, les deux tiers des répondants ont appris le français pendant plus de 3 ans. Une partie importante indique un niveau intermédiaire et avancé (B2⁷ : 35 %; C1 : 27 %; B1 et C2 : environ 15 %).

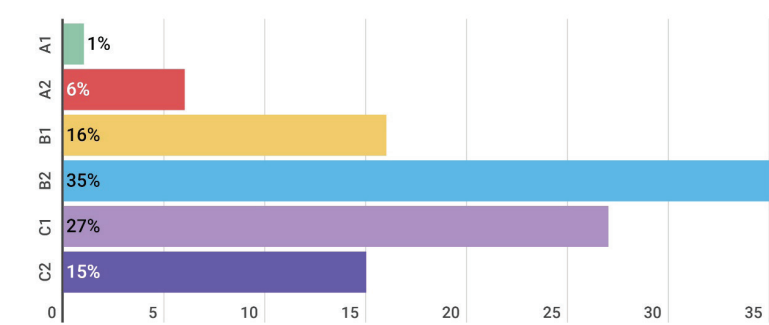


Figure 2 – Niveau de certification (Sumiya, Lousada et Camargo, 2022 :190, adaptée)⁸

⁶ Nous traduisons.
⁷ Échelle du Cadre européen commun de référence pour les langues.
⁸ Nous traduisons.

L'expérience de mobilité dans un ou plusieurs pays francophones concerne logiquement une partie importante des répondants (la population cible étant celle d'étudiants ayant bénéficié d'un séjour en France). La distribution des pays les plus visités est assez largement répartie : la France (91 %), la Belgique (50 %), la Suisse (36 %), Monaco (23 %), le Canada (21 %), le Luxembourg (16 %) et le Maroc (12 %), ce qui donne certainement un sens concret à la francophonie, qui reste en général une notion relativement abstraite dans l'apprentissage de la langue française dans des pays non francophones sans frontière commune avec un pays francophone (comme on peut le noter, avec l'effet inverse, dans l'État du Pará au Brésil, qui partage une frontière avec la Guyane française).

Hormis la mobilité, les vecteurs principaux de liens avec la langue française sont variés et équilibrés selon les caractéristiques sociologiques : cinéma, livres, chansons, sites Internet, médias avec environ 60 % des répondants pour chaque support. Pour ce qui est du contact avec des locuteurs francophones proches (amis et/ou personnes au travail), une minorité affirme ne pas avoir de relations avec des francophones (8 %), une part importante affirme avoir jusqu'à cinq contacts (41 %), d'autres ont de 6 à 10 contacts (20 %) et une petite partie a de 11 à 20 contacts (9 %). L'existence d'une communauté francophone au Brésil est le résultat d'une mouvance (Rivard, 2018) construite par des relations entre la population brésilienne ayant appris (ou apprenant) le français et les souches francophones de l'immigration. Si le Brésil occupe le deuxième rang des pays ayant reçu le plus grand nombre d'immigrants français en Amérique du Sud après l'Argentine, la présence massive de nombreuses autres nationalités immigrées a produit une sorte d'invisibilité des Français par le nombre, cependant compensée dans le tissu urbain par une forte présence symbolique des métiers occupés par ceux-ci (Vidal, De Luca, 2001), comparativement aux autres nationalités (Théry, 2009). La projection actuelle est en soi relativement importante, puisque, selon l'ambassade de France au Brésil (2013), 2 millions de Brésiliens ont des ascendants français et que le nombre de Français qui s'y installent avec un projet professionnel a été en croissance dans les années 2010-2020.

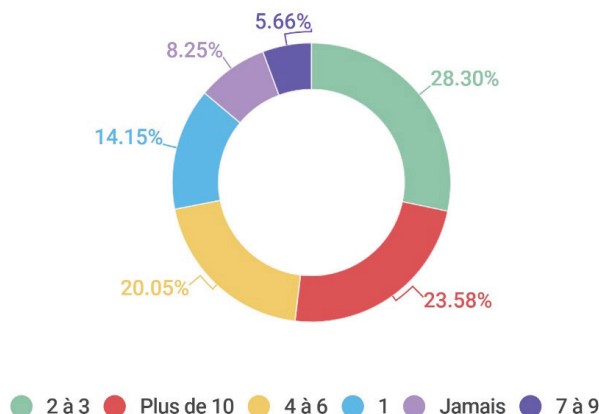


Figure 3 – Voyages dans des pays francophones (Sumiya, Lousada et Camargo, 2022 : 191, adaptée)⁹

Quand on observe la sphère dominante où on parle le français, on peut dire que les pratiques sont assez également réparties entre les situations de travail et les situations de la vie personnelle : presque la moitié (42 %) affirme utiliser le français dans les deux contextes; 26 % disent l'utiliser surtout au travail et 23 %, surtout dans la vie personnelle. Les pratiques de la langue française au Brésil, pour la population ciblée, seraient donc à la fois professionnelles, relationnelles et culturelles.

Pour ce qui est de la fréquence d'utilisation du français dans les activités professionnelles, on peut voir que la plupart l'utilisent au moins une fois par jour (37 %), ce qui met en évidence à la fois l'aspect ponctuel et périodique récurrent des pratiques. Viennent ensuite ceux qui affirment l'utiliser rarement (31 %), ceux qui l'utilisent de 2 à 3 fois par semaine (20 %) et ceux qui l'utilisent une fois par mois (13 %). Quant aux fréquences réparties sur les quatre habiletés (écrire, lire, parler, écouter), on voit que pour presque la moitié des répondants, les quatre habiletés sont utilisées dans l'ensemble, avec un taux supérieur à 50 % pour les pratiques de réception : lire et écouter.

⁹ Nous traduisons.

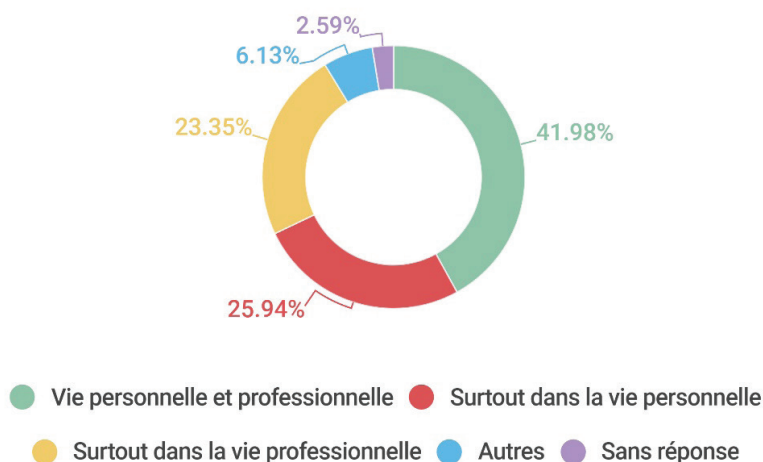


Figure 4 – Sphère dominante où le français est utilisé (Les auteurs, 2022)

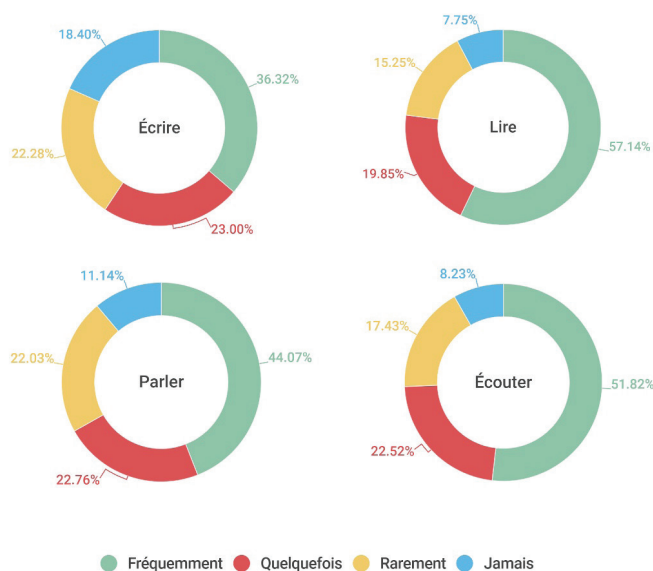


Figure 5 – Fréquence de l'utilisation du français en contexte professionnel par compétence (Sumiya, Lousada et Camargo, 2022 :194)¹⁰

¹⁰ Nous traduisons.

Pour ce qui est du rapport du français avec d'autres langues dans les contextes de travail, une grande majorité de ceux qui l'utilisent (84 %) déclare que d'autres langues coexistent dans le même contexte professionnel et seulement 16 % affirment qu'il n'y a qu'une seule langue. Les résultats montrent que les trois langues les plus utilisées sont l'anglais (296 réponses, soit 83 %), le portugais (252 réponses, soit 70 %) et l'espagnol (124 réponses, soit 34 %). D'autres langues ont été mentionnées avec une fréquence moindre : l'italien (8 %), l'allemand (5 %), l'arabe (1 %) et le russe (1 %).

Néanmoins, malgré l'existence de pratiques en plusieurs langues dans le même contexte professionnel, on voit qu'une seule langue est généralement choisie pour la communication (58 %), et pour les 7 % qui affirment que chacun parle dans sa langue maternelle et que tout le monde se comprend, il est probable que l'on se trouve dans un milieu plus monolingue (soit francophone, soit lusophone). Pour ce qui est des pratiques conjointes de plusieurs langues, 17 % affirment que chacun communique dans la langue de son choix et que tout le monde se comprend.

En ce qui concerne les données sociodémographiques, deux constatations nous semblent d'emblée intéressantes. D'une part, comme nous pouvions le prévoir, la majorité des répondants se trouve soit dans l'État de Rio de Janeiro, soit à São Paulo. Dans le cas de Rio de Janeiro, c'est probablement la forte influence culturelle francophone dans l'ancienne capitale brésilienne qui explique ce taux, le plus élevé du Brésil. Cette influence francophone historique peut être encore observée, par exemple, par le fait que certains organismes francophones ont leur siège à Rio de Janeiro et pas à São Paulo, la ville la plus grande et la plus importante économiquement du Brésil. C'est le cas de la Délégation générale des Alliances françaises, aujourd'hui devenue Coordination générale des Alliances françaises, et de l'existence d'une Maison de la France. Dans les autres États, c'est probablement à la fois la présence d'entreprises ayant des liens avec une maison mère, des partenaires de production ou des clients et le développement de nombreux accords interuniversitaires avec les pays francophones qui expliquent l'influence francophone, notamment à São Paulo ou au Paraná.

Ces extraits de données des enquêtes déjà menées mettent en évidence la complexité de saisir les états et les dynamiques de la langue pour orienter des décisions et planifier des actions de coopération linguistique. Le questionnaire nous a également permis de tirer plusieurs conclusions sur les contextes d'apprentissage des répondants. Nous avons pu constater que la grande majorité a appris le français soit dans des écoles privées de langues, soit grâce à des cours particuliers. On voit ainsi que, dans un pays où le français n'est pas une langue

présente de manière officielle dans le système éducatif, se développe un marché d'offres privées (cours particuliers et écoles de langues) auxquelles la majorité des répondants a eu recours. L'expérience de la mobilité internationale est aussi un facteur d'appropriation pour une partie importante des répondants. Si ces résultats montrent un effet du système éducatif qui privilégie l'apprentissage d'une seule langue étrangère¹¹, ils mettent aussi en évidence qu'il y a dans le contexte brésilien un espace sinon important, au moins non négligeable, pour l'enseignement du français en dehors du système d'éducation national. Une demande potentielle qui représente une perspective de diversification professionnelle possible pour les enseignants de français langue étrangère (FLE).

Le marché de l'enseignement du FLE, c'est aussi celui de ses certifications. Les diplômes que déclare avoir obtenus la majorité des répondants diplômés semblent montrer que les certifications sont importantes pour la mobilité, étant donné que plus de 60 % affirment avoir un DELF¹² B2 ou un DALF¹³ C1 (niveaux généralement exigés pour ceux qui souhaitent étudier dans un pays francophone, en fonction du diplôme universitaire préparé). Mais il n'y a apparemment pas de continuité avec le domaine professionnel puisque la plupart de ceux qui utilisent le français dans leurs activités professionnelles déclarent ne pas avoir été recrutés sur cette base (ce que confirment les réponses des entreprises contactées dans une enquête précédente, pour lesquelles les diplômes de langue ne sont pas une exigence) (Cunha, Lousada, Chardenet, 2018). Ces éléments devraient intéresser les décideurs et les gestionnaires de structures de cours de français afin d'ajuster leur offre et, éventuellement, solliciter d'autres études plus ciblées à l'observatoire.

Conclusion

Ce que l'on doit retenir à ce stade, c'est que, outre l'ambition de déployer des enquêtes comparables dans d'autres pays d'Amérique latine avec des équipes partenaires locales qui pourraient ainsi entrer dans le dispositif, la

¹¹ Le document officiel d'orientation des pratiques éducatives actuelles, la BNCC (Base Nacional Comum Curricular) suggère l'enseignement de l'anglais uniquement, au détriment des autres langues étrangères, qui néanmoins apparaissaient de manière plus importante dans un document officiel national publié à la fin des années 1980, les PCN (Parâmetros Curriculares Nacionais).

¹² Diplôme d'études en langue française.

¹³ Diplôme approfondi de langue française.

mise en œuvre des enquêtes déjà menées et leurs résultats font apparaître des enjeux de nature différente. Ces enjeux de méthodologie tiennent au continuum à construire entre les enquêtes quantitatives par questionnaire et leur prolongement qualitatif sous forme d'entretiens avec des échantillons de répondants et d'observation de situations. Ils sont aussi liés aux enjeux de problématiques soulevées par l'analyse de certains résultats, comme les questions d'alternance et de concurrence éventuelle entre les langues.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN, Giorgio (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Payot & Rivage.
- AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL (2013). *La France et le Brésil en chiffres*, plaquette, juin, [En ligne], [file:///C:/Users/patch/Downloads/27-06-13-La_France_et_le_Bresil_en_chiffre_2013-1.pdf] (consulté le 8 juin 2022).
- BAUDRY, Jean-Louis (1975). « Le dispositif : approches métapsychologiques de l'impression de réalité », *Communications*, n° 23, p. 56-72.
- CARETTE, Emmanuelle, Francis CARTON et Monica VLAD (dir.) (2012). *Diversités culturelles et enseignement du français dans le monde : le projet CECA*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- CHARDENET, Patrick, et Eliane Gouvêa LOUSADA (dir.) (2022). *Práticas da língua francesa na Argentina e no Brasil : dos contextos acadêmicos aos contextos profissionais = Prácticas de la lengua francesa en Argentina y Brasil : de contextos académicos a contextos profesionales = Pratiques de la langue française en Argentine et au Brésil : des contextes académiques aux contextes professionnels*, Araraquara, Letraria.
- COSTA, Heloisa, et Chantal PARPETTE (dir.) (2016). *Français sur objectif universitaire : méthodologie, formation des enseignants et conception de programmes*, São Paulo, Humanitas.
- CUNHA, José Carlos, Eliane LOUSADA et Patrick CHARDENET (dir.) (2018). *État des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil = Estado de aprendizagens e práticas profissionais do francês no Brasil*, Araraquara, Letraria.
- CUNHA, José Carlos, et Eliane LOUSADA (dir.) (2016). *Pluralidade linguístico-cultural em universidades sul-americanas : práticas de ensino e políticas linguísticas*, São Paulo, Pontes.
- DELEUZE, Gilles (1988). « Qu'est-ce qu'un dispositif? », dans *Michel Foucault philosophe : rencontre internationale, Paris 9, 10-11 janvier 1988*, Paris, Des travaux / Seuil, p. 185-195.

- DIDIER, Anne-Catherine (2014). « Une étude de la proxémique dans quatre classes de français langue étrangère mexicaines », *Synergies Mexique*, n° 4, p. 107-118.
- GALLIGANI, Stéphanie (2003). « Réflexion autour du concept d'interlangue pour décrire des variétés non natives avancées en français », *Linx*, n° 49, p. 141-152.
- GONZALEZ, Angelica (2015). « Le dispositif : pour une introduction », *Marges*, n° 20, p. 11-17.
- LE MAREC, Joëlle, et Florence BELAËN (2012). « La création d'un observatoire : que s'agit-il de représenter? », *Communication & langages*, n° 171, p. 29-45.
- LOUSADA, Eliane, Suélen Maria ROCHA et Aline Hitomi SUMIYA (2018). « Le français dans les pratiques professionnelles », dans José Carlos Cunha, Eliane Lousada et Patrick Chardenet (dir.), *État des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil = Estado das aprendizagens e práticas profissionais do francês no Brasil*, Araraquara, Letraria, p. 19-37.
- MANGIANTE, Jean-Marc, et Chantal PARPETTE (2022). *Le FOS aujourd'hui : état de la recherche en français sur objectif spécifique*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Champs didactiques plurilingues ».
- PIPONNIER, Anne (2012). « Les observatoires et l'observation », *Communication & langages*, n° 171, p. 19-28.
- RAFFNSØE, Sverre (2008). « Qu'est-ce qu'un dispositif? », *Canadian Journal of Continental Philosophy = Revue canadienne de philosophie continentale*, vol. 12, n° 1, p. 44-66.
- RIVARD, Étienne (2018). « Mouvence et appartenances : le Brésil et l'espace francophone des Amériques », dans José Carlos Cunha, Eliane Lousada et Patrick Chardenet (dir.), *État des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil = Estado das aprendizagens e práticas profissionais do francês no Brasil*, Araraquara, Letraria.
- SELINKER, Larry (1972). « Interlanguage », *International Review of Applied Linguistics*, n° 10, p. 209-231.
- SUMIYA, Aline Hitomi, Eliane Gouvêa LOUSADA et Elisa Arraigada Gomes CAMARGO (2022). « Práticas languageiras em FLE em contextos profissionais », dans José Carlos Cunha, Eliane Gouvêa Lousada et Patrick Chardenet (dir.), *État des apprentissages et pratiques professionnelles du français au Brésil = Estado das aprendizagens e práticas profissionais do francês no Brasil*, Araraquara, Letraria.
- THÉRY, Hervé (2009). « Migrations internationales et populations étrangères en France et au Brésil », *Hommes & migrations*, n° 1281, p. 40-53.
- VIDAL, Laurent, et Tania Regina DE LUCA (dir.) (2011). *Les Français au Brésil, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Les Indes savantes.
- WIDDOWSON, Henry George (1978). *Teaching Language as Communication*, Oxford, Oxford University Press.

PATRICK CHARDENET est chercheur en sciences du langage, spécialisé en didactique des langues et des cultures. Titulaire d'un doctorat de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, il partage sa carrière entre les activités d'enseignement et de recherche et des responsabilités de coopération, d'expertise et d'édition scientifique internationale (<https://orcid.org/0000-0003-1623-3186>).

ELIANE LOUSADA est professeure-chercheuse au département de lettres modernes de l'Université de São Paulo, au Brésil. Titulaire d'un doctorat en linguistique appliquée et études du langage de l'Université pontificale catholique de São Paulo, elle fait des recherches et dirige des travaux en didactique des langues, notamment à propos du rôle des genres de textes dans l'apprentissage du FLE/FLS, du travail enseignant et de la formation des enseignants, de la littératie et du plurilinguisme.

Titulaire d'un *master* de l'Université de São Paulo (USP), Brésil, **ALINE HITOMI SUMIYA** est doctorante en français dans la même université et a réalisé des stages de recherche à l'Université de Sherbrooke. Enseignante de français langue étrangère depuis 2010, elle étudie les genres textuels et la didactique des langues.

Recensions

Jonathan Livernois (dir.), *Écrire pour gouverner, écrire pour contester*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 250 p.

Écrire pour gouverner, écrire pour contester, sous la direction de Jonathan Livernois, a pour origine le séminaire de 2018 de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), réalisé sous la forme d'une série de conférences. Les questionnements qui ont donné lieu à l'écriture sont sensiblement les mêmes qui occupent Livernois; il s'agit de « comprendre la présence de la littérature dans l'action politique » (p. 2) et de lire des textes politiques en portant attention à ce qui ferait leur littérarité. Le directeur indique dans sa présentation que ce champ d'étude est particulièrement riche en contexte de communautés minoritaires, angle qui sera adopté par plusieurs collaborateurs et collaboratrices.

La première section, « Des communautés à façonner », s'ouvre avec force sur une contribution de Nathan Rabalais, « L'identité dans la littérature franco-louisianaise : une troisième ère? ». L'auteur s'intéresse aux trois ères de la littérature francophone de la Louisiane, d'abord le XIX^e siècle, « une période très fructueuse pour la littérature d'expression française à la Nouvelle-Orléans » pendant laquelle « [l]es écrivains créoles [...] ont produit un grand nombre de textes de tout genre » (p. 9); puis la « renaissance cadienne » à partir des années 1980, où l'identité cadienne est centrale (p. 13), et enfin l'époque actuelle, dont la poésie est peuplée d'identités multiples. Le chapitre suivant, « Nous rejetons les miettes : l'activisme politique et les francophonies canadiennes en milieu minoritaire », par Marcel Martel, est nettement moins convaincant. Dans ce texte de facture très scolaire, la première partie « s'intéresse aux efforts de l'État pour interagir avec les francophonies canadiennes », et c'est d'ailleurs là que l'on retrouve les passages les plus intéressants, qui portent sur le rôle que joue la GRC dans la répression des communautés minoritaires au pays. La

deuxième partie présente un projet d'anthologie « des textes “fondateurs” des francophonies canadiennes qui témoignent d'une prise de parole collective » (p. 35). Même si c'est seulement dans cette section du travail que le lien avec la littérature est tangible, on a surtout l'impression d'avoir affaire à une demande de subvention. Le chapitre « 1866/68 : justice raciale, journalisme radical et poésie engagée en Louisiane francophone », signé par Clint Bruce, clôt cette première section de l'ouvrage. Le chercheur s'attache, avec succès, à « examiner le nouage entre politique et littérature à l'époque de la Reconstruction » (p. 44). L'étude se concentre autour de deux dates importantes : « 1866, très exactement le 30 juillet, jour fatidique du massacre du *Mechanics Institute* » (p. 44) où une cinquantaine d'individus, surtout des personnes noires, ont trouvé la mort aux mains de réactionnaires, et « 1868, année de l'adoption d'une constitution visionnaire en matière de droits civiques » (p. 44). Bruce s'intéresse particulièrement au journal *La Tribune*, « premier quotidien noir des États-Unis » (45), qui « aura [...] inspiré une tradition de militantisme politique, héritage qui demeure vivace » (p. 48).

Jonathan Livernois ouvre la section « Des figures engagées », avec un texte intitulé « Changements de code : Gérald Godin à la télévision québécoise ». Cette contribution se penche sur l'identité « feuilletée » (p. 74) de Godin, qui portait les chapeaux d'homme politique, d'homme de lettres et de journaliste. Plus particulièrement, l'auteur examine la « série de changements de codes, Godin passant de poète à journaliste à politicien, et ce, dans tous les sens » (p. 74). Suit Valérie Lapointe-Gagnon avec « Une plume de combat : l'écriture de soi comme mode d'action des femmes engagées en politique ». Sont au cœur de l'étude « la parole publique » et « l'expérience des pionnières engagées en politique », analysées à partir des récits autobiographiques de Judy LaMarsh, Thérèse Casgrain et Solange Chaput-Rolland. En conclusion, la chercheuse souligne que son corpus « peut [...] devenir un manuel d'autodéfense pour les femmes en politique » (p. 102). La contribution suivante, bien que passionnante, est particulièrement brève – elle compte moins de cinq pages – ce qui frustrera assurément le lecteur ou la lectrice. « La littérature en première, en deuxième, en troisième lecture » d'Yvan Lamonde, dans l'esprit du collectif, propose un rapprochement, qui est le bienvenu, entre les disciplines de l'histoire et de la littérature. L'auteur s'en prend aussi aux littéraires puristes qui nient l'historicité et l'aspect politique de la littérature : on en aurait voulu plus. Dans « “Engagez-vous, rengagez-vous, qu'ils disaient!” Engagement et désinvestissement des écrivains franco-canadiens entre 1970 et 2010 »,

Lucie Hotte cherche à « cerner comment le politique et les idéologies qu'il véhicule définissent le littéraire en tant que phénomène social. Ce genre d'étude porte sur les fonctions qui sont assignées à la littérature, sur le rôle qu'on aimerait qu'elle joue dans le monde et sur les effets qu'elle peut avoir sur la vie en société » (p. 113). Hotte constate que, dans le corpus franco-ontarien des années 1970, 1980 et 1990, « [d]e l'engagement total au désengagement radical, toutes les positions possibles sur l'échelle des rapports plus ou moins serrés entre politique et littérature ont été occupées » (p. 118). L'ex-journaliste Pierre Duchesne ferme la section avec sa contribution « La biographie politique, l'individu et le journaliste ». On tient ici un texte plus descriptif qu'analytique, alors que l'auteur nous entretient des biographies qu'il a écrites sur Jacques Parizeau et Guy Rocher. Les différentes sections du chapitre, le début qui théorise la biographie, le milieu qui présente le corpus et la conclusion, sont déconnectées.

Claudia Raby ouvre la section suivante, « Prospectives étudiantes », avec « Le journalisme politique de Madeleine : un parcours stratégique au féminin ». L'analyse, menée avec adresse, prend pour objet la pratique journalistique de Madeleine, qui témoigne du « déploiement des stratégies médiatiques et discursives qui amorcent le processus d'élargissement du champ politique des femmes au Québec » (p. 149). Le texte qui suit, « “Le privé est politique” : mise en récit performative et pratiques d'écriture féministes radicales dans les chroniques “Journal intime et politique” de *La Vie en rose* (1980-1987) » d'Adèle Clapperton-Richard, plus scolaire, réfléchit « à la portée politique de l'écriture intime et personnelle des femmes au Québec » et cherche à dégager les « caractéristiques et [l]es tendances de cette écriture » (p. 175) en prenant pour exemple la revue *La Vie en rose*. Avec « Être nord-américaine au Parlement des écrivaines francophones », Laurianne Thibeault signe une contribution assez courte qui aurait gagné à être étoffée. L'autrice ne justifie pas son choix de seulement se pencher sur Audrée Wilhelmy et Lise Gauvin; le fait de situer ces dernières par rapport à des participantes d'ailleurs dans la francophonie aurait donné plus de texture à l'analyse, qui demeure souvent au stade d'hypothèse, et cela aurait permis de décentrer le regard colonial. Pour sa part, Samuel Rancourt, dans « La littérature engagée au Manitoba : le cas de Jacqueline Blay », se penche sur le parcours de cette journaliste qui a le mérite d'avoir « rassembl[é] en une œuvre les différents pans de l'histoire franco-manitobaine » (p. 206). Même si l'auteur montre bien en quoi Blay décrit les politiques manitobaines sur la langue française autant qu'elle y participe, sa conclusion, où on apprend que Blay s'est contentée de raconter les élites franco-manitobaines dans son œuvre, semble

quelque peu invalider le travail de l'historienne. Le collectif se termine en beauté par un entretien éclairant accordé par Michel Cormier. Le journaliste émet quelques commentaires intéressants sur la biographie politique, qui « permet de prendre une époque et de la raconter [...] à travers la vie d'une personne. Ça donne une trame narrative qui est vraiment essentielle » (p. 219). Pour Cormier, la littérature peut même être une source d'inspiration pour le métier de journaliste, puisque « [q]uand on ne porte qu'un regard factuel sur une société, ça reste à un niveau qui n'est pas complet » (p. 231).

Écrire pour gouverner, écrire pour contester est un ouvrage inégal où se succèdent d'excellentes contributions et d'autres carrément inachevées. Soulignons également le manque de fini du travail d'édition, qu'il s'agisse des erreurs de mise en page ou encore des coquilles, qui dérangent la lecture. Si la plupart des contributions montrent bien le(s) rôle(s) de la littérature en politique, il n'en va pas de même de ce qui fait la littérarité de certains textes. La valeur littéraire, souvent présentée comme un donné pour divers types de publications, aurait gagnée à être analysée davantage.

Isabelle Kirouac Massicotte
Université du Manitoba

ISABELLE KIROUAC MASSICOTTE est professeure adjointe à l'Université du Manitoba. Ses travaux portent sur le trash comme esthétique de la marginalité et sur la contre-culture dans les littératures québécoise, franco-canadienne et autochtone de langue française. Son livre, *Des mines littéraires : l'imaginaire minier dans les littératures de l'Abitibi et du nord de l'Ontario*, a paru en 2018 aux éditions Prise de parole et s'est mérité le prix Champlain en 2020, en plus d'avoir été finaliste au Prix du Canada et au Prix du meilleur livre de l'APFUCC. Elle est directrice de la revue *@nalyse* et codirectrice de la section « Lettres canadiennes » de la *University of Toronto Quarterly*.

Massicotte, Julien (dir.) (2021), *Saisir le présent, penser l'avenir : réflexions sur l'Acadie contemporaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, coll. « CEFAN », 140 p.

La collection de la CEFAN aux Presses de l'Université Laval constitue une importante mine de travaux portant sur les francophonies canadiennes. Découlant souvent de colloques, il s'y publie, à l'intérieur de ces ouvrages collectifs, des études basées sur des données originales, mais aussi des textes analytiques ou de réflexion plus souples.

Saisir le présent, penser l'avenir : réflexions sur l'Acadie contemporaine, publié dans la collection de la CEFAN en 2021 et dirigé par Julien Massicotte, professeur de sociologie à l'Université de Moncton, campus d'Edmundston, se situe dans un corps d'ouvrages collectifs interdisciplinaires portant spécifiquement sur l'Acadie publiés à la CEFAN, mais aussi ailleurs. Cet ouvrage se démarque en voulant aborder les pistes d'avenir possibles. Il ne s'agit pas pour autant d'un exercice de prospective à proprement parler, ni même de projections, mais plutôt d'un recueil qui regroupe des réflexions sur les trajectoires possibles et la capacité d'adaptation de l'Acadie à partir de quelques enjeux centraux, mais aussi des études sur la conceptualisation des projets de société et les utopies des années 1970 et 1980.

L'ouvrage, qui est concis, présente seulement six textes en plus de l'introduction. Le travail éditorial a fait preuve de souplesse, ayant permis des textes sous forme d'essai et d'autres formes de textes analytiques et quelques études plus classiques. Nous accueillons favorablement cette souplesse, car certains textes contribuent réellement à la réflexion et à l'analyse de l'Acadie, mais seraient plus difficilement publiés dans des revues scientifiques.

L'introduction cerne bien les enjeux identitaires et les formes collectives qui en découlent, permettant ainsi de comprendre la complexité de ces questions en Acadie et de justifier cet ouvrage sur « penser l'avenir » de l'Acadie.

À la suite de l'introduction, l'ouvrage s'ouvre sur un essai de Gérard Bouchard portant sur le processus de mythification de l'Acadie, c'est-à-dire neuf conditions qui permettraient aux sociétés de prendre forme par la mise en place de fondements symboliques. Il souligne que le cas acadien est paradoxal, puisque le processus de mythification tel que le prédit son modèle « est défectueux sur plusieurs points », alors que la dynamique identitaire acadienne persiste avec force. Il avance donc que la densité identitaire acadienne se maintient par un certain nombre de piliers culturels. À partir d'un regard extérieur, Bouchard schématise plusieurs processus mémoriels et identitaires qui permettent, malgré l'imprécision, de réfléchir dans une perspective culturelle aux facteurs de maintien des groupes minoritaires.

Les textes de Forgues et de Magord qui suivent mettent notamment de l'avant les processus d'individuation menaçant la capacité des Acadiens et des Acadiennes d'agir collectivement. Éric Forgues discute de gouvernance communautaire, ici comprise comme la représentation et la coordination de l'action collective par le réseau associatif des minorités francophones. Il reprend principalement les réflexions de Joseph Yvon Thériault sur les logiques d'organisation et d'institution et sur la question du politique en

Acadie, en se référant à un article de Gino LeBlanc sur cette dernière question. Il avance que l'évolution de la gouvernance communautaire de l'Acadie du Nouveau-Brunswick annonce une approche utilitaire et marchande entraînant l'effritement de la consistance politique des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. Cette trajectoire découlerait, entre autres, du modelage des réseaux de gouvernance par le ministère du Patrimoine canadien.

Le troisième texte, d'André Magord, est un essai qui cherche à mettre en évidence certains processus politiques et identitaires façonnant la singularité acadienne. Il souligne les transformations sociétales qui ont marqué les communautés acadiennes et qu'il considère comme des tendances lourdes, auxquelles il propose des directions à prendre pour y remédier. Le positionnement prospectif de Magord se situe à la fois du point de vue sociétal et du point de vue de l'avancement des connaissances. En citant les travaux de quelques chercheurs, il avance plusieurs avenues de recherche qu'il serait nécessaire d'aborder dans un avenir proche.

Le texte de Sylvie Morin amène en quelque sorte une illustration tangible de certains phénomènes abordés par Forgues. Se plaçant à la fois dans le rôle de la chercheuse en psychologie sociale et de la militante, elle discute des divers espaces temporels qui influent sur les organismes acadiens, en particulier le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick. Elle explique que l'influence de l'actualité et le mode de financement par projet, imposé par les bailleurs de fonds gouvernementaux, ne permettent guère de se projeter sur un temps long. Elle avance, par ailleurs, que l'engagement généré par les médias sociaux ne serait pas aussi fort et efficace que d'autres types d'engagements. Morin note aussi que le militantisme et l'engagement citoyen sont souvent l'apanage de classes sociales privilégiées ayant le luxe de se projeter vers l'avenir. Enfin la dernière temporalité abordée est celle de l'historicité, qui amène la chercheuse à se demander si le fait de mieux connaître l'histoire des femmes n'entraînerait pas un engagement plus important dans les mouvements féministes. Morin, qui fait référence à quelques reprises à la question de la « survie de l'organisme », entremêle cette préoccupation à sa lecture éclairante de l'influence des dimensions temporelles sur l'action collective, qui, malgré une vision collective de l'avenir, s'empêtre dans d'autres temporalités.

Les deux derniers textes du collectif constituent des études plus classiques. Le texte de Michael Poplyansky mérite notre attention, car il servira à quiconque travaille sur les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. N'avancat pas de pistes prospectives proprement dites, ce chapitre se situe plutôt, sans l'explicitier, dans l'étude de l'utopie. Poplyansky examine l'influence du Parti

acadien, un parti nationaliste du Nouveau-Brunswick, sur les militants de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse. L'étude repose principalement sur les positions des directions générales de l'organisme à l'époque du Parti acadien repérées dans des documents. Même si le corpus est mince puisque peu de traces ont été trouvées, Poplyansky, auteur d'un ouvrage consacré au Parti acadien, arrive à expliquer les influences dans le discours des Acadiens de la Nouvelle-Écosse et le contexte des adaptations aux positions radicales. Puisque peu d'études ont été réalisées sur les mouvements nationalistes et le militantisme acadien en Nouvelle-Écosse, ce texte deviendra une référence incontournable pour les acadianistes s'intéressant à la Nouvelle-Écosse des années 1970 et 1980.

L'étude de Julien Massicotte porte sur le nationalisme acadien d'Armand Plourde, un acteur important du nord-ouest du Nouveau-Brunswick en raison de son implication sociale, de son rôle de prêtre et de son engagement politique dans le Parti acadien pendant les années 1970. L'étude repose sur des documents d'archives et des retranscriptions d'interventions publiques. Ce texte est fort éclairant non seulement pour mieux comprendre la pensée de Plourde, mais aussi en raison des nouvelles connaissances en études acadiennes que nous offre Massicotte sur « la configuration particulière d'idéologies néonationaliste et régionaliste » du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Ce texte montre également comment, dans les années 1970, des idéologues mettaient déjà de l'avant une définition identitaire de l'Acadie large et inclusive.

Une fois qu'on a accepté le fait que divers genres de textes se trouvent regroupés dans ce type d'ouvrages collectifs, les principales lacunes se situent surtout sur le plan de la forme. L'ordre des textes est difficile à saisir : les textes de Forgues et de Morin auraient dû se suivre puisqu'ils se répondent mutuellement. De même, les textes de Bouchard et de Magord auraient aussi été plus agréables à lire l'un à la suite de l'autre pour rester sur le temps long. Notons également quelques soucis d'édition comme l'abondance de puces dans le texte de Bouchard et l'hétérogénéité de la mise en page, notamment la numérotation des sections dans le dernier texte, mais pas dans les autres. Somme toute, cet ouvrage, comme d'autres de la collection de la CEFAN, servira sans aucun doute de référence et de pistes de réflexion pour les recherches futures sur des thèmes sociopolitiques et identitaires de l'Acadie.

Michelle Landry
Université de Moncton

MICHELLE LANDRY est titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir et professeure agrégée de sociologie à l'Université de Moncton. Avant d'occuper ce poste, elle a été professeure adjointe de sociologie au campus de Shippagan de cette même université pendant 10 ans. Ses travaux de recherche s'intéressent à la capacité des minorités francophones du pays d'agir sur elles-mêmes, à leur gouvernance, à leurs mobilisations et au nationalisme. Elle est coéditrice de *L'état de l'Acadie* (Del Busso éditeur, 2021), un ouvrage de référence comprenant une centaine de textes accessibles permettant de mieux comprendre l'Acadie d'aujourd'hui, et est l'autrice de *L'Acadie politique : histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, publié aux Presses de l'Université Laval (2015). Michelle Landry est titulaire d'un doctorat en sociologie de l'Université Laval (2011).

POLITIQUE ÉDITORIALE

Francophonies d'Amérique est une revue pluridisciplinaire dans le domaine des sciences humaines et des sciences sociales. Elle paraît deux fois l'an. La direction de la revue favorise non seulement la représentation équitable des diverses disciplines, mais elle encourage également les croisements disciplinaires. L'Ontario, l'Acadie, l'Ouest canadien, les États-Unis et les Antilles (Haïti, Martinique, Guadeloupe) y sont représentés. Le Québec peut aussi y être conçu comme un objet d'étude dans son histoire et sa présence continentales. Les diverses facettes de la vie française dans ces régions font l'objet d'analyses et d'études à la fois savantes et accessibles à un public qui s'intéresse aux « parlants français » en Amérique du Nord. On y retrouve aussi des comptes rendus de publications récentes en langue française issues de ces collectivités. La direction de la revue privilégie la représentation des régions tant par les textes que par les auteurs et encourage les études comparatives et les perspectives d'ensemble. *Francophonies d'Amérique* vise à refléter un secteur de recherche en pleine croissance et constitue ainsi une source de renseignements des plus utiles pour quiconque s'intéresse à la francophonie nord-américaine dans toute sa vitalité.

Procédure d'évaluation des articles

Tous les articles soumis à la revue, y compris les textes sollicités par la direction, les membres du conseil d'administration ou du comité de rédaction, doivent faire l'objet d'une évaluation par au moins deux personnes compétentes. La revue fera appel le plus souvent possible aux membres du comité de rédaction pour assurer l'évaluation des textes. La sollicitation d'un article ou d'un compte rendu n'en signifie donc pas l'acceptation automatique.

Francophonies d'Amérique ne publie que des articles inédits, c'est-à-dire qui n'ont fait l'objet d'aucune publication antérieure, sous quelque forme que ce soit, incluant le site Web de l'auteur, celui du centre de recherche ou celui de l'institution à laquelle il est rattaché.

Numéros thématiques – textes choisis de colloques

Francophonies d'Amérique accueille volontiers des articles provenant de colloques portant sur des sujets pertinents. Un seul numéro par année est normalement consacré à ce type de publication.

La préparation des textes est confiée au responsable du numéro thématique. Tous les articles doivent être remis en un seul dossier, en format Word. La présentation du numéro par le responsable scientifique et les notices biobibliographiques (100 mots) des collaborateurs et des collaboratrices ainsi que les résumés (en français et en anglais) des articles (100 mots) doivent être compris dans le dossier remis à la direction de la revue. Les textes doivent être conformes aux normes et au protocole de rédaction de la revue.

Les manuscrits doivent faire l'objet d'une évaluation normale par les pairs.

En consultation avec les coordonnateurs des différents dossiers, la direction de *Francophonies d'Amérique* est responsable du choix final des articles, et elle avisera les auteurs de sa décision.

Nombre de pages

Les numéros de *Francophonies d'Amérique* comptent au maximum 200 pages, incluant la table des matières, l'introduction, les articles, les comptes rendus, les notices biobibliographiques et les pages se rapportant à la revue.

Longueur des articles

Les textes soumis pour publication comptent entre 15 et 20 pages, à interligne double. Les tableaux, les graphiques et les illustrations doivent être limités à l'essentiel ; chaque numéro comprend au maximum 26 tableaux et illustrations.

Présentation des articles

La revue utilise le système de renvoi à l'intérieur du texte, suivi d'une bibliographie des ouvrages cités. Les notes doivent être réduites au minimum, et seules celles qui sont essentielles à la cohésion et à la compréhension de l'article seront publiées. De même, la revue ne publiera que la bibliographie des ouvrages cités.

Présentation des comptes rendus

Les comptes rendus comprennent la référence complète de l'ouvrage recensé en guise de titre, suivie du nom de l'auteur du compte rendu ainsi que ses coordonnées complètes. Nombre de mots : entre 1000 et 1 200.

Protocole de rédaction

Le protocole de rédaction est disponible sur demande.

Accès libre aux articles

Un an après la parution de son article en format électronique dans le portail Érudit, l'auteur qui le désire pourra diffuser librement son article après en avoir obtenu l'autorisation de *Francophonies d'Amérique* et en s'assurant que la source de l'article est clairement indiquée.

ABONNEMENT 2022



Bureau des abonnements

CRCCF

Université d'Ottawa

65, rue Université, bur. 040

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

CANADA

crccfadm@uottawa.ca

ABONNEMENT NUMÉRIQUE (2 NUMÉROS PAR ANNÉE)

INDIVIDUEL		INSTITUTIONNEL	(136 \$ CA, \$ US ou €)
Canada (plus taxes) et étranger		Les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit	
Étudiant / Retraité	☐	25 \$ CA, \$ US, €	Tél. : 514 343-6111, poste 5500 client@erudit.org
Individu	☐	30 \$ CA, \$ US, €	

NUMÉROS NUMÉRIQUES (ePub ou PDF) 14,99 \$ (achat via librairies en ligne)

NUMÉROS IMPRIMÉS (1 à 51) TARIFS À L'UNITÉ | Numéro désiré _____

Canada (TPS comprise)

À l'étranger (frais d'expédition compris)

Étudiant / Retraité	☐	20 \$	Étudiant / Retraité	☐	28 \$
Individu	☐	25 \$	Individu	☐	33 \$
Institution	☐	60 \$	Institution	☐	70 \$

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ORGANISME : _____
ADRESSE : _____ VILLE : _____
PROVINCE : _____ CODE POSTAL : _____
TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

Veuillez retourner une copie de ce formulaire d'abonnement et votre chèque libellé au nom de l'Université d'Ottawa à l'adresse suivante :

Abonnement *Francophonies d'Amérique*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa

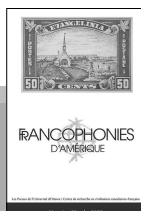
65, rue Université, bur. 040

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

CANADA

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Revue pluridisciplinaire
sur les francophonies
nord-américaines
et antillaise



Facebook : @FrancophoniesDAmerique
Twitter : @DFrancophonies

